



HAL
open science

Une boutique d'apothicaire à Moûtiers au XVIIIe siècle : l'inventaire Quinson-Merme de 1735

Christian Mermet

► **To cite this version:**

Christian Mermet. Une boutique d'apothicaire à Moûtiers au XVIIIe siècle : l'inventaire Quinson-Merme de 1735. Sciences pharmaceutiques. 1996. dumas-00852421

HAL Id: dumas-00852421

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00852421>

Submitted on 21 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il n'a pas été réévalué depuis la date de soutenance.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact au SICD1 de Grenoble : **thesebum@ujf-grenoble.fr**

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE Joseph Fourier
Grenoble I - Sciences Technologie Médecine
U.F.R. de PHARMACIE - Domaine de la Merci - La Tronche

Année 1996

N° d'ordre
7032

**UNE BOUTIQUE D'APOTHECAIRE
A MOUTIERS AU XVIII^e SIECLE**

L'inventaire Quinson-Merme de 1735

THESE

Pour obtenir le grade de **DOCTEUR EN PHARMACIE**
présentée à l'Université Joseph Fourier - Grenoble I
et soutenue publiquement le 30 septembre 1996

par

Christian MERMET

Né le 6 septembre 1953 à Saint-Pierre d'Albigny

Jury: Mme le Professeur **A.M. Mariotte**, Président
et
Mr **Y. Romieux**, Chargé de cours en histoire
de la pharmacie à la faculté de Nantes
Mr **P. Girard**, Docteur en Pharmacie

A notre Président de jury de thèse,

Madame le Professeur Anne-Marie MARIOTTE.

Nous vous remercions vivement d'avoir accepté la présidence de notre jury. Puissiez-vous trouver ici l'expression de notre profond respect.

A nos juges,

Monsieur Yannick ROMIEUX,

Docteur en Pharmacie,
Chargé de cours en histoire de la pharmacie
à la Faculté de Nantes.

Nous vous sommes reconnaissant des fructueux échanges entretenus tout au long de ce travail et du soutien moral apporté. Veuillez trouver ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

Monsieur Pierre GIRARD,

Docteur en Pharmacie.

Votre travail d'historien de la pharmacie savoyarde a largement inspiré le nôtre. Cette thèse est un modeste apport à la chaîne de recherche dont vous avez forgé le premier maillon.

A mon épouse **ISABELLE**,
à mes enfants **CLAIRE** et **JULIEN**.

*Qu'ils me pardonnent les longues soirées où je
les ai abandonnés pour me consacrer à ce
travail. En témoignage de mon amour pour
eux.*

A **Marius HUDRY** (†),
Secrétaire Perpétuel de l'Académie de la Val d'Isère.

*Initiateur de ce travail, il aurait souhaité faire
partie de mes juges. Que sa mémoire reçoive
ici le témoignage de tout ce que je lui dois.*

Ce n'est donc pas une petite entreprise que celle de faire bon Apoticaire, il ne suffit pas d'avoir de l'argent pour acheter ou louer un Privilège, & un garçon qui fçache tellement quellement composer les Remèdes les plus communs; Il n'y a point de vacation où l'on ait plus de sujet de regarder de près à ceux qui l'exercent, qu'en celle-cy. Tout y est dangereux, l'ignorance, la mauvaise foy, l'avarice, le manque d'ordre, les mauvaises manières d'operer, sans se soucier de renouveler les compositions en leurs temps, les méprises appelées *qui pro quo*, enfin les inconveniens mortels qui peuvent s'en ensuivre. Il s'agit icy de l'intérêt de tout le monde, puisqu'on doit se fier aux Apoticaire dans la composition des Remèdes que les Medecins ordonnent. Cependant l'on souffre que des gens qui n'ont peut-être jamais lu aucun Livre de Pharmacie, ni travaillé en cet Art, tiennent effrontément des Boutiques ouvertes & débitent des Remèdes bien souvent à vil prix, pour attirer beaucoup de Marchands, sans se soucier d'y employer de bonnes drogues & bien choisies, qui couteroient trop pour qu'ils pussent donner leurs compositions à plus bas prix que les autres. *Nicolas LEMERY. 1697.*

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
INTRODUCTIO	7
FAC SIMILE	9
DESCRIPTIO	74
ANALYSE DU DOCUMENT: FORME ET CONTENU	75
Forme, langage et vocabulaire	75
Orthographe	75
Composition du document	76
ANALYSE DU DOCUMENT: SON CONTEXTE	77
Les personnages en cause	77
La dynastie des Mermoz, maîtres-apothicaires chambériens	78
Hector Mermoz, maître-apothicaire et bourgeois de Moûtiers	80
Etienne Quinson, maître-apothicaire et bourgeois de Moûtiers	82
Experts, témoins et hommes de loi	83
Contexte dans la Savoie au début du XVIII ^e siècle	85
Le cadre historique et administratif	85
Organisation de la profession d'apothicaire	86
CODEX MEDICAMENTARIUS DARANTASIAE	88
COMMENTARIUM	190
LA PENSÉE MÉDICALE AU DÉBUT DU XVIII ^e SIÈCLE	191
LES DROGUES SIMPLES	192
Répartition	192
Origine géographique et circuits commerciaux	193
Quantités stockées et valeur	194
LES DROGUES COMPOSÉES	194
LES INDICATIONS THÉRAPEUTIQUE: FRÉQUENCE ET DIVERSITÉ	195
LES USTENSILES	196
Les récipients	198
les ustensiles pour les préparations	199
Les ustensiles pour les soins	199
Objets divers	199
LE MOBILIER	199
LA BIBLIOTHÈQUE	200
LES POIDS ET MESURES	201
Les poids	202
A l'origine était le grain	202
Les premiers systèmes pondéraux	202
Grain, livre commerciale et livre médicinale	203
Période antique	203
Moyen-Age	204
Du XIV ^e au XVIII ^e siècle	204
Les poids savoyards	205
Les poids de l'inventaire Quinson-Merme	206
Les mesures	207
CONCLUSIO	209

ANNEXES	211
MATIERE MEDICALE	212
BIOGRAPHIES	218
GENEALOGIES	222
BIBLIOTHECA	238
INDEX	241

INTRODUCTIO

L'inventaire Quinson-Merme fut découvert en 1993 par Monsieur l'Abbé Marius Hudry¹ dans les archives diocésaines conservées à Moûtiers (Savoie). Devant l'intérêt de ce document qui dépassait largement le cadre de l'histoire locale, il sembla souhaitable d'en faire une étude approfondie.

Au-delà de l'aspect purement historique, ce document est en effet une photographie instantanée de la pharmacopée en usage en Savoie au début du XVIII^e siècle, époque charnière qui voit l'émergence de la chimie moderne et ses applications dans la médecine, parallèlement à tout le vieux fond gréco-romain, arabe et médiéval qui restait le pilier de la science pharmaceutique de cette époque.

Tout d'abord sera proposé une reproduction de l'inventaire, consistant en une transcription de chaque page précédée de la photocopie de la page originale. Cette transcription est volontairement réalisée la plus proche possible du manuscrit, en respectant scrupuleusement l'orthographe souvent hésitante du scripteur de même que l'utilisation anarchique des majuscules et des accents, abréviations et ratures comprises. La pagination est strictement conforme à celle de l'original et chaque ligne du document est numérotée pour faciliter la recherche des différentes drogues, ustensiles et autres objets inventoriés.

En deuxième partie, une description du texte permettra à la fois d'analyser la forme du document (langage, vocabulaire, orthographe, expressions, etc ...) et de le replacer dans son cadre en détaillant les personnages en cause dans le contexte historique et médical de la Savoie du début XVIII^e siècle.

La recherche principale de ce travail a été d'identifier avec la meilleure précision possible l'ensemble des 404 drogues simples ou composées citées dans l'inventaire. Ce sera l'objet de la troisième partie, succession de monographies rapides, que complétera un index précis.

Enfin un commentaire détaillé analysera les groupes des différentes drogues, simples ou composées, avec des répartitions par type, origine, quantité et indications thérapeutiques, de même que les ustensiles, le mobilier et la bibliothèque. Une analyse des poids et mesures mentionnés complétera l'ensemble.

En annexe, on trouvera des compléments de matière médicale, quelques rappels de biographies historiques, les tableaux généalogiques des familles concernées ainsi que l'ensemble de la bibliographie consultée pour mener à bien ce travail.

Afin de recréer l'ambiance de ce début du XVIII^e siècle, les titres de chacune des grandes divisions de cette étude ont été volontairement exprimés en latin, langue qui était couramment utilisée par les maîtres-apothicaires et dont la compréhension leur était essentielle pour pouvoir utiliser les différentes pharmacopées² et autres recueils qui avaient cours à cette époque.

¹ Secrétaire perpétuel de l'Académie de la Val d'Isère, membre éminent de l'Académie de Savoie, historien et conférencier émérite, chargé des Archives Diocésaines depuis 1976, Marius Hudry nous a quitté le 7 juillet 1994. Nous lui dédions ce travail qu'il avait initié et dont il suivit l'évolution avec bienveillance.

² Les formules des drogues composées étaient en effet systématiquement rédigées en un latin très éloigné de la langue de Cicéron, où les divers ingrédients se cachent souvent sous des synonymes multiples, parfois très différents des noms actuels, ce qui a compliqué d'autant leur identification précise.

FAC SIMILE



Inventaire de tous Les
Effets Drogues et ustancilles
trouvés dans la Boutique de
feüme Estienne quinson me
apothicaire Bourgeois de moitiers
Et d'honorable Louyse ancency
veuve de plusieurs hector merme
en qualité de mere & Tutrice
judicielle de ses & du dit feü
sieur merme enfants pupils.

Fait

à Requestes

de la dite veuve merme

Le vingt sept avril mille sept cent trente
cinq sur les huit heures du matin à moitiers
dans la Boutique du dit feüme Estienne quinson
à de la dite veuve merme sitée à la grande
Rue en la Requeste de cette dernière
Je notaire Royal Collégié soussigné
voyant le greffier Royal sur soussigné
et en suite de l'ordonnance de plusieurs juges
maje de parlement du vingt un de
certain signés Catherine mesuis & endus
accompagné de me Benoit Bal prouveur
au dit siege majeure & autres Etably en
l'hopital du dit feüme Estienne quinson
par actes du dit jour vingt un avril courant
Signés Bojon mes Dominique David & Charles

5 *Inventaire De Tous Les
Effects Drogues et ustancilles
trouvés Dans La Boutique de
feü m^e Estienne quïnsson m^e
apoticaire Bourgeois de moütiers
Et d'honorable Louyse anceney
Veuve du sieur hector merme
en qualité de mere † Tutrice
judicielle de ses † Dudit feü
10 sieur merme enfants pupils
fait*

a Requete

De la Dite Veuve merme

15 *Du Vingt sept avril mille sept cents Trente
cinq sur les huit heures Du mattin à moütiers
Dans la Boutique Du dit feü m^e Estienne quïnsson
et De la dite veuve merme situé à La grande
Ruë oü à la Requete De Cette Derniere
je nottaire Royal Cöllegié soubsigné
20 excusant le greffier Royal sur pontcerant
et en suite De l'ordonnance Du sieur juge
maje De Tarentaise Du vingt un Du
courant signé Cullierat me suis Rendu
accompagné de m^e Benoit Bal procureur
25 au dit siege maje Curateur Etably en
L'hoyrie du dit feü m^e Estienne quïnsson
par acte Du dit jour vingt un avril courant
Signé Boson m^{es} Dominique David † charles-*

- Antoine Capite, mes apothicaires & experts
 Leauoir Le dit me David pris par la dite venue
 même, et le dit me Capite d'office nommé
 et commis par l'ordonnance sus désignée du
 dit sieur juge major, du sieur Jean Louis
 Bouvier Bourgeois du dit moûtiers De la de
 venue même et en la présence encore de
 me François Bruny, et Pierre François Petit Jean
 Bourgeois de Chambery & de moûtiers que j'ay pris
 pour témoins, et étant tous au devant de la dite
 Boutique me Bruny athenaire du dit greffier Royal
 m'auroit remis la clef & après avoir fait remarquer
 auxdits sieurs experts et témoins comme la porte étoit
 en bon état et bien fermée je l'aurois ouverte en leur
 présence & serions tous entrés suivant l'assignation
 donnée à tous les intéressés & commis personnellem^t
 & aux jrs connus à cris publics, à forme des R. lles^{es} en
 Le vingt trois de ce courant par exploit du sergent
 moys nommé mis au bas des lettres d'urvingt un dudit
 mois signées par moy du nom de greffier portant
 d'assister à l'ouverture de la dite Boutique & à la
 Confection de l'inventaire de tous les effets de la dite
 Boutique si Bon leur sembleroit laquelle assignation
 étoit au jour d'hyer à huit heures du matin et par
 rapport que c'étoit le jour du mariage & cérémonie
 desdits mes. David & Capite experts nets auverniens pas
 à propos d'ouvrir la dite Boutique jus qu'à ce jour d'hy
 auroient commis respectable Etienne Jmolend fils de sieur
 S. Antoine Biquet & de sieur Pierre fils de sieur me Claude Serres
 intéressés connus, & en premier lieu j'aurois ouvert un des

-antoine Capite m^{es} apoticaire † experts
 30 savoir Le dit m^e David pris par La dite veuve
 merme, et le dit m^e capite D'office nommés
 et commis par l'ordonnance susdesignée du
 dit sieur juge maje, Du sieur jean Loüis
 Bouvier Bourgeois Du dit moûtiers De la d^e
 35 veuve merme et en la presence encore De
 m^e françois Bruny et pierre francois petitjean
 Bourgeois De chambery † de moûtiers que j'ay pris
 pour temoins et etant tous au devant De la dite
 Boutique m^e Bruny actuaire du dit greffier Royal
 40 m'auroit remis La clef † après avoir fait remarquer
 aux dits f^{rs} experts et temoins comme La porte étoit
 en Bon état et bien fermée je L'aurois ouvert en leur
 presence † serions tous entrés suivant L'assignation
 Donnée à tous Les jnterefsés connus personnellem^t
 45 † ceux jnconnus à avis publiés, à forme Des R^{lles} C^{ons}
 Le vingt trois Du courant par exploit Du sergent
 moissonnier mis au bas des Lettres Du vingt un du dit
 mois signées par moy dit nō^{re} † greffier portant
 D'assister à L'ouverture de la dite Boutique † à la
 50 confection De L'jnventaire de tous Les effects De la dite
 Boutique si Bon Leur sembloit Laquelle assignation
 Etoit au jour d'hyer à huit heures du matin et par
 rapport que c'étoit Le jour du sinode † cérémonial
 Les dits m^{es} David † capite experts ne trouverent pas
 55 à propos D'ouvrir La dite Boutique jusqua ce jour d'huy
 auroient comparus spectable Estienne jnnocent fils de feü
 f^r antoine Vignet † f^r pierre fils de feü m^e claude serre
 interefsés connus † en premier Lieu j'aurois ouvert un des

(Royales Constitutions)

Trois faire de dit celui à Et tous deux non l'grés, celui de la dite Dame memoire
 Du compte ou se font trouves l'inventaire
 Des drogues trouves dans la boutique
 La dite veuve memoire lorsque le
 feis si au quinson y entra avec
 Des drogues que le dit feis memoire
 apporte fait sur du papier commun
 Contenant six feuillets & une demy page d'écriture,
 Lequel j'ay paraffé au bas de chaque page, et
 celui de dit memoire quinson quatre feuillets et une page
 que j'auois de memoire paraffé, et attendis qu'en conformité
 de la dite ordonnance l'inventaire des drogues de la
 dite veuve memoire doit être revetu Les dits experts ont
 pesés Les drogues qui suivent quel'on a mis à part
 pour le dit inventissement et primo deux onces ayaric
 plus une livre & deux onces alloués
 plus une livre anis.
 plus deux livres alum.
 plus une livre & quatre onces Crocus metallorum
 plus sept onces vert de gris.
 plus deux livres & demy arcanis
 plus trois onces & demy dictam blanc
 plus six onces & demy de dictam de crete
 plus trois onces Costus
 six dragmes catior.
 plus trois onces sublimes corrosif
 plus trois onces & demy hypuacuana
 plus onse onces kina et l'heure de midy etant arrivee
 nous sommes retirés.

Du dit jour vingt sept au mil sept centi trente
 cinq sur les deux heures apres midy nous auions
 en la presence de qui dessus Repris l'edit
 inventaire et j'eus mes David et capite pesé les
 drogues qui suivent pour l'inventissement de
 l'inventaire des drogues de la dite veuve memoire,
 et primo deux onces cantarides.

plus quatre onces nois y oniques
 plus une livre & deux onces sebistes.

tiroirs ----- du comptoir ou se sont trouvés L'inven-
 60 taire ----- Des Drogues trouvées dans La boutique
 de ----- La dite veuve mermoz Lorsque Le
 dit ----- feü sieur quinson y entra avec
 celui ----- Des Drogues que le dit feü m^e quinson
 y a ----- apporté fait sur du papier commun
 65 † tous deux non signés, celui de la dite Dame mermoz contenant six feuillets † une
 demy page D'écriture
 Lequel j'ay paraffé au Bas de chaque page et
 celui du dit m^e quinson quatre feüillets et une page
 que j'aurois de meme paraffé, et attendu qu'en conformité
 70 de la d^e ordonnance L'inventaire des drogues de la
 d^e veuve merme doit être revetu Les dits experts ont
 pesés Les drogues qui suivent que l'on a mis à part
 pour le dit invetissement et primo Douze onces agaric
 plus une Livre † Deux onces alloës
 75 plus une Livre anis
 plus Deux Livres alun
 plus une Livre † quatre onces crocus metallorum
 plus sept onces vert de gris
 plus Deux Livres † Demy arcenis
 80 plus trois onces † Demy Dictam blanc
 plus six onces † Demy de Dictam De crête
 plus trois onces Costus
 six Dragmes cattor
 plus trois onces sublimes corrosif
 85 plus trois onces † Demy hypecacuana
 plus onse onces Kina et L'heure de midy etant arrivé
 nous sommes Retirés.
 Du dit jour vingt sept avril mille sept cents trente
 Cinq sur les deux heures après midy nous aurions
 90 en la presence de qui Dessus Repris Le dit
 inventaire et sieux m^{es} David et capite pesé Les
 Drogues qui suivent pour L'invetissement de
 L'inventaire des drogues De La dite veuve merme
 et primo Deux onces cantarides
 95 plus quatre onces noix vomiques
 plus une Livre et deux onces sebistes

- plus deux onces et deux dragmes canfrés.
 plus deux onces et demy Borax.
 plus une livre et une once coriandre
 plus cinq onces colloquintes.
 plus quatre onces saug de Reglise.
 plus cinq onces et demy assa foetida
 plus une livre et demy fenugrec
 plus huit onces et demy Senes
 plus une livre et une once gomme am ononiae.
 plus neuf onces et demy gomme adragant
 plus une livre et deux onces gomme arabie
 plus deux onces gomme Lac
 plus une once et six dragmes gomme gutte
 plus sept onces et demy bedelion
 plus quatre onces et demy gomme Sandarac
 plus huit onces et six dragmes jalap.
 plus quatre onces et demy mecoacan
 plus onse onces et demy iris de florence
 plus deux onces et six dragmes samarime
 plus trois quarts d'onces hermodacte
 plus une livre une once sel armoniac
 plus deux livres et deux onces myrobolan
 plus demy livre bois de aloafraz
 plus une livre neuf onces minium
 plus trois onces sinabre
 plus une livre et un quart et éme de bastre
 plus trois livres et quatre onces lneent
 plus six onces et demy couperause.
 plus dix onces et demy tulie preparée
 une livre onse onces et demy guy de chême
 plus sept onces et demy vitriol commun.
 plus deux onces vitriol de chypres.
 plus quatre onces suecin
 plus une once un quart turbic
 plus sept onces storax
 plus quatre onces et demy Bainjoin
 plus quatre onces et demy rubarbor

- plus deux onces et deux Dragmes canfre*
plus deux onces et demy Borax
plus une Livre et une once coriandre
 100 *plus cinq onces colloquintes*
plus quatre onces sucq de Reglise
plus cinq onces † Demy afsa foetida
plus une Livre et demy fenugrec
plus huit onces † Demy fené
 105 *plus une Livre et une once gomme amononiac*
plus neuf onces et demy gomme adragant
plus une Livre et deux onces gomme arabic
plus deux onces gommes Lac
plus une once † six Dragmes gomme gutte
 110 *plus sept onces † demy bdelion*
plus quatre onces et demy gomme sandaract
plus huit onces † six dragmes jalap
plus quatre onces † demy mecoacan
plus onse onces † demy iris De fLorence
 115 *plus deux onces † six Dragmes tamarim*
plus trois quarts D'onces hermodacte
pLus une Livre une once sel armoniac
plus deux Livres et deux onces myrobolan
plus Demy Livre Bois de sasafras
 120 *plus une Livre neuf onces minium*
plus trois onces sinabre
plus une Livre et un quart crème de tartre
plus trois Livres et quatre onces Encent
plus six onces et demy couperaufe
 125 *plus dix onces et demy tutie preparée*
une Livre onse onces et demy guy de chêne
plus sept onces † demy vitriol commun
plus Deux onces vitriol De chypre
plus quatre onces succin
 130 *plus une once un quart turbic*
plus sept onces sterax
plus quatre onces † demy Bainjoin
plus quatre onces et demy rubarbe

~~plus~~ une livre de deux onces fleur de souffre
~~plus~~ Dix onces grain de pubes.
~~plus~~ six onces semences froides.
~~plus~~ quatre onces et un quart scamonee
~~plus~~ Dix onces Santal rouge.
~~plus~~ six onces Santal citrin pulverise
 plus quatre onces salce parvälle -
 plus une livre ethiops onces schinés
 plus une livre et demy bistorte
 plus cinq onces & demy psyllétes
 quatre onces diivoire & rube
 plus deux onces et demy cardamome
 plus une once et demy sponges
 plus trois onces spicanard
 plus quatre onces opium
 plus quatre livres & demy bol commun
 plus cinq onces et demy ruisie
 plus demy once entirés
 plus trois onces & demy mastice
 plus une livre & sept onces rois de galle
 plus huit onces semences de laitues
 plus cinq onces & demy psyllium
 plus une once et demy semence de parrot blanc
 plus une livre et huit onces cerule
 plus trois livres et demy litarge fort
 plus une livre et six onces Ladanium
 plus une once et quart de aponti
 plus une livre cinq onces yeux de veau sés
 quatorse onces corail blanc preseré
 plus cinq onces caloste
 Les six heures de jour étant sonnés nous
 sommes Retirés.

Suittes Du dit q nous eliffement
 Du vingt huit au il mille sept cent trente cinq sur
 Les huit heures du matin à motiers au lieu
 present qui d epus Les dits mes David & Capite ont vepris
 Les des Drogues et presi pour les dit Res etiffement
 primo trois onces & demy Sang dragons en l'annes

- plus ----- une Livre deux onces fleur de souffre
 135 plus ----- Dix onces grains de Cubebe
 plus ----- six onces semences froides
 plus ----- quatre onces et un quart scamonez
 plus ----- Dix onces santal rouge
 plus six ----- onces santal citrin pulverisé
 140 plus quatre onces falcepareille
 plus une Livre et huit onces schiné
 plus une Livre et demy bistorte
 plus Cinq onces † demy pyretré
 quatre onces D'yvoire rapé
 145 plus Deux onces et demy cardamome
 plus une once et demy Eponge
 plus trois onces spicanard
 plus quatre onces opium
 plus quatre Livres † demy bol commun
 150 plus Cinq onces et demy mumie
 plus demy once endièvre
 plus trois onces † demy mastic
 plus une Livre † sept onces noix de galle
 plus huit onces semences De Laitues
 155 plus Cinq onces † Demy psyllium
 plus une once et demy semence de pavot Blanc
 plus une Livre et huit onces ceruse
 plus trois Livres et demy Litarge d'or
 plus une Livre et six onces Ladanum
 160 plus une once et quart Raponti
 plus une Livre Cinq onces yeux d'ecrévisse
 quatorze onces corail Blanc préparé
 plus cinq onces caloste
 Les six heures du soir étant sonnées nous nous
 165 sommes retirés

 suite Du dit Invetissement
 Du vingt huit avril mille sept cent trente cinq sur
 Les huit heures du matin à moutier au Lieu †
 presents qui dessus, Les dits m^{es} David † capite ont repris
 170 Les d^{es} Drogues et pesé pour le dit Revetissement
 primo trois onces † Demy sang dragons en larmes

plus cinq onces Sang Dragon commun.
 plus quatre onces moins un quart grenade d'hermes
 onse onces semen contra
 plus douze onces Bol fin
 plus trois onces Cimelia
 plus deuse onces plomb Brulé
 plus demy onces extrait d'alloës
 plus deuse onces extrait de roze
 plus une once et demy extrait de Colloguante
 plus trois onces extrait de seroz
 plus quatre onces extrait de charbon Beny
 plus une once extrait de rubarbes
 plus deuse onces de centore
 plus une once extrait de scordium
 plus deuse dragmes poudre d'algarob
 plus une once panotte mercuriales
 deux dragmes esprit volatil de zypere
 plus une once précipité Rouge
 plus deuse onces essence de colomarin
 plus deuse onces de verre dragme sel de upraise
 plus six onces mercure élue
 plus quatre dragmes lithiops mineral
 deux dragmes magistère de saturne
 demy once sel de charbon Beny
 plus deux onces sel de tartre
 plus une once et cinq dragmes sel tumarise
 plus deuse onces une dragme et demy topuse prepare
 plus quatre onces & trois dragmes sel d'absinthe
 plus deuse dragmes de esprit volatil de cornede cerf
 plus trois onces & demy sel poliveste
 plus quatre dragmes l'insende prepare
 plus deuse onces jaunthe prepare
 plus quatre onces sel de saturne
 plus une liure sel de nitre d'antimoine
 plus demy once sel scordium
 une dragme magistère de souffre
 plus une once sel vegetal

- plus cinq onces sang Dragon commun*
plus quatre onces moins un quard grene de Khermes
onze onces semen contra
 175 *plus douze onces Bol fin*
plus trois onces Timelia
plus douze onces plomb Brulé
plus demy once extrait d'alloès
plus deux onces extrait de roses
 180 *plus une once et demy extrait de Colloquainte*
plus trois onces extrait de furoz
plus quatre onces extrait De chardon Beny
plus une once extrait de rubarbes
plus Deux onces de centoré
 185 *plus une once extrait de scordium*
plus deux Dragmes poudre d'algarot
plus une once panosse mercuriale
Deux dragmes esprit Volatil De Vipere
plus une once precipite Rouge
 190 *plus deux onces essence de Romarin*
plus deux onces † une dragmes Sel d'eupraize
plus six onces mercure crûe
plus quatre dragmes Ethiops mineral
Deux Dragmes magistere de saturne
 195 *Demy once Sel De Chardon Beny*
plus Deux onces Sel de tartre
plus une once et cinq dragmes Sel tamarifé
plus deux onces une dragme et Demy topaze préparé
plus quatre onces † trois dragmes Sel D'absinthe
 200 *plus Deux Dragmes d'esprit Volatil de corne de cerf*
plus trois onces † Demy Sel policreste
plus quatre Dragmes Emeraude préparé
plus Deux onces jacinthe préparé
plus quatre onces Sel de saturne
 205 *plus une Livre Sel de nitre D'antimoine*
plus demy once Sel Scordium
une dragme magistere de souffre
plus une once Sel vegetal

plus une once cinq dragmes coliotaz
 plus sept onces esprit de sel
 plus une once et demy esprit de souffre
 plus une once et demy Elixir de proprietés
 plus quatre onces terrivare d'alloës
 plus sel statif de sel abnoniac non pesé comme
 est marqué sur l'inventaire de la dite de Quinson Merme
 plus cinq onces esprit de vitriol & les onze heures sonnées
 sonnés nous nous sommes & étirés.

Du dit jour vingt huit ault mille sept cents trente
 cinq sur les deux heures & demy après midy l'on
 a continué le dit invetissement aulieu presens,
 experts & gresus qui de puis
 primo de six onces et quart mercurie d'aur
 plus quatre onces huile de tartre
 plus une once et cinq dragmes de aume de perrou
 plus de six onces saffran de mars adstringent
 plus une once & cinq dragmes cornes de cerfs preparées
 plus une once cinq dragmes & deux tartre emetique
 plus demy once antimoine diaphoretique
 plus cinq dragmes yeux de crevisse preparés
 plus quatre onces d'un quart corail rouge preparé
 plus deux onces poudre d'arnand
 plus six dragmes poudre de minio
 plus deux dragmes antiephique potens
 plus une once pierre medicinale de evolus
 plus quatre onces et trois quarts saffran de mars
 opopontif
 plus cinq dragmes trechisque d'agaric
 plus une once poudre epyletique
 plus une dragme poudre d'ambre
 plus une dragme fleur de benjoin
 plus trois dragmes poudre diamargariturum frigidum
 plus une dragme hyeme de Baleine
 plus une once et sept dragmes poudre de trojante
 plus une once & deux dragmes poudre requies nicolas
 plus une once diarhodon abbat sans saphir & sans perle
 plus une dragme & demy poudre de Besoard
 plus une once & quart sapleur

- plus ----- une once cinq dragmes colcotoz
 210 plus ----- sept onces esprit De sel
 plus ----- une once et demy esprit de souffre
 plus ----- une once et demy Eliccir de propriété
 plus ----- quatre onces teinture D'alloës
 plus sel ----- Volatil De sel almoniac non pesé comme
 215 est marqué sur l'inventaire de La dite Veuve merme
 plus cinq onces esprit De Vitriol † Les onze heures Sonnée
 Sonnées nous nous Sommes retiré.
 Du dit jour vingt huit avril mille Sept cents trente
 cinq sur Les deux heures † demy après midy L'on
 220 a continué Le dit jnvetissement au lieu présents
 experts † pesnns qui desus
 primo Deux onces et quart mercure doux
 plus quatre onces huile de Tartres
 plus une once et cinq dragmes Beaume de perou
 225 plus Deux onces saffran de mars adstringeant
 plus une once † cinq Dragmes cornes de cerfs préparée
 plus une once cinq Dragmes † Deux tartre Emetique
 plus demy once antimoine diaphoretique
 plus cinq Dragmes yeux D'ecrevisses prepares
 230 plus quatre onces et un quart corail Rouge préparé
 plus deux onces poudre D'armand
 plus six dragmes poudre de minsic
 plus deux Dragmes antiethique poterius
 plus une once pierre medicinale de crolius
 235 plus quatre onces et trois quarts Saffran de mars
 apperitif
 plus cinq dragmes trochisque D'agaris
 plus une once poudre epylectique
 plus une dragme poudre D'ambre
 240 plus une dragme fleur de Benjoin
 plus trois dragmes poudre diamargaritum frigidum
 plus une dragme Sperme de Baleine
 plus une once et sept dragmes poudre de trojunte
 plus une once † deux Dragmes poudre requies nicolas
 245 plus une once diarhodon abbatis Sans Saphir † sans perle
 plus une dragme † demy poudre de Besoard
 plus une once † quart saphir

plus deux dragmes poudres diagalanga
 plus cinq dragmes diatragant
 plus une once & cinq dragmes albis. trochisque albis ratis
 plus une dragme pulve preparés
 plus une once conserve de chicorée
 plus deux onces conserve de violette
 plus onse onces conserve de gypsillage
 plus une once conserve de œuilliet
 plus une once conserve de fleurs de jouey
 plus neuf onces pulve de Jamarim
 plus neuf onces confedion althermes
 plus quatre onces cing de kermes
 plus huit onces pillule majeure
 plus trois onces extrait de camolnites
 deux dragmes pillules bene quibus
 plus deux onces & quart trochisque de mirre
 plus six dragme trochisque de canfre
 plus deux onces & cinq dragmes pillules stomachiques
 plus une once & trois dragmes extrait de jeannianne
 plus une once six dragmes pillule sinoglosse
 plus une livre & quart huile d'aspier
 plus deux livres myrridat
 plus une livre & quatre onces conserve de pavots rouge
 deux onces beaume d'excus
 plus deux livres & quart elictuaire c atbolium
 plus une once de confection de jainthe
 plus six onces huile de vers
 plus une livre cristal mineral
 plus cinq onces eau forte
 plus une livre & quart unguent d'albea
 plus quatre onces huile de l'aunier
 plus deux dragmes & demy de mus
 plus une once pied d'elan
 plus quatre onces sang de berquet ain
 plus six onces & demy poudres hydragogue & sur les
 six heures & demy nous nous sommes retirés.

Suite du dit jnvetissement

Dix vingt neuf auil mille sept cents brende cinq à huit heures
 Et demy au lieu experts et presents qui depuis l'on a continué
 Le dit jnvetissement et primo les dits experts ont commencés

- plus deux dragmes poudre diagalangæ
 plus cinq Dragmes diatragagant
 250 plus une once † cinq dragmes albis trochisque albis ratis
 plus une dragme perles préparés
 plus une once conserve de chicoré
 plus deux onses conserves de Violettes
 plus onse onces conserve de Tufsillage
 255 plus une once conserve D'oeuilliets
 plus une once conserve De fleurs de soucy
 plus neuf onces pulpe de Tamarim
 plus neuf onces confection alKhermes
 plus quatre onces cirop de Kermes
 260 plus huit onces pyllulles majeure
 plus trois onces extrait de camolnile
 deux dragmes pillulles sene quibus
 plus Deux onces † quart trochisque De mirrhe
 plus six dragme trochisque de canfre
 265 plus deux onces † cinq dragmes pillulles stomachiques
 plus une once † trois dragme extrait de jeancianne
 plus une once six dragmes pillulle sinoglofse
 plus une Livre † quart huile d'aspicq
 plus Deux Livres mytridat
 270 plus une Livre † quatre onces conserve de pavots rouge
 Deux onces beaume d'encens
 plus deux Livres † quart Electuaire catholicum
 plus une once de confection de jacinthe
 plus six onces huile de vers
 275 plus une Livre cristal mineral
 plus cinq onces eau forte
 plus une Livre unguent unguent D'albea
 plus quatorfes onces huile de Laurier
 plus deux dragmes † demy de mus
 280 plus une once pied d'helan
 plus quatorse onces sang de Bouquetain
 plus six onces † demy poudre hydragogue et sur les
 six heures † demy nous nous sommes Retirés.
 Suite Du dit jnvetissement
 285 Du Vingt neuf avril mille Sept cents trente cinq a huit heures
 Et Demy au Lieu experts et presents qui desus L'on a continué
 Le dit jnvetissement et primo Les dits experts ont commencés

à peser deux Livres et demy mannes fines
 plus quatorze onces manne commune.
 plus trois onces huile de Muscades.
 plus quatre dragmes et demy de Besoard
 oriental
 plus une Livre trois onces Eau de Cannelle
 plus six onces esprit de vin
 plus une Livre deux onces et demy Beaume innocent.
 plus neuf onces Eau d'avis
 plus une Livre conserve d'absinthe
 plus deux Livres et demy unguent Rosal.
 plus cinq Livres Turbantine
 plus deux Livres unguent gris.
 plus cinq onces Eau de fleur d'orange
 plus quatre Livres orvietan
 plus quatre Livres Theriaque.
 plus dix onces unguent de la Contesse
 plus deux onces Benedicte laxative
 plus demy Livre unguent Egyptiac
 plus une Livre et demy Blanc rasé
 plus deux Livres unguent de cicatris (Rouge).
 plus quatre onces unguent de port foli
 plus une Livre & quatre onces hyera piera
 plus une Livre cyrop diacode
 plus une Livre cyrot de Tussilage
 plus une Livre cyrot Emethique
 plus une Livre et demy cyrot de sneues
 plus douze onces cyrot de paut rouge
 plus une Livre cyrot de pêche
 plus une Livre cyrot de coïn Et sur les onces heures et demy
 Du matin nous sommes allé dîner.
 Du dit jour vingt neuf juin mille sept cents trente cinq
 à deux heures après midy au lieu presens experts
 qui depuis l'on a continué le dit inventaire.
 plus une Livre cyrot Rosal Solitif
 plus deux Livres cyrot de chicorée compo oncé
 plus six onces huile de Reynard
 plus une Livre et demy huile de pitrouille
 plus une Livre et demy huile Rosal
 plus une Livre huile de pericume

- à peser -----Deux Livres et demy manne fine
 plus ----- quatorze onces manne commune
 290 plus ----- trois onces huile de Muscades
 plus ----- quatre Dragmes † demy de Besoard
 oriental
 plus une Livre trois onces Eau de canelle
 plus six onces esprit De vin
 295 plus une Livre deux onces et demy Beaume innocent
 plus neuf onces Eau D'anis
 plus une Livre conserve D'absinthe
 plus Deux Livres et demy unguent Rosat
 plus cinq Livres Turbantine
 300 plus Deux Livres unguent gris
 plus Cinq onces Eau de fleur d'orange
 plus quatre Livres orvietan
 plus quatre Livres Theriaque
 plus dix onces unguent de la contefse
 305 plus deux onces Benedicte Laxative
 plus Demy Livre unguent Egyptiac
 plus une Livre et demy Blanc rasis
 plus Deux livres unguent Decicatif Rouge
 plus quatre onces unguent de pontfoli
 310 plus une Livre † quatre onces hyerapiera
 plus une livre cyrop Diacode
 plus une Livre cirot de Tufsillage
 plus une Livre cirot Emethique
 plus une Livre † demy cirot de meure
 315 plus douze onces cirot De pavot Rouge
 plus une Livre cirot De peche
 plus une Livre cirot de coin Et sur les onses heures et demy
 Du mattin nous sommes allé diner.
 Du dit jour vingt neuf juin mille sept cents trente cinq
 320 à deux heures après midy au Lieu presents experts
 qui Desfus L'on a continué Le dit jnvetisement:
 plus une Livre Sirot Rosat Solutif
 plus Deux Livres Sirot De chicoré compensé
 plus Six onces huile de Reynard
 325 plus une Livre et demy huile De citrouille
 plus une Livre et demy huile Rosaz
 plus une Livre huile de pericum

plus six onces huile d'escaipion.
 plus demy livre d'huile de camomille
 plus six onces huile de menthe
 une livre & demy sirop de Pulvaña
 plus deux livres sirop de neyrum
 plus une livre sirop de cinq Raines appetitives
 plus une livre & quart sirop alba
 plus une livre un quart sirop d'hysope
 plus demy livre sirop de Brionia
 plus une livre & quart sirop de siere terrestre
 plus une livre sirop de oeillet
 plus dix onces laud de fleurs d'orange
 plus deux livres de conserve de Rhinardum
 plus six onces philonium Romanum
 plus deux livres Diascordium
 plus une livre & demy Nectaire de psillio
 plus douze onces librait de gemme
 plus une livre gniatè cephalique
 plus douze onces conserve de Rose
 plus quatre onces Diapheriu
 plus trois livres de casse en Batons
 plus une livre & demy de Reglisse
 plus une livre & deux onces de Gummi
 plus quatre livres & demy poids de Bourgogne
 plus une once stecar arabie
 plus deux onces & demy folium indum
 plus une livre sirop de corses de citrons
 Douze onces Bois de Sasafvas
 une livre douze onces sucre rouge
 treze onces emplatre de ceruse
 plus deux livres & sept onces emplatre noir
 plus treze onces emplatre de liques
 plus une livre & neuf onces emplatre de viscaum
 plus neuf onces un quart emplatre de sin.
 plus une livre cinq onces emplatre de Beloirie
 plus une once emplatre berniam
 plus deux livres emplatre pro fracturis
 plus sept onces emplatre de Stiptic de exilius
 plus sept onces emplatre de melilot
 plus deux bidets semences de Lin

- plus Six onces huile D'escorpion*
plus demy Livre d'huyle de camomille
 330 *plus six onces huile De mente*
une Livre † demy Sirop de Vulvaria
plus deux Livres cirop de nerprum
plus une Livre Sirop de cinq Racines appetitives
 335 *plys une Livre † quart Sirop altea*
plus une Livre un quart Sirop D'hysope
plus demy Livre Sirop de Brionia
pus une Livre Et quart Sirop de Liere terrestre
plus une Livre Sirop D'oeillet
 340 *plus Dix onces Eau De fLeurs D'orange*
plus Deux Livres De conserve de Chinarodum
plus Six onces philonium Romanum
plus Deux Livres Diascordium
plus une Livre † demy Electuaire De psillio
 345 *plus Douze onces extrait De genevre*
plus une livre opiate cephalique
plus Douze onces conserve de Rose
plus quatre onces Diaphenic
plus trois Livres De casse en Batons
 350 *plus une Livre † demy de RegLisse*
plus une Livre † Deux onces de Cumin
plus quatre Livres † demy poix de Bourgogne
plus une once Stecas arabic
plus deux onces † demy folium indum
plus une Livre Sirop D'ecorses De citron
 355 *Douze onces Bois De Sasafras*
une Livre Douze onces Succre rouge
treze onces Emplatre de ceruse
plus Deux Livres † sept onces emplâtres noirs
 360 *plus treze onces Emplatre de cigue*
plus une Livre et neuf onces Emplatre oxicroceum
plus neuf onces un quart Emplatre Divin
plus une Livre cinq onces emplatre de Betoine
plus une once Emplâtre herniam
plus Deux Livres emplatre pro fractum
 365 *plus sept onces Emplatre de Stiptic de crolius*
plus sept onces emplatre de melilot
plus Deux Bichets Semences de lin

- plus ----- cinq Livres Et trois quarts Salpêtre poid de
mars
- 370 plus ----- Seize Livres antimoine poid de moütier
plus ----- cinquante huit Livres et demy Succre
poid ----- De mars
plus ----- Deux onces Semences D'ocus
plus une once et demy Senathe
- 375 plus une Livre poix noire
plus trois onces des cuscutes, et les Sept heures du soir arrivées
nous nous Sommes retirés.
- S'ensuivent Les Restes Des Drogues qui
Se sont trouvés Dans Ladite Boutique
après celles qu'on à pû trouver pour
Le Revetissement de L'jnventaire des
Drogues De Ladite Veuve merme.*
- 380
- Du trente avril mille sept cents trente cinq sur les huit
heures du mattin à moutier au Lieu experts et presents
Et Experts qui dessus L'on à commencé à jnventaire Le
Restant Des Drogues qui se sont trouvés Dans La dite
Boutique après celles qu'on à pû trouver pour Le
Revetissement de L'jnventaire Des drogues De Ladite
veuve merme Sous les protestes expreeses qu'elle fait de
Se pourvoir par cy après ainsy qu'elle verra Luy être
à faire pour agir Sur Le Restant Des drogues Delad^e
Boutique pour L'jnvetissement Soit Valeurs Des drogues
qui Se sont trouvés manquer ainsy que De justifier par
gens dignes de foy et amplement informés de toutes Les
ustancilles qu'elle avoit Dans La presente Boutique Lors
De L'entrée du dit feu fr quinson ainsy qu'elle
prouve presentement par L'jnventaire pupillaire des
Effects Du dit feu fr hector merme Du dix^e janvier
mille Sept cents trente Signé Deset notaire commis
Dont elle nous à faitte L'exhibition Les qu'elles avec
celles qu'elle Demande Dans La presente Boutique
Se trouvent fort conformes Sans aucun contredict et
Seront jnventarié en premier Lieu cy après avant celles
Dudit feu fr quinson † le restant Des des Drogues
pour n'avoir pû être jointes Dans le dit Revetissement
attendû qu'il n'y avoit aucun jnventaire et pour La
Delivrance Desqu'elles ustancilles elle proteste de même
De se pourvoir ainsy que de Raison De tout quoy Ladite*
- 385
- 390
- 395
- 400
- 405

Beuve merme ma Reguis aut que je n'ottair^{de} l'excusant
 susdit Luy ai entant que de mon offic^{de} au vic^{de} Ex primo
 vingt petites fioles de verre rondes propres à tenir des
 esprits & des poudres
 plus trente six poudres
 huit Bouteilles quarrées contenant demy pot
 Vingt six pots de fayance contenant des masses de
 pillules
 Dix sept pots de fayance contenant demy pot propres à
 tenir des conserves.
 plus vingt huit pots de fayance Beu propres à tenir du
 sirop
 seize pots de fayance en rond couleur bleue
 Dix sept pots long de fayance
 Douze pots d'Urney à beu
 plus vingt sept Boîtes rondes à tenir des poudres
 plus cent six grandes Boîtes rondes couleur bleue
 plus deux grand vases de terre comme on en voit six
 pots chacun environ avec leurs couvercs de même
 façon.
 plus quad orse Broicard terres comme tant grande que
 petits.
 deux pots terres vertes pour tenir d'huile d'olive
 tenant quatre pots environ
 plus une Bouteille d'un demy pot de Beuve et jus
 Les orse si^{de} est demy nous nous sommes retirés.

suite d'inventaire des ustancilles
 et des drogues de la dite boutique
 Merme.

Du dixieme May mille sept cent trente cinq sur les
 huit heures du matin au lieu des reports que dessus dit pots
 Les dits mes Beuve d'urney Jean Loria continué au
 inventaire Les ustancilles de la dite boutique merme
 Et primo Dix neuf grandes Bouteilles de verre propres
 à tenir les Eaux distillées,
 plus quatre Basines de cuivre aucuns ans de fort
 pelant dix neuf Lignes est demy, et le dit pot petit Jean n'ayant
 plus voulu par voie de témoin pour avoir été empêché par

- 410 *Veuve merme m'a Requis acte que je nōttaire † Excusant
Sus dit Luy ai en tant que de mon office accordé: Et primo
Vingt petites fioilles de Verre rondes propres à tenir des
Esprits † des poudres
plus trente six poudriers
huit Bouteilles quarrées contenant demy pot*
- 415 *Vingt six pots de fayance contenant des mapes de
pillulles
Dix sept pots de fayance contenant Demy pot propres à
tenir Des conserves
plus vingt huit pots de fayance Bec propres à tenir du*
- 420 *Sirop
Seize pots de fayance en Rond couleur bleuë
Dix sept pots Long de fayance
Douze pots d'Etaing à bec
plus vingt sept Boëtes rondes à tenir des poudres*
- 425 *plus cent † six grandes Boëtes rondes Couleur bleuë
plus Deux grand vases de terre commune tenants six
pots chacun environ avec Leurs couverts de même
façon
plus quatorse Broccard terres commune tant grands que*
- 430 *petits
Deux pots terre Verts pour tenir D'huile D'olive
tenants quatre pots Environ
plus une Bouteille D'un demy pot De Verre et sur
Les onse heures † demy nous nous Sommes retirés.*
- 435 *Suite D'jnventaire des ustancilles
et des Drogues De La dite Veuve
Merme.*
- Du Dixieme May mille Sept cents trente cinq Sur les
huit heures du mattin au lieu experts que dehsus Et p̃ nts*
- 440 *Les dits me^s Bruny † petit jean L'on a continué à
jnventarier Les ustancilles de la dite Veuve merme
Et primo Dix neuf grandes Bouteilles De Verre propres
à tenir Les Eaux Destillés,*
- 445 *plus quatre Bafsines de cuivre avec leurs anses de fert
pesant dix neuf Livres et demy, Et le dit fr̃ petit jean n'äiant
plus voulu Servir de temoin pour avoir été Empeché par*

Les ouvrages & provisions j'avois pris me Guillaume muraux
 de sa place lequel a servi avec me Bruny pour
 La suite du present inventaire.
 plus quatre mortiers de metal avec leurs pilons
 pesant dix huit livres, un alambic de cuiure
 pesant six livres.
 plus deux paires de Balances peu de valeur et dont il y en a
 une qui manque d'une coupe.
 plus un mortier de marbre.
 plus un moulin à poivre de fer
 plus un tamis propre à passer des poudres peu de valeur avec
 son tambour.
 plus une seringue d'étain
 plus un coq mand de cuiure pour les lavements
 plus une baignoire de cuiure pour les baignettes pesant huit
 livres
 plus un banc de sabbir avec fond au sabbir au près du Comptoir
 plus une presse avec ses bords & sa barre de fer et ses plaques
 plus deux comptoirs un de noyer l'autre de sabbir commune
 de valeur
 Deux fournaux de fer un grand l'autre petit avec leurs
 pinces.
 plus quatre étageres de sabbir avec leurs buffets au dessus.
 plus l'histoire generale des plantes en deux tomes in folio.
 plus le Dictionnaire pharmaceutique en deux tomes par
 monsieur de Meuz.
 plus pharmacopie de l'Emery
 plus un manche pied de sabbir à trois degrés
 plus deux comptoirs un de noyer & l'autre de sabbir
 plus deux mortiers de sabbir ryzés
 plus les étageres des pots des boîtes
 Sous les protestes les plus solennelles faites par l'edit me Benoit
 Bal Curateur Orably en la dite hoyrie j'acente de ne faire
 aucun arret des effects drogues & meubles prétendus par
 la dite Dame meême & portés danses supposés
 inventaire et detaites d'effenses contraires au susdits
 parle dit me Bal en sa dite qualité de Curateur et sans
 prejudice des effects qui pour ont s'être levés de pays
 La discontinuation de l'inventaire pour s'être ingérée
 La dite Dame meême à se faire de certains effects
 pendant cet intervalle sans l'assistance du dit me Bal
 Et de ce pour oir à ce sujet ainsi qu'il s'erra à faire

ses occu ----- pations j'aurois pris m^e Guillaume muraz
à sa ----- place, Lequel à servi avec m^e Bruny pour
La ----- Suite Du present inventaire
 450 *plus ----- quatre mortiers De metal avec leurs pillons*
pesans ----- Dix huit Livres, un alambic de Cuivre
pesans ----- Seze Livres
plus deux paires de balances peu de valeur et dont il y en a
une qui manque D'une coupe
 455 *plus un mortier de marbre*
plus un moulin à poivre de fert
plus un tamis propre à passer des poudres peu de valeur avec
Son tambour
plus une Seringue d'Etaing
 460 *plus un coqmarc de cuivre pour les Lavements*
plus une bafine de cuivre pour Les emplatres pesant huit
Livres
plus un banc de sappin avec son daufsier auprès du comptoir
plus une presse avec ses banqs † sa barre de fert † ses plaques
 465 *plus Deux comptoirs un de noyer L'autre de sappin commune*
valeur
Deux fournaux de fert un grand, L'autre petit avec Leurs
pinces
plus quatre Etageres de sappin avec leur Buffets au dessous
 470 *plus L'histoire generale des plantes en deux tomes in folio*
plus Le Dictionnaire pharmatiotique en deux Tomes par
monsieur De meuve
plus pharmacopé De L'Emery
plus un marche pied de sappin à trois Degrez
 475 *plus Deux comptoirs un de noyer Et L'autre de sappin*
plus deux montres de sappin Vsées
plus Les Etageres Des pots Des boëttes
Sous Les protestes Expressesment faites par Le dit m^e Benoit
Bal Curateur Etably en La dite hoyrie jacente de ne faire
 480 *aucun aveû des effects Drogues † meubles pretendus par*
Ladite Dame merme † portés Dans ses supposés
jnventaire et de toutes Deffenses contraires au suppliant
par le dit m^e Bal en sa dite qualié De Curateur et sans
prejudice des effects qui peuvent S'etre Egarés Depuys
 485 *La Discontinuation de L'jnventaire, pour S'estre jngencé*
La dite Dame merme à Se saisir De certains effects
pendant cet intervalle Sans L'afsistance dudit m^e Bal
Et De se pourvoir à ce sujet ainsy qu'il verra à faire

à quoy l'adite Dame mervme a respondu que c'est mal à propos que ledit me. Bal en ladite qualité proteste des effets qui peu en s'estre lavé de puis la discontinuation de l'ancien inventaire puis que c'est ala grande sollicitation du Sr Joseph Desalles marchand habitant en la presente ville qui avoit prêtés aux hypotes cy dessus ses Balances pour peser Les dites Drogues & qu'il ne pouvoit se passer à tout moment, Lesquelles n'estiverent dans la Boutique la dernière fois qu'on cessa ledit inventaire, ce qui arriva de la part du dit me. Bal par ainsy fut obligé de la faire ouvrir après toutes fois en avoir participé au Sr Lieutenant de la judicature majeure sieur Jugemaje absent, & y est entré en presence et accompagné de me. Charles Antoine Capite expert d'office et alby par ledit sieur Jugemaje, mes Joseph Graspis me. Chénayien et me. Jean Louis Ferley Et demoy sousigné notaire greffier commis, & Lesquelles Balances Luy furent delivrés par ledit me. Capite, et ensuite de ce l'adite Boutique se ferma sur le champ dont je seul signé restai laisi d'une des Clefs dont j'avois été de puis le commencement du present inventaire.

protectant de plus Respectivement l'adite Dame mervme Des fausses & equiv toutes nouvelles que Le sieur Jean Louis Bouvier prit et l'ouverture de la Boutique Lors du commencement du present inventaire avec un Chandellier d'étain, un Rechaud à fourneau et une Livre quil emporta chez Luy en la presence des experts & témoins cy dessus non obstant que ledit se. me. Estienne Quinson eust declaré plusieurs fois auant son Deces à l'adite Dame mervme que Les d^{es} Saucopes Chandelliers et Rechaud Luy appartenoient et quil Les avoit achetés Luy même de quoy elle proteste de quoy elle proteste de se pourvoir ainsy quelle verra à faire.

Et ledit me. Bal étant d'ailleurs informé du contraire des allegations cy dessus que la Boutique tant du dit me. Quinson que de la dite mervme n'est pas presumé estre sans poind on suppose mal à propos aussy quil appartient à d'autres qui audit me. Quinson ainsy qu'il est ignoré et au besoin me. en niant aussy que Les Balances dont est fait état dans la proteste de la dite Dame mervme au dit Sr Desalles

490 *A quoy Ladite Dame merme à repondu que c'est maL*
à propos que Le dit m^e Bal en sa dite qualité proteste des
Effects qui peuvent S'estre Egaré Depuys La Discontinuation
de L'jnventaire puisque C'est à la grande sollicitation du s^r
joseph Defalles marchand habittant en la presente ville
qui avoit prêté aux experts cy desûs ses Balances pour
 495 *peser Les Dites Drogues † Dont jl ne pouvoit Se passer à*
tout moment, Les qu'elles Resterent Dans La Boutique
La dernière fois qu'on cessa Le dit jnventaire, ce qui
arriva De la part Du dit m^e Bal † par ainsy fut obligé
de La faire ouvrir après toutes fois en avoir participé
 500 *au s^r Lieutenant de la judicature maje Le sieur juge maje*
absent, † y est entré En presence et accompagné De m^e
Charles Antoine capite expert D'office étably par le dit
sieur juge maje, m^{es} joseph grapisme chirurgien et
m^e jean Louis ferley Et de moy Soufsigné nōre † greffier
 505 *commis, † Les qu'elles Balances Luy furent delivrées par*
Le dit m^e capite et ensuite De ce Ladite Boutique se
ferma sur Le champ Dont je soubsigné restai Saisi d'une
Des cLefs Dont j'avois été depuys Le Commencement Du
present jnventaire.
 510 *protestant De plus Respectivement La dite Dame merme*
Des saccofses De Cuir toutes neuves que Le sieur jean Loüis
Bouvier prit a L'ouverture De La Boutique Lors Du
Commencement Du present jnventaire avec un
Chandellier D'etaing, un Rechaud à fourneau Et une
 515 *Livre qu'il emporta chez Luy en la presence des Experts*
Et témoins cy desûs non obstant que Le dit feu m^e
Estienne quinson eust déclaré plusieurs fois avant Son
Decez à La dite Dame merme que Les d^{es} Saccofses
chandelier et Rechaud Luy appartenoient et qu'il
 520 *Les avoit achepté Luy même de quoy elle proteste De*
quoy elle proteste De se pourvoir ainsy qu'elle verra à faire.
Et Le dit m^e Bal étant D'ailleurs jnformé Du contraire des
allegations cy Desus que la Boutique tant du dit m^e quinson
que De La dire mermoz n'est pas presumé être sans poid, on
 525 *Suppose mal a propos aufsy qu'ils appartiennent à d'autres*
qu'au dit m^e quinson ainsy qu'est ignoré et au besoin nié
en niant aufsy que Les Balances dont est fait état dans la
proteste de La dite Dame appartiennent au dit s^r Desale

Comme est-ily ignora Les protestes & eladites d'ame
 merme ne faisant d'ailleurs rien au fait puis que
 elle n'a pas laisse de s'ingerer dans l'enle-
 vement d'une partie des effets de la dite
 Boutique sans l'assistance du dit me Bal
 qui par ses listes aux protestes cy dessus luy ayant
 memes ete livre instructe quelle estoit des endroits secrets
 de la dite Boutique d'enlever le plus precieux des dits
 effets et continue de meme de se pourvoir pour ce regard
 ainsy qu'il n'erra a faire en Rejetant par un jugement
 Les protestes de la dite Dame meme nées au mejudiciales
 & acceptes au contraire par l'aveu quelle fait d'etre entee
 sans l'assistance du dit me Bal en sa dite qualite dans la
 dite Boutique pendant la discontinuation du dit journal
 en niant de la meme maniere que la Boutique dont s'agit
 ait ete ouverte ny du contentement et ordre du sieur
 Lieutenant en la dite judicature majeure qui n'aurait pas
 manques d'ordonner que ce fust en l'assistance du dit
 me Bal curateur ainsy que cela aurait du estre les
 témoins qu'ils ont pris pour ce fait quoy que 2 gens de
 probitez ne pourrnt avoir ete presents du dit enlèvement
 puis que de la Resevue du dit sieur Capite et de la dite
 merme aucun autre n'entra pour lors dans la dite Boutique
 ainsy que le dit me Bal proteste d'cfaire voir dans son
 temps ignorant et niant au besoin le dit me Bal en sa
 qualite que les paquets richaud et Chandelliers qu'on
 pretend avoir ete enlevés par le sieur Jean Louis
 Bouvier ayent ete enlevés ny prises enprezence du dit
 me Bal protestant de plus Le dit me Bal en sa dite
 qualite de se pourvoir comme il n'erra luy etre a
 faire pour faire trouver Le Livre maître de la dite
 Boutique sy en trouvant aucun de sur l'heure de midy des
 nouvelles sommes d'etres, Detout quoy Les dits me Bal et la
 dite Dame merme ont d'emandes actes & respectifs que
 de mon officie je leur ay accorde.

Du dit jour j'ai envoi en mille sept cent et trente cinq
 Les quatre heures après midy à Moutiers au lieu en
 presence & experts qui de puis l'on a pris Les livres
 journaliers dans le comptoir seau ou est luy de mille
 Sept cent et trente deux, trente trois, et trente quatre dont

530 Comme ----- est icy ignoré Les protestes de ladite dame
 merme ----- ne faisant d'ailleurs rien au fait puisque
 elle ----- n'a pas Laisse De S'ingerer Dans L'enle-
 ve ----- ment D'une partie des effets De La d^e
 Bou ----- tique Sans L'assistance Dudit m^e Bal
 qui per ----- fiste aux protestes cy desûs Luy ayant
 535 même été Libre instruite qu'elle étoit des endroits Secrets
 de La dite Boutique D'enlever Le plus precieux des dits
 Effects et continue de même de se pourvoir pour ce regard
 ainsy qu'il verra à faire en Rejettant par impertinence
 Les protestes De La d^e Dame merme niés au préjudiciable
 540 † acceptées au contraire par L'aveu qu'elle fait d'être entré
 Sans L'assistance Du dit m^e Bal en sa d^e qualité Dans la
 dite Boutique pendant La Discontinuation du dit jnventaire
 en niant De la même maniere que La Boutique dont S'agist
 ait été ouverte ny du consentement et ordre du sr viguet
 545 Lieutenant en la dite judicature maje qui n'auroit pas
 manqué D'ordonner que ce fust en l'assistance du dit
 m^e Bal curateur ainsy que cela auroit Du être Les
 tesmoins qu'ils ont pris pour ce fait quoyque gens De
 probité ne pouvant avoir ét presents Du dit Enlevement
 550 puisque à La Reserve du dit sieur capite et De la dite
 merme aucun autre n'entra pour Lors dans La dite Boutique
 ainsy que Le dit m^e Bal proteste de faire voir Dans son
 temps, ignorant et niant au besoin Le dit m^e Bal en sa
 qualité que les Caccosfes rechaud et Chandelliers qu'on
 555 pretend avoir ete enlevés par Le sieur jean Louis
 Bouvier ayent étés enlevés ny prises en presence du dit
 m^e Bal protestant de plus Le dit m^e Bal en Sa dite
 qualité De se pourvoir Comme il verra Luy être à
 faire pour faire trouver Le Livre maitre de la dite
 560 Boutique S'y en trouvant aucun et Sur L'heure de midy
 nous nous sommes Retirés, De tout quoy Les dits m^e Bal et la
 dite Dame merme m'ont Demandés actes Respectifs que
 De mon office je Leur ay accordé.
 Dut dit jour dixieme may mille sept cents trente Cinq Sur
 565 Les quatre heures après midy à moutier au Lieu en
 presence † experts qui Desus L'on à pris Les Livres
 journalliers Dans Le comptoir scavoir celui de mille
 sept cents trente deux, trente trois, et trente quattre dont

Sur celui de mille sept cents trente deux s'est trouvé vingt
 Deux feuillets écrits dans celui de mille sept cents trente
 trois seze feuillets écrits, & dans celui de mille sept cents trente
 quatre treze feuillets & quatre fois. Les quels j'ay paraffé &
 joint à je eux six memoires plies dedans l'une contre monsieur
 Dugis, la seconde contre Les Dames Religieuses, la troisiesme
 contre monseigneur Chevalier le prestre, & les trois autres contre
 Des particuliers de cette ville, Les quels j'ourn alliers nous
 aurions mis l'un sur l'autre plies es cachetés es quatre bandes
 & six sceaux sur cyre rouge d'Espagne, Le dit sceau ayant
 trois escaux & trois étoiles es lemin Les dits journaliers ame
 Francois Bruny qui s'en est chargé.

plus l'on a peus le restant des drogues qui se sont trouvés dans
 la dite boutique après l'plus elissement des L'ins entraine des
 Drogues de la dite dame merme & primo s'est trouvé deux
 livres es onces gayac

plus deux onces galbanum en laines
 plus une once et trois quarts d'assa foetida
 plus huit onces et demy gomme arabie
 plus neuf onces et demy gomme ammoniac
 plus neuf onces et demy gomme gutte
 plus cinq onces et demy hermodate
 plus sept onces & trois dragmes vapeur d'yvoire
 plus une livre et demy graine de lin
 plus une livre treize onces & quart de mirhe
 plus deux livres et cinq onces sang de dragon commun
 quinze onces & trois dragmes sang de dragon en larmes
 plus neuf onces Diutam blanc
 plus quatre onces Diutam de cretes
 plus douze onces & demy fois d'antimoine
 plus une livre et une once verre d'antimoine
 plus cinq onces & demy noir de galle
 sept onces phoenigra
 plus trois onces petit galanga
 plus huit onces six dragmes terre sygille
 plus une once anarde
 plus quinze onces de cassia lignea
 plus quatre onces & demy testicule de cabot
 plus quatre livres et demy de ceruse
 plus douze onces colloquintes

- Sur celuy de mille sept cents trente deux s'est trouvé vingt
 570 Deux feuillets écrits Dans celuy de mille sept cents trente
 trois seze feuillets écrits † Dans celuy de mille sept cents trente
 quatre treze feuillets † quarts tous Les qu'els j'ay paraffé †
 joint à jceux Six memoires plié dedans L'une contre monsieur
 Dugis, La seconde contre Les Dames Relligieuses, La troisieme
 575 contre monsr Chevallier le prêtre, † Les trois autres contre
 Des particulliers De cette ville, Les quels journalliers nous
 aurions mis L'un Sur L'autre plié et cacheté à quatre bandes
 † six sceaux sur cyre Rouge D'Espagne Le dit sceau ayant
 trois oiseaux † trois étoiles et remis Les dits journalliers à m^e
 580 françois Bruny qui S'en est chargé.
 plus L'on a pesé Le restant Des Drogues qui Se sont trouvés dans
 La dite Boutique après L'invetissement de L'inventaire des Drogues De La dite Dame
 merme et primo S'est trouvé deux
 Livres onse onces gayac
 585 plus deux onces galbanum en larmes
 plus une once et trois quarts d'assa foetida
 plus huit onces et demy gomme arabic
 plus neuf onces et demy gomme ammoniac
 plus neuf onces et demy gomme gutte
 590 plus Cinq onces et demy hermodate
 plus sept onces † trois dragmes rasure D'yvoire
 plus une livre et demy graine de lin
 plus une livre treize onces † quart de mirrhe
 plus Deux livres et Cinq onces Sang de dragon Commun
 595 quinze onces † trois dragmes Sang de dragon en Larmes
 plus neuf onces Dictam blanc
 plus quatre onces Dictam de crête
 plus Douze onces † Demy foix D'antimoine
 plus une livre et une once verre D'antimoine
 600 plus Cinq onces † Demy noix de galle
 sept onces phoenugrec
 plus trois onces petit galangaz
 plus huit onces † Six dragme terre sygille
 plus une once anacarde
 605 plus quinze onses de Cafia Ligna
 plus quatre onces † demy testicule de cattor
 plus quatre Livre et demy de ceruse
 plus Douze onces colloquintes

plus une livre onces aristoloche Longue.
 plus deux livres d'ouze onces myrobolan
 plus quinze onces et demy arjmand
 plus une livre cinq onces Caloste
 plus quatre livres d'ouze onces bistorde
 plus deux livres et treize onces Col commun.
 plus trois livres et dix onces de coriandre et sur les sept
 heures nous nous sommes retirés.

Suite du même genre en laire

Plus onze may mille sept cents trente cinq sur les huit
 heures d'un matin au lieu de sept et présent qu'il est plus
 L'on a pesé huit onces aorus qenus
 plus six onces calamus aromaticus
 plus deux onces semences de fenouil
 plus trois livres et un quart aloës cabalin
 plus dix sept onces qert de gris
 plus quinze onces quin quina
 plus une onse et demy graine Kerme
 plus une livre et six onces mecoacan
 plus dix huit livres antimoine de pays le tout soie
 de montpellier
 plus trois onces Resine de jalap
 plus trois onces opium
 plus une livre panchum
 plus deux onces Espicanave
 plus quatre onces L'heine
 plus sept onces pierre calaminave
 plus demy onse topaze
 plus quinze onces racine d'orcanette
 plus une livre flumelea
 plus une livre et demy conyserve blanche
 plus une livre Saphis a gris
 plus demy livre Bois d'alloës
 plus six onces poudre pour la confection hyacinthe
 plus deux onces et demy de Rubarbes
 plus une livre et dix onces bdelium
 plus une livre et six onces Sagapenum

- plus une ----- Livre onse onses aristoloches Longues
 610 plus ----- Deux livres douze onces myrobolan
 plus ----- quinze onces et Demy orpimand
 plus ----- une livre cinq onses baloste
 plus ----- quatre Livres douze onses bistorte
 plus Deux Livres et treize onses bol commun
 615 plus trois Livres et dix onses de coriandre et sur les sept
 heures nous nous sommes retirés.
 Suite Du même Inventaire
 Du onse may mille sept cents trente Cinq sur les huit
 heures Du mattin au Lieu Experts et presents qui desûs
 620 L'on a pesé huit onses acorus Verus
 plus six onses calamus aromaticus
 plus deux onses semenses De fenouïl
 plus trois Livres et un quart alloës cabalin
 plus dix sept onses Vert de gris
 625 plus quinze onses quinquiaz
 plus une onse † Demy graine Kermes
 plus une livre et six onses mecoacan
 plus dix huit Livres antimoine Du pays le tout poid
 De montpeiller
 630 plus trois onses Refine de jalap
 plus trois onses opium
 plus une Livre piretrum
 plus deux onses Espicanard
 plus quatre onses L'heire
 635 plus sept onses pierre calaminaire
 plus Demy onse topase
 plus quinze onses racine D'orcanette
 plus une Livre flûmelea
 plus une Livre et demy couperause blanche
 640 plus une Livre staphisagria
 plus demy Livre Bois D'alloës
 plus six onses poudre pour la confection hyacinthe
 plus deux onses † demy De Rubarbes
 plus une Livre † douze onses bdelium
 645 plus une Livre et six onses Sagapenum

plus qu'attres onces et demy yeux d'Escrivisse nonpreparé
 plus une Livre onse onces helbord Clave
 plus dix onces Salseparille
 plus une Livre Sassafras
 plus cinq Livres et demy poivre fine
 plus deux Livres deux onces poivre Long
 plus treye onces os de Seche
 plus une Livre semences froides
 plus une once mastie
 plus une once et demy Sinabze
 plus trois Livres et demy d'allum
 plus une Livre jujube
 plus une Livre et sept onces canelle
 plus trois dragmes saffran
 plus demy Livre Rose de provence
 plus deux onces poudre aromatique d'encense
 plus demy Livre Costus d'axe
 plus une Livre et demy onces cypropanaxe
 plus quatre onces beaume seig en cog
 plus dix sept onces Camme d'ing
 plus demy Livre Baye de mirthe
 plus demy Livre racine de zedore
 plus dix onces Baye de Laurier
 plus quatorze onces d'anis vert
 plus neuf Livres de veq d'ipe
 plus six onces fleurs de schemante
 quatre onces racine de meum
 plus dix onces turbic
 plus quatre onces bitume de jude
 plus quatre onces capso Balsamum
 plus huit onces semences de cantame
 plus cinq onces gingembre
 plus huit onces Jus d'acacia g'eva
 plus six onces semences de Lujime
 plus une once et demy morsus diaboli
 plus six onces et demy Racine de nimshead
 plus cinq onces semences de Sigeleas

- plus quatre onces † demy yeux D'Escrivise non preparé*
plus une Livre onse onces helbord blanc
plus dix onces Salsepareille
plus une Livre Safsaphras
 650 *plus cinq Livres † Demy poi refine*
plus Deux Livres Deux onces poivre Long
plus treze onces os De Seche
plus une livre Semences froides
plus une once mastic
 655 *plus une once et demy Sinabre*
plus trois Livres † demy D'allun
plus une Livre jujubre
plus une Livre et sept onces canelle
plus trois dragmes Saffran
 660 *lus demy Livre Rose de provem*
plus deux onces poudre aromatique de rose
plus demy Livre costus doux
plus une Livre et douze onces oppopanax
plus quatre onces beaume Serq en coq
 665 *plus dix sept onces Gomme elemy*
plus demy Livre baye de mirthe
plus demy Livre racine de zedoire
plus douze onces baye de Laurier
plus quatorses onces D'anis vert
 670 *plus neuf Livres De regLifse*
plus six onces fLeurs de schenante
quatre onces racines de meum
plus dix onces turbic
plus quatre once bitume de judé
 675 *plus quatre onces carpo Balsamum*
plus huit onces semences de Cartame
plus cinq onces gingembre
plus huit onces suc D'accatia Vera
plus six onces semenses De Lupim
 680 *plus une once † demy morsus Diaboli*
plus six onces † demy Racine de nimphea
plus cinq onces semences de fizelia

plus deux livres tartre rouge
 plus sept onces stecas arabie
 trois onces et demy semences d'ocus
 plus une livre dix onces vitriol de chypre
 plus deux livres deux onces bain join
 plus deux onces et demy myofatre de bitoine
 plus cinq onces borax
 plus demy livre aminonaume
 plus six onces g ardamome
 plus une livre six onces sel ammoniac
 plus une once trochisques de canfre
 plus deux onces scamone
 plus deux livres et demy bol fine
 plus une once huile de muscade
 plus demy once sucin hypocris
 plus quatre onces semences de pavots blanc
 plus deux onces de mummie
 plus deux livres et quart cyreneue
 plus sept onces & demy gomme adragan
 plus deux onces hypocaenuna
 plus une once ethiops mineral
 plus trois onces et demy mercure d'ours & sures d'ours
 h eunes nous nous sommes Retires

Du dit jour & an sur le trois heures après midy au
 lieu expert & presents qui depuis l'on a poursuivi le
 reste de l'ingentaire et primo on a trouve demy livre
 Raine de carline toujours poids de moupeiller
 plus on se once manne grasse
 plus deux onces clectar
 plus sept livres et demy poix noire
 plus un pot & un jovelet environ byret & esin
 plus deux livres Eau forte
 plus environ trois livres brebantine
 plus cinq onces & demy Clou de girophle
 plus treize onces de chelle
 plus trois onces et demy de masois

- Plus deux Livres tartre Rouge*
plus sept onces stecas arabic
 685 *trois onces et demy semences D'ocus*
plus une Livre dix onces Vitriol de Chypre
plus deux Livres Deux onces bainjoin
plus Deux onces et Demy EmpLatre de bitoine
 690 *plus Cinq onces Borax*
plus Demy Livre aminonaum
plus dix onces gardamomy
plus une Livre six onces Sel armoniac
plus une once trochisque de canfre
 695 *plus deux onces Scamoné*
plus deux Livres et Demy bol fin
plus une once huile de muscade
plus Demy once Succin en poudre
plus quatre onces semences de pavots blanc
plus deux onces de mumie
 700 *plus Deux Livres et quarts cyre neuve*
plus sept onces † demy gomme adragan
plus deux onces hyphecacuana
plus une once Ethiops mineral
 705 *plus trois onces et demy mercure Doux † sur les douze*
heures nous nous sommes Retirés
Du dit jour † an Sur les trois heures après midy au
Lieu Experts † presents qui desûs L'on à poursuivi Le
reste De L'jnventaire et primo on à trouve demy Livre
Racine de carline toujours poid de monpeiller
 710 *plus onse once manne grasse*
plus deux onces colcetar
plus sept Livres et demy poix noire
plus un pot † un jovelot Environ Esprit de vin
plus Deux livres Eau forte
 715 *plus Environ trois Livres trebantine*
plus cinq onces † Demy cLou de girophile
plus treze onces de Cannelle
plus trois onces et demy de mafsis

plus six onces fleurs de tussilage la bouteille comprise
 plus sept onces residu de poudre cordial
 plus une livre et dix onces cog d'ulcerent
 plus trois onces lyttines
 plus quatre livres de graisse de porc soit cein deux
 plus onze onces de semence Diptilio
 plus onze onces de semence des jusquiame
 plus deux onces de semence d'indice
 plus six onces et demy semence de pourpier
 plus quatre onces semence de cocus
 plus deux onces semence de chardons beny
 plus quatre onces et demy semence d'agnus castus
 plus trois onces et demy semence de citron
 plus demy livre semence de lupin
 plus trois onces et demy semence d'asperger
 plus six onces semence de percy
 plus six onces et demy semence de cartanne
 plus sept onces semence de raves
 plus quatre onces pillules de rubarbe
 plus trois onces et un quart pillule purgative
 plus cinq onces sel d'absinthe la bouteille comprise
 plus dix onces sel de contors dans deux bouteilles
 icelles comprises
 plus deux onces sel de chardon beny la bouteille comprise
 plus demy once beaume de Capai
 plus deux onces et demy semences de perles
 plus quatre onces sirops de pommes rouges la bouteille
 comprise
 plus quatre onces sel de mars avec la bouteille
 plus quatre onces et demy sel reg et al avec la bouteille
 plus quatre onces et demy teinture de safran avec la
 bouteille
 plus trois onces teinture de corail avec la bouteille
 plus trois onces et demy sel ammoniac de pure avec la
 bouteille

- plus six onces fleurs de tufsillage La boëte comprise
 720 plus sept onces residu de poudre cordial
 plus une Livre et dix onces coc du levant
 plus trois onces Epitimes
 plus quatre Livres de graisse de porc Soit cein Doux
 plus onse once de semence Dipsilio
 725 plus neuf onces de semence Des jusquiame
 plus deux once de semence D'Endive
 plus six onces et demy Semence de pourpier
 plus quatre once semence de Docus
 plus deux onces semence de chardons Beny
 730 plus quatre onces et demy Semence D'agnus castus
 plus trois onces † demy semence de citron
 plus demy Livre semence de Lupin
 plus trois onces † demy semence D'asperge
 plus six onces semence de Percy
 735 plus six onces Et demy Semence de cartanme
 plus sept onces Semence de rave
 plus quatre onces pillules de rubarbe
 plus trois onces et un quart pillule purgative
 plus Cinq onces sel D'absinthe La bouteille comprise
 740 plus Dix onces Sel de centoré Dans deux bouteilles
 jcelles comprises
 plus Deux onces Sel de chardon Beny La bouteille comprise
 plus Demy once beaume de Capai
 plus Deux onces et demy semenses de perles
 745 plus quatre onces sirops de pommes rouge La bouteille
 comprise
 plus quatre onces sel de mars avec La Bouteille
 plus quatre onses † Demy Sel Vegetal avec la bouteille
 plus quatre onces et demy teinture de saffran avec la
 750 bouteille
 plus trois onces teinture de corail avec la Bouteille
 plus trois onces et demy sel ammoniac depuré avec La
 bouteille

plus une once & un quart de tartre Stibié
 plus cinq onces ^{et} trois quarts esprit de vitriol avec la bouteille
 plus deux onces pierre calaminaire avec la bouteille
 plus quatre onces & demy trebentine de chio avec la bouteille
 plus trois onces d'annole comprise les Bouteilles.
 plus trente quatre bouteilles ou phioles sans leint eau dont une
 partie est vide et dans l'autre il y a quelques sel, et
 poudre sans savoir le nom ny les propriétés et sur les
 sept heures après midy nous nous sommes retirés.

Suite Du dit. inventaire

De Douze may elle sept eents trente cinq sur les
 huit heures et demy du matin au lieu exporté et présent
 qui dessus l'on a le pris les poids et pesé ce qui fait 74
 ferime une once yewe d'Écrivisse préparés.
 plus une once & sept dragmes beaume de perous avec la
 bouteille
 plus une once & sept dragmes fleurs de bainjoin avec le poudrier
 plus trois onces et demy poudre de diavodum abbaté avec le
 poudrier
 plus trois onces hyacinthe préparés avec le poudrier
 plus trois onces et demy troches que l'ostie avec le poudrier
 plus quatre onces & demy troches que Karabé avec le poudrier
 plus quatre onces et demy sel de tamaris avec la bouteille
 plus une livre sel poliveste dans deux bouteilles j'elles
 comprises.
 plus quatre onces de sel de vitre antimoine avec la bouteille
 plus quatre onces de chardon beny avec la bouteille de sel de vitre
 plus sept onces sel poliveste avec la bouteille
 plus cinq onces et demy esprit de soufre avec la bouteille
 plus une once & trois quarts huile de romarin avec la bouteille
 plus six onces & trois quarts demy esprit de sel avec la bouteille
 plus une once et demy Labdanum
 plus deux dragmes diuque de poteries
 plus deux onces ou elle la bouteille comprise
 plus six livres et onces de cassonade
 plus deux onces ammonum
 plus deux livres et un quart polipode

- plus une once † quart de tartre Stibié
 755 plus cinq onces trois quarts Esprit de Vitriol avec la bouteille
 plus deux onces pierre calaminaire avec la bouteille
 plus quatre onces † demy trebentine de chio avec la bouteille
 plus trois onces D'armoile Comprise La Bouteille
 plus trente quatre bouteilles où phiolles Sans Ecriteau dont une
 760 partie est Vvide et Dans L'autre jl y à quelques sel Et
 poudre Sans scavoir Le nom ny La propriété Et sur les
 sept heures après midy nous nous Sommes retirés.
 Suite Du dit jnventaire
 Du Douse may Mille Sept cents trente Cinq Sur les
 765 huit heures et demy Du mattin au lieu experts † presents
 qui desus L'on à repris Les poids et pesé ce qui suit Et
 primo une once yeux D'Ecrivises preparés
 plus une once † sept dragmes beaume du perou avec la
 bouteille
 770 plus une once et sept dragmes fleurs du bainjoin avec le poudrier
 plus trois onces et demy poudre de Diarodum abbatis avec le
 poudrier
 plus trois onces hyacinthe preparés avec le poudrier
 plus trois onces et demy trochesque lostie avec le poudrier
 775 plus quatre onces † demy trochisque Karabé avec le poudrier
 plus quatre onces et demy Sel de tamaris avec la bouteille
 plus une Livre Sel policreste dans deux bouteilles jcelles
 comprises
 plus quatre onces de sel de nictre antimoine avec la bouteille
 780 plus quatre onces De (chardon Beny avec la bouteille) de sel
 plus sept onces sel policreste avec la bouteille
 plus Cinq onces et demy Esprit De Souffre avec la bouteille
 plus une once † trois quarts huile de romarin avec leur bouteilles
 plus Six onces † trois quarts Demy Esprit de sel avec sa bouteille
 785 plus une once et demy Labdanum
 plus Deux dragmes d'ectique de poterius
 plus deux onces ouseille La bouteille comprise
 plus Six Livres et onse onces De Cassonade
 plus deux onces ammomum
 790 plus Deux Livres et un quard polipode
 plus une Livre occimeL

plus une livre d'huile de Camomille
 plus d'emy livre huile de Lis.
 plus deux onces sirop d'absinthe
 plus d'emy livre sirop d'oeillet
 plus une livre huile rosat
 plus huit onces robbe de coir
 plus quatre onces de conserve de xijiolettes
 quatre onces Confection de Kermes.
 plus une livre confection jacinthe
 plus huit onces confere de silium convalium
 plus une livre & demy conserve de Soucy
 plus deux livres unguent d'altas
 plus une livre nutritum
 plus deux livres unguent Rosaz
 plus deux onces sui iposistis
 plus cinq onces et demy de sublime Corrosif
 plus vingt une livre et demy de miel net
 plus sept Lancettes ardeur. thuy
 plus une paire de ciseaux propres pour Chirurgien
 plus une figuette de cristal sur l'heure de midy
 nous nous sommes Retires.
 Du dit jour Douze elloy ellite Sept cents trente Cinq sur
 Les trois heures après midy plus cinq onces Eau de vie
 plus quatorze onces Eau canelle
 plus sept onces Eau phetabuy
 plus une once Eau Imperiale
 plus vingt quatre pots à bec de fayance propres à
 contenir Des huiles et sirops
 plus trente deux pots de fayance en long tous propres à
 contenir unguent, confere, et Electuaire
 plus onze pots de fayance pour mettre pillules, extraits, et
 opiates.
 plus un bassin de fayance propre à faire la Confection
 de jachinte
 plus onze bouteilles carrés contenant environ demy pots
 propres à tenir des laus spiritueux

- plus une Livre D'huile de Camomille
 plus demy Livre huile de Lis
 plus douse onces Sirop D'absinthe
 795 plus demy Livre Sirop D'oeüillet
 plus une Livre huile rosat
 plus huit onces robbe de coin
 plus quatre onces de conserve de Violette
 quatre onces confection de Kermes
 800 plus une Livre confection jacinthe
 plus huit onces conserve de Liliium convalium
 plus une Livre † demy conserve de Soucy
 plus deux Livres unguent D'altea
 plus une Livre nutritum
 805 plus Deux Livres unguent Rosaz
 plus deux onces suc iposistis
 plus Cinq onces et demy de sublimé Corrosif
 plus vingt une Livre et demy de miel net
 plus sept Lancettes avec leur Ethuys
 810 plus une paire de Ciscaux propres pour Chirurgien
 plus une figuette de Christal Et sur L'heure de midy
 nous nous sommes Retirés.
 Du dit jour Douze May Mille sept cents trente Cinq Sur
 Les trois heures après midy plus cinq onces Eau de Vie
 815 plus quatorse onces Eau canelle
 plus Sept onces Eau phetalmey
 plus une once eau jmperiale
 plus trente quatre pots à bec de fayance propres à
 contenir Des huiles et cirops
 820 plus trente deux pots de fayance en Long tous propres à
 contenir unguent, conserve et Electuaire
 plus onse pots de fayance pour mettre pillules, extraits, et
 opiates
 plus un bassin de fayance propre à faire La confection
 825 De jachinte
 plus onse bouteilles carrés contenant Environ demy pots
 propres à tenir Des Eaux Spiritueüses

- plus trente verres propres à tenir des poids et trochisques
 dont il y en a huit qui sont pesés avec les dites poudres.
 plus sept fioles de verre des propres à tenir du sel et poudres
 plus trois onces de turbentine dans une bouteille de trois joulets
 plus un alambic pesant quatorze livres moins un quart
 poids de Chambéry.
 plus un autre alambic pesant neuf livres trois onces
 même poids.
 plus deux mortiers de métal au lieu de pillons pesants
 neuf livres onze onces.
 plus une cuvette d'étain pesant deux livres sept onces,
 plus une autre cuvette de cuivre jaune pesant quinze
 onces
 plus deux cevinges d'étain pesant quatre livres et six
 onces.
 plus un mauvais formau de fer
 plus un mortier de fer pesant avec son pilon quarante
 deux livres poids de Montpellier.
 plus six grandes bouteilles dont il y en a une de six pièces à
 tenir des eaux distillées
 plus un grand pot de terre vert où l'on tient de la turbentine
 plus un pot de la même grande eau vend propre à tenir des
 unguents.
 plus un grand pot de terre commune propre à tenir de
 la verrière ou orvietan
 plus une terrine rouge et une pièce de terre
 plus deux mortiers de pierre propres à faire des conferves
 plus cent et six grandes boîtes peintes toutes en rouge
 plus seize petites boîtes propres à tenir des semences
 plus vingt quatre boîtes longues de différentes espèces
 plus une bouteille de fer blanc tenant environ trois
 joulets
 plus trois autres boîtes longues
 plus un tamis de crain
 plus un tamis de soie propre à passer du poudre
 plus un pharmacopée Royal
 plus un alphabétique d'impression contenant les mémoires de
 plusieurs apothicaires

- plus trente verres propres à tenir des poudres et trochisques
 Dont j'l y en à huit qui sont pesés avec Les dites poudries
 830 plus sept fioles de verre des propres à tenir du sel et poudries
 plus trois onces de turbantine dans une bouteille de trois jovelots
 plus un alambic pesant quatorse Livres moins un quart
 poid de chambery
 plus un autre alambic pesant neuf Livres treize onces
 835 même poid
 plus deux mortiers de metal avec leurs pillons pesants
 neuf Livres onse onces
 plus une Ecuelle d'etain pesant une Livre sept once
 plus une autre Ecuelle de cuivre jeaune pesant quinze
 840 onces
 plus deux ceringue d'etaing pesant quatre Livres et six
 onces.
 plus un mauvais fourneau de fert
 plus un mortier de fert pesant avec Son pilon quarante
 845 deux Livres poid de montpelliers
 plus Six grandes Bouteilles dont il y en à une de rapiécé à
 tenir Des eaux distillés
 plus un grand pot de terre vert où L'on tient de la turbantine
 plus un pot de la même grandeur verd propre à tenir des
 850 unguents
 plus un grand pot de terre commune propre à tenir de
 teriacle où orvietan
 plus une terrine rouge rapiecee de terre
 plus deux mortiers de pierre propres à faire Des conferves
 855 plus cent et six grandes boëtes peintes toutes en rouge
 plus Seize petites boëtes propres à tenir des semences
 plus vingt quatre Boëte Longues de differente Espece
 plus une bouteille de fert blanc tenant Environ trois
 jovelots
 860 plus trois autres boëtes Longues
 plus un tamy de crain
 plus un tamy de foye propre a passer de poudre
 plus un pharmacope Royal
 plus un alphabet d'erudition contenant Les memoires De
 865 monsieur De blonay

plus L'histoire des plantes en deux tomes
 plus L'anatomie de Dionis
 plus Les cours d'operation de Dionis
 plus un traité nouveau de medecin des maladies de la
 poitrine imprimé à Lyon.
 plus Deux paires de Ballances propres à peser des
 poids pour les Colus.
 plus une moyenne paire de Balances
 plus un morceau de drap blanc propre à peser les binais
 plus Deux Bouteilles de trois jouëlets de verre
 plus une autre de demy pot aussy de verre
 plus six Bouteilles propres à mettre de Liqueur
 plus une autre Bouteille en demy pot
 Et sur les sept heures après midy nous nous sommes retirés

Suite dudit Inventaire.

Du quatorze may mille sept cent trente cinq sur les
 neuf heures du matin à Môtiers au lieu Byerts esprès
 qui dessus son inventaire ce qui suit.
 primo deux mains de papier fin bro grand & propre
 pour les tabellions
 plus un Comptoir de sapin à deux tiroirs & deux
 buffets
 plus deux Etageres de sapin.
 plus une armoire de sapin vernissée ayant trois buffets
 en portes & deux à grilles avec un tiroir
 plus deux d'avier un pellican de fer à quatre branches
 peu de valeur
 plus six Livres trois à feuilles d'or & trois à feuilles
 d'argent.
 plus s'est trouvé dans le Comptoir la somme de trente
 deux livres et dix sols six deniers en un Louis d'or aux
 elles valeur de vingt quatre livres cinq sols et le reste en
 pièces de cinq sols par payelles, sols, et picallions
 plus les quittances des Louages de la dite boutique pour les
 années mille sept cent trente trois & trente quatre des dix
 sept octobre mille sept cent trente deux neuf may & neuf

- plus L'histoire des plantes en deux tomes
 plus L'anatomie de dionis
 plus Les cours d'operation de dionis
 plus un traitte nouveau de medecin des maladies de la
 870 poitrine jmprime à Lyon
 plus Deux paires de Ballances propres à peser Des
 poudres pour Les bolus
 plus une moyenne paire de Balance
 plus un morceau de drap blanc propre à passer les bivacs
 875 plus Deux Bouteilles de trois jovelots De verre
 plus une autre de demy pot ausy de verre
 plus six bouteilles propres à mettre de Liqueur
 plus une autre bouteille carré tenant demy pot
 Et Sur les sept heures après midy nous nous sommes retirés
 880 *Suite du dit jnventaire*
 Du quatorse may mille sept cents trente cinq Sur Les
 neuf heures du mattin à moûtiers au Lieu Experts et pñ ts
 qui dessus L'on à jnventarié ce qui suit.
 primo deux mains de papier timbré grand † propre
 885 pour le Tabellion
 plus un Comptoir de fappin à deux tiroirs † deux
 Buffets
 plus deux Etageres de fappin
 plus une armoire de fappin Vernisés ayant trois buffets
 890 à portes † deux à grille avec un tiroir
 plus deux daviers un pellican de fert à quatre branche
 peu de valeur
 plus Six Livrets trois à feuilles D'or † trois à feuilles
 D'argent
 895 plus s'est trouvé Dans le comptoir La somme de trente
 Deux Livres et dix sols Six deniers en un Loüis d'or aux
 Elles valeur de vingt quatre Livres cinq Sols et le reste en
 pièces de cinq Sols parpayolles Sols, et picallions
 plus les quittances Du Louage de la dite boutique pour Les
 900 années mille Sept cents trente trois † trente quatre des dix
 Sept octobre mille Sept cents trente deux, neuf may et neuf

noyembre mille sept cents trente trois et neuf may et treize.
Decembre mille sept cents trente quatre. Signé petit jean
et croisé acquittant.

Item un arrete de compte portant quittance pour Le dit feü
me Estienne quinson et la dite veuve merme passé par
Les sieurs Dulac pour messieurs Calvet et Dedieu portant
La somme de cent livres en date du sixieme julliet mille
sept cents trente quatre.

Item autre reçu fait par Les dits sieurs Calvet et Dedieu
en faveur de qui dessus de quarante livres et neuf sols
du vingt quatre aout mille sept cents trente trois.

Item autres reçus mis au bas d'une lettre et d'une liste
adresse audit feü me quinson et à la dite veuve
merme des vingt six septembre mille sept cents trente
deux et vingt sept juin mille sept cents trente trois de
La somme de trente sept livres signés rose acquittant.

Item autre reçu des dits srs Calvet et Dedieu de la somme
de trente six livres cinq sols du vingt deux may mille
sept cents trente trois signés Desalle pour messieurs
Calvet et Dedieu.

Item autre reçu de soixante livres du vingt de may mille
sept cents trente trois signés Desalle pour Les dits sieurs
Calvet et Dedieu.

plus un reçu au dos d'une liste portant la somme de
quarante trois livres fait par Le dit sieur rose par
Lequel il declare quil ne luy reste deü pour la dite
partie que six livres en date du vingt septembre
mille sept cents trente quatre.

plus un reçu des dits srs Calvet et Dedieu de la somme de
cinquante neuf livres cinq sols six deniers pour la dite
de cette partie en date du sixieme septembre mille
sept cents trente deux.

plus finalement autre reçu des dits sieurs Calvet et
Dedieu du douze de decembre mille sept cents trente deux
de la somme de cent trente livres cinq sols.

Item un porphyre de marbre uni sans bords
rien autre aurions pu trouver à juvent au lieu de la
dans la dite boutique malgré nos diligences exactes recherches

*novembre mille sept cents trente trois et neuf may et treize
decembre mille Sept cents trente quatre Signé petitjean
et croisé acquittant*

- 905 *Item un arrete de Compte portant quittance pour Le dit feü
m^e Estienne quinsonn † La dite veuve merme pafsé par
Le sieur Dulac pour mesieurs calvet et dedieu portant
La somme de cent Livres en datte du Sixieme julliet mille
Sept cents trente quatre.*
- 910 *Item autre receu fait par Les dits Sieurs calvet † dedieu
en faveur de qui desûs De quarante Livres et neuvs sols
Du ving quatre aout mille sept cents trente trois
Item autre reçûs mis au bas D'une Lettre † D'une Liste
adressé au dit feü m^e quinsonn et à La dite veuve*
- 915 *merme Des vingt Six Septembre mille Sept cents trente
Deux et vingt Sept juin mille Sept cents trente trois de
La somme de trente sept Livres Signé rose acquittant
Item autre receû des dits frs calvet et deDieu de La somme
De trente six Livres cinq sols Du vingt deux may mille*
- 920 *Sept cents trente trois Signé Desalle pour mesieurs
calvet † Dedieu.
Item autre reçeu de Soixante Livres Du vingt de may mille
sept cents trente trois Signé Desalle pour Les dits sieurs
calvet et dedieu*
- 925 *plus une reçeu au dos D'une Liste portant La somme De
quarante trois Livres fait par Le dit sieur rose par
Lequel il Declare qu'il ne Luy reste Deü pour La dite
partie que six Livres en datte Du vingt Septembre
mille sept cents trente quatre*
- 930 *plus un reçeu des dits frs calvet et dedieu de la somme De
cinquante neuf Livres Cinq Sols Six deniers pour Soude
De cette partie en datte Du Sixieme Septembre mille
Sept cents trente Deux*
- 935 *plus Et finalement autre reçeu des dits sieurs calvet et
dedieu du douze decembre mille sept cents trente deux
De La somme de Cent trente Livres Cinq Sols
Item un porphire de marbre uni Sans bords
Et rien autre aurions pû trouver à jnventarier Dans La
Dans La d^e boutique malgré nos diligences † Exactes recherches*

De tous les quels effets, meubles, drogues et ustancilles
 cy dessus inventariés je notaires es greffiers commis
 Suis dit ai par le present chargé la dite veuve merme
 Luy ai remis toutes les clefs tant du comptoir que des
 portes de la dite Boutique laquelle en presence de qui
 dessus promett à peine de tous depens d'ommes & d'interets
 obligand à ces fins tous ses biens presents & avenir
 quelconques quelle se constitue tenir Representent
 toutes fois & quantes & à qui appartiendra de droit
 Renoncant à ces fins à tous droits & loix favorisants
 Son exécution elle donne à entendre sous la promesse
 quelle fait de se pourvoir pour le paiement des drogues
 qui se sont trouvés manqués au Reveillement du
 Rochelle par elle de puis lors de l'entrée dans la dite
 Boutique dudit feu me quinson Lesquelles seront
 tenorisés cy après & sans audit me Bal curateur
 Les defenses au contraire à moitié ce susdit jour
 quatorze may mille sept cents trente cinq six heures
 de midy. Signés Louise auenay veuve merme requerrante
 avouant Les apostilles & ratures, Bal curateur avouant
 comme de puis David Luybert demadame merme avouant
 comme de puis Capite Luybert d'office nomme avouant
 comme de puis Bluny present avouant comme de puis
 petit jean present avouant comme de puis Guillaume
 Chuvaz present avouant comme de puis Contand Le present
 vingt huit pages. es promes Collège Souffrin enuff Le greffier
 ai Leyrit fait leur par me ignau greffier en faveur de sieur
 Bergonzy suivant la commission qu'il m'a donné & après
 dite collation faite à l'ians Couvée conforme au registre l'ai
 signé

Collas.

Enoyoll. Reuill.
 Le greffier

Je sensuit la liste quantité & qualité
 Des drogues qui se sont trouvés
 manqués pour le Reveillement
 entier de l'inventaire soit Rochelle
 Des drogues de la dite veuve merme
 Du vingtième may mille sept cents trente cinq environ

940 De tous Lesquels effects, meubles, drogues et ustancilles
 cy desûs jnventariés je notaire et greffier Commis
 Sûs dit ai par le present chargé La dite veuve merme et
 Luy ai remis toutes les clefs tant Du comptoir que des
 portes De la dite Boutique Laquelle en presence de qui
 945 desûs promet à peine de tous depens Dommages ꝛ jnterets
 obligeant à ces fins tous ses biens presents ꝛ avenir
 quelconques qu'elle Se constitue tenir Représenter
 toutes fois ꝛ quantes ꝛ à qui appartiendra de droit
 Renonçant à ces fins à tous droits ꝛ Loix favorisant
 950 Son sexe à elle donnés à Entendre, Sous la proteste
 quelle fait de se pourvoir pour le payement des drogues
 qui se Sont trouvés manquer au Revetissement Du
 Roole par elle Dressé Lors de L'entré Dans La dite
 Boutique Du dit feu m^e quinson Les qu'elles Seront
 955 tenorisés cy après ꝛ sauf audit m^e Bal Curateur
 ses deffenses au contraire à moütier ce sus dit jour
 quatorse may mille sept cents trente Cinq Sur l'heure
 De midy. Signés Louyse ancenay veuve merme requerante
 avouant Les apostilles ꝛ ratures, B Bal curateur avouant
 960 comme desûs, David Expert de madame merme avouant
 comme desûs, Capite Expert d'office nommé avouant
 comme desûs Bruny present avouant comme Desûs
 Petitjean present avouant comme desûs, Guillaume
 Muraz present avouant comme Desûs. Contient Le present
 965 Vingt huit pages et je no^{re} Collegié Soussigné Excus^t Le greffier
 ai Le put fair lever par m^e ignace grosset En faveur du sieur
 Bergonsy suivant la Commission qu'il m'en a donné ꝛ après
 due Collation faite L'aïant trouvé Conforme au registre L'ai
 Collat. Signé

En gras,
 écriture
 différente.

970 **Ruffier**
 no^{re} Coll. Excus^t S'ensuit La Liste quantité ꝛ qualité
 Le greffier Des Drogues qui Se sont trouvés
 manquer pour Le Revetissement
 Entier De L'jnventaire Soit Roole
 975 Des Drogues de La dite Veuve merme
 Du vingtieme may mille sept cents trente Cinq Environ

une heure & demy après midy à moitiers dans la
Boutique de la dite veuve même & dudit feu me
Estienne quinson en l'assistance dudit me Benoît Bal
& des dits experts & presens quid esus nous avons fait la
Liste suivante des drogues qui se sont trouvées manques
pour le Revetissement de l'ivoire d'entière des drogues de la
dite Dame même Et primo trois onces d'agave.

plus une livre & dix fois onces anis.

plus une once cantarides

plus une once & six dragmes de canfre

plus quatorze onces & demy assafetida

plus une livre neuf onces & demy su de reglisse

plus une once & demy serie

Item une once & demy de sandarad

plus neuf onces & demy jalap

Deux onces & demy jus de florence

Deux onces & demy deux dragmes d'amarin

trois onces & demy bois de gayac

plus une livre & six onces minium

plus une livre treze onces exeme de bastres

Cinq onces d'encens

plus douze onces de bastres

plus trois onces & deux dragmes bulie preparée

plus une livre neuf onces de zitiol commun

plus demy livre poudre pour le mitridal

Sept dragmes succin.

plus une livre & dix onces fleurs de soufre.

Sept onces soufre vifs

quatorze onces amandes douces

plus deux onces & demy contrayerva

plus une once & demy poudre pour les psittules foetides

plus une livre & six onces cornes de cerf rapses

plus trois onces & demy sponges.

Six onces semences de chicore amere

plus une once & demy scorice de gayac

- une heure † Demy après midy à moûtier dans la
 Boutique de La dite Veuve merme † du dit feu m^e
 Estienne quinson en L'assistance du dit m^e Benoit Bal
 980 † des dits Experts † presents qui desûs nous avons fait La
 Liste Suivante Des Drogues qui se sont trouvés manquer
 pour Le Revetissement De L'jnventaire des drogues de la
 dite Dame merme Et primo trois onces D'agaric
 plus une Livre † dis s^o onces anis.
 985 plus une once Cantarides
 plus une once † six dragmes De Canfre
 plus quatorses onces † Demy ajsa foetida
 plus une Livre neuf onces † demy Suc de reglisse
 plus une once et demy Sené
 990 jtem une once et demy de Sandarac
 plus neuf onces † demy jalap
 Deux onces † demy jris de florence
 treze onces et deux Deux dragmes Tamarim
 trois onces † demy bois De gayac
 995 plus une Livre † six onces minium
 plus une Livre treze onces creme de tartre
 Cinq onces D'encent
 plus Douze onces de tartres
 plus trois onces † deux Dragmes tutie preparée
 1000 plus une Livre neuf onces De Vitriol Commun
 plus demy Livre poudre pour Le mitridat
 sept Dragmes succin
 plus une livre † dix onces fleurs de soufre
 Sept onces Souffre Vifs
 1005 quatorse onces amandres Douces
 plus deux onces † demy contrahiervaz
 plus une once et demy poudre pour les pillules foetides
 plus une Livre † six onces cornes De cerf rappés
 plus trois onces † Demy Eponge
 1010 Six onces semences De Chicoré amere
 plus une once † demy Escorse De gayac

plus d'une once bois nepretique
 plus sept onces gomme Tacamaiaz
 plus une livre six onces Litharge d'or
 plus cinq onces & trois quarts Raportique
 plus une once racine d'aron
 trois onces moins un quart Coraline
 plus une once plomb brulé
 plus une once lapis Lazuli
 plus une once & demy de Granade
 plus une once de une dragme extrait de mara apperitif
 plus une dragme précipité blanc
 plus une once essence de girofle
 une once beaume de judée
 Deux onces moins un quart poudre de guttette
 plus une dragme magistère de soufre
 plus trois dragmes calcotag
 quatre onces huile d'avis
 trois onces beaume de soufre
 trois onces & demy poudre de vipere
 plus neuf onces huile d'amande douce
 plus une once & six dragmes Corne de cerf préparée
 plus une once & cinq dragmes antimoine diaphorétique
 plus dix onces & quart Corail rouge préparé
 quatre onces huile préparée
 plus d'une once & quart poudre Latifians galleris
 une once deux dragmes poudre de quinquina
 plus une once & une dragme poudre aromatique de rose
 plus trois onces poudre d'arnachine
 plus six dragmes perles préparées
 plus une once de conserve de violette
 plus deux onces conserve de thuyillage
 plus une once conserve de soucy
 Douze onces sirop de Kermès
 six dragmes trochisque de Capres
 cinq dragmes pillules Stomachiques
 six dragmes extrait de genièvre.

- plus deux onces bois nefretique*
plus sept onces gomme tacamacaz
plus une Livre six onces Litharge D'or
 1015 *plus Cinq onces † trois quarts Rapontique*
plus une once racine d'aron
trois onces moins un quart Coraline
plus une once plomb brulé
plus une once Lapis Lazuli
 1020 *plus une once † demy de Granade*
plus une once et une dragme extrait de mars apperitif
plus une dragme precipité blanc
plus une once Essence de girophle
une once beaume de judé
 1025 *Deux onces moins un quart poudre De guttette*
plus une dragme magistere de souffre
plus trois Dragmes calcotaz
quatre onces huile D'anis
trois onces beaume de souffre
 1030 *trois onces † Demy poudre De vipere*
plus neuf onces huile D'amandre Douces
plus une once † six dragmes Corne de Cerf préparé
plus une once † Cinq dragmes antimoine diaphoritique
plus dix onces † quart Corail rouge préparé
 1035 *quatre onces tutie préparée*
plus deux onces † quart poudre Laetificans gallerii
une once deux dragmes poudre requiy nicolai
plus une once et une dragme poudre aromatique de rose
plus trois onces poudre Cornachine
 1040 *plus six Dragmes perles préparées*
plus une once de conserve de violette
plus Deux onces Conserve De Thusillage
plus une once conserve de soucy
Douze onces Sirop De Kermes
 1045 *Six Dragmes trochisque De Capres*
Cinq Dragmes pillules Stomachiques
Dix Dragmes Extrait De genevre

plus une once pillule de c^o ochie
 Demy once pillule cinoglosti
 une livre et quart huile d'aspie
 Deux livres et quart mitridat
 une livre d'oise onces catholium commun
 Six onces et demy conserve de Lilium convallium
 une once cristal mineral
 quatorze onces tablettes diacarthamy
 trois onces unguent de n^o aples
 huit livres huile d'olive
 demy livre unguent basilic
 trois livres et demy unguent d'altia
 quatre onces unguent populeum
 une livre dix onces huile de saurier
 une dragme et demy de musc
 deux onces et demy sang de bouquetain
 quatre onces et demy poudre hydragogue
 deux livres et demy manne fine
 neuf onces poudres pour les vers
 une dragme besoard oriental
 treize onces lau de panelle
 six onces et demy beaume d'innocent
 six onces et demy eau d'anis
 une livre et demy eau theriacal
 une livre etheriaque
 six onces unguent de face ontes
 plus une livre unguent d'egyptiac
 demy livre unguent de cicatif rouge
 d'oise onces hyera piva
 demy livre sirop de diacode
 trois livres et demy sirop de thuy sillage
 dix sept onces sirop l^o methique
 une livre sirop de meures
 trois livres un quart sirop de pavid rouge
 une livre et demy sirop de rose de throne

- plus une once pillulle de Coché
 Demy once pillulle cinogloste
 1050 une Livre et quart huile D'aspic
 Deux Livres † quart mitridat
 ine Livre douze onces catholicum Commun
 Six onces et demy Conserve de Liliū convalium
 une once Christal mimeral
 1055 quatorze onces tablettes Diacarthamy
 trois onces unguent De naples
 huit Livres huile D'olive
 Demy Livre unguent Basilic
 trois Livres † demy unguent D'altea
 1060 quatre onces unguent populeum
 une Livre Dix onces huile De Laurier
 une Dragme † demy De musc
 Deux onces et demy Sang De bouquetain
 quatre onces † demy poudre hydragogue
 1065 Deux Livres † demy manne fine
 neuf onces poudres pour Les Vers
 une dragme besoard oriental
 treize onces Eau de Cannelle
 Six onces et Demy beaume D'innocent
 1070 Six onces et demy eau d'anis
 une Livre et demy eau Theriacal
 une Livre Theriaque
 Six onces unguent de La contefse
 plus une livre unguent D'egyptiac
 1075 Demy Livre unguent Decicatif rouge
 Douze onces hyera picra
 Demy Livre Sirop de Diacode
 trois Livres et demy Sirop de Thusillage
 Dix Sept onces Sirop Emethique
 1080 une Livre Sirop de meures
 trois Livres un quart Sirop De pavot rouge
 une Livre et demy Sirop D'ecorse De Citron

une Livre & demy de chicorée composée
 une Livre d'huile d'hypericum
 une Livre & demy huile de lis
 Dix onces huile d'es coppon
 une Livre huile de camomille
 demy Livre sirop de Vulturaria
 une Livre & demy sirop de nesproum
 trois quarts de Livre sirop d'attea
 Douze onces sirop d'hyssope
 une Livre sirop magistral
 Douze onces sirop de liere terrestre
 trois Livres & demy oppiate de Salomon
 demy Livre confection ames
 Deux onces philonium Romanum
 Six onces de conserve de salvia Vita
 demy Livre lectuaire de psillio
 Douze onces extrait de Genevre
 demy Livre conserve de Chiore
 Deux onces diaphonie
 Cinq Livres emplatre de diapalme
 demy Livre semence de cumins
 une Livre & demy souffre en canon
 une Livre et une once sucre rouge
 une Livre d'emplatre de cerise
 Deux Livres & trois onces d'emplatre noir
 huit onces d'emplatre pour la matrice
 une Livre & deux onces emplatre de rige
 neuf onces emplatre ouivocum
 Deux Livres Dix onces & trois quarts emplatre de vin
 Six onces emplatre ad hunciam
 une Livre emplatre profocturis
 quatorze Livres et un quart salpêtre
 trois Livres & deux onces succr.

- une Livre † demy de Chicore Composé
 une Livre d'huile D'hypericum
 1085 une Livre † Demy huile de lis
 Dix onces huile D'escorpion
 une Livre huile de Camomille
 Demy Livre Sirop de Vulvaira
 une Livre † demy Sirop De nerprum
 1090 trois quart de Livre Sirop D'altea
 douze onces Sirop D'hysope
 une Livre Sirop magistral
 Douze onces Sirop de Liere terrestre
 trois Livres † demy oppiate de Salomon
 1095 Demy Livre Confection amec
 Deux onces philonium Romanum
 Six onces De Conserve de Salvia Vita
 Demy Livre Electuaire De psillio
 Douze onces Extrait De Genevre
 1100 Demy Livre Conserve de Chicoré
 Deux onces Diaphonic
 inq Livres Emplatre de diapalme
 Demy Livre Semence de Cumin
 une Livre et demy Souffre en Canon
 1105 une Livre et une once Sucre Rouge
 une Livre D'Emplatre de ceruse
 Deux Livres † trois onces D'Emplatre noir
 huit onces d'emplatre pour La matrice
 une Livre † deux onces Emplatre de Cigu
 1110 neuf onces Emplatre occicroccum
 Deux Livres Dix onces † trois quarts Emplatre Devin
 Six onces Emplatres ad herniam
 une Livre Emplatre pro fracturis
 quatorse Livres et un quart Salpetre
 1115 trois Livres † Deux onces Succe

une liure et quatre onces poires en grain
 Deux onces d'un grand bratté
 plus le Commentaire sur l'école de Salerne.
 plus et finalement la chimie de l'adame fouquet
 fait en roman sur les cinq heures et demy après
 midy ce jour d'iceluy vingt may mille sept cents trente
 Cinq. Signés Louis Ancenois & Pierre Merme,
 David Dupert, Chal evatour, Capite, Dupert,
 Bruny present, Guillaume elluvar present, Et
 Petit Jean present Contient le Rode cy devant
 cinq pages in fine fol. 590. du liure de 1735; payé
 brevedesob. moutiers ce 6. juillet 1735. Signés petit Jean
 Jeune Collégie enuuant le greffier ai le tout fait
 Lire par me ignau greffier en faveur de plus
 Bergoussy suivant la Commission qui l'inn a
 donné & après due collation faite l'ayant
 Trouvé conforme à ma minute l'ai signé.

coll.

Greffier
 no. fol. 590
 Greffier

- 1120 *une Livre et quatre onces poivre en grain
Deux onces ꝑ un quart Ematite
plus le Commentaire Sur L'ecole de Salerne
plus et finalement La Chimie de Madame fouquet
fait Et prononcé Sur les Cinq heures et demy après
midy ce sus dit jour Vingt may mille sept cents trente
Cinq Signés Louïse Anceney Veuve Merme,
David Expert, Bal curateur, capite Expert,
Bruny present, Guillaume Muraz present, Et
1125 Petitjean present contient Le Roolé cy devant
cinq pages jnsinué fol^o 590 du Livre de 1735: payé
trente sols moutiers ce 6^e julliet 1735: Signé petitjean et
je no^{re} Collegié Excusant Le greffier ai Le put fait
1130 Ecrire par m^e Ignace grosset En faveur du sieur
Bergonsy suivant La Commission qu'il m'en a
Collt. donné ꝑ après Düe Collation faite L'aïant
Trouvé Conforme à ma minute L'ai signé*
- Ruffier**
no^{re} Colle. Excusť Le
1135 greffier

en gras,
écriture
différente.

de fabrique au lieu de l'ancien d'ame sergony. La somme de dix
liures de six sols pour le contenu de ce livre du p. m. m.
moutier ce dix septiesme 1746

Quinson
accepté

*Je soubsigné ay Recu de m^e Victor ame Bergonsy La Somme de dix
Livres ꝛ Seise sols papier compris ꝛ C'est pour le labeur du present
moutier ce dix Sept mars 1746*

*Bruny g
acqt*

DESCRIPTIO

Analyse du document: forme et contenu

Forme, langage et vocabulaire

L'inventaire Quinson-Merme est écrit sur un cahier non relié fait de neuf feuilles, au format 36 cm x 27 cm. Chaque feuille étant pliée en deux, on est en présence d'un cahier définitif de 36 pages dont seules les 32 premières sont écrites.

Chaque feuille constitutive du document porte un timbre armorié d'une valeur de deux sols: il s'agit donc bien d'un document officiel, rédigé sur papier timbré.

Le rédacteur a réservé sur chaque page une marge à gauche d'environ 4 à 5 cm, écrivant par contre jusqu'au bord du papier à droite.

L'encre utilisée est de couleur noire. Le papier porte encore par endroit la trace des sels ayant servi de buvard.

L'écriture, d'abord lâche en première page, est rapidement reserrée, dès le milieu de la seconde page, afin de respecter le volume qui était préalablement attribué au document, dès avant sa rédaction: il s'agit en effet de la copie d'une minute³, comme cela est d'ailleurs indiqué dans le texte.

L'écriture est belle et soignée, typique du début du XVIII^e siècle, avec très peu de ratures, très facile à lire. La langue utilisée est le français. La seule difficulté d'interprétation résulte de l'emploi d'un vocabulaire spécialisé: d'une part des termes propres à tout acte notarié, d'autre part des termes particuliers à la profession d'apothicaire. Les seconds seront explicités au cours du commentaire détaillé des drogues, ustensiles et autres objets décrits dans l'inventaire.

Le document est rédigé de la même main, celle du greffier Ignace Grosset, à part les derniers paragraphes des deuxièmes et troisièmes parties qui sont écrits par le notaire lui-même, Joseph Ruffier, pour attester sa *collation*⁴. On verra, dans la suite de l'analyse, qu'il est permis de douter de la parfaite conformité de cette copie à la minute originale.

Orthographe

L'orthographe, comme dans de nombreux documents de cette époque, est essentiellement variable et l'utilisation des deux graphies du "s" n'est pas non plus étonnante. On peut cependant relever quelques variantes intéressantes:

- équivalence de "s" et "c" ou de "i" et "y" (sirop, sirot, cirot, cirop et cyrop)
- équivalence de f et ph (girophle, sassaphras, néfrétique)
- élision de certaines voyelles ("e" de térébenthine, écrite trébantine ou trébentine)
- utilisation anarchique de la finale "s", même en l'absence de pluriel avéré
- mots, normalement distincts, liés en un seul

³ Une minute est l'original d'un acte notarié, signé par les parties, qui reste en dépôt dans l'étude.

⁴ La *collation* (terme utilisé dans l'inventaire) est l'opération qui consiste à comparer une copie d'acte authentique avec le titre original qu'elle reproduit. Le notaire, en rédigeant lui-même le paragraphe attestant cette *collation* et en le signant atteste de la parfaite conformité des deux pièces.

Si certaines de ces variations sont probablement le reflet de l'évolution de la langue d'autres sont certainement la conséquence de la méthode utilisée pour réaliser cette copie: il semble bien qu'elle ait été écrite sous la dictée. C'est la seule explication des variantes d'orthographe d'origine phonétique qui ne sont attestées nulle part ailleurs, comme l'éliision du premier "e" de térébenthine.

Les deux intervenants, le lecteur comme le scripteur, ne devaient d'ailleurs pas être particulièrement compétents en pharmacie. On comprend mieux alors les curieuses dénominations qui ont compliqué l'interprétation de cet inventaire jusqu'à rendre certaines drogues non identifiables. On peut citer, parmi les plus marquantes:

- aminonaum pour amomum
- caloste pour balauste
- gardamomy pour cardamome
- chinarodum pour cynorrhodon
- diatragagant pour diatragacanthé
- eau phetalmy pour eau ophtalmique
- camolnile pour camomille
- huile de pericum pour huile d'hypericum
- panosse mercuriale pour panacée mercurielle
- poudre de trojunte pour poudre de ..?..
- semence d'ocus pour semence de daucus
- senathe pour schenante
- sirop de chicorée compensé pour sirop de chicorée composé
- flûmelea pour thymelea
- trochesque lostie pour trochisque de ..?..

D'autre variations sont probablement le reflet de l'utilisation courante de la langue savoisiennne, patois du groupe franco-provençal, dans le parler usuel à côté du français classique des hommes de loi:

- finale -az ou -oz comme dans colcotoz et calcotaz, mis pour colcothar
- "panacée" comprise "panosse" qui signifie en fait serpillère

Composition du document

Le document est pratiquement divisé en trois grandes parties qui sont la conséquence de la construction de l'acte notarié. Cet acte est établi dans le cadre d'un litige de propriété entre Louise Anceney, veuve de l'apothicaire Hector Mermoz établi à Moûtiers, et Marie-Aimée Quinson, épouse de Bouvier Lean-Louis, fille de l'apothicaire Etienne Quinson récemment décédé, successeur de Mermoz. On y reviendra dans l'analyse du contexte.

Après la présentation des protagonistes, acteurs et témoins de l'inventaire, et l'exposé des raisons, il est procédé à l'ouverture de la boutique; l'inventaire proprement dit va consister à comparer l'état actuel aux deux documents retrouvés dans *un des tiroirs du comptoir c'est-à-dire l'inventaire des drogues trouvées dans la boutique de la dite veuve Mermoz lorsque le dit feu sieur Quinsson y entra et celui des drogues que le dit feu maître Quinsson y a apporté.*

La première partie (ligne 73 à 376) est le *revêtissement*⁵ ou *investissement* de l'inventaire de la veuve Mermoz: ligne par ligne, le notaire va contrôler la présence effective des drogues indiquées et faire peser et mettre de côté les quantités correspondantes.

Dans la deuxième partie le notaire va, dans un premier temps, à la suite de *l'exhibition* par la veuve Mermoz de *l'inventaire pupillaire des effets du dit feu sieur Hector Merme*, inventorier les ustensiles et autres mobiliers censés lui appartenir (ligne 410 à 477). Il s'ensuit un litige entre les protagonistes:

La veuve Mermoz reproche à Jean-Louis Bouvier la récupération d'un chandelier en étain, d'une paire de sacoches en cuir toutes neuves, d'un réchaud et d'un livre; ce à quoi il rétorque en affirmant que la veuve Mermoz, connaissant les endroits secrets de la boutique, a pu enlever les effets les plus précieux !

Le litige, consigné intégralement, occupe plus de deux pages du document (ligne 478 à 563).

Le notaire reprend ensuite l'inventaire (ligne 583 à 937), et fait peser les drogues et inventorier les ustensiles, mobiliers et documents restants après le *revêtissement* de la première partie.

Enfin, en troisième partie (ligne 971 à 1119), le notaire inventorie les quantités de drogues et les documents qui manquaient lors du *revêtissement* de la première partie.

Cette structure en trois parties entraîne bien entendu des redondances dans la mention des drogues, un certain nombre étant ainsi citées trois fois, parfois sous des noms différents.

Quelques abréviations, courantes dans les actes notariés, ponctuent le document:

- *m^e* pour maître
- *†* pour et (ancêtre de notre & commercial)
- *ſ^r* pour sieur
- *R^{lles} C^{ons}* pour royales constitutions
- *d^e* pour dite
- *no^{re}* pour notaire
- *Coll^e* pour collégié
- *Excus^t* pour excusant

Certains mots utilisés sont propres au langage notarial: revêtissement, invêtissement, excusant, proteste, etc...

Analyse du document: son contexte

Les personnages en cause

Hector Mermoz et Etienne Quinson, les deux apothicaires moûtiersains, sont bien sûr les personnages principaux. Il est intéressant de se pencher un peu plus sur leur histoire et celle de leurs familles afin de bien replacer le document étudié dans son contexte historique. On évoquera également, mais plus rapidement les autres

⁵ *Revêtir* ou *investir* est une expression notariale qui signifie littéralement mettre en possession et ici contrôler l'inventaire préexistant afin de prouver l'appartenance d'une partie des drogues à la veuve Mermoz.

personnages cités dans l'inventaire. On trouvera en annexe le détail des arbres généalogiques des principales familles concernées

La dynastie des Mermoz, maîtres-apothicaires chambériens

Hector Mermoz, ou Merme⁶, fils et petit-fils d'apothicaire, est né à Chambéry, paroisse de Saint-Léger⁷, le 27 octobre 1690. Il appartient à l'une de ces grandes dynasties d'apothicaires chambériens, aux côtés des Bonjean ou des Tonces. La maison familiale et la boutique étaient situées au cœur de Chambéry, dans la Grande-Rue, à côté de l'église Saint-Léger [GIRARD (13)].

Le premier⁸ de la dynastie, Hector, grand-père de notre apothicaire moûtierain, est connu par de nombreux documents conservés aux archives départementales de la Savoie⁹. On le retrouve en particulier comme signataire des lettres de réception à la maîtrise de pharmacie d'Hector Bonjean, document exposé au Musée Savoisien de Chambéry.

Sa position sociale était conséquente¹⁰: bourgeois de Chambéry, il est reçu conseiller de la ville le 4 juin 1681 et est élu quatrième syndic le 3 novembre 1682.

A sa mort, en février-mars 1707, il est fait un inventaire de ses biens et en particulier celui de sa bibliothèque qui nous laisse une excellente impression sur son niveau scientifique: à côté des livres pieux, classiques dans les bibliothèques de cette époque, on relève plus de soixante-dix ouvrages professionnels, pharmacopées diverses, livres de médecine, de botanique, de chimie ou de biologie, ainsi que plusieurs manuscrits dont un sur la préparation des sirops et un autre sur celle des électuaires¹¹

Son testament¹² nous décrit avec précision la structure familiale de cette dynastie:

Testament d'honorable Hector Mermoz, maître apothicaire et des conseillers de la présente ville.

Fias tuas demonstra mihi, et semitas tuas doce me Domine.

⁶ Les deux graphies, Mermoz et Merme, sont utilisées dans l'inventaire. La finale -oz, comme la finale -az, est une caractéristique de la langue savoisienne. Elle ne se prononçait pas, d'où les deux transcriptions possibles en langue française.

⁷ Archives départementales de la Savoie, registre des baptêmes de la paroisse Saint-Léger (actuelle cathédrale) de Chambéry, cote 4E 167-168-169, microfilm 5 MI 134.

⁸ Les archives départementales de la Savoie (Série E 148) citent également un philippe Mermoz, apothicaire à Chambéry en 1627. La filiation n'est pas certaine, mais il s'agit probablement du père du premier Hector.

⁹ Archives départementales de la Savoie: ville de Chambéry, Sénat de Savoie, Tabellion, fonds Bouvier.

¹⁰ Archives départementales de la Savoie, Ville de Chambéry, série BB, titre II, n°111, 42^e vol des délibérations de la ville de Chambéry, folios 115 & 155.

¹¹ Archives départementales de la Savoie, Tabellion de Chambéry, 1707, Tome II, folio 42.

¹² Archives départementales de la Savoie, Tabellion de Chambéry, 1707, Tome II, folio 83. Testament ouvert le 20 avril 1707 et enregistré au tabellion par maître Claude François, notaire, le 9 juillet de la même année.

Je soussigné voulant disposer de la part de biens qu'il a plut à la divine providence de me donner, afin d'empêcher les disputes qui pourraient arriver après mon décès entre mes enfants, ai fait mon testament holographe comme ci-après,

et premièrement, comme chrétien apostolique et romain, ai fait le signe de la sainte croix, in nomine patris et filii et spiritus sancti amen, et recommandé mon âme à mon Dieu afin qu'il lui plaise, par les mérites de notre seigneur Jésus-Christ et par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie et de tous les saints et saintes du paradis, l'assistance de mon bon ange gardien et protection de mon patron duquel il porte le nom, il lui plaise, mon âme étant séparée de mon corps, l'établir dans la gloire, élisant ma sépulture dans l'église des révérends pères Saint-François de la ville de Chambéry, et dans le tombeau de mes prédécesseurs qui est à côté des balustrades de la chapelle de Notre-Dame du Pilier, sous la grande nef, ordonnant que pour la solennité de ma sépulture soit remis quatre flambeaux portés aux quatre coins de ma bière, de trois livres pièce, de plus je veux et attend que mes héritiers universels ci-après nommés fassent célébrer cent messes pour le repos de mon âme et de mes prédécesseurs d'abord et incontinent après mon décès et sans délai,

et, parce que le chef et fondement de tous testaments est l'institution d'un ou de plusieurs héritiers, à ces fins j'institue particulièrement mes petits-fils Joseph, Jean-Baptiste et Hector, enfants de feu Hector Mermoz mon fils, par égale part et portion les instituants de l'un à l'autre jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans ou qu'ils fassent foyer soit en mariage ou d'église,

item institue la Marie Mermoz, femme du sieur Laracine, en ses sommes dotales, lui étant due la somme de deux mille cinq cents florins après ma mort comme par son contrat dotal reçu par maître Roux procureur et, moyennant cela, prive et exclu de tous droits et prétentions qu'elle pourrait avoir pour sa légitime supplément d'icelle que portion d'hoirie et augment de sa mère que part d'hoirie de ses frères et soeurs que autrement comme que ce soit, attendu qu'elle a été dotée tant en argent qu'en meubles suivant mes dus et facultés ainsi que j'affirme par serment,

item donne et lègue à père Pierre Mermoz, religieux à Sainte-Marie, la somme de vingt florins annuellement pendant sa vie, payables par mes héritiers après ma mort au jour et fête de Toussaints,

item donne et lègue et par institution particulière délaisse à la Marie et Anne, mes deux petites-filles que j'ai eu de feu mon fils Hector, à charge d'icelles la somme de mille florins voulant et entendant qu'elles soient entretenues par mes héritiers dans la maison jusqu'à ce qu'elles soient logées ou au monde ou à la religion,

item donne et lègue à Joseph mon héritier en partie ci-devant nommé tous les fonds de boutique et ustensiles d'icelle avec les parties dues sur les livres de boutique à la charge qu'il nourrira et entretiendra ses frères et soeurs jusqu'à ce qu'ils se logent ou au monde ou en religion, les priant de demeurer en commun jusqu'à ce temps, les exhortant de porter respect à leur mère et, de son vivant d'icelle, voulant que mes héritiers considèrent que leur père a consommé de son vivant, étant émancipé, beaucoup au delà de ce qu'il pouvait prétendre sur mes biens, tant pour sa légitime part de succession et de l'augment de sa mère, frères et soeurs que autrement que ce soit,

voulant et entendant le présent être mon seul et dernier testament que je veux être inviolablement observé et exécuté en tout son contenu, pour que telle ma volonté ainsi que je déclare par serment, et que je veux valoir comme testament fait par un père en faveur de ses enfants et par tous autres moyens qui pourra et devra mieux valoir de droits et coutumes,

cassant, révoquant et annulant tous autres testaments, codicilles, donations, acenses de mort et autres dispositions que je pourrais avoir fait ci-devant, nonobstant les clauses qui pourraient être contenues en iceux desquels je déclare n'être mémoratif et que je révoquerais de mot à mot si je m'en souvenais,

en témoignage de quoi j'ai signé mon présent testament à Chambéry le seize janvier mille sept cent deux, signé H. Mermoz, testateur.

Et comme du depuis le présent testament est venu à décéder Joseph mon petit-fils qui avait inclination à la profession, ce qui m'avait donné suite de le considérer en lui donnant une prorogation par dessus ses frères, mais comme Jean-Baptiste n'a aucune volonté pour ce faire, je révoque ce légat et les fait en tout et pour tout héritiers pour égale portion, savoir Jean-Baptiste et Hector,

item je donne et lègue à la Péronne Sancet ma belle-fille une chambre à la maison à son choix pendant sa vie avec des meubles de cuisine suivant la faculté du ménage et de plus lui donne un étui de chagrin où il y a couteau, cuillère, fourchette d'argent, en suite des bons services qu'elle a rendu,

en foi de quoi j'ai signé la présente addition à mon testament à Chambéry le cinq octobre mille sept cent cinq, signé H. Mermoz, testateur.

Et en advenant que l'un de mes héritiers vienne à contrevenir à ce qui est porté par la dite addition de mon testament, je le redis à sa légitime et appelle son frère, les uns et soeurs susdites, signé H. Mermoz, testateur.

Dans le présent papier est contenu mon testament holographe que je défends ouvrir et décacheter qu'après mon décès auquel temps j'ordonne qu'il soit décacheté en présence de deux ou trois de mes parents ou amis sans autre solennité, pas même en présence du sieur juge mage, ainsi que je le défends pour éviter les frais, signé H. Mermoz.

Le second de la dynastie, également prénommé Hector, était mort bien avant son père, ainsi qu'il est indiqué dans le testament ci-dessus. Il avait également embrassé la profession d'apothicaire et le même testament nous laisse entendre qu'il avait peut-être un peu dilapidé la fortune familiale ... Il est vrai que son père l'avait émancipé ce qui le libérait de la dépendance auquel tout fils de famille était soumis du vivant de son père, même après la majorité légale fixée à trente ans en Savoie [NICOLAS (26)].

A la troisième génération, après la mort prématurée de Joseph, que son grand-père avait choisi comme successeur, c'est au second fils, Jean-Baptiste que revient l'honneur de relever le métier et la succession. C'est ce qu'il fera, bien que le testament de son père indique le peu d'inclination qu'il avait pour cette profession. Il meurt en 1728, dernier de la dynastie de ces apothicaires chambériens.

L'état des apothicaires¹³ du 11 février 1739 (statistique des apothicaires, épiciers et droguistes ...) ne cite plus aucun Mermoz mais mentionne Peronne d'Hauteville, veuve Mermoz (épouse de Jean-Baptiste) qui exploitait encore la boutique familiale, onze ans après la mort de son époux, probablement avec l'aide d'un garçon apothicaire.

Hector Mermoz, maître-apothicaire et bourgeois de Moûtiers

Mais c'est bien sûr au frère cadet Hector que nous nous intéressons: dans l'inventaire des biens de maître Jean-Baptiste¹⁴, il est mentionné l'existence, à l'intérieur de la maison familiale chambérienne, de *l'appartement de maison d'Hector Mermoz, apothicaire à Moûtiers.*

¹³ Archives départementales de la Savoie, Intendance Générale, cote C 606.

¹⁴ Archives départementales de la Savoie, Tabellion de Chambéry, 1728, Tome I, folio 1194.

Notre Hector, troisième du nom, ne pouvant espérer reprendre la boutique familiale, s'était donc transporté à Moûtiers où il épouse le, 9 juin 1712, Louise Anceney, seconde fille d'un notaire local, Claude Anceney, représentant d'une des dynasties de notaires du secteur de Moûtiers. Les témoins à ce mariage¹⁵ sont Jean-Vincent Canoret et Etienne Quinson; c'est là, d'ailleurs, la première mention de Quinson¹⁶ à Moûtiers.

Or, la soeur aînée de Louise, Catherine, avait épousé en 1702 un des maîtres-apothicaires locaux, Antoine Prompt, mort en 1710, quelques mois avant la naissance de son dernier fils¹⁷. Hector Mermoz a probablement effectué son apprentissage chez lui: né en 1690, il avait pu commencer dès l'âge de 15 ans, donc vers 1705.

Deux à trois ans d'apprentissage plus quelques années de pratique sous la direction du maître apothicaire Prompt, conformément aux Statuts de 1679 (cf. *infra*), nous mènent aux alentours de l'année 1710 où, en tant que *serviteur* ou *garçon apothicaire*, il a probablement géré la boutique de la veuve, ainsi que le lui permettaient ces mêmes Statuts, avant d'épouser la soeur cadette et de passer sa maîtrise afin de tenir boutique sous son propre nom. Était-ce un mariage de raison ? On peut le penser, vu les circonstances et la différence d'âge: lui a 22 ans, elle 32 ans.

Le livre maître¹⁸ d'Hector Mermoz est commencé le 1er mai 1715. Il avait donc probablement passé sa maîtrise et acquis le fond de commerce peu avant. Relié cuir, rempli au tiers, avec une petite liasse de feuilles diverses (reconnaisances, etc...) ce livre maître est le recueil de tous les débiteurs de la boutique avec le nom du client, la liste des drogues fournies et leur prix. Il a servi jusqu'à la mort d'Hector Mermoz puisqu'on y relève, dans les dernières pages, des annotations manuscrites de *Louise Anceney, veuve d'Hector Mermoz*, recevant quittance. Il mériterait à lui seul une étude détaillée.

Hector Mermoz est bien entendu *bourgeois* de Moûtiers. Ce titre est mentionné dans une délibération du conseil de la ville concernant un de ses fils Jean-Vincent (cf. *infra*). On le retrouve également dans les rôles de taille de la commune voisine d'Aigueblanche¹⁹ où il avait acheté une terre l'année de sa mort et dans les consignes annuelles de la gabelle pour Moûtiers²⁰.

Hector Mermoz et Louise Anceney eurent six enfants, nés entre 1714 et 1725. Aucun ne reprendra la boutique familiale, mais deux d'entre eux auront un parcours digne d'intérêt:

- Jean-Vincent Mermoz, né le 5 mai 1715, sera l'ecclésiastique célèbre [POCCARD (30)] de la famille (un de ses grands-oncles, Pierre Mermoz était également

¹⁵ Archives diocésaines de Moûtiers, registre des mariages de la paroisse Sainte-Marie, 1700-1793, cote 47P34.

¹⁶ Bien que dans l'inventaire le nom de Quinson soit orthographié systématiquement avec deux "s" (Quinsson), il a semblé plus logique de retenir la forme avec un seul "s", constante dans tous les autres documents consultés.

¹⁷ Archives municipales de Moûtiers, registre des baptêmes de la paroisse Sainte-Marie, 1677-1759. Non classé. En cours de dépôt aux archives diocésaines.

¹⁸ Archives départementales de la Savoie, Sénat de Savoie, fonds du Sénat-familles, cote B 2682: *Livre maître pour le sieur Hector Mermoz, apothicaire à Moûtiers, commencé le premier mai 1715 au nom du père amen.*

¹⁹ Archives municipales de Moûtiers, inventaire Gabriel Pérouse CC 24-25, rôles de la taille, 1726-1733.

²⁰ Archives municipales de Moûtiers, inventaire Gabriel Pérouse CC-34-35, consignes annuelles de la gabelle, 1728-1739.

religieux à Sainte-Marie, d'après le testament reproduit ci-avant, et un de ses neveux, Pierre François Hector, sera prêtre à la paroisse Sainte-Marie de Moûtiers). Son excellent parcours scolaire lui vaudra l'aide de la commune de Moûtiers pour la poursuite de ses études de théologie à l'université de Turin²¹. Diacre dès 1739, prêtre à Aime en 1741, il obtient le même année la chaire de théologie au collège de Rumilly puis rapidement celle du collège royal de Chambéry. Il est enfin nommé chanoine de la métropole tarine en 1748 et, en 1749, titulaire de la chaire de philosophie au collège royal de Moûtiers.

Le chanoine Jean-Vincent Mermoz enseignera la philosophie pendant 23 ans, puis la théologie pendant 19 ans. A la Révolution, fraîchement retraité, il se rendra célèbre en devenant le partisan résolu du serment imposé aux prêtres de Savoie: il sera l'orateur officiel du serment et le premier à le prêter à Moûtiers à la cérémonie du 24 février 1793. Il meurt en 1796 à l'âge de 81 ans.

- Pierre-François Mermoz, né le 31 janvier 1717, sera lui le médecin de la famille. Il exercera à Moûtiers jusqu'à sa mort le 4 février 1773. On le retrouve en particulier associé à l'apothicaire de Moûtiers Jean-Baptiste Bal, entre 1761 et 1765, dans l'exploitation d'une mine d'antimoine à Saint-Thomas-des-Esserts et de l'usine de traitement de minerai construite par eux à Gubigny, commune de la Bâthie²².

Hector Mermoz meurt à Moûtiers²³ le 5 décembre 1729.

"Restée seule avec une nombreuse famille dont elle devait assurer l'entretien et l'éducation, chargée également *en qualité d'hypothéquesse sur l'universalité des biens de son mari*²⁴ de la gestion d'une hoirie considérable (celle-ci comprenait la maison de Moûtiers, une campagne à Petit-Coeur et le domaine par indivis avec sa soeur Catherine, situé au village de Villaricharmoz, paroisse des Allues), Louise Anceney paraît avoir déployé, dans l'accomplissement de sa tâche, les qualités de la femme forte. Sa signature révèle une personne d'intelligence et de volonté." [POCCARD (30)].

Louise Anceney meurt à Moûtiers²⁵ le 30 janvier 1740.

Etienne Quinson, maître-apothicaire et bourgeois de Moûtiers

On a vu que le nom de Quinson apparaît à Moûtiers pour la première fois au mariage d'Hector Mermoz. C'est aussi un chambérien, et certainement un ami d'enfance,

²¹ Délibération du conseil du 2 février 1733: attribution d' aide financière aux élèves méritants du Collège Royal, dont: *Jean Vincent, fils de feu sieur Hector Merme, bourgeois de Moûtiers, âgé de 20 années, n'ayant pas des moyens suffisants pour s'entretenir à Turin dans l'université, d'un esprit docile, de bonnes moeurs et sans taches de famille, ayant étudié deux années en philosophie sous la discipline de Révérend Jean Louis Vullieumier, professeur à Moûtiers, voulant s'attacher à l'avenir à l'étude de la théologie.* Délibération semblable le 18 septembre 1733. Archives municipales de Moûtiers, inventaire Gabriel Pérouse BB 5, délibérations du conseil, année 1733.

²² Archives départementales de la Savoie, Intendance Générale. Lettre du secrétariat général de l'Intendance. Cote C 201.

²³ Archives diocésaines de Moûtiers, registre des décès de la paroisse Sainte-Marie, 1700-1793, cote 47P36-37.

²⁴ Actes de Joseph Ruffier, notaire, 7 janvier 1730 et 31 mars 1739. Cités par J.-F. Pocard (30); non retrouvés.

²⁵ Archives diocésaines de Moûtiers, registre des décès de la paroisse Sainte-Marie, 1700-1793, cote 47P36-37.

voire un cousin par alliance d'Hector Mermoz: son père, Charles-Maurice Quinson, était en effet le parrain d'un de ses cousins, Charles, fils de Joseph Mermoz.

Il est probable qu'il a fait son apprentissage également à Moûtiers, chez l'un des deux autres apothicaires moûtiérains, Charles-Antoine Capite ou Dominique David, puisqu'on le voit s'y marier²⁶ la même année qu'Hector avec Claudine Fleury, fille d'Aimé Fleury, avocat et bourgeois de Moûtiers, le 26 novembre 1712. Les Fleury sont aussi une vieille famille du pays au même titre que les Anceney. On retrouve comme témoin à ce mariage Jean-Vincent Canoret, déjà témoin pour Mermoz, issu lui d'une famille moûtiéraine.

De ce mariage naquit le 2 décembre 1713 une fille, Marie-Aimée, seul enfant du couple, que l'on retrouve mariée au médecin Jean-Louis Bouvier au moment de l'inventaire qui nous occupe. Infirmes dès cette époque, elle décédera²⁷ peu après, le 23 juillet 1738.

Etienne Quinson exerça probablement son art à Moûtiers chez Capite ou David comme garçon apothicaire avant de passer sa maîtrise et de s'associer naturellement à la veuve de son ami Hector. Cette association ne fut sans doute pas expressément formalisée sur le papier ainsi qu'il ressort d'un *acte d'interpellation et proteste* de la veuve Mermoz contre Marie-Aimée Quinson²⁸:

... ensuite de l'acte d'interpellation à elle signifié le quatorze janvier proche, passé Bernard notaire, à la réquisition de demoiselle Marie-Aimée, fille de feu maître Etienne Quinson, épouse de spectacle Jean-Louis Bouvier, bourgeois du dit Moûtiers, tendant aux fins de faire inventorier les drogues et crédits, ustensiles, livres de raison et autres effets qui pourraient appartenir au dit feu maître Etienne Quinson conjointement avec la veuve Mermoz avec laquelle elle prétendait qu'il fût associé...

...niant d'ailleurs la dite veuve Mermoz d'avoir jamais passé aucun acte de société avec le dit feu maître Quinson, ni par écrit, ni verbal...

C'est sans doute la raison principale de la dispute entre les héritiers potentiels qui aboutit à l'inventaire détaillé étudié ici.

Après la mort de Mermoz, Etienne Quinson participa de près à la vie municipale de Moûtiers [RENEVIER (35)] puisqu'on le retrouve, succédant à leur ami commun Jean-Vincent Canoret, élu comme troisième syndic pour les années 1731 et 1732. Il disparaît comme conseiller en 1733, année où on le voit s'accrocher violemment²⁹ avec le protomédecin Jean-François-Marie Revin³⁰, premier syndic et par ailleurs parrain du fils cadet d'Hector Mermoz. C'est aussi un signe de la détérioration des relations entre les deux familles.

Etienne Quinson habitait, avec sa femme et sa fille, rue Saint-Antoine³¹ (bas de la Grande-Rue actuelle). Il meurt à Moûtiers³² le 22 décembre 1734.

²⁶ Archives diocésaines de Moûtiers, registre des mariages de la paroisse Sainte-Marie, 1700-1793, cote 47P34.

²⁷ Archives diocésaines de Moûtiers, registre des décès de la paroisse Sainte-Marie, 1700-1793, cote 47P36-37.

²⁸ Recueil des minutes de maître Joseph Ruffier, notaire royal collégié. Années 1735-36-37. Académie de la Val d'Isère, archives non classées (origine: tribunal de Moûtiers).

²⁹ Archives municipales de Moûtiers, inventaire Gabriel Pérouse BB 5, délibérations du conseil, année 1733 (10 avril).

³⁰ Jean-François-Marie Revin était probablement apparenté à Joseph Revin, maître-apothicaire et bourgeois de Conflans, cité dans le contrat d'apprentissage de son fils Jean en 1704. Archives départementales de la Savoie, tabellion de Chambéry, 1704. Tome II, folio 829.

³¹ Archives municipales de Moûtiers, inventaire Gabriel Pérouse CC-34-35, consignes annuelles de la gabelle, 1728-1739.

Experts, témoins et hommes de loi.

De nombreux personnages sont cités au cours de l'inventaire. Il semble peu utile de s'intéresser en détail à tous. Cependant, quelques-uns jouent un rôle important dans notre histoire:

- Les deux experts, garants de la reconnaissance des drogues inventoriées sont des maîtres-apothicaires installés à Moûtiers. Ils seront d'ailleurs toujours en exercice lors de l'état des apothicaires³³ du 11 février 1739 (cités à Moûtiers comme seuls de la province de Tarentaise). Dominique David a été choisi par la veuve Mermoz, ce qui laisse préjuger entre eux des liens confraternels, sinon d'amitié. Charles-Antoine Capite a été lui commis d'office par le juge-mage de Tarentaise.

On voit donc, en ce début du XVIII^e siècle, le nombre de boutiques d'apothicaires passer à Moûtiers (et pour toute la Tarentaise) de trois à deux après les morts successives de Mermoz et de Quinson. Clin d'œil de l'histoire, il y a aujourd'hui toujours deux officines de pharmacie à Moûtiers (après d'autres passages à trois) pour une population d'environ 5000 habitants contre 1542 habitants en 1755. Mais elles sont loin d'être les seules en Tarentaise !

- Un autre famille importante est celle des Petitjean. Pierre-François Petitjean, bourgeois de Moûtiers et de Chambéry, ce qui indique une position sociale conséquente, est cité comme témoin. Les Petitjean représentaient une grosse fortune roturière de Moûtiers, évaluée à 20000 livres en 1738 [NICOLAS (26)]. On retrouve surtout un Petitjean (allié à un Crosé) comme propriétaire de la boutique, située dans la Grande-Rue de Moûtiers (lignes 16 à 18), louée à Mermoz et Quinson ainsi que l'attestent les quittances de louage citées dans l'inventaire (lignes 899 à 904).

Or, le cadastre sarde de 1730 en Savoie³⁴ nous indique un seul emplacement appartenant à la famille Petitjean dans la Grande-Rue de Moûtiers; il s'agit des parcelles 1762 (jardin) et 1763 (maison) appartenant en indivis à *Petitjean Jacques et frères*. Petitjean Jacques, ou plus précisément Jean-Jacques, frère de Pierre-François (qui lui est âgé de 22 ans lors de l'inventaire) est né à Moûtiers³⁵ le 13 avril 1697. En premier mariage il épousa Péronne Prompt, fille aînée d'Antoine Prompt, maître-apothicaire qui avait précédé Hector Mermoz. La mère de Péronne, soeur de Louise Anceney comme on l'a vu précédemment, s'était d'autre part remariée avec Jean-Pierre Petitjean, oncle de Jean-Jacques et Pierre-François. Ces deux unions expliquent probablement pourquoi ils étaient propriétaires de la boutique d'apothicaire louée à Mermoz puis Quinson.

Cette maison existe toujours, au numéro 152 de la Grande-Rue. La boutique abrite actuellement une mercerie, propriété de la famille Zeldine qui l'acquit en 1963 des descendants de la famille Bérard-Blay. On retrouve d'ailleurs dans cette famille Bérard-

³² Archives diocésaines de Moûtiers, registre des décès de la paroisse Sainte-Marie, 1700-1793, cote 47P36-37.

³³ Archives départementales de la Savoie, Intendance Générale, statistique des apothicaires, épiciers et droguistes ..., cote C 606.

³⁴ Archives municipales de Moûtiers, inventaire Gabriel Pérouse, CC 2 (numéros suivis et table, validée en 1738) et I I 1 (plan de la ville).

³⁵ Archives municipales de Moûtiers, registre des baptêmes de la paroisse Sainte-Marie, 1677-1759. Non classé. En cours de dépôt aux archives diocésaines.

Blay deux unions avec les familles Petitjean et Crosé (cf. annexes) ce qui confirme l'identification du bâtiment.

La maison est de construction très ancienne, probablement XV^e siècle, du moins dans ses parties basses où l'on peut encore admirer, sous la boutique, une superbe petite pièce à six voûtes sur deux piliers centraux quadrangulaires. Une inscription en lettres gothiques, récupérée dans la façade lors des travaux effectués pour installer la mercerie, nous en indique le propriétaire et constructeur originel: un des archevêques de Moûtiers³⁶. Le jardin n'existe plus, victime de l'alignement des façades lors de la construction des quais de l'Isère vers 1860.

• Enfin, il faut mentionner les personnes dites *intéressées* (probablement des parents proches des deux parties en cause), représentants des familles Viguet et Serre³⁷ (lignes 56-58), et surtout messieurs Calvet et Dedieu dont l'inventaire mentionne sept fois les noms associés sur des arrêtés de compte, quittances et reçus, parfois passés par des intermédiaires locaux comme Dulac ou Dessalle, ce même marchand moûtierain qui prêta ses balances pour l'inventaire (cf. *infra*, chapitre sur les poids et mesures).

Calvet et Dedieu ne sont pas des inconnus: en tant que commerçants, leur fortune personnelle était exceptionnellement du niveau de celle des riches avocats, médecins ou rentiers (60000 livres pour Calvet). C'était des grossistes spécialisés dans le commerce des drogues, littéralement apothicaires-droguistes, installés à Chambéry. Ils fournissaient nombre d'apothicaires détaillants dans toute la Savoie [NICOLAS (26)].

Contexte dans la Savoie au début du XVIII^e siècle.

Le cadre historique et administratif

En 1735, à la date de l'inventaire, la Savoie est dans une période calme de son histoire³⁸: 1713 a marqué la fin de la dernière invasion française. Après un XVI^e siècle particulièrement éprouvant (pestes de 1630 et 1640, invasions françaises de 1690 à

³⁶ L'inscription sert actuellement de banc devant une maison du Praz-de-Saint-Bon (Courchevel), propriété de la famille Zeldine. Le texte en est le suivant: ihs (Contrairement à une interprétation trop rapide, cela ne correspond pas au grec ΙΗΣ, premières lettres du nom de Jésus, ou *Iesus Hominum Salvator*, Jésus sauveur des hommes pour les jésuites, mais à l'abréviation de *iohannes*, forme latine du prénom Jean) et eps (abréviation de *episcopus*, évêque) séparés par un globe impérial surmonté d'une croix qui fait référence au Saint Empire Romain Germanique auquel l'archevêque de Moûtiers était inféodé en tant que comte de Tarentaise. Le style de la pierre qui porte un dessin en accolade formant l'arc de couverture d'une porte est caractéristique du XV^e siècle. Deux archevêques moûtierains ont porté le prénom de Jean pendant cette période: Jean de Bertrand II (1418-1432) et Jean d'Ars (1438-1454). Tous deux ont fait oeuvre de construction en Tarentaise contribuant en particulier à restaurer la cathédrale de Moûtiers dont la façade fut terminée en 1461 au frais de la succession de Jean d'Ars. C'est également au début du XV^e siècle qu'est mentionnée pour la première fois dans les textes l'existence d'un bailli, représentant du pouvoir temporel de l'archevêque. Le globe impérial sculpté sur l'inscription faisant référence justement au seul pouvoir temporel de l'archevêque, cette maison pourrait bien être celle attribuée au bailli et à sa juridiction.

³⁷ Les Viguet étaient une des plus grosses fortunes roturières de Moûtiers [NICOLAS (26)]. A titre d'anecdote, feu maître Claude Serre, chirurgien de son état [POCCARD (31)], cité dans l'inventaire, était décédé accidentellement lors d'un épisode bien connu de l'histoire moûtieraine, l'effondrement du pont Maisel, tout fraîchement reconstruit, lors d'une forte crue de l'Isère le 25 mai 1730. Dans le même accident périrent Etienne Fleury et Jean Fleury (Chanoine de Saint-Pierre), proches parents de Marie-Aimée Quinson (sa mère était née Fleury).

³⁸ DEVOS Roger & GROSPERRIN Bernard, La Savoie de la Réforme à la Révolution Française, *Histoire de la Savoie*, publiée sous la direction de Jean-Pierre Leguay, tome III, Ouest-France 1985.

1696 et de 1703 à 1713), les savoyards rentrent enfin dans une relative stabilité sous la domination despotique de l'absolutisme piémontais.

Le Duc Victor-Amédée II (1684-1730), qui retrouve sa cour de Turin et des possessions agrandies, avec de plus un titre de Roi de Sicile, à la suite des traités d'Utrecht (1713) et de Rastatt (1714), puis son fils Charles-Emmanuel III (1730-1773) imposent à leurs Etats un cadre administratif strict et extrêmement centralisé.

Le Duché de Savoie est administré par un gouverneur pour la partie militaire (en 1721, c'est un frère du roi Victor Amédée), au titre relativement honorifique. L'essentiel du pouvoir est assuré par un *intendant général*, installé à Chambéry, qui sera toujours un Piémontais. Il reçoit ses ordres directement du gouvernement. En aval, il contrôle chacune des provinces du Duché par l'intermédiaire d'un *intendant* dont les compétences sont extrêmement étendues au même titre que celles de l'intendant général.

Dans la province de Tarentaise, dont la capitale est Moûtiers, comme dans les cinq autres provinces du Duché, le pouvoir des Communes est strictement encadré par un *secrétaire* (qui est toujours un notaire) nommé par l'intendant. Il contrôle une ou plusieurs communautés rurales: c'est lui qui convoque les Conseils de Communes, rédige les procès-verbaux, transmet les instructions du pouvoir central et fait remonter les informations. A l'époque qui nous intéresse, il s'agit de Victor-Amédée Bergonsy, celui-là même qui demanda en 1746 la réalisation de la copie de la minute de l'inventaire (lignes 967, 1130 & 1136). On le retrouve également comme signataire des tabelles du cadastre de 1730.

De plus, à Moûtiers, l'Archevêque conservait un certain nombre de droits en tant que Comte de Tarentaise, principalement au niveau de la police et de la justice locale. Il était représenté par son bailli, présent aux assemblées du Conseil Communal [RENEVIER (35)].

Seule la justice échappait au système centralisé: elle était assurée par le Sénat de Savoie qui avait perdu toutes ses autres prérogatives. Localement, l'échelon inférieur du pouvoir judiciaire était le juge-mage (un par province). Ce même Sénat fut cependant consulté avec attention lors de la rénovation du cadre législatif du royaume qui aboutit à la publication en 1723 des *Royales Constitutions* dont il est fait référence au début de l'inventaire (ligne 45).

Organisation de la profession d'apothicaire

Depuis les réformes engagées au XVI^e siècle par le Duc Emmanuel-Philibert dans le domaine de la santé, les professions médicales étaient régies dans les Etats Piémontais par le Magistrat Général de la Santé, organisme administratif créé au départ pour lutter contre les offensives de la peste. Si le nom de cet organisme change au cours des siècles (Office du Protomédecin au XVII^e siècle, puis Magistrat du Protomédicat en 1729) son fonctionnement reste stable: il est dirigé par un (parfois deux) *protomédecin général*, nommé par le pouvoir, qui a autorité pour tout ce qui touche de près ou de loin à la santé. C'est lui, en particulier, qui élabore le tarif de référence des drogues et compositions les plus courantes.

Dans le Duché de Savoie, il est relayé par un vice-protomédecin, à la tête du Magistrat de Santé de Chambéry, déléguant lui-même des protomédecins locaux dans chaque province. On a vu qu'à Moûtiers ce rôle était tenu par Jean-François-Marie Revin, premier syndic et par ailleurs parrain du fils cadet d'Hector Mermoz.

Quant à la profession même d'apothicaire, elle était encadrée par la création, le 19 mai 1679, de la maîtrise en pharmacie par le Sénat de Savoie. Ces *Statuts de 1679*, repris à quelques modifications près dans le *projet de règlements et statuts de 1725*, codifient de manière détaillée le monde de l'apothicairerie savoyarde telle qu'il existait encore du temps de Mermoz et Quinson. La profession évoluait toujours dans le cadre

du vieux tryptique médiéval: apprenti, compagnon puis maître. C'est dire tout l'intérêt de l'inventaire Quinson-Merme qui est le témoin parfait d'une époque finissante.

Ce n'est qu'après 1729 que la profession passera sous l'autorité de l'Université de Turin qui délivrera dorénavant le diplôme³⁹ d'apothicaire [GIRARD (13)].

"Catholique romain, âgé de quinze ans et connaissant la grammaire, le postulant entre en apprentissage chez un apothicaire choisi par les siens et auquel le lie un contrat en bonne et due forme. Pendant deux ou trois ans, il s'initiera à l'art pharmaceutique, vivant la vie de son maître qui le loge, le nourrit, le blanchit, moyennant une certaine somme d'argent et son travail de garçon de boutique. Le terme échu, l'apprenti doit partir *pratiquer la pharmacie en bonnes villes l'espace de trois années*. Le Billet Royal du 15 mars 1740 exige que l'apothicaire soit homme de bonnes moeurs, qu'il ait une connaissance suffisante du latin, et que sa formation soit assurée par trois années d'apprentissage et deux de pratique s'il veut exercer dans une ville ... Les Statuts chambériens imposent à l'aspirant maître trois examens et deux chef d'oeuvre." [GIRARD (12)].

Une fois passée sa maîtrise, l'apothicaire peut tenir boutique, soit seul, succédant souvent à un parent dans le cadre de ces dynastie professionnelles évoquées précédemment ou rachetant un fond de boutique de pharmacie⁴⁰, soit associé à un confrère⁴¹. La création était plus aléatoire d'autant que le nombre de places semblait en partie réglementé [GIRARD (13)].

L'exercice classique consistait bien sûr en la confection et délivrance des sirops, emplâtres, électuaires et autres préparations; l'activité extérieure se résumait à l'administration des clystères, souvent confiée aux aides du maître-apothicaire.

Rarement payé comptant, l'apothicaire notait chaque livraison de remède dans les *livres journaliers*, tels ceux cités dans l'inventaire (lignes 566-580) et rassemblait régulièrement les dettes de ses clients dans le *livre maître* (ligne 559) pour transmettre ensuite à ses débiteurs un relevé appelé *mémoire* (ligne 573) afin d'être payé. Il semble que la clientèle mettait très peu d'empressement à acquitter ses dettes ce qui souligne toute l'intérêt du livre maître, seul document financier opposable, représentant souvent une valeur importante. On voit dans l'inventaire Quinson-Merme qu'il n'avait pas été retrouvé. Or il existait bel et bien puisqu'il est actuellement conservé aux Archives Départementales de la Savoie. On peut donc soupçonner la veuve Mermoz de l'avoir soustrait intentionnellement aux recherches afin de protéger financièrement sa famille.

³⁹ Les archives municipales de Moûtiers (série I I 3) conservent l'original du diplôme d'apothicaire délivré en 1753 par l'Université de Turin à Jean-Baptiste Bal, celui-là même que l'on retrouve associé dans l'exploitation d'une mine d'antimoine avec le médecin Pierre-François Mermoz, fils du maître-apothicaire Hector Mermoz.

⁴⁰ Cf. vente par Michel Bonjean à Chambéry de son *fond de boutique de pharmacie avec toutes les ustencilles ... et drogues simples et composées ... en conformité de l'inventaire qui a été fait entre les parties*, à André Granet en 1747 pour la somme de 2055 livres. Archives Départementales de la Savoie, Tabellion de Chambéry, 1747, tome II, folio 51.

⁴¹ Cf. contrat d'apprentissage de Claude Vullierme, le 26 avril 1713 chez Catherin Arestan et Louis Boiraon, *tout deux M^{es} apothicaires et associés*. Archives Départementales de la Savoie, Tabellion de Chambéry, 1713, tome I, folio 781.

*CODEX MEDICAMENTARIUS
DARANTASIAE*

AVERTISSEMENT

Hector Mermoz et Etienne Quinson ont exercé leur art entre 1715 et 1734. Les ouvrages de référence des apothicaires de cette époque étaient multiples et souvent fonction de la région d'apprentissage ou d'exercice.

Pour l'identification de chacune des 404 drogues citées dans l'inventaire, il a été fait le choix de prendre principalement comme référence les ouvrages suivants:

- Pharmacopée de Lémery (21), qui était d'ailleurs présente dans la bibliothèque de la boutique (ligne n°473).

- Pharmacopée de Bauderon (1).

- Dictionnaire botanique et pharmaceutique (9), édition du début du XIX^e siècle (la première édition date de 1787), reprenant un ouvrage de même titre, publié en 1706, du à Dom Nicolas Alexandre (1654-1728), lui-même compilé à partir des ouvrages de Lémery (19, 20, 21) ; certains chapitres y sont recopiés *in extenso*.

Bien que consultée, la pharmacopée Turinoise (27) n'a pas été utilisée. Datée de 1736, elle n'a en fait été publiée qu'en 1751 et ne devint officiellement obligatoire en Savoie qu'en 1773, date d'édition de la pharmacopée Sarde considérée comme une copie presque conforme. Elle est donc nettement postérieure à la période qui nous occupe.

Bien entendu, il a aussi été fait appel à des ouvrages plus récents ou actuels dont la liste se trouve en bibliographie et parmi eux les incontournables éditions du Dorvault (10), particulièrement celle de 1948. La base des identifications botaniques a été réalisée à partir des travaux de Planchon (28), complétés par la liste des plantes médicinales de la X^e édition de la Pharmacopée Française (5).

Les illustrations intercalées dans le texte sont extraites de l'atlas de l'Histoire générale des drogues de Pomet Pierre (32).

Absinthe

Absinthe: plante vivace européenne, *Artemisia absinthium* L., de la famille des *Asteraceae*.

Considérée comme une panacée, la grande absinthe était utilisée depuis la plus haute antiquité (tablettes assyriennes de Gilgamesh).

On employait les feuilles et sommités fleuries principalement comme anthelminthique, fébrifuge, apéritif, digestif et emménagogue.

Ligne n°199.

Acorus verus

Acorus verus: ou acore vrai ou roseau aromatique, rhizome d'une plante vivace des marais du nord et du centre de l'Europe et de toute l'Asie, *Acorus calamus* L., de la famille des *Araceae*.

L'inventaire le distingue du *calamus aromaticus* (à la ligne suivante), respectant en cela l'opinion répandue à cette époque (Lémery): il aurait ainsi existé un *calamus aromaticus* "vrai", très rare et importé des Indes orientales, et un *calamus aromaticus* "officinal", notre acore vrai, employé comme succédané car ayant les mêmes propriétés. Il s'agit cependant bien de la même plante.

On l'employait comme apéritif, stomachique, tonique et cordial.

Ligne n°620.

Agaric

Agaric: l'agaric blanc est un champignon, *Fomitopsis pinicola* KARSTEN, ou polypore officinal, qui pousse sur les mélèzes. D'utilisation très ancienne (Dioscoride, Pline), il était recherché pour la préparation de médicaments et de liqueurs amères.

On employait le champignon entier, privé de son écorce et mondé comme purgatif drastique et contre les sueurs nocturnes dans les cas de phthisie (l'acide agaricinique agit sur les terminaisons nerveuses des glandes sudoripares et tarit la sécrétion sudorale).

Ligne n°73 & 983.

Alloës

Aloès: suc concret retiré d'une douzaine d'espèces botaniques d'Aloès, de la famille des *Liliaceae*, originaires des régions chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Dioscoride mentionne sous le nom d'*αλον* une substance purgative obtenue d'une plante qui est probablement l'*Aloe vulgaris* LAMK. et qui fournit encore cette substance médicale. L'aloès était aussi connu des Assyriens, des Égyptiens, des Hindous et des Chinois (herbier daté de 973). Le suc est fourni par les feuilles.

On distinguait quatre variétés commerciales suivant la qualité ou l'origine du produit: l'aloès succotrin ou aloès soccotrin (venant de l'île de Socotora en Arabie), l'aloès hépatique (moins beau, d'origine américaine), l'aloès caballin (voir à cet article) et l'aloès en calebasse ou aloès des Barbades.

On l'employait comme purgatif ou comme tonique selon les doses. Il est aussi emménagogue et anthelminthique.

Ligne n°74.

Alloës cabalin

Aloës cabalin: variété commerciale d'aloès (voir à cet article), chargée de résidus, et qui ne serait en fait qu'un mélange de dépôts des aloès de bonne qualité.

On ne l'employait qu'en médecine vétérinaire pour les chevaux, d'où son nom; Bourgelat préférait cependant la variété commerciale dite aloès hépatique.

Ligne n°623.

Allun

Alun: ou alun de potassium; c'est le sulfate double d'aluminium et de potassium qui était obtenu par calcination de l'alunite, minéral naturel exploité dans des carrières en Angleterre, France et Italie (alun de Rome).

On l'employait comme astringent et hémostatique.

Ligne n°656.

Amandes douces

Amandes douces: graines de la variété douce de l'amandier commun, *Prunus dulcis* (Miller) D.A. WEBB (*Amygdalus communis* var. *dulcis* L.), arbre originaire d'Asie Mineure et de Mésopotamie, cultivé et naturalisé dans toute la région méditerranéenne, de la famille des *Rosaceae*.

La culture de l'amandier, connu très anciennement (Genèse, Hébreux, Grecs, Romains), fut prescrite par Charlemagne.

On employait les amandes comme antitussif et adoucissant, en nature dans certaines préparations (poudre hydragogue, électuaire de psyllium, diaphœnic ...) et pour la préparation du sirop d'amande, du lait d'amande et de l'huile d'amande douce.

Ligne n°1005.

Aminonaum, ammomum

Amomum: variété de cardamome (cardamome rond), c'est l'amome en grappe, fruit d'une plante originaire d'Inde et d'Extrême-Orient (importée surtout de Java), *Amomum cardamomum* ROXB., de la famille des *Zingiberaceae*.

On l'employait comme alexipharmaque, cordial et aromatique.

Ligne n°690 & 789.

Anacarde

Anacarde: ou anacarde oriental ou noix de marais ou fève de Malac, fruit de l'anacardier d'Orient, *Semecarpus anacardium* L. FILS, arbre des montagnes des Indes orientales, de la famille des *Anacardiaceae*.

Bien qu'extrêmement toxique, on employait le suc de ce fruit comme purgatif, cordial et alexitère, et en usage externe comme caustique, vésicant et dans le traitement de la lèpre.

Ligne n°604.

Anis, anis vert

Anis: l'anis vert est le fruit d'une plante de la famille des *Apiaceae*, *Pimpinella anisum* L., spontanée en Egypte, Asie Mineure et Grèce, largement cultivée en Europe.

Très anciennement connue (Pythagore, Théophraste, Dioscoride, Pline), elle fut très employée au Moyen-Age, Charlemagne ayant ordonné sa culture. C'est la première des quatre semences chaudes majeures (anis, carvi, cumin et fenouil).

On employait ce fruit, qui a une odeur aromatique très particulière due à une huile volatile constituée principalement d'anéthol, comme antispasmodique, carminatif et galactogène.

Ligne n°75, 669 & 984.

Antiethique Poterius, ectique de Poterius

Antihectique de Potier (antihectica Poterii): sel double composé d'antimoniade de potassium et de stannate de potassium dont la découverte serait due à Pierre de La Poterie.

Il se préparait comme l'antimoine diaphorétique (voir à cet article) mais en ajoutant de l'étain.

On l'employait pour les mêmes usages, plus particulièrement dans les cas de fièvre hectique (fièvre lente).

Ligne n° 233 & 786.

Antimoine

Antimoine: ou régule, métalloïde de couleur bleuâtre brillante, assez semblable à l'étain. On désignait souvent sous le nom d'antimoine son principal minerai, c'est à dire le sulfure d'antimoine. Vu la quantité importante (probablement d'origine locale) citée dans l'inventaire, il s'agit certainement ici du sulfure d'antimoine.

L'antimoine est déjà signalé par Pline mais sa technique d'extraction est mise en évidence seulement à la fin du XV^e siècle.

On employait peu à l'état pur (comme purgatif) l'antimoine ou le sulfure d'antimoine. Ils servaient surtout de base à de nombreuses préparations antimoniées.

Ligne n°370 & 628.

Antimoine diaphorétique, antimoine diaphoritique

Antimoine diaphorétique: il s'agit là de l'antimoniade acide de potassium connu aussi sous le nom d'oxyde blanc d'antimoine .

On l'obtenait en mélangeant une partie d'antimoine pour trois parties de nitre (azotate de potassium) puis en chauffant au rouge et en lavant par décantation.

On l'employait comme expectorant et sudorifique.

Ligne n°228 & 1033.

Arcenis

Arsenic: L'arsenic métal, corps simple récolté à l'état natif, quoique indiqué par Paracelse, ne fut bien défini dans sa nature et ses propriétés qu'en 1732 par l'alchimiste Brandt. L'arsenic blanc, souvent appelé simplement arsenic, est en fait l'acide arsénieux qui était couramment utilisé dans des préparations médicamenteuses. Tonique à faible dose, l'arsenic est au contraire, à forte dose, un poison hyposténisant.

On l'employait comme antinévralgique, fébrifuge, contre l'herpès et sous forme de pâte escarotique.

Ligne n°79.

Aristoloches longues

Aristolochie longue: ou aristolochie clématite, racine d'une plante vivace herbacée du midi, *Aristolochia clematitis* L., de la famille des *Aristolochiaceae*.

On l'employait comme sudorifique, diurétique, emménagogue, cicatrisant et contre les morsures de serpents.

Ligne n°609.

Armoïse

Armoïse: feuilles ou sommité fleuries d'une plante herbacée vivace européenne, très répandue dans les lieux incultes, l'armoïse commune ou herbe de la Saint-Jean, *Artemisia vulgaris* L., de la famille des *Asteraceae*.

Connue des anciens (Hippocrate, Dioscoride, Pline l'Ancien), elle était très utilisée en médecine populaire.

On l'employait comme emménagogue, vulnéraire, apéritif et fortifiant.

Ligne n°758.

Assa foetida

Assa foetida: suc (gomme-résine) d'une grande herbe vivace originaire d'Iran, Syrie et Lybie, *Ferula Assa foetida* L., de la famille des *Apiaceae*. Il est possible que plusieurs espèces du genre *Ferula* soient mélangées pour la production du suc. Introduit en Europe par les Arabes, cette drogue transitait par l'Égypte et l'Italie.

On l'employait comme antispasmodique puissant et comme anthelminthique.

Ligne n°102, 586 & 987.

Bainjoin

Benjoin: oléo-résine produite par deux arbres d'extrême-orient, *Styrax tonkinensis* CRAIB (Laos et Siam) et *Styrax benzoin* DRYANDER (Java, Sumatra et Bornéo), de la famille des *Styracaceae*.

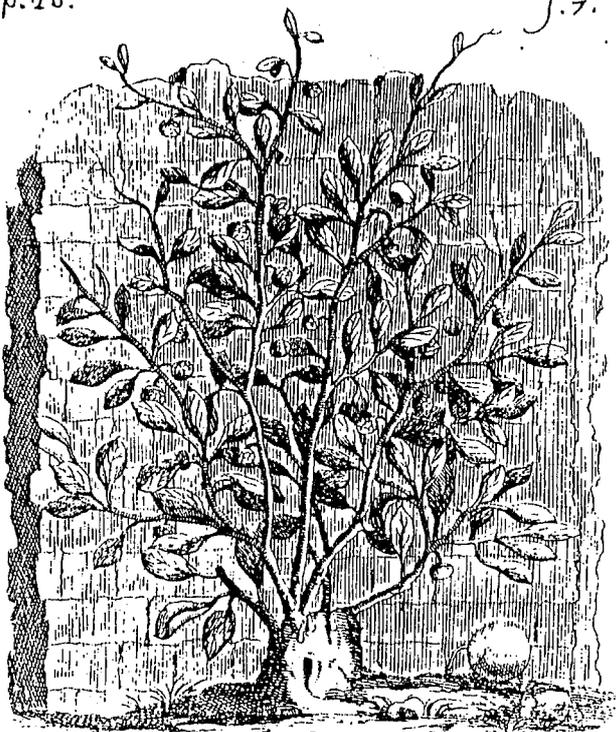
Peut-être connu des Hébreux, découvert au XIV^e siècle par les Arabes sous le nom d'encens de Java, il devint commercial dès le XVI^e siècle, au départ de Bangkok.

On l'employait en fumigations dans la toux et l'asthme, comme excitant et balsamique et en dermatologie contre les crevasses et les engelures.

Ligne n°132 & 687.

p. 20.

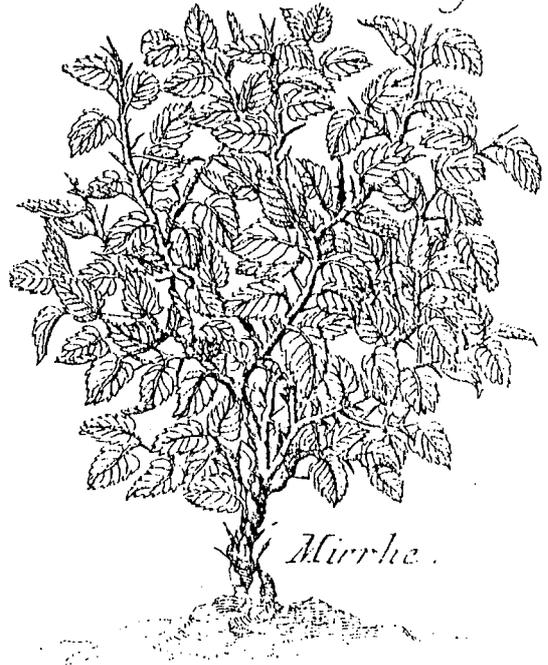
f. 7.



*Arbre du Storax rampant
le long d'une Muraille.*

p. 24.

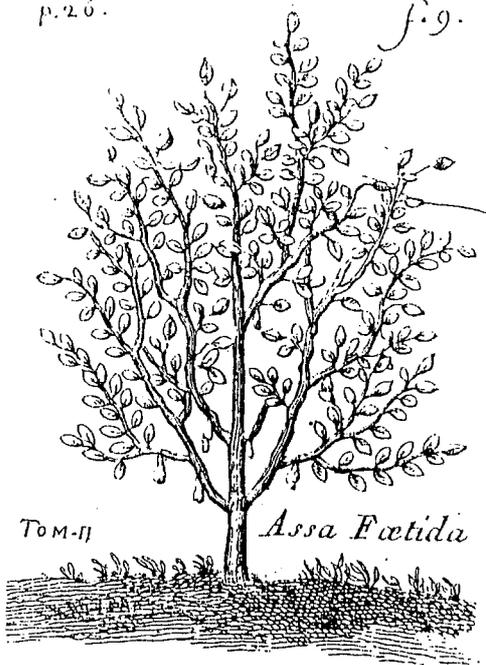
f. 8.



Mirrhe.

p. 26.

f. 9.

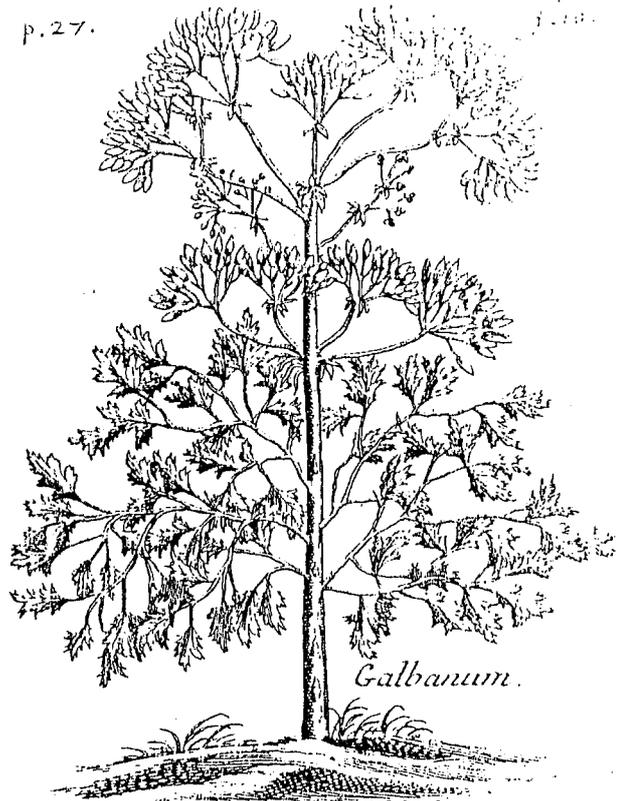


Tom-II

Assa Fœtida

p. 27.

f. 10.



Galbanum.

Baloste, caloste

Balaustes: caloste est certainement mis pour baloste que l'on retrouve ailleurs dans le manuscrit. Il s'agit des fleurs du grenadier, *Punica granatum* L., grand arbuste de la famille des *Punicaceae*, probablement originaire de Perse et répandu dans toute la région méditerranéenne depuis l'antiquité.

On les employait pour leur fort pouvoir astringent, comme antidiarrhéique, hémostatique et antimétrorragique.

Ligne n° 163 & 612.

Baye de laurier

Baies de laurier: fruit du laurier commun ou laurier-sauce ou laurier d'Apollon, *Laurus nobilis* L., de la famille des *Lauraceae*, arbre spontané en Asie mineure, Syrie, Grèce, Italie et sud de la France (Languedoc).

On les employait comme stomachique et surtout pour extraire l'huile de laurier (voir à cet article).

Ligne n° 668.

Baye de mirthe

Baies de myrte: fruit d'un arbuste vert de la région méditerranéenne, originaire d'Afrique, *Myrtus communis* L., de la famille des *Myrtaceae*.

Célèbre dans l'antiquité (Ancien Testament, Perses, Grecs) au même rang que l'olivier et le laurier, le myrte était le symbole de la jeunesse et de l'amour. Les baies de myrte servaient comme condiments avant que ne soient connues les épices de l'Inde.

On les employait comme antiseptique, stimulant, vulnéraire, astringent, antidiarrhéique, hémostatique et contre le catarrhe.

Ligne n° 666.

Bdelion, bdelium

Bdellium: suc gomme-résineux produit par un arbre africain (Sénégal, Soudan, Abyssinie), *Commiphora africana* ENGL., de la famille des *Burseraceae*. Il existe aussi le bdellium de l'Inde (Myrrhe de l'Inde) produit par le *Commiphora agallocha* ENGL.

On l'employait comme antiseptique externe en emplâtre (en association).

Ligne n° 110 & 644.

Baume d'encens

Baume d'encens: l'encens (voir à cet article) entrainé dans la composition de nombreux onguents et baumes. Cette préparation semble inconnue sous ce nom seul.

L'hypothèse la plus vraisemblable, par comparaison au baume de myrrhe, serait une solution aqueuse d'encens broyé que l'on évapore à consistance d'extrait mou.

Ligne n° 271.

Baume de copahu

Baume de copahu: oléo-résine (térébenthine) extraite par incision de cinq ou six espèces d'arbres du continent américain (du Mexique au Brésil) du genre *Copaifera*, de la famille des *Fabaceae*, principalement *Copaifera officinalis* L. (Copahu de

Colombie), *Copaifera guyanensis* DESF. (copahu des Guyanes), et *Copaifera lansdorfii* DESF. (copahu du Brésil).

Connu et exporté en Europe dès le XVI^e siècle, par l'intermédiaire des Portugais, c'était le *balsamum capivi* des Anglais.

On l'employait comme antiblennorrhagique en raison de son élimination principale par l'urine, et contre le catarrhe.

Ligne n°744.

Beaume de judé

Baume de Judée: ou baume vrai, oléorésine aromatique d'un arbre oriental des rivages de la Mer Rouge (Côtes des Somalis, Yémen), le baumier, *Commiphora opobalsamum* ENGL., de la famille des *Burseraceae*.

C'était une substance extrêmement rare et chère.

On l'employait comme cicatrisant, hémostatique, stomachique, cordial et antitussif.

Ligne n°1024.

Beaume de Pérou, baume du Pérou

Baume du Pérou: sécrétion pathologique (après blessure) d'un arbre originaire d'Amérique Centrale (principalement du San Salvador), *Toluifera pereirae* BAILL., de la famille des *Fabaceae*.

Connu dès le XVI^e siècle, il doit son nom au circuit commercial qu'il empruntait (exporté à partir de Callao, port de Lima, au Pérou).

On l'employait comme cicatrisant, émollient et dans le catarrhe.

Ligne n°224 & 768-769.

Beaume de souffre

Baume de soufre: baume préparé par réduction d'un macérat de fleur de soufre dans de l'essence de térébenthine, d'après la formule la plus courante de Lémery. D'autres formules utilisent l'huile de noix, l'huile d'anis ou l'huile de succin, mais le principe est le même.

On l'employait dans les maladies respiratoires et en particulier l'asthme.

Ligne n°1029.

Beaume innocent, baume d'innocent

Baume des innocents: ou baume du commandeur de Pernes ou teinture balsamique, préparation très populaire composée de racines d'angélique et fleurs de millepertuis macérées dans de l'esprit de vin pour former une teinture à laquelle on ajoute pour une deuxième macération de la myrrhe, de l'oliban et de l'aloès, et, pour une troisième macération, du storax calamite, du benjoin et du baume du pérou.

Ce baume vulnéraire, cité par Bourgelat et Baumé est pourtant inconnu de Lémery et de Bauderon.

On l'employait comme vulnéraire, cordial, stomachique, emménagogue et, en usage externe, comme cicatrisant.

Ligne n° 295 & 1069.

Beaume serq en coq

Baume coq: balsamite odorante ou menthe coq ou coq de jardin (costus des apothicaires), *Balsamita major* DESF., plante très odorante au parfum de menthe, cultivée dans les jardins, de la famille des *Asteraceae*.

On l'employait comme apéritif, tonique, vulnéraire, antispasmodique et vermifuge.

Ligne n°664.

Bénédicté laxative

Bénédicté laxative (benedicta laxativa): électuaire composé de: turbith, écorce de racine d'ésule infusée dans du vinaigre, sucre, diagrède (poudre de scammonée), hermodacte, roses rouges, girofle, spicanard, gingembre, safran, semences de saxifrage, amome en grappe (variété de cardamome), semences d'ache, de persil, de carvi, de fenouil, d'asperge, de fragon (petit houx) et de millefeuille, poivre long, grande cardamome, sel gemme, racine de galanga et macis, le tout mis en forme avec du miel, d'après la formule transcrite par Bauderon. Lémery ne met pas de sucre.

On l'employait comme purgatif.

Ligne n°305.

Besoard oriental

Bézoard oriental: variété géographique du bézoard. Voir à l'article poudre de bézoard.

Ligne n°291 & 1067.

Bistorte

Bistorte: rhizome d'une plante indigène commune dans les lieux humides, *Polygonum bistorta* L., de la famille des *Polygonaceae*.

On l'employait comme antidiarrhéique, astringent (en particulier pour les pertes blanches) et vulnéraire.

Ligne n°142 & 613.

Bitume de Judé

Bitume de Judée: ou baume de momie ou asphalte ou karabé de Sodome, substance solide provenant de la décomposition naturelle de matières organiques et composée surtout de carbures d'hydrogène mélangés à des produits azotés divers.

Connu depuis la plus haute antiquité, ce bitume est originaire de la mer Morte (lac asphaltite) et sert en particulier pour l'embaumement des momies égyptiennes: il est à l'origine des propriétés médicinales attribuées à ces dernières (voir à l'article mumie).

On l'employait comme excitant, antitussif et antiseptique.

Ligne n°674.

Blanc rasis

Onguent blanc de Rhazès (Unguentum album Rhasis): préparation à base de cêruse mise en forme par de la cire blanche fondue dans de l'huile de roses (huile rosat) additionnée de camphre et de blanc d'oeuf, d'après la formule originale de Rhazès reprise par Bauderon. Lémery supprime le blanc d'oeuf et modifie les proportions. C'était l'un des quatre onguents froids.

On l'employait comme antiinflammatoire, particulièrement dans le traitement des brûlures.

Ligne n°307.

Bois d'alloës

Bois d'aloès: ou bois d'agalloche ou bois d'aspalathe, bois odorant d'une plante résineuse originaire d'Inde et de Birmanie, *Aquilaria agallocha* ROXB., de la famille des *Thymeleaceae*.

Son surnom de bois d'aloès est du à sa grande amertume.

On l'employait comme cordial, stomachique, anthelminthique, tonique et stimulant.

Ligne n°641

Bois de sasafra, bois de sasafraz, sassaphras

Bois de sassafras: bois de la racine d'un grand arbre d'Amérique du Nord, *Sassafras officinale* NEES, de la famille des *Lauraceae*.

Son usage fut indiqué par les indiens aux Français lors de la conquête de la Floride (1562). Introduit avec succès en Angleterre (1597). C'était un des quatre bois sudorifiques des anciens.

On l'employait comme sudorifique, dépuratif, antirhumatismal et dans la goutte.

Ligne n°119, 355 & 649.

Bois néphrétique

Bois néphrétique: ou épanille, bois d'un arbre originaire de Cuba, *Erithalis fruticosa* L., de la famille des *Rubiaceae*.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°1012.

Bol commun

Bol commun: probablement une variété de terre argileuse du même type que le bol fin (voir à cet article). Le terme commun indique sans doute qu'il s'agissait d'une variété locale moins onéreuse, à moins qu'il ne s'agisse du bol "impur et granuleux" nommé bol en bille par Lémery (traité ou dictionnaire des drogues).

Ligne n°175 & 614.

Bol fin

Bol fin: il s'agit probablement du bol d'Arménie ou bol oriental ou bol du Levant, terre argileuse d'un rouge vif du aux oxydes de fer.

Venant à l'origine d'Arménie, il fut ensuite extrait de divers lieux de la France, en particulier la région de Blois et de Saumur ou la Bourgogne.

On l'employait comme astringent, dessiccatif, antidiarrhéique, fortifiant et hémostatique.

Ligne n°149 & 695.

Borax

Borax: c'est le borate de sodium, sel de sodium qui existait à l'état naturel en dissolution dans les eaux de différents lacs de l'Inde, du Tibet et de la Californie d'où on le tirait autrefois.

On l'employait comme antiseptique en gargarismes et collutoires (angines, stomatites, aphtes, muguet) et en pommade (dermatoses).

Ligne n°98 & 689.

Calamus aromaticus

Calamus aromaticus: ou acore vrai.

Voir à l'article *acorus verus*.

Ligne n°621.

Canfre

Camphre: huile volatile concrète produite par le camphrier du Japon, *Cinnamomum camphora* NEES et EBERM., arbre de la famille des *Lauraceae*. Elle est extraite par ébullition à partir du bois réduit en copeaux.

Exploité très tôt par les chinois, le camphrier est remarqué par Marco Polo au XIII^e siècle. Les Hollandais importèrent le camphre brut à partir de 1641 pour le raffiner et le commercialiser.

On l'employait *per os* comme antiseptique, fébrifuge, antispasmodique, antiparasitaire, anaphrodisiaque (anti-cantharide), à l'extérieur comme topique, résolutif et stimulant, et comme matière première pour dissoudre de nombreuses substances (gommes, résines, phénols).

Ligne n°97 & 986.

Cantarides

Cantharide: insecte de l'ordre des Coléoptères, famille des Méloïdes, *Lytta vesicatoria* FABR., d'un vert métallique à reflets mordorés, d'odeur forte et désagréable.

On employait la poudre d'insecte (le principe actif est la cantharidine) comme vésicant en usage externe (onguents, emplâtres et pommades) et par voie interne à doses très faibles comme stimulant de la vessie et surtout comme aphrodisiaque.

Ligne n°94 & 985.

Cardamome, gardamomy

Cardamome: fruit de différentes espèces de plantes, originaires d'Inde et d'Extrême-Orient, des genres *Elettaria* et *Amomum*, de la famille des *Zingiberaceae*, principalement *Elettaria cardamomum* MAT. (petit et moyen cardamome), *Elettaria major* SMITH. (grand cardamome), et *Amomum xanthioides* WALL.

On l'employait séché comme stomachique, stimulant et carminatif.
Ligne n°145 & 691.

Carpo balsamum

Carpobalsamum: fruit (petites drupes sèches et oléagineuses) d'un arbre oriental des rivages de la Mer Rouge (Côtes des Somalis, Yémen), le baumier, *Commiphora opobalsamum* ENGL., de la famille des *Burseraceae*.

On utilisait aussi dans cet espèce la gomme-résine, opobalsamum ou baume de Judée ou baume de la Mecque ou baume d'Égypte, et le bois, xylobalsamum.

On l'employait comme excitant, stomachique et cordial.
Ligne n°675.

Casse en batons

Casse en bâtons: fruit du canéficier, *Cassia fistula* L., grand arbre sauvage d'Afrique et d'Inde, cultivé sous les tropiques, de la famille des *Fabaceae*.

Cette drogue est distincte de la casse odorante (la *cassia lignea* des anciens) qui est une variété de cannelle.

Elle fut introduite en thérapeutique au XI^e siècle par les Arabes et décrite au XIII^e siècle par Actuarius qui la fit connaître en Europe.

On employait la pulpe comme laxatif doux.
Ligne n°348.

Cassia lignea, cannelle

Cassia lignea: ou casse odorante ou cannelle, écorce aromatique provenant de plusieurs grands arbres des Indes et d'Extrême-Orient du genre *cinnamomum* de la famille des *Lauraceae*. On distingue principalement la cannelle de Ceylan produite par le *Cinnamomum zeylanicum* et la cannelle de Chine produite par le *Cinnamomum cassia* BLUME.

Connue très anciennement (Chinois, Hébreux, Égyptiens, Romains) elle fut de tout temps une épice chère mais répandue partout. On distinguait autrefois la cinnamome, tige pleine (forme commerciale en Chine), et la casse, écorce roulée, ce dernier nom désignant progressivement des variétés de cannelle de moins bonne qualité. D'autres auteurs donnent la cinnamome comme cannelle de ceylan et la casse comme cannelle de Chine.

Quand la casse actuelle (*Fabaceae*) fut appelée *cassia fistula* on donna le nom de *cassia lignea* à la cannelle pour éviter les confusions.

On l'employait comme cordial, digestif, antidiarrhéique, emménagogue et aromatique.

Ligne n°605, 658 & 717.

Cassonade

Cassonade: ou sucre brut, état intermédiaire de la purification du sucre à partir de la canne à sucre. Voir à cet article.

Mêmes emplois que le sucre.

Ligne n°788.

Cattor, testicule de cattor

Castor: plus connu sous le nom de *Castoreum*, il s'agit d'une production particulière au castor d'Europe, *Castor fiber*, L., mammifère rongeur amphibie, de la famille des Castoridés, autrefois répandu sur les bords du Danube et du Rhône. Le *Castoreum* est produit dans deux grosses glandes placées près des organes sexuels de l'animal: ce n'est pas une sécrétion mais une transformation cornée et une desquamation de l'épithélium qui tapisse ces glandes. Le *Castoreum* se vendait renfermé dans ses poches naturelles, à l'apparence de testicules, et souvent confondues avec eux dans l'iconographie ancienne.

On l'employait comme antispasmodique, antihystérique contre l'épilepsie, dans le traitement des affections nerveuses et en emplâtre contre la gonorrhée.

Ligne n°83 & 606.

Cein doux, graisse de porc

Saindoux: corps gras obtenu par fusion de la graisse du porc ou cochon, soit les différentes espèces du genre *Sus*, de la famille des Suidés.

On l'employait principalement comme excipient pour les pommades et onguents

Ligne n°723.

Centoré

Centaurée: il peut s'agir soit de la petite centaurée, *Erythraea centaurium* PERS., plante indigène de la famille des *Gentianaceae*, soit de la grande centaurée ou centaurée officinale, *Centaurea centaurium* L., plante indigène de la famille des *Asteraceae*.

On employait les sommités fleuries de la petite centaurée, connue depuis l'antiquité, dans de multiples indications et en particulier comme tonique, stomachique, laxatif doux et surtout fébrifuge (son nom en bas latin était *febrefugium*). Quant à la grande centaurée, on employait la racine comme tonique, sudorifique, diurétique et vulnéraire.

Ligne n°184.

Ceruse

Céruse: c'est le carbonate de plomb, ou oxyde blanc de plomb, que l'on obtenait en exposant des lames de plomb aux vapeurs de vinaigre.

On l'employait comme dessiccatif et résolutif, uniquement en usage externe, dans des onguents et emplâtres.

Ligne n°157 & 607.

Christal mineral

Cristal minéral: il s'agit du nitrate de potassium, appelé également salpêtre, nitre ou sel de nitre, fondu dans un creuset et coulé en plaques.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°275 & 1054.

Cirop de kermes, sirop de kermes

Sirop de kermès: sirop préparé avec la graine de kermès. Voir à cet article.

On l'employait comme stomachique, cordial et antiabortif.

Ligne n°259 & 1044.

Cirop de nerprum, sirop de nerprum

Sirop de nerprun: ou sirop hydragogue, sirop composé à base de drupes (baies) de nerprun, *Rhamnus cathartica* L., arbuste épineux d'Europe et Asie centrale de la famille des *Rhamnaceae*. On le préparait avec du sucre et du miel et on rajoutait en fin de cuisson de la cinnamome et du mastic, d'après la formule de Bauderon (qui en serait l'inventeur) reprise par Lémery.

On l'employait comme purgatif, particulièrement dans les cas d'hydropisie.

Ligne n°332 & 1089.

Cirot de coin

Sirop de coing: sirop préparé avec le suc des fruits du cognassier, *Cydonia vulgaris* Pers., de la famille des *Rosaceae*.

On l'employait pour son pouvoir astringent comme stomachique et antidiarrhéique.

Ligne n°317.

Cirot de meure, sirop de meures

Sirop de mûres simple: ou *diamorum*, sirop préparé à partir des baies du murier noir, *Morus nigra* L., arbre de la famille des *Moraceae*.

Cette préparation est citée de longue date (Mésué, Nicolas le Salernitain, Platearius, Bauderon, Lémery)

On l'employait dans toutes les affections de la bouche et en particulier contre les aphtes et dans le traitement des angines.

Ligne n°314 & 1080.

Cirot de pavot rouge, sirop de pavot rouge

Sirop de pavot rouge: sirop préparé avec les fleurs du pavot rouge ou coquelicot ou ponceau, *Papaver rhoeas* L., herbe annuelle très répandue en Europe (accompagne les moissons) de la famille des *Papaveraceae*.

En plus du sucre nécessaire au sirop, Bauderon rajoutait du sucre rosat ou de l'eau de rose et Lémery du miel écumé.

On l'employait principalement contre la pleurésie, comme antitussif, sudorifique et hypnotique.

Ligne n°315 & 1081.

Cirot de pêche

Sirop de pêcher: sirop préparé avec les fleurs du pêcher, *Prunus persica* STOKES, de la famille des *Rosaceae*. On pouvait également se servir des feuilles.

On l'employait comme laxatif doux et anthelminthique.

Ligne n°316.

Cirot de Tussillage, sirop de thussillage

Sirop de tussilage simple: sirop préparé avec les fleurs de tussilage ou pas d'âne, *Tussilago farfara* L. plante vivace d'Europe de la famille des *Asteraceae*.

On pouvait aussi le préparer à partir de la conserve de tussilage (cf à cet article).

On l'employait comme expectorant et cordial.

Ligne n°312 & 1078.

Cirot émétique, sirop émétique

Sirop émétique: sirop préparé avec du foie d'antimoine (sulfure d'antimoine et de potasse formé par addition de carbonate de potasse à du sulfure d'antimoine grillé et fondu) et du suc de coing, de citron ou de verjus ou du vinaigre.

On l'employait comme vomitif et purgatif.

Ligne n°313 & 1079.

Clou de girophle

Clou de girofle: fleur (bouton floral desséché) du giroflier, arbre ornemental originaire des Moluques vraies et cultivé principalement à Zanzibar, *Syzygium aromaticum* L., de la famille des *Myrtaceae*.

Connu anciennement (Égypte, Chine), il était cependant ignoré des Gréco-Romains. Introduit en Europe dès le haut Moyen-Âge (Mérovingiens), il devint une des épices les plus appréciées (Sainte Hildegarde, Paracelse, Sydenham, Garus, Paré). Tombé au XVI^e siècle dans le monopole des Portugais, puis des Hollandais au XVII^e siècle, il fut ensuite introduit à Zanzibar, La Réunion, les Antilles et Guyane par Pierre Poivre à la fin du XVIII^e siècle.

On l'employait comme stimulant, digestif, excitant, cicatrisant, analgésique et antiseptique.

Ligne n°716.

Coc du levant

Coque du Levant: fruit (drupe) d'une liane de l'Inde, Ceylan et Malaisie, *Anamirta cocculus* WIGHT et ARNOTT, de la famille des *Menispermaceae*.

Elle était autrefois importée par Alexandrie et les ports du Levant, d'où son nom.

Poison très énergique, on l'employait contre les poux, pour endormir les poissons et contre la goutte.

Ligne n°721.

Colcotoz, colcetar, calcotaz

Colcothar: "colcotoz", "colcetar" et "calcotaz" sont probablement mis pour colcothar. C'est le rouge d'Angleterre (un des sesquioxydes de fer anhydre et amorphe) ou vitriol rouge, poudre d'un rouge foncé obtenue par calcination du sulfate de fer ou distillation de l'esprit de vitriol.

On en trouve également d'origine naturelle (mines en Suède et Allemagne) qui était recherché pour entrer dans la composition de la Thériaque.

On l'employait comme fortifiant, astringent et hémostatique.

Ligne n°209, 711 & 1027.

Colloquintes

Coloquinte: fruit (taille d'une petite orange) d'une petite plante vivace, *Citrullus colocynthis* ŠHRAD., de la famille des *Cucurbitaceae*, abondante dans toute la zone désertique, cultivée dans l'Inde, les Iles Grecques, la Syrie, l'Iran, l'Égypte et l'Espagne.

Connue des Grecs et des Romains (Hippocrate, Dioscoride, Pline), elle fut introduite en Europe par les médecins arabes.

On l'employait décortiqué comme purgatif drastique, particulièrement en médecine vétérinaire.

Ligne n°100 & 608.

Confection alķhermes, confection de ķermes

Confection alķermès (confectio alķermes): ou électuaire alķermès, préparation fameuse qui tire son nom de la graine de ķermès qui entre dans sa composition. Voir à cet article.

La formule de cet électuaire varie selon les auteurs et d'une région à l'autre en fonctions des pharmacopées de référence (Paris, Montpellier ou Turin par exemple).

Lemery la préparait avec de la soie crue, eau de rose, suc de pomme dépuré, sucre blanc et suc de graine de ķermès (ou sirop de ķermès), santal citrin, cannelle, perles préparées, lapis lazuli préparé, ambre gris, musc et feuille d'or (pour la décoration). Mais il proposait également, comme pour beaucoup d'autres préparations, une formule réformée sans soie, suc de pomme, eau de rose, perles, lapis lazuli et or. La pharmacopée de Paris retranchait la soie mais mettait plus d'ambre gris que la pharmacopée de Montpellier.

Baumé en donne une formule différente en mélangeant sirop de ķermès, alun et une poudre composée à base de graine de ķermès, santal citrin, roses de Provins, casse, perles, corail rouge, bois d'aloès, bois de Rhodes, cannelle, cochenille et feuille d'argent (pour la décoration).

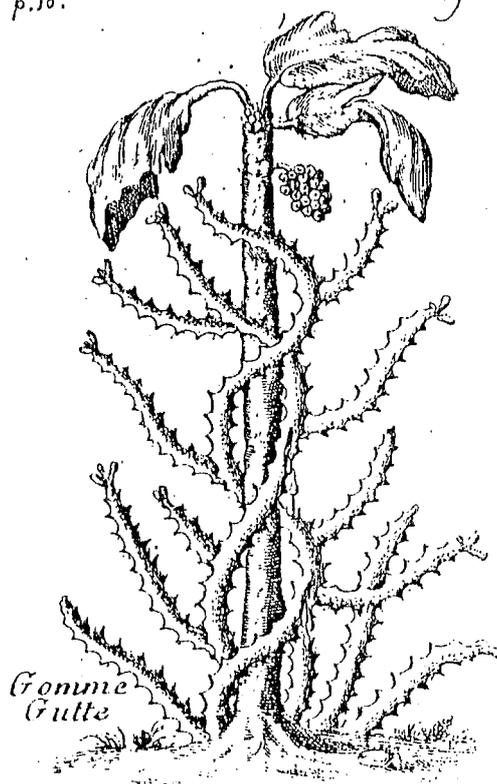
Dans tous les cas, le choix de tel ou tel ingrédient et de sa dose a été un sujet largement discuté depuis le Moyen-Âge (Mésué, Avicenne, Bauderon).

On l'employait comme cordial (particulièrement dans les syncopes) stomacal et antiabortif.

Ligne n°258 & 799.

p. 10.

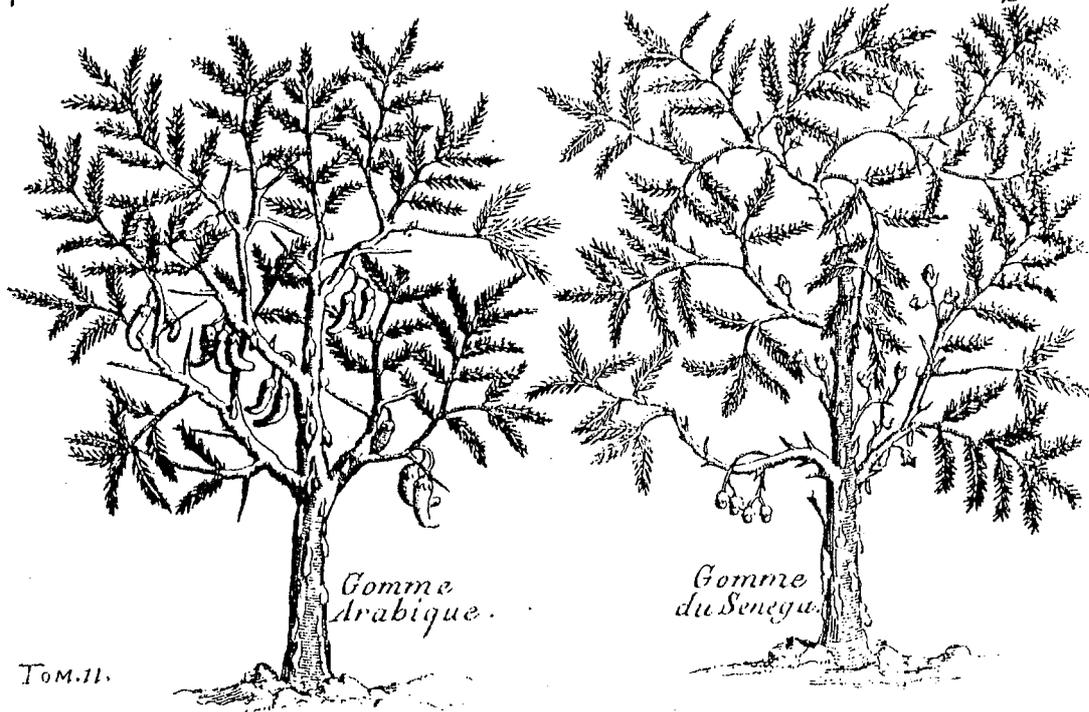
f. 2.



Gomme
Gutte

p. 11.

f. 3.



Gomme
Arabique.

Gomme
du Senegal.

Tom. II.

Confection amec

Confection hamech (confectio hamech major): il existait une confection hamech majeure et une confection hamech mineure. Sans précision, il s'agit probablement de la plus courante, c'est-à-dire la formule majeure. Elle serait due à un médecin arabe fort ancien nommé Hamech.

Bauderon, qui la décrit d'après Mésué, la compose de suc de fumeterre, raisins épépinés, prunes, myrobolans citrins, chébules, indiques, bellérique et emblique, rhubarbe, épithyme, agaric blanc, coloquinte, polypode, semences ou fleurs de violette, absinthe, thym, séné, semences d'anis et de fenouil, roses rouges, petit lait de chèvre, tamarin, casse, manne, sucre blanc, scammonée, semences de fumeterre et d'anis, spicanard.

Lémery préfère la formule de la Pharmacopée de Paris: coloquinte, feuille d'Inde, écorce de myrobolans citrins, chébules et indiques, polypode, violette, feuilles d'absinthe et de thym, semence d'anis et de fenouil, roses rouges, petit lait de vache, suc de fumeterre, miel, sucre, pulpe de prune et de raisin, poudre d'agaric et de séné, rhubarbe, scammonée, épithyme, cinnamome, gingembre, semences d'anis et de fumeterre, spicanard.

On l'employait comme purgatif, dans les dermatoses (gale, teigne, dartres) et contre le scorbut.

Ligne n°1095.

Confection de jacinthe, confection jacinthe

Confection de jacinthe (confectio de hyacintho): électuaire liquide à base de jacinthe (hyacinthe). Voir à cet article. Cette préparation comprenait en outre: corail rouge préparé, bol d'Arménie, terre sigillée, graine de kermès, racines de dictame et de tormentille, semence de citron, safran, myrrhe, rose rouge, trois santaux, os de coeur de cerf, corne de cerf brûlée, semences d'oseille et de pourpier, rasure d'ivoire, saphir, émeraude, topaze, soie crue, feuilles d'or et d'argent, camphre, musc et ambre gris, mis en électuaire avec du sucre et de l'eau distillée de buglosse ou du sirop de limons (citrons) d'après une formule d'auteur incertain, dite de Joubert, transcrite par Bauderon.

Lémery indique que la formule est variable suivant les pharmacopées; lui-même suit celle de la Pharmacopée Royale qui remplace la racine par la feuille de dictame, la corne de cerf brûlée par de la rasure de corne de cerf, le sirop de limons par le sirop d'oeilllets et supprime le camphre.

On l'employait comme cordial et alexipharmaque.

Ligne n°273 & 800.

Conserve d'absinthe

Conserve d'absinthe: elle se prépare à partir des sommités fleuries de l'absinthe (voir à cet article) par mélange d'une partie de fleurs pour deux parties de sucre respectivement pilés. Lémery indique de la faire fermenter à l'ombre en raison de sa faible humidité.

Même activité que la plante.

Ligne n°297.

Conserve d'oeuilliets

Conserve d'oeillet: elle se prépare sur le modèle de celle de tussilage. La partie utilisée est la fleur de l'oeillet des jardins (oeillet giroflée ou oeillet des fleuristes), *Dianthus caryophyllus* L., ou de l'oeillet sauvage (friches des plateaux calcaires), *Dianthus armeria* L., tous deux de la famille des *Caryophyllaceae*.

On l'employait comme tonique, cordial, excitant, sudorifique et antitussif.
Ligne n°255.

Conserve de chicoré

Conserve de chicorée: elle se prépare sur le modèle de celle de violettes. La partie utilisée est la fleur de chicorée, *Cichorium intybus* L., plante sauvage d'Europe, souvent cultivée, de la famille des *Asteraceae*, dont on emploie aussi les feuilles, les semences et surtout la racine.

Elle est connue et utilisée depuis l'Égypte ancienne (mentionnée dans le papyrus d'Ebers, 4000 avant J.-C.) et toujours utilisée depuis (Théophraste, Dioscoride, Pline, Galien, Sainte Hildegarde).

On l'employait comme apéritif, digestif, cholagogue, diurétique et dépuratif.
Ligne n°252 & 1100.

Conserve de chinarodum

Conserve de cynorrhodon: conserve préparée à partir des infructescences de l'églantier, *Rosa canina* L., arbuste d'Europe, Afrique du nord et Asie, de la famille des *Rosaceae*. Ces infructescences, ou cynorrhodons, étaient macérées dans du vin blanc avant d'être mélangées à deux parties de sucre blanc pour en faire la conserve.

On l'employait comme astringent, antidiarrhéique et diurétique.
Ligne n°340.

Conserve de fleurs de soucy, conserve de soucy

Conserve de fleurs de souci: elle se prépare sur le modèle de celle de tussilage. La partie utilisée est la fleur du souci, *Calendula officinalis* L., de la famille des *Asteraceae*.

On l'employait comme stimulant, sudorifique, emménagogue, antispasmodique et dans les affections du foie (en particulier la jaunisse).

Ligne n°256, 802 & 1043.

Conserve de lilium convalium

Conserve de lilium convallium (conserva lili convallii): elle se prépare sur le modèle de celle de tussilage. La partie utilisée est la fleur du muguet, *Convallaria majalis* L. (au XVIII^e siècle: *Lilium convallium* Tourn.), de la famille des *Liliaceae*.

On l'employait comme cordial dans les vertiges et contre l'épilepsie.
Ligne n°801 & 1053.

Conserve de pavots rouges

Conserve de pavots rouges: elle se prépare sur le modèle de celle de violettes. La partie utilisée est la fleur (pétales) du pavot rouge ou coquelicot ou ponceau, *Papaver rhoeas* L., herbe annuelle très répandue en Europe (accompagne les moissons) de la famille des *Papaveraceae*.

C'est une des fleurs pectorales, anciennement connue (Dioscoride), considérée comme un spécifique de la pleurésie à l'époque de la Renaissance.

On l'employait principalement comme antitussif et sudorifique.
Ligne n° 270.

Conserve de rose

Conserve de rose: conserve de fleurs de rose, fleur de plusieurs arbustes du genre *Rosa*, en particulier la rose rouge de Provins, *Rosa gallica* L. et la rose pâle, *Rosa centifolia* L. de la famille des *Rosaceae*.

C'est une conserve liquide par mélange d'une partie de fleur pour deux parties de sucre respectivement pilés, que l'on faisait ensuite fermenter par exposition au soleil.

Lémery cite de préférence la rose rouge pour cette préparation qu'il réalise suivant un protocole différent (usage du feu).

On l'employait comme antitussif, cordial, stomachique, digestif, antinauséux, antidiarrhéique et hémostatique.

Ligne n°346.

Conserve de Salvia vita

Conserve de sauge: elle se prépare sur le modèle de celle de tussilage. La partie utilisée est la feuille de la grande sauge, *Salvia officinalis* L., sous-arbrisseau très ramifié et ligneux des régions méditerranéennes de l'Europe, cultivée ou sauvage, de la famille des *Lamiaceae*.

Connue depuis l'antiquité elle était considérée comme un remède universel. L'école de Salerne indiquait: "*cur moriatur homo cui salvia crescit in horto ?*" (l'homme possédant de la sauge dans son jardin n'avait aucune raison de mourir !). Cela explique probablement le nom de *salvia vita* qui lui est donné dans l'inventaire.

On l'employait dans de multiples indications, comme une panacée.

Ligne n°1097.

Conserve de tussilage, conserve de thussillage

Conserve de tussilage: conserve de fleurs de tussilage ou pas d'âne, *Tussilago farfara* L., plante vivace d'Europe de la famille des *Asteraceae*.

C'est une conserve liquide par mélange d'une partie de fleur pour deux parties de sucre respectivement pilés, que l'on faisait ensuite fermenter par exposition au soleil.

On l'employait dans le catarrhe et comme adoucissant et expectorant.

Ligne n°254 & 1042.

Conserve de violettes, conserve de violette

Conserve de violette: conserve de fleurs de violette, théoriquement *Viola odorata* L., mais aussi *Viola hirta* L., *Viola canina* L., *Viola silvestris* L., *Viola sudetica* WILL., *Viola calcarata* L. ou *Viola cenisia* L. suivant les régions, herbes vivaces printanières de la famille des *Violaceae*.

C'est une conserve liquide par mélange d'une partie de fleur pour deux parties de sucre respectivement pilés. Lémery conseillait, en raison de l'humidité des fleurs de violette, de faire cuire le sucre au préalable et de faire le mélange à chaud.

On l'employait comme expectorant, cordial et laxatif.

Ligne n°253, 798 & 1041.

Contrahiervaz

Contraerve: racine d'une plante brésilienne, *Dorstenia brasiliensis* LAMK., de la famille des *Moraceae*.

On l'employait comme cordial, alexipharmaque et surtout alexitére.

Ligne n°1006.

Corail blanc préparé

Corail blanc préparé: squelette externe d'un Anthozoaire, animal sous-marin du type polype de la famille des Alcyonidés. Le corail blanc est une variété du corail rouge, *Corallium rubrum* L., qui était plus réputé. Le terme préparé indique qu'il était pulvérisé et mis en trochisques.

On l'employait comme dentifrice, antiacide, cordial et antidiarrhéique.

Ligne n°162.

Corail rouge préparé

Corail rouge préparé: Voir à l'article corail blanc préparé.

Ligne n°230 & 1034.

Coraline

Coralline blanche: petite algue rouge méditerranéenne à aspect de polypier, proche de la mousse de Corse (coralline noire), *Corallina officinalis* L., de la famille des *Rodophyceae*.

On l'employait comme antidiarrhéique, emménagogue et surtout anthelminthique.

Ligne n°1017.

Coriandre

Coriandre: fruit d'une petite plante, originaire d'Orient mais largement cultivée en Europe, *Coriandrum sativum* L., de la famille des *Apiaceae*.

Très anciennement connue (citée dans la Bible), utilisée comme épice et médicament par les Grecs et les Romains (Caton, Pline, Hippocrate, Dioscoride, Galien), sa culture fut ordonnée par Charlemagne.

On l'utilisait comme carminatif, stomachique, antihystérique, stimulant, digestif et en médecine vétérinaire.

Ligne n°99 & 615.

Cornes de cerf rappés

Corne de cerf rapée: poudre de bois du cerf d'Europe, *Cervus elaphus* L. mammifère de la famille des Cervidés.

On l'employait comme antidiarrhéique, hémostatique, antiacide et dans la gonorrhée.

Ligne n°1008.

Cornes de cerfs préparée, corne de cerf préparé

Corne de cerf préparée: voir à l'article corne de cerf rapée.

Le terme préparé indique qu'elle était pulvérisée et mise en trochisques.

Ligne n°226 & 1032.

Costus, costus doux

Costus: racine d'une plante orientale *Costus arabicus* L., de la famille des *Zingiberaceae*. On distingue le Costus arabe, l'indien et le syriaque qui ne seraient que des variantes commerciales de la même espèce

On employait cette racine à odeur forte (inusité de nos jours), comme diurétique et dans les affections du foie et de la rate (électuaire *diacostum*). Elle était également utilisée dans la confection de parfums et de pommades odorantes.

Ligne n°82 & 662.

Couperause, couperause blanche

Couperose: les couperoses ou vitriols sont des sulfates. Sans précisions, il s'agit probablement de la couperose blanche ou vitriol blanc, c'est à dire le sulfate de zinc.

On l'employait comme fébrifuge, antispasmodique, anthelminthique et surtout comme vomitif, ainsi qu'en usage externe (collyres et lotions).

Ligne n°124 & 639.

Crème de tartre

Crème de tartre: c'est le bitartrate de potassium, obtenu par purification (ébullition avec de l'argile) du tartre blanc (vin blanc) ou du tartre rouge (vin rouge) qui se dépose dans les tonneaux.

On l'employait comme rafraîchissant ou purgatif (selon la dose) et dans la préparation d'onguents contre la gale, la teigne, les dartres et les ulcères.

Ligne n°122 & 996.

Crocus metallorum

Crocus metallorum : nom donné autrefois à un oxysulfure d'antimoine. On le préparait en lavant à l'eau bouillante le foie d'antimoine (voir à cet article) pour le débarasser des sels oxygénés et du sulfure de potassium.

On l'employait comme vomitif et purgatif.

Ligne n°77.

Cubebe

Cubebe: ou poivre à queue, fruit séché d'une liane grimpante, *Piper cubeba* L., de la famille des *Piperaceae*, originaire d'Indonésie (Java, Sumatra, Bornéo).

Introduit en médecine au Moyen-Age par les médecins arabes.

On l'employait comme stimulant, stomachique et expectorant.

Ligne n°135.

Cumin

Cumin: fruit d'une petite herbe annuelle des régions méditerranéennes, *Cuminum Cyminum* L. de la famille des *Apiaceae*.

Connu anciennement (cité dans les Ecritures), vanté par Dioscoride, c'était une des épices les plus employées au Moyen-Age et une des quatre semences chaudes majeures (anis, carvi, cumin et fenouil).

On l'employait comme stomachique, excitant, sudorifique, carminatif et emménagogue.

Ligne n°350.

Cuscutes, epitimes

Cuscutes: plantes capillaires parasites, principalement l'épithyme, *Cuscuta epithymum* L. (parasite des végétaux cultivés et en particulier du thym) et *Cuscuta europaea* L., de la famille des *Convolvulaceae*.

Connues anciennement (Aristote et médecins arabes)

On les employait comme laxatif, diurétique et cholagogue.

Ligne n°376 & 722.

Cyre neuve

Cire neuve: matière élaborée par l'abeille mellifère, *Apis mellifica* L., Hyménoptère domestique de la famille des Apiaires.

La cire constitue les rayons des alvéoles hexagonales où est déposé le miel.

Le terme de cire neuve fait probablement référence à la cire vierge (cire brute, cire jaune) qui doit sa couleur à des impuretés par opposition à la cire purifiée ou cire blanche.

On l'employait principalement comme excipient (cérats, pommades, onguents, etc...).

Ligne n°700.

Cyrop diacode, sirop de diacode

Sirop diacode: ou sirop de pavot simple, sirop préparé avec les têtes du pavot, *Papaver somniferum* L., de la famille des *Papaveraceae*.

Bauderon rajoutait des penides (sucre d'orge) et des semences de laitue et de violette.

On l'employait comme hypnotique, antitussif et antalgique.

Ligne n°311 & 1077.

Diaphenic, diaphonic

Diaphænic (Electuarium diaphænicum): électuaire à base de dattes (φοινίξ) d'où son nom. Il se composait de pulpe de dattes cuites dans du vinaigre, pénides, turbith, amandes douces, diagrède (poudre de scammonée), gingembre, poivre long, feuilles sèches de rue, cinnamome, macis, bois d'aloès, semence d'anis, de fenouil et de daucus, galanga, le tout mis en forme avec du miel d'après la formule de Mésué transcrite par Bauderon.

Lémery préfère l'hydromel au vinaigre, remplace le poivre long par du poivre blanc et ne met ni bois d'aloès, ni galanga.

On l'employait comme purgatif et emménagogue.

Ligne n°347 & 1101.

Diarhodon abbatis, diarodum abbatis

Poudre diarrhodon abbatis (pulvis diarrhodon abbatis): poudre composée, principalement à base de rose rouge : diarrhodon signifie d'ailleurs composition de roses rouges. Elle aurait été inventée par un abbé, d'où son nom. L'inventaire précise une fois "diarrhodon abbatis sans saphir et sans perle", probablement pour rendre la préparation moins coûteuse.

Préparation composée de: rose rouge, santal citrin, santal rouge, bois d'aloès, cinnamome, rhapontic, nard indien, rasure d'ivoire, os de coeur de cerf, safran, mastic, petite cardamome, gomme adragante, gomme arabique, suc de réglisse, semences d'anis vert, semences de fenouil, semences de basilic, semences de melon, semences de concombre, perles préparées, ambre gris et musc, d'après la formule réformée de la Pharmacopée Royale, reprise par Lémery.

Précédemment (Nicolas le Salernitain), on y ajoutait du santal blanc à la place du citrin, du spodium (ivoire brûlé) à la place des rasures d'ivoire, de l'asaret (cabaret), du girofle, des trochisques de *gallia moschata* (bois d'aloès, ambre gris, musc et mucilages de gomme adragante extraits à l'eau de rose, d'après la formule de Mésué, ce qui n'apporte d'ailleurs aucune drogue simple supplémentaire à la formule du diarrhodon), des semences de berberis (épine vinette), de chicorée, de pourpier, de pavot blanc, de courge et de citrouille (ces deux dernières formant les quatre semences froides majeures avec le melon et le concombre), du camphre et du sucre blanc.

Nicolas le Myrepse mettait en plus du corail, du cristal de roche et des semences de laitue et de mandragore. Ni Lémery, ni Bauderon (qui reprend la formule de Nicolas le Salernitain) ne citent le saphir comme entrant dans cette composition.

On l'employait comme tonique, fortifiant et cordial.

Ligne n°245 & 770-771.

Diascordium

Diascordium (electuarium diascordium): électuaire à base d'opium (opiate), proche de la thériaque, composé de scordium (d'où son nom), roses rouges, bol d'Arménie, storax calamite, cinnamome, casse odorante, feuilles de dictame de Crète, racine de tormentille, de bistorte et de gentiane, galbanum, succin, terre sigillée, opium, poivre long, gingembre, semence d'oseille, miel rosat et vin de Malvoisie d'après la formule oroginale de Fracastori transcrite par Lémery. Bauderon n'en parle pas.

On l'employait comme fébrifuge, contre la peste, comme anthelminthique et hypnotique.

Ligne n°342.

Diatragagant

Poudre diatragacanthé froide (pulvis diatragacanthi frigidi): poudre pectorale composée, à base de gomme adragante (voir à cet article), d'où son nom. Il existait aussi la poudre diatragacanthé chaude, *pulvis diatragacanthi calidi*., codifiée par Nicolas Le Myrepse, mais peu usitée d'après Lémery. Il s'agit donc probablement ici de la froide.

Elle comprenait: gomme adragante, gomme arabique, réglisse, amidon, semence de pavot blanc et les quatre semences froides majeures (citrouille, concombre, courge et melon), d'après la formule de la Pharmacopée Royale reprise par Lémery.

Nicolas le Myrepse, suivi par Bauderon (sauf pour la semence d'ortie qu'il remplace par la semence de pavot blanc), ajoutait des penides (variété de sucre d'orge) et du camphre.

On l'employait comme adoucissant et expectorant.

Ligne n°249.

Dictam blanc

Dictame blanc : dictame est un nom donné à diverses plantes aromatiques et médicamenteuses de la famille des *Rutaceae*. Le dictame blanc, *Dictamnus albus* L., plus connu sous le nom de Fraxinelle, croît dans les bois montagneux et chauds de Provence, du Languedoc, de Suisse, d'Allemagne et d'Italie. Ses feuilles ressemblent à celles du frêne (d'où son nom de Fraxinelle) et renferment des poches à huile essentielle, facile à enflamer en été sur la plante même. On la cultive dans les jardins, en variété double, pour ses belles grappes de fleurs blanches, parfois bleues, fort odorantes.

Pour éviter la confusion avec le dictame de Crète, on donnait parfois le nom de diptame (ou diptamne, ou diaptamne) au dictame blanc.

On employait l'écorce de la racine comme anthelminthique, antihystérique contre l'épilepsie.

Ligne n°80 & 596.

Dictam de Crète

Dictame de Crète : la plante merveilleuse que les anciens appelaient *δικταμνος* (de Dicte, montagne de Crète), célèbre comme le plus précieux des vulnéraires dont les dieux mêmes faisaient usage, appartient à la famille des *Lamiaceae*: l'Origan Dictame, *Origanum dictamnus* L., est une plante cultivée dans le Midi. Haute de 0,50 m environ, elle a des petites feuilles arrondies, cotoneuses et blanchâtres. Les inflorescences en épis serrés, entourées de bractées rougeâtres, sont lâches et penchées. L'odeur de la plante est forte, aromatique (l'essence contient du carvacrol, isomère du thymol) et agréable, mais la saveur est âcre et piquante. Elle entraine dans la composition du baume de Fioravanti ou alcoolat de Fioravanti.

On employait les sommités fleuries comme cordial, vulnéraire et emménagogue.

Ligne n°81 & 597.

Eau d'anis

Eau distillée d'anis: eau distillée simple préparée à partir des semences pilées de l'anis vert. Voir à cet article. C'est un produit proche de l'huile essentielle d'anis, en moins concentré.

Même activité que les semences d'anis.

Ligne n°296 & 1070.

Eau de canelle, eau canelle

Eau de canelle: préparation à base de canelle (voir à cet article).

L'eau de canelle est une eau blanche, produite par distillation après digestion de la canelle pendant plusieurs jours dans du vin blanc, d'après Lémery. Bauderon reprend la formule de Matthiole qui incorpore en plus de l'eau de rose au mélange initial.

On l'employait comme cordial, stomachique digestif et emménagogue.

Ligne n°292, 815 & 1068.

Eau de fleur d'orange, eau de fleurs d'orange

Eau de fleur d'oranger: appelée aussi eau de naphe, elle est obtenue par la distillation des fleurs pilées de l'oranger amer ou bigaradier, *Citrus bigaradia* DUHAM., petit arbre d'origine indienne de la famille des *Rutaceae*.

Importé par les Arabes, le bigaradier fut probablement rapporté en France par les Croisés.

On employait l'eau de fleur d'oranger comme cordial, stomachique, sudorifique, anthelminthique et sédatif.

Ligne n°301 et 339.

Eau de vie

Eau de vie: ou esprit de vin, alcool éthylique obtenu par distillation du vin, plus ou moins coloré suivant les techniques de conservation.

On l'employait comme cordial, antiinflammatoire externe en frictions, antiseptique et comme véhicule de nombreux médicaments.

Ligne n°814.

Eau forte

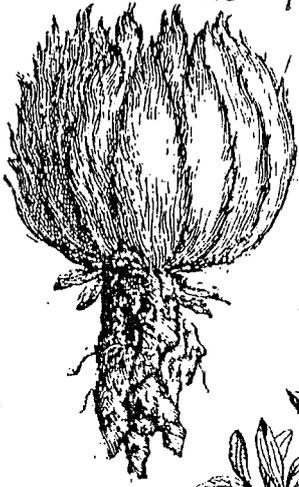
Eau forte: il s'agit de l'acide nitrique, plus ou moins bien purifié.

Découvert officiellement par Raymond Lulle en 1225 lors d'une distillation d'un mélange de nitre et d'argile, il aurait cependant été connu des médecins arabes dès le VIII^e siècle.

On l'employait principalement en usage externe comme caustique et cathérétique pour détruire les excroissances et les verrues.

Ligne n° 276 & 714.

Petit Nard Indic p.212.



grand Nard Indic f.137.



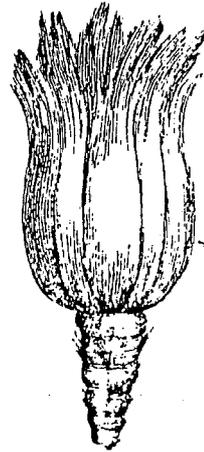
Nard sans racine



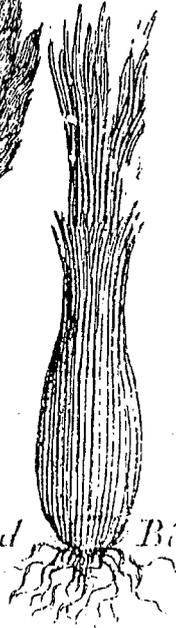
Nard Celtic



Nard de France

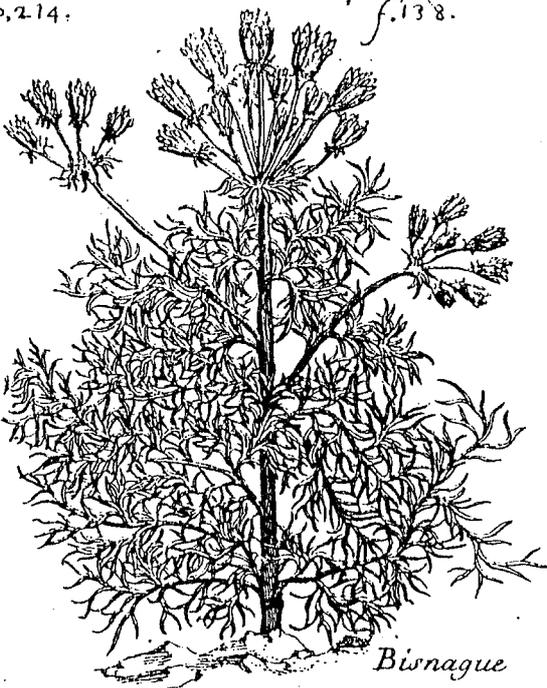


Nard Bâtard



p.214.

f.138.



p.114.

f.139.



Viottes.

Eau impériale

Eau impériale: préparation obtenue par distillation après macération de cinnamome, noix de muscade, écorce de citron, girofle, calamus (acore vrai), santal citrin, racine de pivoine, feuille de laurier, sommités fleuries d'hysope, de marjolaine, de thym et de sariette, fleurs de sauge, de romarin et d'aspic, vin blanc, eau de mélisse et eau de fleur d'oranger, d'après la formule de la Pharmacopée Royale, reprise par Lémery.

On l'employait comme stomachique, tonique et emménagogue.

Ligne n°817.

Eau phetalmey

Eau ophtalmique: ou eau de bleuet ou eau de casse-lunettes, obtenue par macération puis distillation des fleurs du bleuet, *Centaurea cyanus* L., petite plante abondante dans les moissons, de la famille des *Asteraceae*.

On l'employait couramment en ophtalmologie, pour les inflammations et autres maladies des yeux et pour "éclaircir" la vue des vieillards.

Ligne n°816.

Eau thériacal

Eau thériacale (aqua theriacalis): eau distillée après digestion des composants suivants: racine de gentiane, d'angélique, d'impératoire, de valériane et de contrayerve, écorce de citron et d'orange, girofle, cinnamome, baies de genévrier, sommités fleuries de scordium, de rue et de millepertuis, esprit de vin, eau distillée de chardon béni et de noix, vieille thériaque, d'après la formule de Lémery.

Bauderon s'attribue la paternité de l'eau thériacale qu'il aurait composée, dit-il, pour lutter contre la grande peste de 1586. Sa formule est proche de celle de Lémery: thériaque, racines de tormentille, d'angélique, de scorsonère et de dictame de Crête, bois de sassafras, bol oriental, semences de genévrier, de citron, de chardon béni, d'oseille et de pourpier, bétoine, calendula, mélitte, scordium, bourrache, cinnamome, macis, vinaigre, suc de citron et raisin vert.

On l'employait comme alexitère et alexipharmaque.

Ligne n°1071.

Electuaire catholicum, catholicum commun

Electuaire catholicum (Electuarium catholicum simplex): célèbre électuaire purgatif universel, parfois simplement appelé catholicum, dont la première formulation serait attribuée à Nicolas le Salernitain et fut surtout vulgarisée par Jean Fernel (première moitié du XVI^e siècle). D'autres formules de catholicum (qui signifie purgatif universel) suivirent (Lémery): électuaire catholicum double, électuaire catholicum de la Framboisière, etc... Sans précision, il s'agit probablement ici de la formule primitive.

Préparation composée de: racine d'aunée, racine de buglosse, racine de chicorée, racine de guimauve, racine de polypode, semences de carthame, stoechas (variété de lavande), hysope, mélitte, eupatoire, capillaire noir, bétoine, armoise, pulpe de raisins, quatre semences froides majeures (citrouille, concombre, courge et melon), réglisse, le tout cuit dans l'hydromel, feuilles de séné, agaric, gingembre, pulpe de sébeste, sirop de rose, miel, poudre de séné, poudre de rhubarbe, poudre de cinnamome, poudre de santal citrin, poudre de noix muscade, selon la formule de Fernel reprise par Bauderon.

On remarque des variantes, ou des confusions, selon les auteurs: mélisse pour mélitte, capillaire de Montpellier pour capillaire noir, aigremoine pour eupatoire.

On l'employait comme purgatif.

Ligne n° 272 & 1052.

Electuaire de psillio

Electuaire de psyllium (electuarium de psylio): électuaire composé des suc de buglosse, bourrache, endive, ache et fumeterre, semences de cuscute et d'anis, feuilles de séné, asaret, capillaire de Montpellier, spicanard, fleur de violette, épithyme (cuscute du thym), semences de psyllium entières, sucre, diagrède (poudre de scammonée), trochisques de spodium (roses rouges, spodium [ivoire brûlé], semences d'oseille, de pourpier et de coriandre, fleurs de sumac, amidon, balauste, baies de berbérus, gomme arabique et verjus [jus de raisin vert]), trochisques diarrhodon (formule variable suivant les auteurs; par exemple, Mésué les composait de roses rouges, réglisse, nard indien, bois d'aloès, mastic, spodium, safran, le tout mis en forme avec du vin blanc), trochisques de rhubarbe (rhubarbe, amande amère, rose rouge, spicanard, racine de garance et d'asaret, semence de persil et d'anis vert, grande absinthe et suc d'aigremoine) et trochisques de berberis (roses rouges, semences de citrouille et de pourpier, baies de berbérus, suc de réglisse, spodium [ivoire brûlé], spicanard, safran, gomme adragante, amidon, camphre et manne) d'après la formule de Mésué transcrite par Bauderon et Lémery.

On l'employait comme purgatif particulièrement dans les cas de fièvre persistante.

Ligne n°343 & 1098.

Eliccir de propriété

Elixir de propriété: ou teinture d'aloès et de myrrhe safranée. C'est une teinture alcoolique obtenue par le mélange de deux parties d'aloès, deux parties de myrrhe et une partie de safran, d'après la description de Lémery.

On l'employait comme cordial, stomachique et sudorifique.

Ligne n°212.

Ematite

Hématite: ou pierre hématite, sanguine, variété naturelle de sesquioxyde de fer, extraite des mines de fer, principalement d'Espagne.

On l'employait comme rafraîchissant, dessiccatif et astringent.

Ligne n°1117.

Emeraude préparée

Emeraude préparée: l'émeraude est une pierre précieuse verte transparente.

Le terme préparé indique qu'elle était pulvérisée et mise en trochisques.

On l'employait, au même titre que les autres pierres précieuses, comme cordial et alexipharmaque.

Ligne n°202.

Emplâtre de bétoine, emplâtre de bitoine

Emplâtre de bétoine (emplastrum de betonica): composé de suc (ou plantes pilées) de bétoine, plantain et ache, cire jaune, résine, poix navale et térébenthine, d'après la formule de Nicolas Prévost transcrite par Bauderon.

Lémery rajoute des suc (ou plantes pilées) de laurier et de verveine commune ainsi que du mastic et de l'encens et remplace la poix navale par de la poix blanche.

On l'employait comme détersif et cicatrisant principalement pour les plaies de la tête.

Ligne n°362 & 688.

Emplâtre de ceruse

Emplâtre de céruse (emplastrum de cerusa): ou emplâtre blanc, composé d'huile rosat, céruse et cire blanche, d'après la formule d'auteur incertain transcrite par Bauderon et Lémery.

On l'employait comme cicatrisant et dessiccatif pour les plaies enflammées (brûlures).

Ligne n°357 & 1106.

Emplâtre de ciguë, emplâtre de cigu

Emplâtre de ciguë: composé d'huile et suc de ciguë, litharge d'or, gomme ammoniacque et térébenthine, d'après la formule de Lémery qui en cite également une deuxième plus simple (gomme ammoniacque, suc de ciguë et cire jaune).

On l'employait comme résolutif, particulièrement en cas de tumeurs.

Ligne n°359 & 1109.

Emplâtre de diapalme

Emplâtre de palmier (emplastrum palmeum sive emplastrum diapalma vulgare): composé de décoction de branche tendre de palmier (ou de chêne), huile d'olive, axonge et litharge d'or, d'après la formule de Lémery.

On l'employait comme résolutif, cicatrisant et détersif. C'était l'emplâtre le plus utilisé pour les plaies et ulcères.

Ligne n°1102.

Emplâtre de mélilot

Emplâtre de mélilot (emplastrum de meliloto): composé de racine d'iris, racine de souchet, spicanard, casse odorante, semence d'amis, d'ache, d'anis et de carvi, fleur de camomille, absinthe, marjolaine, fenugrec, baie de laurier, racine de guimauve, styrax, bdellium, gomme ammoniacque, térébenthine, figue grasse, suif de bouc, résine, cire, mélilot, huile de marjolaine et huile d'aspic d'après la formule de Mésué transcrite par Bauderon.

Ce dernier cite également la formule de Benoit Textor, plus simple, composée de nard celtique, camomille, racine de souchet, racine de guimauve, safran, fenugrec, racine d'iris, myrrhe, gomme ammoniacque, mélilot, térébenthine, cire jaune, huile de lis et vinaigre.

Lémery donne une formule très proche de celle de Textor, sans vinaigre, remplaçant l'huile de lis par de l'huile d'absinthe et rajoutant feuille d'absinthe, baie de laurier, résine, poix blanche et suif de bouc.

On l'employait comme émollient, résolutif et contre les flatulences.

Ligne n°366.

Emplâtre de stiptic de crollius

Emplâtre stictique de Crollius (emplastrum sticticum Crollii): composé de minium, litharge d'or et d'argent, pierre calaminaire, huile de lin, huile d'olive, huile de laurier, aristoloche longue et ronde, cire jaune, colophane, térébenthine, gomme vernis (sandaraque), opopanax, sagapenum, galbanum, gomme ammoniacque, bdellium, encens, myrrhe, aloès, succin, mumie, pierre d'aimant, pierre hématite, corail rouge et blanc, nacre de perle, sang dragon, terre sigillée, vitriol blanc (sulfate de zinc), camphre, fleur d'antimoine et safran de Mars, d'après la formule transcrite par Lémery.

On l'employait comme cicatrisant et résolutif en particulier pour les plaies d'estoc (épée, piqûres, morsures).

Ligne n°365.

Emplâtre divin, emplâtre devin

Emplâtre divin (emplastrum divinum): composé d'opopanax, mastic, aristoloche longue, vert-de-gris, encens, galbanum, myrrhe, bdellium, gomme ammoniacque, pierre d'aimant, cire jaune, litharge d'or et huile commune (huile d'olive), d'après la formule de Nicolas Prévost transcrite par Bauderon.

Lémery remplace l'aristoloche longue par de l'aristoloche ronde et rajoute de la térébenthine.

On l'employait comme résolutif, émollient, cicatrisant et détersif.

Ligne n°361 & 1111.

Emplâtre herniam, emplâtre ad herniam

Emplâtre contre les hernies (emplastrum ad herniam, emplastrum contra rupturam): composé de litharge d'or, cire rouge, colophane, galbanum, gomme ammoniacque, térébenthine, poix navale, aloès, bol d'Arménie, petite et grande consoude, aristoloche longue et ronde, gypse, ver de terre, noix de galle, baies de gui de chêne, myrrhe, encens, sang humain (ou de porc) séché et peau de bélier avec sa laine, d'après la formule de Nicolas Prévost transcrite par Bauderon.

Lémery suit la formule de la Pharmacopée Royale qui utilise huile de coing et de myrtilles, mastic, résine et mumie, et ne met pas de litharge d'or, colophane et aloès.

On l'utilisait pour consolider les hernies après réduction et secondairement pour les fractures.

Ligne n°363 & 1112.

Emplâtre oxicroceum, emplâtre occicroccum

Emplâtre oxicroceum (emplastrum oxicroceum): composé de safran, poix navale, colophane, cire jaune, térébenthine, galbanum et gomme ammoniacque dissouts dans du vinaigre, myrrhe, encens et mastic, d'après la formule de Nicolas d'Alexandrie transcrite par Bauderon.

Lémery préfère remplacer la poix navale par de la poix de Bourgogne pour ne pas camoufler la couleur du safran qui entre en grande quantité dans cette préparation.

On l'employait comme résolutif, émollient et antalgique.

Ligne n°360 & 1110.

Emplâtre pour la matrice

Emplâtre pour la matrice (emplastrum pro matrice): composé de cire jaune, poix noire, térébenthine, mastic, encens, ladanum, styrax calamite, calament, origan, noix muscade, acore vrai, racine de spicanard, phu et bistorte, girofle, *trochisci aliptæ moschatae* (ladanum, styrax calamite, styrax rouge, bois d'aloès, ambre grise, camphre, musc et eau de roses, d'après la formule de Nicolas le Salernitain transcrite par Bauderon), *trochisci galliæ moschatae* (bois d'aloès, ambre grise, musc, gomme adragante et eau de rose, d'après la formule de Mésué transcrite par Bauderon), musc et huile d'aspic, d'après la formule de Benoît Textor transcrite par Bauderon.

Bauderon indique également la formule de Nicolas Prevost, peu différente: ladanum, poix noire, cire jaune, térébenthine, racine de bistorte, bois d'aloès, santal citrin, noix muscade, épine vinette, aconit anthore, cinnamome, girofle, schœnanthe, fleurs de camomille, mastic, encens, *trochisci aliptæ moschatae* (ladanum, styrax calamite, styrax rouge, bois d'aloès, ambre grise, camphre, musc et eau de roses, d'après la formule de Nicolas le Salernitain transcrite par Bauderon), *trochisci galliæ moschatae* (bois d'aloès, ambre grise, musc, gomme adragante et eau de rose, d'après la formule de Mésué transcrite par Bauderon), styrax calamite, styrax rouge et musc.

Lémery donne une formule beaucoup plus simple: galbanum, gomme tacamaque, cire jaune, térébenthine, myrrhe, assa foetida, huile de testicules de castor (castoreum) et huiles distillées de rue et de succin.

On l'employait contre le prolapsus utérin et comme emménagogue.

Ligne n°1108.

Emplâtre pro fractum, emplâtre pro fracturis

Emplâtre pour les fractures (emplastrum pro fracturis et luxatione ossium, emplastrum pro fracturis et dislocatione ossium, emplastrum catagmaticum): composé de mucilage de racine de guimauve, racine et feuille de frêne, racine et feuille de petite et grande consoude, baie et feuille de myrtille, feuille de saule, eau de forge, vin rouge, huile rosat et de myrtille, suif de bouc, litharge d'or et d'argent, bol d'Arménie, terre sigillée, térébenthine, minium, myrrhe, encens, mastic et cire d'après la formule de Jean Vigo transcrite par Bauderon.

Lémery n'utilise pas la petite consoude et le minium mais rajoute de l'écorce seconde d'orme, des roses rouges et du sang dragon.

On l'employait bien sûr en cas de fractures mais aussi comme résolutif.

Ligne n°364 & 1113.

Emplâtres noirs, emplâtre noir

Emplâtre noir (emplastrum nigrum): composé d'huile commune (huile d'olive), vinaigre, litharge d'or, cire jaune, poix navale, térébenthine, pierre d'aimant, plomb brûlé et myrrhe, d'après la formule de Lémery.

On l'employait comme cicatrisant en particulier pour les ulcères.

Ligne n°358 & 1107.

Encens

Encens: gomme-résine extraite d'un petit arbre de la péninsule arabique et de la côte de Somalis, *Boswellia carterii* BIRDW., de la famille des *Burseraceae*.

D'usage fort ancien, l'encens ou oliban est attesté dès le XVII^e siècle av. J.-C. en Egypte. Son commerce transitait souvent par les Indes d'où une distinction entre l'encens de l'Inde et l'encens d'Afrique. Il n'a cessé d'être en usage jusqu'à nos jours.

On l'employait comme stimulant, excitant et balsamique; on l'utilisait en fumigations dans les affections respiratoires (catarrhe) et comme antirhumatismal. Il entrait dans la composition de nombreuses formules d'onguents et de baumes.

Ligne n°123 & 997.

Endive

Endive: sous ce nom peut se cacher soit l'endive vraie qui est une espèce à grosse racine de chicorée, *Cichorium endivia* L., dont dérivent de nombreuses variétés horticoles (scarole, chicorée frisée, etc...) soit la laitue scarole, *Lactuca serriola* L., dont dériverait la laitue cultivée, *Lactuca sativa* L., toutes de la famille des *Asteraceae*.

Bauderon, dans la formule du sirop de chicorée composé, donne le nom d'endive à la laitue sauvage ("*Lactuca sylvestris vulgo Endivia dicitur & spinas in dorso fol. habet*") ce qui correspond bien à la laitue scarole.

Ces deux plantes étaient employées de même dans les remèdes comme apéritif, rafraîchissant et dans les affections du foie.

Ligne n°151.

Eponge

Eponge: squelette d'un animal de l'embranchement des Spongiaires, l'éponge commune, *Euspongia officinalis* L., de la famille des Cératosponges. Les meilleurs specimens venaient des îles de l'archipel grec (Smyrne).

On l'employait, soit découpée et préparée à la cire pour faire des pansements chirurgicaux (dilatation des plaies et absorption du pus), soit calcinée et pulvérisée comme apéritif et contre le goître et le scorbut.

Ligne n°146 & 1009.

Esprit de sel

Esprit de sel: il s'agit de l'esprit de sel fumant, c'est à dire de l'acide chlorhydrique obtenu par distillation du sel gemme

On l'employait concentré comme caustique et dilué comme excitant, tonique et antiseptique.

Ligne n°210 & 784.

Esprit de soufre

Esprit de soufre: c'est l'acide sulfureux, gaz produit dans la combustion du soufre que l'on utilisait dissous dans l'eau.

On l'employait comme astringent et rafraîchissant.

Ligne n°211 & 782.

Esprit de vin

Esprit de vin: il s'agit de l'eau de vie, obtenue par distillation du vin. Par distillations successives, on obtenait un alcool éthylique de plus en plus pur et déchargé des parfums dus à la nature du vin initial.

On l'employait comme cordial, antiseptique et antirhumatismal.

Ligne n°294 & 713.

Esprit de vitriol

Esprit de vitriol: ou huile de vitriol. C'est l'acide sulfurique obtenu par distillation du vitriol blanc.

On l'employait concentré comme caustique et dilué comme astringent et hémostatique.

Ligne n°216 & 755.

Esprit volatil de corne de cerf

Esprit volatil de corne de cerf: c'est le résidu aqueux obtenu après distillation sèche des bois du cerf d'Europe, *Cervus elaphus* L. mammifère de la famille des Cervidés. Il contient principalement du carbonate d'ammonium.

Le résidu huileux constitue l'huile volatile de corne de cerf.

On l'employait comme excitant, cordial et sudorifique.

Ligne n°200.

Esprit volatil de vipère

Esprit volatil de vipères: résidu aqueux de la distillation sèche de poudre de vipère (dans notre région: *Vipera aspis* L., de la famille des Vipéridés). Le résidu huileux est l'huile volatile de vipères.

On l'employait comme dépuratif, fébrifuge et alexitère.

Ligne n°188.

Essence de girofle

Essence de girofle: huile essentielle obtenue par distillation du clou de girofle. Voir à cet article.

On l'employait comme stimulant, digestif, excitant, cicatrisant, analgésique, antiseptique et en médecine dentaire (caries).

Ligne n°1023.

Essence de Romarin, huile de romarin

Essence de romarin ou *huile de romarin*: huile essentielle retirée par distillation des sommités fleuries du romarin, arbuste aromatique, *Rosmarinus officinalis* L., de la famille des *Lamiaceae*.

Son utilisation est citée dès le XIV^e siècle.

On l'employait comme cholagogue, emménagogue, vulnéraire stimulant et antispasmodique.

Ligne n°190 & 783.

Ethiops mineral

Ethiops minéral : les ethiops sont des mélanges de mercure et de soufre. Il s'agit ici du sulfure noir de mercure, poudre noire obtenue par trituration d'une partie de mercure et de deux parties de fleur de soufre puis combustion du mélange pour faire brûler le soufre.

On l'employait principalement comme anthelminthique et dans les maladies vénériennes.

Ligne n°193 & 703.

Extrait d'alloès

Extrait d'aloès: extrait aqueux mou obtenu à partir du suc d'aloès. Voir à cet article.

Ligne n°178.

Extrait de camomille

Extrait de camomille: extrait aqueux mou obtenu par infusion des fleurs de la camomille romaine, herbe vivace européenne, *Anthemis nobilis* L., de la famille des *Asteraceae*.

On utilisait soit la variété sauvage (pelouses sablonneuses de l'Ouest et du Centre) soit la variété cultivée, à fleurs doubles, connue déjà au XVI^e siècle.

On l'employait comme apéritif, stomachique, antispasmodique, digestif et fébrifuge.

Ligne n°261.

Extrait de chardon beny

Extrait de chardon bénit: extrait aqueux mou obtenu par décoction de la plante entière de chardon bénit, plante annuelle de l'Europe méridionale, *Cnicus benedictus* GAERTN., de la famille des *Asteraceae*.

On l'employait comme tonique et surtout fébrifuge ainsi qu'en usage externe contre les ulcères.

Ligne n°182.

Extrait de colloquainte

Extrait de coloquinte: extrait aqueux mou obtenu par décoction des fruits de coloquinte dont on a ôté les graines. Voir à cet article.

Ligne n°180.

Extrait de genevre

Extrait de genièvre: extrait aqueux mou obtenu par décoction des baies du genévrier, *Juniperus communis* L., arbuste épineux de la familles des *Cupressaceae*.

Les baies de genièvre, utilisées depuis l'antiquité (Caton l'Ancien), passaient pour une panacée au Moyen-Age et sont toujours réputées. L'extrait de genièvre était connu ainsi sous le nom de thériaque des Allemands ou thériaque des paysans.

On l'employait comme sudorifique, dépuratif, tonique, stomachique et principalement comme diurétique.

Ligne n°344, 1047 & 1099.

Extrait de jeancianne

Extrait de gentiane: extrait aqueux mou obtenu par décoction dans de l'eau ou du vin blanc des racines de gentiane, plante herbacée européenne des pelouses de montagne, *Gentiana lutea* L., de la famille des *Gentianaceae*.

Elle devrait son nom à Gentius, roi d'Illyrie qui en aurait donné l'usage au II^e s. avant J.-C. (Dioscoride, Pline) et était déjà connue des anciens égyptiens.

On l'employait comme apéritif, tonique, stimulant, stomachique, digestif, anthelminthique et fébrifuge.

Ligne n°266.

Extrait de roses

Extrait de rose: extrait aqueux mou obtenu par infusion des fleurs sèches de rose, fleur de plusieurs arbustes du genre *Rosa*, en particulier la rose rouge de Provins, *Rosa gallica* L. et la rose pâle, *Rosa centifolia* L. de la famille des *Rosaceae*.

On employait les fleurs de la rose pâle pour fabriquer l'eau distillée de rose (utilisée pour les soins des yeux) et comme laxatif (sirop de rose et extrait de rose).

Ligne n°179.

Extrait de rubarbes

Extrait de rhubarbe: extrait aqueux mou obtenu par décoction des racines de rhubarbe. Voir à cet article.

Ligne n°183.

Extrait de scordium

Extrait de scordium: extrait aqueux mou obtenu par décoction des feuilles de scordium. Voir à cet article.

Ligne n°185.

Extrait de suroz

Extrait de sureau: ou rob de sureau, extrait obtenu directement à partir du suc des baies de sureau, arbre européen, *Sambucus nigra* L., de la famille des *Caprifoliaceae*.

On employait les fleurs comme diurétique, sudorifique, émollient et résolutif, le suc des baies comme laxatif (extrait de sureau ou rob de sureau), et l'écorce comme purgatif et diurétique.

Ligne n°181.

Fenugrec, phoenugrec

Fenugrec: graine d'une petite plante herbacée annuelle *Trigonella foenum graecum* L., de la famille des *Fabaceae*, indigène dans l'Orient méditerranéen, cultivée en Inde, Egypte et Maroc.

On l'employait pour faire engraisser les maigres et comme tonique et fortifiant. Les Arabes lui attribuaient un pouvoir aphrodisiaque. Usage externe: cataplasme résolutif.

Ligne n°103 & 601.

Fleur de benjoin, fleur du bainjoin

Fleur de benjoin: c'est l'acide benzoïque extrait du benjoin (voir à cet article) par sublimation au cours d'un chauffage doux.

On l'employait comme expectorant.

Ligne n°240 & 770.

Fleur de soufre, fleurs de soufre

Fleur de soufre: elle est obtenue par sublimation du soufre natif extrait des solfatares et soufrières. La fleur de soufre peut être employée en l'état ou après lavage pour éliminer les acides.

Le soufre est connu de toute antiquité: cité dans la Bible, il est mentionné par tous les naturalistes anciens.

On l'employait dans les maladies respiratoires comme sudorifique et expectorant (catarrhe, toux, asthme), comme antidote des intoxications au plomb et au mercure, comme laxatif stimulant ou purgatif selon la dose, et surtout dans de nombreuses affections de la peau (gale, érysipèle).

Ligne n°134 & 1003.

Fleurs de tussilage

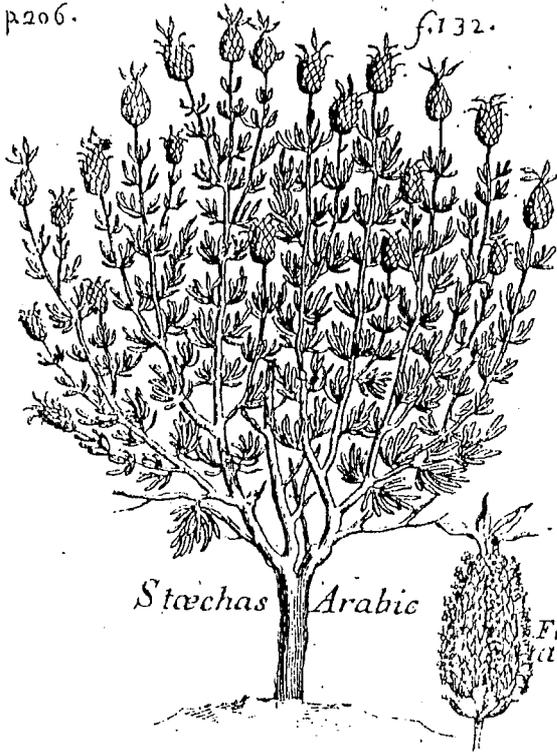
Fleurs de tussilage: fleurs du tussilage ou pas d'âne, *Tussilago farfara* L. plante vivace d'Europe de la famille des *Asteraceae*.

On les employait comme expectorant et adoucissant.

Ligne n°719.

p.206.

f.132.

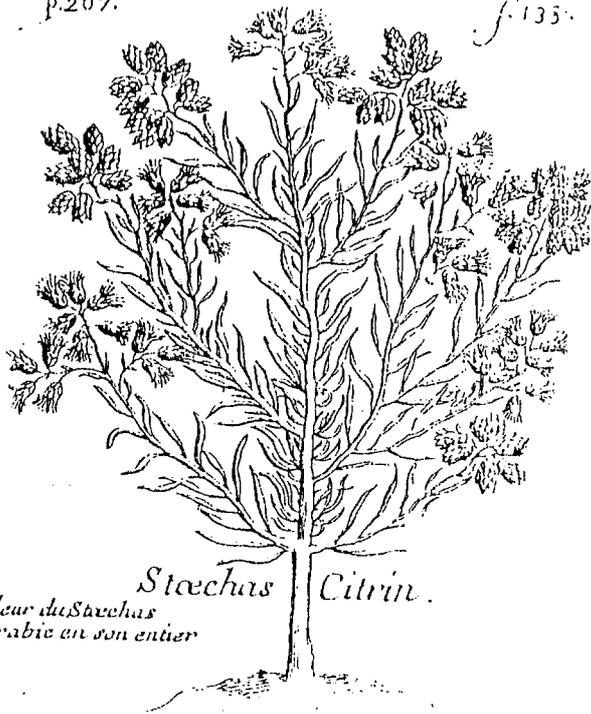


Stechas Arabic

*Fleur du Stechas
Arabic en son entier*

p.207.

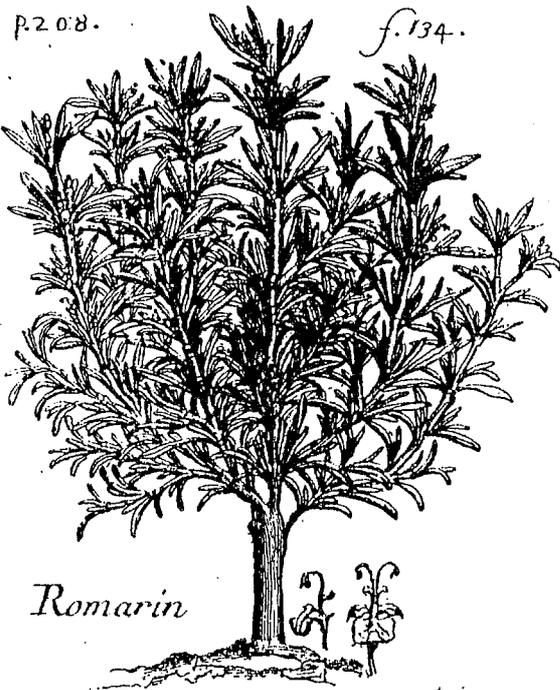
f.133.



Stechas Citrin.

p.208.

f.134.



Romarin

p.210.

f.135.



Aspic

Foix d'antimoine

Foie d'antimoine: oxysulfure d'antimoine et de potassium préparé en grillant le sulfure d'antimoine, en le faisant fondre, en y ajoutant du carbonate de potassium et en le coulant immédiatement.

On l'employait comme vomitif et purgatif.

Ligne n°598.

Folium indum

Folium indum: feuille d'Inde ou malabathre, grandes feuilles coriaces à saveur de cannelle, utilisées en Inde et récoltées dans les régions montagneuses de l'Inde (principalement à Mysore) et dans le sud de la Chine, sur diverses espèces du genre *cinnamomum*, principalement le *Cinnamomum malabathrum* BATK., de la famille des *Lauraceae*.

Jamais employées seules, elles entraient dans la composition des remèdes alexitères comme la thériaque ou le mithridate.

Ligne n°353.

Galbanum en larmes

Galbanum en larmes: gomme-résine extraite de grandes herbes vivaces originaires d'Iran, Syrie et Lybie (même origine géographique que *l'Asa foetida*), du genre *Ferula*, principalement *Ferula galbaniflua* BOISS. ET BUHSE, *Ferula rubricaulis* BOISS., et *Ferula schair* BORSZC. de la famille des *Apiaceae*. La drogue se présente en larmes irrégulières, de la grosseur d'un pois à celle d'une cerise, généralement agglomérées en masses.

Connu dès l'Antiquité (Hippocrate, Dioscoride), le galbanum était le *chelbenah* des Hébreux et le *kinnah* des Arabes qui le firent connaître aux médecins salernitains qui l'importaient d'Orient par Venise.

On l'employait comme antispasmodique, stimulant, emménagogue et résolutif (il entre dans la formule de nombreux baumes et emplâtres).

Ligne n°585.

Gayac, bois de gayac, escorse de gayac

Gayac: ou gaïac ou bois de vie ou bois saint, bois d'un arbuste américain, *Guayacum officinale* L., originaire des Antilles et de la côte nord de l'Amérique du sud, de la famille des *Zygophyllacées*.

Importé en Europe dès le début du XVI^e siècle sous forme de copeaux ou de rapures, le bois de gayac a joué un rôle capital dans le traitement de la syphilis. C'était un des quatre bois sudorifiques (squine, sassafras, salsepareille et gayac).

On l'employait comme sudorifique, apéritif, dessiccatif, antirhumatismal et dans le traitement de la goutte et surtout de la syphilis.

Ligne n°584, 994 & 1011.

Gingembre

Gingembre: racine d'une grande herbe vivace originaire d'Asie et cultivée dans de nombreux pays tropicaux, *Zingiber officinalis* ROSC., de la famille des *Zingiberaceae*.

Employée très anciennement en Inde, connue des Grecs et des Romains, elle s'implanta en Europe dès le IX^e siècle. C'était une des épices les plus connues au Moyen-Age.

On l'employait comme apéritif, stomachique, stimulant, carminatif, antitussif, emménagogue et aphrodisiaque.

Ligne n°677.

Gomme adragant, gomme adragan

Gomme adragante: ou gomme tragacathe, suc gommeux extrait d'une douzaine d'espèces d'arbustes du genre *Astragalus*, principalement *Astragalus gummifer* LABILL., de la famille des *Fabaceae*, dans les régions de la Méditerranée orientale et de l'Asie occidentale.

Citée par le philosophe Théophraste, décrite ou mentionnée par les médecins grecs et arabes, la gomme adragante arrivait en Europe dès le Moyen-Age en transitant par l'Italie.

On l'employait comme adoucissant et surtout comme matière première dans la fabrication des mucilages pour les pastilles et les loochs.

Ligne n°106 & 701.

Gomme ammoniac, gomme amononiac

Gomme ammoniacque: suc gomme-résineux extrait d'une plante vivace d'Iran, *Dorema ammoniacum* DON (et secondairement, *Dorema aucheri* BOISS.), de la famille des *Apiaceae*.

L'*ammoniacum* de Dioscoride était probablement extrait d'une plante du genre *Ferula*. La vraie gomme ammoniacque n'est attestée qu'à partir du X^e siècle.

On l'employait comme stimulant, antispasmodique, emménagogue, résolutif et surtout expectorant (catarrhe).

Ligne n°105 & 588.

Gomme arabic

Gomme arabique: suc gommeux extrait de nombreuses espèces d'arbres du genre *Acacia*, principalement *Acacia verek* GUIL. et PERR., *Acacia seyal* DELILE et *Acacia arabica* WILLD., de la famille des *Fabaceae*, particulièrement abondants en Afrique.

Attestée depuis l'antiquité égyptienne, la gomme arabique doit son nom au fait qu'elle était connue et employée par les Arabes qui la produisaient en grosses quantités.

On l'employait comme adoucissant et topique dans les maladies inflammatoires et surtout comme matière première pour la réalisation des pâtes médicinales, gommes et émulsions.

Ligne n°107 & 587.

Gomme elemy

Gomme élémi: ou résine d'élémi; différent de nos élémis actuels, l'élémi des anciens était une gomme-résine d'une plante d'Afrique orientale (importée principalement d'Éthiopie) proche du groupe des arbustes producteurs d'encens, *Canarium commune* L., de la famille des *Burseraceae*.

Connue depuis l'antiquité: c'est l'*Enhaemon* de Pline.

On l'employait comme digestif, diurétique, résolutif et en usage externe comme analgésique.

Ligne n°665

Gomme gutte

Gomme gutte: suc gomme-résineux d'arbres d'Asie tropicale (Cambodge, Sri Lanka) du genre *Garcinia*, principalement *Garcinia hanburyi* HOOK., de la famille des *Guttiferae*.

Connue des Chinois dès le X^e siècle, elle est introduite en Europe au début du XVII^e siècle sous le nom bizarre de gomme du Pérou.

On l'employait comme purgatif drastique et anthelminthique.

Ligne n°109 & 589.

Gomme lac

Gomme laque: sécrétion d'un insecte de l'ordre des Homoptères, famille des Coccides ou cochenilles, *Taccardia lacca*, sur les jeunes branches et rameaux de divers arbres du sud-est asiatique.

On l'employait comme tonique astringent en poudre dentifrice.

Ligne n°108.

Gomme sandaract, sandarac

Gomme sandaraque: suc oléo-résineux extrait d'un conifère d'Afrique du Nord et de l'Est (surtout exploité au Maroc), *Callitris quadrivalvis* VENT., de la famille des *Cupressaceae*.

On l'employait pour la fabrication de vernis (enrobage des pilules). Sa poudre servait à gommer le papier raturé par suite de taches d'encre.

Ligne n°111 & 990.

Gomme tacamacaz

Gomme tacamaque: ou tacamahaca, gomme-résine naturelle produite par un arbre du Mexique, le fagarier, *Fagara octandra* L., de la famille des *Rutaceae*.

On l'employait comme astringent, résolutif, digestif, carminatif et en usage externe comme vulnéraire et antirhumatismal (entre dans la composition d'emplâtres).

Ligne n°1013.

Granade

Grenade: fruit du grenadier, *Punica granatum* L., grand arbuste de la famille des *Punicaceae*, probablement originaire de Perse et répandu dans toute la région méditerranéenne depuis l'antiquité.

On l'employait comme cordial, antidiarrhéique et antitussif.

Ligne n°1020.

Grene de khermes, graine kermes

Graine de kermès: ou graine d'écarlate, excroissance formée autour de la larve d'une cochenille (insecte homoptère de la famille des Coccides) du midi de la France, *Chermes vermilio* G. PLANCHON, parasitant les feuilles d'une espèce particulière de chêne, *Quercus coccifera* L., de la famille des *Fagaceae*.

On l'employait la poudre de kermès comme astringent, dans les syncopes et palpitations et comme antiabortif, principalement sous la forme d'un électuaire, la confection alkerms.

Ligne n°173 & 626.

Guy de chêne

Gui de chêne: sous-arbrisseau parasite sur de nombreux arbres, *Viscum album* L. est plutôt rare sur le chêne en Europe, plus fréquent sur les pommiers et les peupliers; il appartient à la famille des *Loranthaceae*.

Connu des anciens (Dioscoride, Galien) et objet de superstition chez les Gaulois, il était célèbre pour son action antiépileptique.

On employait le bois mis en poudre ou coupé en morceaux et infusé dans du vin blanc, pour guérir l'épilepsie.

Ligne n°126.

Helbord blanc

Ellébore blanc: ou varaire blanc, ou vérâtre, plante herbacée vivace des montagnes d'Europe et de l'Asie tempérée, *Veratrum album* L., de la famille des *Liliaceae*.

On employait le rhizome (très toxique) comme purgatif drastique, sternutatoire et antiparasitaire externe. Nombreuses confusions avec la gentiane jaune.

Ligne n°647.

Hermodacte, hermodate

Hermodacte: bulbe de variétés exotiques (Egypte, Syrie) de notre colchique, *Colchicum autumnale* L., de la famille des *Liliaceae*. On a souvent voulu en faire une espèce particulière (*Colchicum variegatum* L. ou *Colchicum illyricum* MILL.), mais il semble que les différences constatées soient dues uniquement à la nature des terrains ou à la technique de récolte.

Cette drogue fameuse des anciens (hermodacte = doigt d'Hermès), connue de Théophraste et de Dioscoride, ce dernier ayant découvert ses propriétés dans le traitement de la goutte, fut mise à la mode par un médecin byzantin du V^e siècle,

Jacques Psychriste, puis ensuite délaissée jusqu'à sa "redécouverte" sous le nom actuel de colchique. Elle était également utilisée au Moyen Age par les médecins arabes.

On l'employait principalement dans les accès de goutte aiguë, seul ou associé, bien que sa toxicité est restreint son usage.

Ligne n° 116 & 590.

Huile d'amandre douces

Huile d'amandes douces: huile obtenue par expression à froid à partir des amandes douces. Voir à cet article.

On l'employait comme adoucissant, antispasmodique, laxatif (enfants), antitussif et en usage externe (cérats).

Ligne n° 1031.

Huile d'anis

Huile d'anis: huile essentielle préparée par distillation à la vapeur ou par expression des semences de l'anis vert. Voir à cet article.

Même activité que les semences d'anis.

Ligne n° 1028.

Huile d'aspicq, huile d'aspic

Huile d'aspic: contrairement aux apparences ce n'est pas de l'huile de vipère ou de serpent mais une huile composée à partir d'une espèce de lavande appelée aussi spic, aspic ou nard, *Lavandula latifolia* VILL., sous-arbrisseau plus méridional que la lavande officinale, *Lavandula officinalis* CHAIX, les deux espèces s'hybridant facilement pour donner les lavandins, toutes plantes de la famille des *Lamiaceae*.

L'huile d'aspic se faisait par infusion dans l'huile d'olive.

On l'employait comme anthelminthique, antiparasitaire (poux et lentes), et antirhumatismal.

Ligne n° 268 & 1050.

Huile d'escorpion

Huile de scorpion: elle est obtenue par la cuisson de scorpions vivants, probablement le scorpion jaune du Languedoc, *Buthus occitanicus* L., ordre des Scorpions, classe des Arachnides, dans de l'huile d'amande amère, d'après la formule de Bauderon ou Lémery, attribuée à Mésué.

Cette huile était préparée dans les lieux d'habitat du scorpion (Italie, Languedoc, Provence) et exportée ensuite.

On l'employait comme diurétique, pour briser et chasser les calculs néphrétiques et accessoirement comme alexipharmaque dans les cas de piqûres de scorpion.

Ligne n° 328 & 1086.

Huile d'olive

Huile d'olive: huile préparée par expression à froid des fruits de l'olivier, *Olea europaea* L., arbre cultivé dans la région méditerranéenne, mais d'origine asiatique, de la famille des *Oleaceae*.

Cultivé déjà dans l'ancienne Egypte, il est présent dans tous les écrits de l'antiquité et chez tous les peuples de la région méditerranéenne orientale.

On distinguait l'huile vierge, de première expression, de l'huile commune, préparée avec les résidus de la première expression.

On l'employait directement comme antispasmodique et anthelminthique et surtout comme excipient dans de très nombreuses préparations.

Ligne n°1057.

Huile de camomille

Huile de camomille: préparation obtenue par infusions successives des capitules de la camomille romaine, *Anthemis nobilis* L., herbe vivace européenne de la famille des *Asteraceae*, dans de l'huile d'olive, d'après les descriptions de Bauderon et Lémery. Le Codex préconise l'huile d'oeillette comme véhicule.

On utilisait soit la variété sauvage (pelouses sablonneuses de l'Ouest et du Centre) soit la variété cultivée, à fleurs doubles, connue déjà au XVI^e siècle.

On l'employait en usage externe comme antalgique et antiinflammatoire.

Ligne n°329, 792 & 1087.

Huile de citrouille

Huile de citrouille: il s'agirait probablement d'une huile obtenue par expression des semences de la citrouille (forme de courge cultivée) *Cucurbita pepo* L., de la famille des *Cucurbitaceae*, qui serait d'origine américaine.

Ni Bauderon, ni Lémery, ni Baumé ne citent cette huile et ses propriétés. Ils ne semblent connaître que l'huile de semences froides (melon, concombre, citrouille et courge. Voir à cet article).

L'emploi des graines de courge comme taenicide ne s'établit couramment qu'au XIX^e siècle en Europe (bien que cité par Pline et étudié dès la Renaissance).

Comme les graines de courge et de citrouille font partie des quatre semences froides majeures, mentionnées bien antérieurement à la découverte des Amériques, il semble donc que l'origine américaine de la citrouille ne soit pas réelle ou bien que les anciens nommaient citrouille une autre plante. Certains auteurs pensent à la pastèque.

On trouve également mention d'une huile de courge préparée à partir de l'écorce et utilisée dans le traitement de la pleurésie. Est-ce celle de l'inventaire ? Il est difficile de trancher définitivement.

Ligne n°325.

Huile de laurier

Huile de laurier: huile résiduelle obtenue après décoction et expression des baies du laurier commun ou laurier-sauce ou laurier d'Apollon, *Laurus nobilis* L., de la famille des *Lauraceae*, arbre spontané en Asie mineure, Syrie, Grèce, Italie et sud de la France (Languedoc), ces deux dernières régions étant les principaux producteurs de l'huile.

C'est l'huile de laurier vraie telle que la préparation en était décrite par Mésué, selon Bauderon et Lémery. Baumé signale à la fin du XVIII^e siècle que l'huile est fréquemment fabriquée à partir d'un mélange de feuilles, de baies et de saindoux (graisse de porc).

On l'employait en usage externe contre les flatulences, le catarrhe, pour résoudre les abcès, comme antirhumatismal et pour soigner les foulures.

Ligne n°278 & 1061.

Huile de lis

Huile de lis: l'huile de lis blanc simple est obtenue par infusions successives dans de l'huile d'olive des fleurs du lis, *Lilium candidum* L., plante ornementale de la famille des *Liliaceae*.

On l'employait dans les dermatoses comme adoucissant et cicatrisant, en particulier pour les brûlures et comme antiinflammatoire (oreilles).

Ligne n°793 & 1085.

Huile de menthe

Huile de menthe: préparation obtenue par infusions successives, dans de l'huile d'olive, des somités fleuries (Lémery) ou des feuilles (Bauderon) de menthe, nom générique recouvrant de nombreuses espèces de la famille des *Lamiaceae*, souvent hybrides, utilisées indifféremment. La plus courante est la menthe poivrée, *Mentha piperita* L., bien individualisée depuis la fin du XVII^e siècle.

Les menthes, sous le nom de menthastre, étaient utilisées depuis l'antiquité (Assyriens, Hébreux, Hippocrate, Dioscoride, Aristote ...).

On l'employait en usage externe comme cordial et fortifiant.

Ligne n°330.

Huile de muscades

Huile de muscade: huile obtenue par expression de la noix de muscade, graine du muscadier, *Myristica moschata* THUNB., arbre de la famille des *Myristicaceae*, localisé dans les Moluques (principalement île de Banda) et dans les îles les plus voisines.

Connue de bonne heure des Arabes, la noix de muscade fut introduite en Europe dès le XII^e siècle et tomba sous le monopole des Hollandais au XVII^e siècle.

On l'employait comme stomachique et surtout en usage externe comme antirhumatismal.

Ligne n°290 & 696.

Huile de pericum, huile d'hypericum

Huile d'hypericum: huile composée à base de fleurs de millepertuis, *Hypericum perforatum* L., herbe vivace européenne de la famille des *Guttiferae*.

On la préparait par digestions successives des sommités fleuries dans un mélange d'huile d'olive et de vin rouge auquel on rajoutait ensuite de la térébenthine et du safran d'après la description de Bauderon (qui l'attribue à Jacques de Manlius) et de Lémery.

On l'employait comme analgésique, antiseptique et cicatrisant particulièrement dans le traitement des brûlures.

Ligne n°327 & 1084.

Huile de reynard

Huile de renard: huile composée à base de chair de renard, *Vulpes vulpes* L., mammifère de la famille des Canidés.

L'animal écorché et vidé était bouilli avec ses entrailles nettoyées (mais sans la peau !) et du sel. Le bouillon était ensuite cuit avec de l'huile commune (huile d'olive) additionnée d'aneth et d'hysope ou thym, jusqu'à évaporation de l'eau, d'après la description de Bauderon qui indique que Mésué était d'avis de faire bouillir le renard vif...

Lémery n'utilisait que la chair du renard et la cuisait directement dans l'huile avec du thym, de l'aneth, de la sauge, du romarin et du chamœpitys (germandrée ivette).

On l'employait surtout dans le traitement de la goutte et comme antirhumatismal.
Ligne n°324.

Huile de tartres

Huile de tartre: liqueur obtenue par action de la chaleur sur le tartre.

On l'employait dans le traitement de diverses dermatoses.

Ligne n°223.

Huile de vers

Huile de vers: préparation à base de ver de terre ou lombric, *Lumbricus herculeus* SAVIGNY, de la famille des Lombricidés.

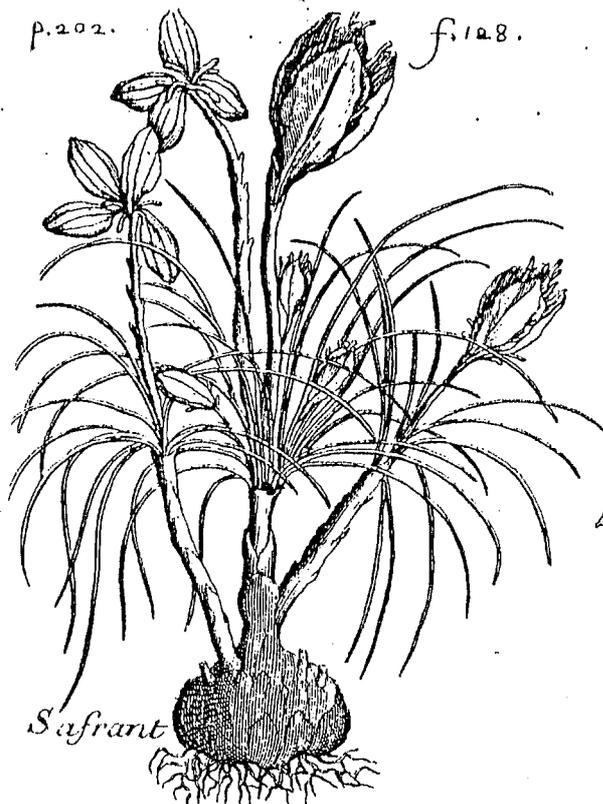
Les vers de terre étaient lavés dans de l'eau puis mis à macérer vingt-quatre heures dans un mélange d'une partie de vin blanc pour six parties d'huile commune (huile d'olive). Le mélange était ensuite chauffé jusqu'à évaporation du vin et coulé avec expression (Lémery). Bauderon lavait les vers dans du vin blanc et faisait bouillir directement le mélange (avec du vin rouge) sans macération préalable.

On l'employait en usage externe comme antirhumatismal et pour soigner foulures et entorses.

Ligne n°274.

p.202.

f.128.



Safran

p.204.

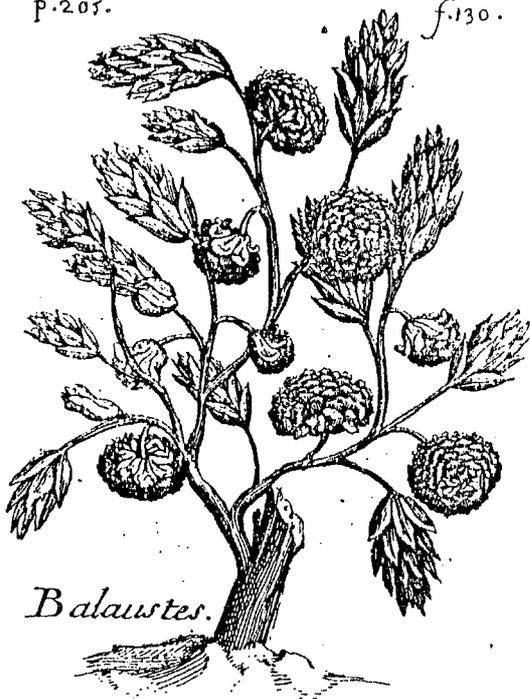
f.129.



Safran Bâtard

p.205.

f.130.



Balaustes.

p.206.

f.131.



Grenadier.

Huile rosaz, huile rosat

Huile rosat: ou huile de roses, préparation obtenue par infusions successives de pétales de rose rouge, *Rosa gallica* L., de la famille des *Rosaceae*, dans de l'huile d'olive.

On l'employait comme adoucissant, résolutif et antiinflammatoire.

Ligne n°326 & 796.

Hyerapiera, hyera picra, heire

Hiera picra (*Hiera picra simplex*): Galien nomma ainsi cet électuaire à partir des adjectifs grecs *ιερα* (sacrée) et *πικρα* (amère) car il le tenait en haute estime bien qu'il n'en fut probablement pas l'inventeur. Il se composait de: cinnamome, xylobalsamum, asaret, spicanard, safran, mastic, aloès et miel, d'après la formule transcrite par Bauderon. Lémery signale qu'en ne mettant pas le miel, on pouvait conserver plus facilement la poudre de *hiera picra*, utilisée telle quelle dans d'autres compositions, et fabriquer l'électuaire extemporanément.

On l'employait comme purgatif.

Ligne n°310, 634 & 1076.

Hypecacuana

Ipecacuanha: plante d'origine brésilienne *Cephaelis ipecacuhana* RiCH., appelée généralement de son nom abrégé, Ipeca, appartenant à la famille des *Rubiaceae*.

L'ipeca, dont les effets vomitifs étaient connus des Brésiliens de temps immémorial, ne fut introduit dans la médecine européenne qu'en 1672 par le médecin Legras qui le fit vendre par un pharmacien sous les noms de béconquille, de mine ou de racine d'or.

On employait la racine comme expectorant dans le catarrhe et la coqueluche et surtout comme vomitif dans les embarras gastriques et les hémoptysies.

Ligne n°85 & 702.

Iris de Florence

Iris de Florence: rhizome de différentes variétés d'iris des jardins, de la famille des *Iridaceae*, dont le plus apprécié par tradition était l'Iris de Florence vrai, *Iris florentina* L., cultivé autour de la ville du même nom. Ce rhizome a une agréable odeur de violette douce.

On l'employait comme diurétique, expectorant, bâtonnet à mâcher pour les nourissons.

Ligne n°114 & 992.

Jacinthe préparée, hyacinthe préparés

Jacinthe préparée: la jacinthe ou hyacinthe est une pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

Le terme préparé indique qu'elle était pulvérisée et mise en trochisques.

On l'employait, au même titre que les autres pierres précieuses, comme cordial et alexipharmaque.

Ligne n°203 & 773.

Jalap, resine de jalap

Jalap: tubercule résineux d'une plante herbacée mexicaine, *Exogonium purga* BENTH., de la famille des *Convolvulaceae*, connue aussi sous le nom de Mechoacan noir.

Le produit était connu dès les premiers voyages au Mexique, mais la plante ne fut identifiée que bien plus tard. Son nom est du à la ville mexicaine de Jalapa dans les environs de laquelle la plante pousse abondamment.

On l'employait comme purgatif drastique seul ou associé.

Ligne n° 112, 630 & 991.

Jujubre

Jujube: fruit en forme d'olive, sucré et mucilagineux, du jujubier, *Zizyphus vulgaris* LAM., arbuste épineux d'origine asiatique, cultivé en région méditerranéenne, de la famille des *Rhamnaceae*. C'est un des quatre fruits pectoraux.

On l'employait comme antitussif.

Kina, quinquinaz

Kina: ou quinquina. Nom donné à divers arbres d'origine péruvienne de la famille des *Rubiaceae*, appartenant au genre *Cinchona*. Découverts au début du XVII^e siècle, les Quinquinas s'imposèrent rapidement dans les diverses pharmacopées européennes dès la fin du XVII^e siècle.

On employait l'écorce comme tonique et fébrifuge (action de la quinine).

Ligne n° 86 & 625.

Ladanum, labdanum

Ladanum: Oléo-résine sécrétée par les feuilles de plusieurs espèces d'arbustes méditerranéens du genre *Cistus*, principalement *Cistus ladaniferus* L. (Maroc, Espagne), *Cistus cyprius* LAMK. (Chypre) et *Cistus creticus* L. (Crète), de la famille des *Cistaceae*.

On l'employait comme antidiarrhéique, stimulant et en usage externe comme astringent et résolutif (en emplâtre).

Ligne n° 159 & 785.

Lapis lazuli

Lapis lazuli: ou pierre d'azur, pierre semi-précieuse formée de silicate d'aluminium, de sodium et de calcium, sulfaté et chloré.

Réduite en poudre elle donnait une coloration bleu outremer aux préparations dans lesquelles elle entrainait (confection alkerme).

Ligne n° 1019.

Litharge d'or, litharge d'or

Litharge: l'oxyde de plomb demi-vitreux, dit litharge d'or ou litharge d'argent selon qu'il est rouge ou pâle, est un résidu de la calcination des minerais de plomb ou contenant du plomb (or, argent, cuivre).

On l'employait comme dessiccatif, détersif et dans la préparation des emplâtres simples.

Ligne n°158 & 1014.

Magistère de saturne

Magistère de saturne: c'est le chlorure de plomb, précipité blanc obtenu par action du sel marin sur l'acétate de plomb liquide.

On l'employait surtout comme cosmétique.

Ligne n°194.

Magistère de souffre

Magistère de soufre: c'est le soufre précipité, variété de soufre amorphe obtenu par action de l'acide chlorhydrique dilué sur le foie de soufre calcaire ou potassique (sulfure de calcium ou de potassium).

Voir à l'article fleur de soufre.

Ligne n°207 & 1026.

Manne commune, manne grasse

Manne commune: la manne commune ou manne grasse est la manne en sortes, provenant des incisions inférieures et ramassée sur le sol, mélangée à des débris divers, plus molle et plus visqueuse que la manne fine. Voir à cet article.

Même usage.

Ligne n°289 & 710.

Manne fine

Manne fine: exsudation après blessure du frêne d'Italie, *Fraxinus ornus* L. (et surtout sa variété *β-rotundifolia* NOB.) arbre de la famille des *Oleaceae*, spontané dans les régions méditerranéennes septentrionales et orientales et cultivé pour cette production successivement en Calabre, Toscane, Campagne romaine et Sicile.

Le mot manne a désigné aussi les substances les plus diverses:

* la manne des Hébreux, citée dans la Bible, est un petit lichen du désert, *Lecanora esculenta* EVERSM. ou une exsudation d'un tamaris du désert du Sinäi, *Tamaris gallica* L. var. *mannifera* EHRH. qui, piqué par un insecte hémiptère, *Coccus manniparus* HEMP., produit des larmes visqueuses appelées encore aujourd'hui manne du Sinäi.

* le même nom a été donné à diverses exsudations sucrées de végétaux variés: mannes de conifères (mélèze de Briançon, cèdre du Liban, pin de Californie), mannes de l'olivier, de l'eucalyptus, d'Australie, du Caucase, de Perse, de Madagascar, etc...

En Europe, à partir du XV^e siècle, il s'agit de la manne du frêne. Lémery précise d'ailleurs souvent dans ses drogues composées l'emploi de *manna calabryni*, confirmant la production calabraise de la manne du frêne.

La manne fine est la manne en larmes obtenue directement sur la baguette placée dans l'incision.

On l'employait comme laxatif.

Ligne n°288 & 1065.

Massis

Macis: ou fleur de muscade, deuxième enveloppe (arille) jaunâtre à rouge vif entourant la graine du muscadier (noix de muscade), *Myristica moschata* THUNB., arbre de la famille des *Myristicaceae*, localisé dans les Moluques (principalement île de Banda) et dans les îles les plus voisines.

Connue de bonne heure des Arabes, la noix de muscade fut introduite en Europe dès le XII^e siècle et tomba sous le monopole des Hollandais au XVII^e siècle.

Le macis a les mêmes usages que la noix de muscade, considérée comme une panacée depuis la Renaissance (elle entrainait dans toutes les préparations du Codex de 1758).

On l'employait comme digestif, stimulant, carminatif, cordial, stomachique, antidiarrhéique, antinauséux et contre les flatulences.

Ligne n°718.

Mastic

Mastic: sécrétion spontanée ou provoquée d'un arbuste méditerranéen, le Lentisque, *Pistacia lentiscus* L., de la famille des *Anacardiaceae*. Exporté principalement de l'île de Chio (archipel grec).

Connu de toute antiquité (Théophraste, Dioscoride, Avicenne, etc...) ce produit était au Moyen-Age un monopole des empereurs grecs qui le cédèrent aux Génois.

On l'employait comme sialagogue (masticatoire), antinauséux et antidiarrhéique.

Ligne n°152 & 654.

Mecoacan

Mechoacan: racine d'une plante herbacée américaine, *Convolvulus mechoacana* VITM., de la famille des *Convolvulaceae*, connue aussi sous le nom de Jalap blanc.

On l'employait comme purgatif.

Ligne n°113 & 627.

Mercure crue

Mercure cru: Il s'agit du mercure métal ou hydrargyre ou vif argent, existant à l'état natif dans plusieurs mines d'Europe (Hongrie, Espagne).

On l'employait comme anthelminthique (eau de mercure), antiparasitaire, dans les dermatoses et contre la peste.

Ligne n°192.

Mercuré doux

Mercuré doux: c'est le chlorure mercureux ou protochlorure de mercure ou calomel obtenu par volatilisation d'un mélange de mercure et de sublimé corrosif.

On l'employait comme purgatif doux, antiseptique intestinal, cholagogue et diurétique.

Ligne n°222 & 704.

Miel

Miel: substance nutritive élaborée par l'abeille mellifère, *Apis mellifica* L., Hyménoptère domestique de la famille des *Apiaries*.

C'était un des ingrédients les plus utilisés des anciennes pharmacopées.

On l'employait principalement comme excipient, en particulier en substitut du sucre (conserves, sirops, etc...) et directement comme laxatif et expectorant.

Ligne n°808.

Minium

Minium: c'est l'oxyde plomboso-plombique, ou oxyde rouge de plomb, poudre d'un rouge éclatant.

Le plus réputé provenait d'Angleterre.

On l'employait comme astringent et dessiccatif dans la préparation des emplâtres et des onguents.

Ligne n°120 & 995.

Mirrhe

Myrrhe: la myrrhe médicinale est une gomme-résine extraite de petits arbres de la péninsule arabique et de la côte des Somalis, *Commiphora abyssinica* ENGL. et *Commiphora schimperi* ENGL., de la famille des *Burseraceae*.

Provenant des mêmes régions que l'encens, son commerce suivait les mêmes voies. Elle était connue des Hébreux et des Egyptiens (parfum aromatique rare et précieux) mais provenait probablement d'une autre espèce, *Commiphora erythraea* ENGL. Très estimée des anciens (Hippocrate) elle a été décrite avec précision par Lémery.

On l'employait comme stimulant, expectorant, balsamique, emménagogue et antispasmodique.

Ligne n°593.

Morsus diaboli

Morsus diaboli: scabieuse succise ou mors-du-diable (en raison de la forme de sa racine), *Scabiosa succisa* L., plante commune des prés de la famille des *Dipsacaceae*.

On l'employait comme expectorant, sudorifique, dépuratif et dans les dermatoses, particulièrement la gale, dont elle tire son nom (*scabies*).

Ligne n°680.

Mumie

Mumie: ou momie, cadavre humain embaumé et desséché.

L'action de cette "drogue" était due en fait aux composés ayant servi à l'embaumement, c'est à dire la myrrhe, l'encens, l'aloès et surtout le bitume de Judée (asphalte). La plus recherchée était bien sur la mumie d'Égypte.

On l'employait comme hémostatique et contre la toux et l'épilepsie.

Ligne n° 150 & 699.

Mus, musc

Musc: Substance secrétée dans une petite poche ou bourse, placée entre l'ombilic et les organes génitaux, sous le ventre d'un mammifère ruminant onguligrade proche des chevrotains (absence de cornes mais présence de défenses), le porte-musc, *Moschus moschiferus* L., de la famille des Moschidés, animal répandu dans les montagnes boisées du Tibet, de la Chine et de l'Inde.

Connu depuis le Moyen -Age par les médecins arabes (Aetius), c'était une des drogues importantes des pharmacopées anciennes.

On l'employait comme antispasmodique et stimulant.

Ligne n° 279 & 1062.

Myrobolan

Myrobolan: ou myrobalan, fruit fortement astringent (très riche en tanins) de diverses espèces d'arbres, principalement du genre *Terminalia*, de la famille des *Combretaceae*, originaires des Indes orientales (région de Goa, Décan et Bengale). On distinguait les myrobolans citrins, les myrobolans chébules, les myrobolans indiques, les myrobolans bellérique et les myrobolans embliques suivant les espèces. Le plus utilisé était le myrobolan citrin.

On l'employait comme purgatif.

Ligne n° 118 & 610.

Mytridat, mitridat

Mithridate (*Mithridatium damocratis*): la formule de ce célèbre électuaire à base d'opium (opiat) est attribuée à Mithridate VI Eupator Le Grand, roi du Pont (111-63 avant J.-C.) en Asie mineure qui, craignant d'être empoisonné, composa cet antidote (d'où le nom de mithridatisation). Le romain Pompée, après avoir vaincu Mithridate, aurait ramené la formule à Rome où elle fut transcrite en vers par le médecin Damocrate puis vulgarisée par Galien. Cet électuaire a donné naissance ensuite à la formule de la Thériaque.

Quarante six drogues simples et une préparation (trochisques cypheos apportant en plus quatre drogues simples et neuf doublons), soit un total de cinquante drogues simples, la composent: myrrhe, safran, agaric, gingembre, cinnamome, nard indien (valériane du Népal), encens, opobalsamum (térébenthine du baumier), semence de séséli, noix de muscade, schoenante (jonc odorant), stoechas (variété de lavande), costus, galbanum, térébenthine de Chio, poivre long, castoreum, suc d'hypociste, styrax, opopanax, feuille d'Inde (malabathrum), casse odorante (variété de cannelle), polium (germandrée jaune), poivre blanc, scordium (germandrée d'eau), semence de daucus de Crète, carpobalsamum (fruit du baumier), trochisques cypheos (d'origine égyptienne; formule de Damocrate: pulpe de raisins, térébenthine de Chio, myrrhe, schoenante,

cinnamome, bdellium, nard indien, casse odorante, racine de souchet, baie de genévrier, racine d'acore vrai, aspalathe, safran, le tout mis en forme avec du miel et du vin), bdellium, nard celtique (valériane celtique), gomme arabique, persil de Macédoine (athamante), opium, semence de petite cardamome, semence de fenouil, racine de gentiane, roses rouges, dictame de Crète, semence d'anis vert, racine d'acore vrai, racine d'arum (gouet), racine de phu (grande valériane), sagapenum (gomme séraphique), racine de meum (fenouil d'ours), suc de gousse d'acacia verek, ventre de scinque (reptile des sables d'Afrique du nord) et semence de millepertuis, le tout mis en forme avec du miel et du vin, d'après la formule de Galien reprise par Bauderon.

la formule diffère très légèrement avec d'autres auteurs: Lémery, par exemple, rajoute de la semence de thlaspi (succédané de l'opobalsamum pour Bauderon) et ne met pas de noix muscade qu'il considère lui comme un succédané de l'opobalsamum).

On l'employait comme une panacée universelle et principalement comme alexipharmaque.

Ligne n°269 & 1051.

Noix de galle

Noix de galle: production pathologique sur les bourgeons du chêne des teinturiers, petit arbre d'Asie Mineure, *Quercus infectoria* OLIV., de la famille des *Fagaceae*, à la suite de la piqûre d'un insecte Hyménoptère, *Cynips gallae tinctoriae* OLIT., de la famille des Gallicoles.

On l'employait comme un puissant astringent en raison du tanin qui la compose en majorité (60 à 70 %): usage surtout externe, en compresses ou lavements (antidiarrhéique).

Ligne n°153 & 600.

Noix vomiques

Noix vomique: graine d'un petit arbre de la région indo-malaise, le Vomiquier, *Strychnos Nux vomica* L., de la famille des *Loganiaceae*. La vraie noix vomique n'était probablement pas connue des anciens qui classaient sous ce nom des fruits d'autres arbres comme le Datura metel. Introduite en Europe au Moyen-Age, elle était connue en Allemagne au XVI^e siècle et s'imposa peu à peu au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

On employait la poudre (les principes actifs sont la strychnine et la brucine) à doses très faibles comme stimulant et vomitif.

Ligne n°95.

Nutritum

Onguent nutritum (unguentum nutritum, unguentum tripharmacum): ou onguent de litharge, onguent préparé à partir de litharge pulvérisée mélangée alternativement avec du vinaigre et de l'huile d'olive, selon la formule de Lémery. Bauderon suit la formule de Mésué, recopiée de Sérapion, avec de l'huile rosat à la place de l'huile d'olive.

On l'employait dans diverses dermatoses (gale, dartres).

Ligne n°804.

Occimel

Oxymel simple: préparation faite du mélange de deux parties de miel pour une partie de vinaigre blanc, le tout cuit à consistance de sirop, d'après la formule de Lémery. Bauderon, suivant en cela Galien et Mésué, rajoutait quatre parties d'eau.

On l'employait en gargarisme et comme expectorant.

Ligne n°791.

Opiate cephalique

Opiate céphalique (confectio cephalica): ou confection céphalique, électuaire composé de poudre de lune de Mynsycht (*pulvis dialunae*, renfermant racine de pivoine, semence de pivoine, ongle d'éland, magistère de crâne humain [précipité obtenu après calcination du crâne humain], précipité de lune [précipité d'argent], poudre bézoardique lunaire [précipité d'argent mêlé à de la poudre de bézoard], cinabre, gui de chêne, trochisques de scille [scille et orobe blanc d'après Bauderon, scille et dictame ou diptamne blanc d'après Lémery], arrière-faix d'une femme accouchée d'un premier enfant mâle, fiente de paon, sels de perle, sels de corail rouge, castoreum, poivre long, cubèbe, musc, ambre gris, huiles de corne de cerf, de succin, de noix muscade et de rue), racine de diptamne (= dictame) blanc, semence de citron mondée, graine de kermès, semence d'oseille, extrait de fleur de lis, émeraude préparée, sel de crâne humain, succin, magistère de perle, magistère de corail rouge, safran, galanga, cubèbe, os de coeur de cerf, hyacinthe préparée, conserve de fleur de pivoine vitriolée, conserve de fleur de romarin, sucre candi blanc dissoud dans un peu d'eau apoplectique de Mynsycht [*aqua apoplectica* préparée à elle seule avec plus d'une trentaine de drogues !] et sirop acide de citron, d'après la formule d'Adrien Mynsycht transcrite par Lémery. Bauderon ne le cite pas. On l'employait dans toutes les maladies du cerveau comme stimulant et fortifiant.

Ligne n°345.

Opium

Opium: latex desséché recueilli par incision des capsules mûres de diverses variétés d'un pavot originaire d'Asie Mineure, *Papaver somniferum* L., de la famille des *Papaveraceae*.

Les propriétés du latex sont connues depuis une époque très reculée: les Assyro-Babyloniens, la Chine ancienne, Hippocrate, Théophraste, Dioscoride, Pline et Celse le citent. L'opium s'est répandu ensuite par l'intermédiaire des médecins arabes.

On l'employait comme antalgique, hypnotique et sédatif majeur, antitussif et antidiarrhéique.

Ligne n°148 & 631.

Oppiate de Salomon

Opiate de Salomon (opiata Salomonis): électuaire composé d'écorce de citron confite, conserve de roses, d'oseille, de buglosse et d'aunée, vieux mithridate, conserve de fleurs de romarin, semen contra, semences de citron, cinnamome, girofle, racine de dictame blanc, chardon bénil, écorce de citron sèche, bois d'aloès, cardamome, macis, racine de gentiane, os de coeur de cerf, baies de genévrier infusées dans du vinaigre scillitique (vinaigre dans lequel ont macérées des squames de scille), sucre et sirop de citron, d'après la formule de Joubert (qui en attribue la paternité à un médecin nommé Salomon) transcrite par Bauderon.

Lémery en donne une formule légèrement différente, qu'il attribue également à Joubert: écorce de citron confite, conserve d'alléluia, de fleurs de romarin et de

buglosse, vieux mithridate, roses rouges, racine d'aunée et de dictame blanc, feuilles de dictame de Crète, semen contra, semences de citron et de chardon béni, rasures de corne de cerf, écorce de citron séchée, santal citrin, racine de gentiane, os de coeur de cerf, cinnamome, macis, girofle, petite cardamome, baies de genévrier infusées dans du vinaigre scillitique, sirop de citron.

Dans les deux cas il n'y a pas d'opium malgré le nom.

On l'employait comme stomachique, antinauséux, apéritif, anthelminthique et contre les maladies contagieuses.

Ligne n°1094.

Oppopanax

Opopanax: ou opoponax, gomme résine secrétée par incision de la racine d'une grande ombellifère d'Iran et d'Asie mineure, *Pastinaca opopanax* L., de la famille des *Apiaceae*.

Son nom signifie "suc remède universel" (οποσ πανακεια).

On l'employait comme émollient, résolutif, vulnéraire, dessiccatif, digestif, carminatif, et expectorant.

Ligne n°663.

Orpimand

Orpiment: ou orpin ou arsenic jaune; il s'agit du sulfure jaune d'arsenic qui se présente en masses composées de lames demi-transparentes d'un jaune d'or.

On l'employait en usage externe comme dépilatoire.

Ligne n°611.

Orvietan

Orviétan (antidotum orvietanum): cet antidote fameux est une variété d'opiat qui prend son nom d'Orvieto, ville d'Italie. C'est Jérôme Ferranti, charlatan italien natif de cette ville au XVII^e siècle, qui le popularisa en s'établissant sur le Pont-Neuf à Paris.

Les descriptions de l'orviétan diffèrent selon les pharmacopées tout en étant très proches de la thériaque dont il a les mêmes usages.

Lémery décrit la formule de la Pharmacopée Royale: vieille thériaque, vipère séchée avec le coeur et le foie, racines de scorsonère, de carline, d'impératoire, d'angélique, de bistorte, d'aristoloche, de contrayerve, de dictame blanc, de petit galanga, de gentiane, de costus et d'acore vrai, semence de persil de Macédoine (athamante), feuille de sauge, de romarin, de galega, de chardon béni et de dictame de Crète, baies de laurier et de genièvre, cinnamome, girofle, macis (arille entourant la noix muscade), le tout mis en forme avec du miel. Il donne également sa propre formule et transcrit également celle d'Hoffmann.

Bauderon ignore cette préparation alors que madame Fouquet la tient en grande estime mais en donne une formule un peu différente: racine de gentiane, d'angélique, de scorsonère, d'aristoloche ronde et de zédoaire, baies de genièvre, rue, iris de Florence, girofle, corne de cerf, trochisques ou poudre de vipère, antimoine préparé, vin blanc, vieille thériaque, confection alkermes et confection de hyacinthe, le tout mis en forme avec du miel.

La formule de Baumé est encore plus complexe. Comme le dit Lémery, "la plupart de ceux qui font profession particulière de préparer l'Orviétan ne suivent pas toujours exactement les descriptions des pharmacopées; il y augmentent, ou ils retranchent à leur plaisir. Leur but principal est que leur composition ait beaucoup d'odeur & de force, afin qu'elle soit mieux vendue. Car c'est par cette odeur qu'on se prend ordinairement quand on achète."

On l'employait comme cordial, contre la peste, les maladies vénériennes et surtout comme alexipharmaque.

Ligne n°302.

Os de seche

Os de seiche: ou sépion, coquille déroulée et réduite, non apparente extérieurement (d'où son appellation d'os), d'un mollusque céphalopode de la famille des Sépioïdés, *Sepia officinalis* L., très répandu dans la zone littorale.

Il est principalement constitué d'un calcaire très poreux (phosphate et surtout carbonate de calcium).

On l'employait comme absorbant et dans la préparation de poudres dentifrices.

Ligne n°652.

Oseille

Oseille: plante très commune à l'état sauvage et largement cultivée, *Rumex acetosa* L., de la famille des *Polygonaceae*, dont on utilisait les racines, les feuilles et les semences.

L'inventaire citant une bouteille d'oseille, il doit s'agir plutôt des semences ou même d'un sirop.

On l'employait comme cordial, apéritif, rafraîchissant, antidiarrhéique et contre le scorbut.

Ligne n°787.

Panosse mercuriale

Panacée mercurielle: mercure doux (voir à cet article) auquel on a fait subir de nombreuses sublimations successives.

Les anciens alchimistes le nommaient ainsi pensant que les volatilisations successives lui donnaient un pouvoir très étendu (panacée = remède universel)

Ligne n°187.

Perles préparés, perles préparées

Perles préparées: les perles sont une concrétion naturelle de nacre produite autour d'un corp étranger par certains mollusques Lamellibranches, principalement l'huître perlière de l'océan indien, *Mytilus margaritifera* L. de la famille des Mytiloïdés. C'est en fait principalement du carbonate de calcium.

Le terme préparé indique qu'elles étaient pulvérisées et mises en trochisques.

On l'employait come matière première dans de nombreuses préparations et directement comme antiacide et stimulant.

Ligne n°251 & 1040.

Petit galangaz

Petit galanga: rhizome d'une herbe vivace chinoise, indigène dans le sud-ouest de la Chine, cultivée dans d'autres provinces, *Alpinia officinarum* HANCE, de la famille des *Zingiberaceae*.

Le galanga fut introduite en Europe dès le Moyen-Age par la route des Indes, via le Portugal.

On l'employait comme excitant, stimulant, carminatif et sternutatoire.

Ligne n°602.

Philonium romanum

Philonium romanum ou *philonium magnum*: électuaire à base d'opium (opiate) dont le nom provient d'un médecin et philosophe grec, Philon, natif de Tharse, qui exerçait à Rome. Il est composé de semences de poivre blanc et de jusquiame, opium, casse odorante, cinnamome, semence d'ache, euphorbe, costus, myrrhe, castoreum, semence de persil, de fenouil et de daucus de Crète, spicanard, pyrèthre, zédoaire et safran, le tout mis en forme avec du miel, d'après la formule de Nicolas le Salernitain transcrite par Bauderon.

Lémery remplace le persil ordinaire par du persil de Macédoine, ne met pas de zédoaire et supprime l'euphorbe (suivant l'avis de la Pharmacopée Royale).

On l'employait principalement comme hypnotique et antalgique.

Ligne n°341 & 1069.

Pied d'hélan

Pied d'élan: ongle du pied de l'élan, *Alces alces* L., mammifère ruminant onguligrade de la famille des Cervidés habitant les régions forestières et marécageuses du nord de l'Eurasie et de l'Amérique.

La tradition veut que l'élan guérisse de ses crises d'épilepsie en se fourrant l'ongle du pied gauche dans l'oreille d'où l'usage en médecine du pied gauche de derrière du mâle plutôt que du pied droit.

On l'employait râpé dans le traitement des crises d'épilepsie.

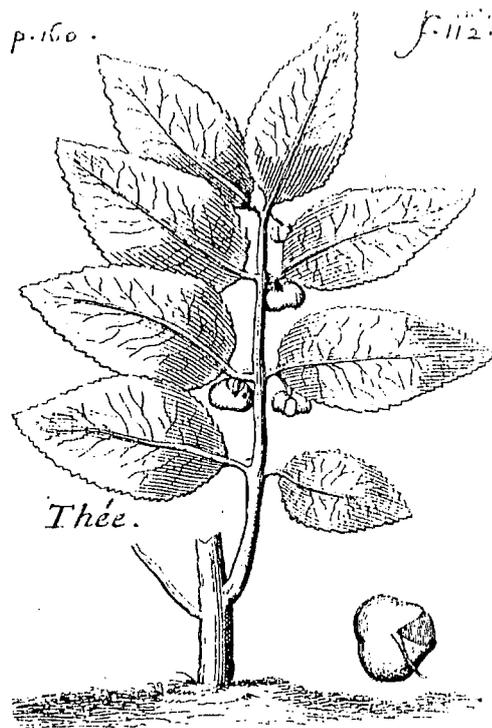
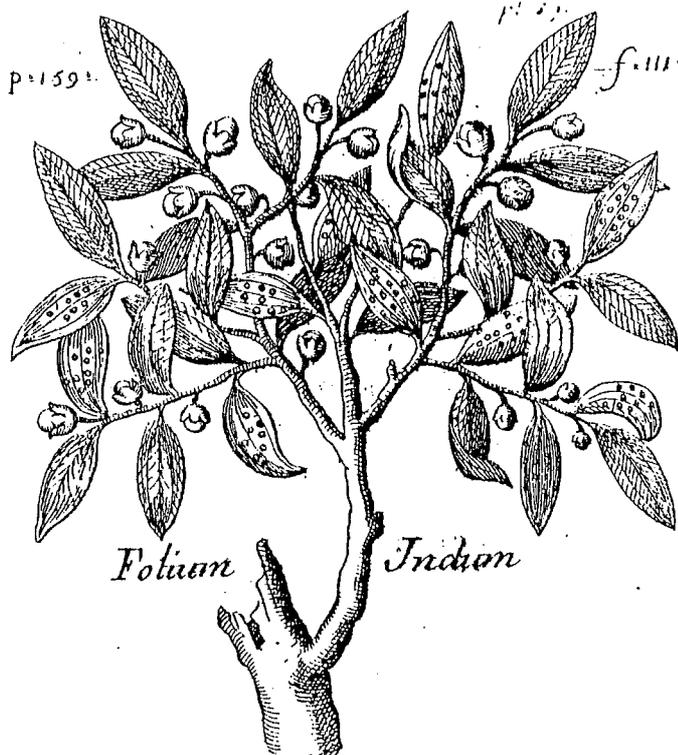
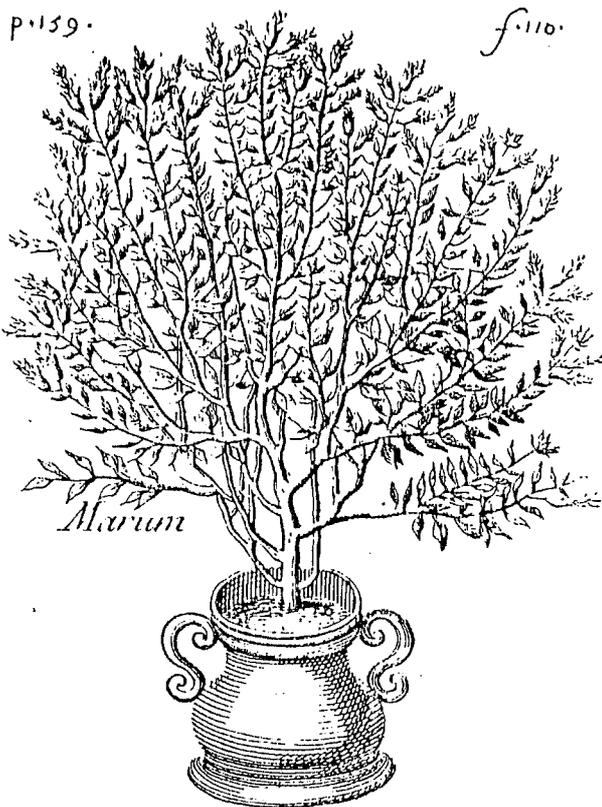
Ligne n°280.

Pierre calaminaire

Pierre calaminaire: ou calamine, carbonate de zinc hydraté naturel, souvent coloré par les impuretés; c'est un des minerais de zinc les plus courant. La variété médicinale est celle colorée en rouge (fer).

On l'employait broyée, parfois calcinée préalablement (inutile d'après Lémery), dans de nombreux onguents et emplâtres (onguent dessiccatif rouge), comme astringent, dessiccatif et cicatrisant.

Ligne n°635 & 756.



Pierre médicinale de Crolius

Pierre médicinale de Crolius: plusieurs descriptions de pierres médicinales ou médicamenteuses existent.

D'après Pomet, la véritable pierre de Crolius était composée de couperose d'Angleterre (sulfate de fer), couperose blanche (sulfate de zinc), alun (sulfate d'alumine), natron ou soude blanche (théoriquement sel tiré de l'eau du Nil, mais couramment remplacé par le sel de verre, mélange de chlorures et de sulfates de sodium et de potassium, résidu de la fusion du verre), sel commun (chlorure de sodium), sel de tartre (carbonate de potassium), sel d'absinthe, sel d'armoise, sel de chicorée, sel de plantain, sel de persicaire, céruse (carbonate de plomb), bol du Levant ou d'Arménie (variété d'argile), myrrhe, encens et vinaigre rosat (vinaigre de roses rouges), le tout desséché au feu.

Lémery, en chimiste avisé, préférait une formule simplifiée qui avait aussi l'avantage d'être moins onéreuse.

On l'employait comme cicatrisant, dissoute dans de l'eau pour guérir les plaies rebelles, ulcères et dermatoses.

Ligne n°234.

Pillule purgative

Pilules purgatives: sans précisions supplémentaires, beaucoup de pilules composées, en particulier à base d'aloès, peuvent répondre à cette définition. Ni Beauderon, ni Lémery ne citent une préparation sous ce seul nom.

Baumé regroupe sous ce terme une dizaine de préparations: pilules *ante cibum*, pilules panchimagogues, pilules hydragogues purgatives d'Helvetius, pilules cochées majeures et pilules cochées mineures, pilules aloétiques émollientes, pilules hydragogues de Bontius, pilules de Rudius et pilules purgatives universelles d'Helvetius.

Il semble difficile de trancher en faveur d'une formule plutôt que d'une autre.

Ligne n°738.

Pillules de rubarbe

Pilules de rubarbe: pilules composées de poudre de hiera picra, rhubarbe, myrobolan citrin, trochisques diarrhodon (formule variable suivant les auteurs; par exemple, Mésué les composait de roses rouges, réglisse, nard indien, bois d'aloès, mastic, spodium, safran, le tout mis en forme avec du vin blanc), suc d'absinthe, suc de réglisse, mastic, semences d'ache et de fenouil, le tout mis en forme avec du sirop de fenouil préparé au miel, d'après la formule de Mésué reprise par Bauderon et Lémery.

On les employait comme purgatif et fébrifuge.

Ligne n° 737.

Pillulle sinoglosse, pillulle cinoglosse

Pilules de cynoglosse: pilules composées de myrrhe, encens, racine de cynoglosse, semence de jusquiame, opium, safran, castoreum, le tout mise en masse avec de l'eau de rose ou du sirop de violette d'après la formule de Mésué, reprise par Bauderon puis Lémery.

Nicolas Le Salernitain ajoutait à la formule girofle, cannelle et styrax. Baumé faisait la masse avec du sirop de cynoglosse.

On les employait contre le catarrhe, comme antitussif, et surtout comme hypnotique.

Ligne n°267 & 1049.

Pillulles sene quibus

Pilules sine quibus (Pilulae sine quibus esse nolo): pilules composées d'aloès, diagrède (poudre de scammonée), agaric, rhubarbe, séné, roses rouges, absinthe, semences de violette, semences de cuscute et mastic, le tout mis en masse avec du sirop de fenouil au miel selon la formule de Lemery.

La formule originale de Nicolas le Salernitain comportait en plus les cinq myrobolans.

On les employait comme purgatif.

Ligne n°262.

Pillulles stomachiques

Pilules stomachiques: plusieurs formules sont décrites, en particulier par Mésué qui en donne six. La plus courante au XVI^e-XVII^e siècle (Nicolas Prévot, Bauderon, Lémery) semble être la suivante plutôt que celle des pilules *ante cibum* également dites stomachiques: myrobolans citrins, aloès, turbith, roses rouges, spicanard, mastic, semences d'anis, sel gemme, safran, le tout mis en masse avec du suc d'absinthe.

On les employait principalement comme purgatif.

Ligne n°265 & 1046.

Plomb brûlé

Plomb brûlé: c'est le protoxyde de plomb ou massicot que l'on obtenait en chauffant le plomb ou en calcinant le minium.

On l'employait comme dessiccatif, astringent et résolutif, en emplâtres et onguents.

Ligne n°177 & 1018.

Poi résine

Poi résine: résine commune ou galipot (officinal), variété de térébenthine (oléo-résine), durcie sur l'arbre par évaporation, obtenue par incision du pin maritime, *Pinus pinaster* SOL., de la famille des *Pinaceae*.

On l'employait comme résolutif et dessiccatif, particulièrement dans les emplâtres et onguents.

Ligne n°650.

Poivre en grain

Poivre en grains: fruit du poivrier, *Piper nigrum* L., liane à longue tige ligneuse originaire de la péninsule indienne (région du Malabar: malé = poivre, malabar = côte du poivre), de la famille des *Piperaceae*.

Introduit en Europe par Alexandre le Grand, il devint rapidement l'épice la plus estimée et la plus chère dont le commerce, d'abord concentré sur Venise, fut ensuite récupéré par les Génois et les Portugais.

On distinguait le poivre blanc, fruit mûr et écorcé, du poivre noir, fruit vert et desséché.

On l'employait comme apéritif, stomachique et contre les flatulences.

Ligne n°1116.

Poivre long

Poivre long: fruit multiple fournit par deux plantes de la région des Indes, *Chavica officinarum* MIQ. et *Chavica roxburghii* MIQ., de la famille des *Piperaceae*.

On l'employait, au même titre que le poivre noir et le poivre blanc, comme condiment, apéritif, stomachique, astringent et en cataplasme pour les douleurs des parturientes.

Ligne n°651.

Poix de Bourgogne

Poix de Bourgogne: ou poix blanche ou poix jaune, variété de térébenthine (oléo-résine) très consistante, dure et cassante à froid, obtenue par incision de l'épicéa (faux-sapin, sapin de Norvège, pesse, sapin rouge) *Picea abies* (L.) KARST., arbre très répandu dans les forêts du nord et du centre de l'Europe (présent en particulier en Savoie), de la famille des *Pinaceae*.

Exploitée dès le XVII^e siècle, principalement dans le Jura et la Forêt Noire.

On l'employait, mêlée à de la cire, pour la fabrication des emplâtres.

Ligne n°351.

Poix noire

poix noire: ou poix navale, substance complexe, mélange d'arcanson (résidu de la distillation de la térébenthine) et de goudron, produite par la combustion lente et imparfaite de divers résidus d'extraction de la térébenthine.

On l'employait comme résolutif, détersif et dessiccatif, principalement dans les emplâtres et onguents.

Ligne n°375 & 712.

Polipode

Polypode: rhizome du polypode du chêne, espèce de fougère très commune en Europe, *Polypodium vulgare* L., de la famille des *Aspidiaceae*.

On l'employait comme expectorant, fébrifuge, cholagogue et laxatif doux.

Ligne n°790.

Poudre aromatique de rose

Poudre aromatique de rose: poudre composée de pétales de roses rouges, réglisse, cinnamome, bois d'aloès, santal citrin, gomme arabique, gomme adragante, girofle, macis, spicanard, noix de muscade, petit cardamome et petit galanga d'après la formule dite de Gabriel transcrite par Lémery. Bauderon, qui indique que la formule était également décrite par Mésué, rajoute de l'ambre grise et du musc.

On l'employait comme stomachique, cordial, antinauséux et contre les flatulences.

Ligne n°661 & 1038.

Poudre cordial

Poudre cordiale: poudre composée, de formule proche de celle de la confection de jacinthe. Cette préparation comprenait les produits suivants: perles préparées, grenades préparées, spodium (ivoire brûlé), cinnamome, racine de tormentille, bol d'Arménie, terre sigillée, trois santaux, rasure d'ivoire, licorne, jacinthe préparée, saphir préparé, corail préparé, succin blanc préparé, bois d'aloès, racines de valériane, de dictame blanc et de zédoaire, soie crue, racines de behen blanc et de behen rouge, os de coeur de cerf, ambre gris, musc et feuilles d'or, d'après la formule d'Alexandre, transcrite par Lémery.

On l'employait comme fébrifuge, cordial, stomachique et antidiarrhéique.

Ligne n°720.

Poudre cornachine

Poudre cornachine: ou poudre de *tribus* (car il n'y entre que trois drogues) ou poudre du Comte de Warwick ou antimoine diagrèdié, poudre composée de scammonée, crème de tartre (bitartrate de potassium) et antimoine diaphorétique en parts égales.

Son nom de poudre cornachine provient de son auteur, *Cornachinus*, professeur de médecine à Pise.

On l'employait comme purgatif.

Ligne n°1039.

Poudre d'algarot

Poudre d'Algaroth: il s'agit de l'oxychlorure d'antimoine, obtenu en précipitant le chlorure d'antimoine (liquéfié) par l'eau. Le chlorure (déliquescant) est lui obtenu par action de l'acide chlorhydrique sur le sulfure d'antimoine (natif).

On l'employait comme vomitif (violent) et purgatif (violent).

Ligne n°186.

Poudre d'ambre

Poudre d'ambre: il s'agit de l'ambre gris, concrétion intestinale produite par un cachalot, principalement le cachalot macrocéphale *Physeter macrocephalus* L., Cétacé de la famille des Physétéridés; l'ambre jaune plus connu sous le nom de succin, est cité ailleurs dans l'inventaire.

Cette poudre était composée, l'ambre n'y entrant que pour une très petite partie, s'il n'en était pas complètement absent, vu sa rareté. La poudre d'ambre composée du Codex 1758 comportait cannelle, girofle, macis (arille entourant la noix muscade), muscades, galanga, zédoaire, sassafras, bois d'aloès, bois de santal citrin, zestes de citron, semence de cardamome et ambre gris.

Lémery rapporte une formule plus complexe qu'il attribue à Mésué: cinnamome, doronic, macis, girofle, muscade, malabathre (feuille d'inde), galanga, santal citrin, bois d'aloès, poivre long, gingembre, spicanard, semence de cardamome (grande et petite), ambre et musc.

On l'employait comme cordial, stomachique et excitant.

Ligne n°239.

Poudre d'Armand

Poudre d'Armand: il s'agit probablement de la poudre de racine d'épine-vinette, *Berberis vulgaris* L., arbrisseau indigène de la famille des Berbéridacées.

L'extrait de racine de berberis se nomme encore, en effet, le quinoïde Armand.

On l'employait comme tonique et fébrifuge.

Ligne n°231.

Poudre de besoard

Poudre de bézoard: le bézoard animal est simplement de la poudre de serpent (vipère de préférence) faite à partir de la bête entière dépouillée et vidée, sans la tête ni la queue.

Plus restrictivement, c'est seulement le foie et le coeur de vipère séchés et pulvérisés.

Le bézoard minéral est l'acide antimonieux (oxyde d'antimoine obtenu par action de l'acide nitrique sur l'antimoine) auquel on prêtait les mêmes vertus que le bézoard animal.

D'une manière encore plus générale, on donnait le nom de bézoard à des concrétions pathologiques, calculs gastriques ou intestinaux (formées principalement de carbonate de calcium) produits par certains animaux réputés mythiques, mi-bouc, mi-cerf; suivant la provenance, on parlait de bézoard oriental ou de bézoard occidental (le plus estimé). L'inventaire ne le précise pas ici, mais l'indique plus loin (lignes n°291-292).

On l'employait comme sudorifique et surtout comme alexipharmaque.

Ligne n°246.

Poudre de Minsic

Poudre de Mynsicht: de nombreuses poudres ont été codifiées par Mynsicht. Deux d'entre elles portent plus particulièrement son nom:

- la poudre de bouillon blanc de Mynsicht, résidu de la calcination de feuilles vertes de bouillon blanc mélangé à de la poudre de rhubarbe. On l'employait détrempee, en usage externe, sur les hémorroïdes.

- la poudre de Mynsicht pour les érysipèles, mélange de farine de blé, plomb brûlé, bol rouge, mastic, oliban et céruse. On l'employait pour faire sécher l'érysipèle et d'autres dermatoses.

A moins qu'il ne s'agisse d'une poudre contre les vers ou tout simplement du tartre émétique, découvert par Adrien Mynsicht, et déjà cité à la ligne n°227.

Ligne n°232.

Poudre de trojunte

Poudre de trojunte: Il s'agit manifestement d'une erreur de transcription, soit au moment de l'inventaire (étiquette mal lue), soit au moment de la copie de la minute notariée, soit les deux...

Trois hypothèses peuvent être retenues:

Poudre des trois santaux (l'étiquette ayant pu être rédigée sous la forme "troi: sant:", le "i" et le "j" s'écrivant de la même façon, la disparition du "s" pourrait expliquer l'erreur): poudre composée de santal citrin, blanc et rouge, rose rouge, semences de violette, d'endive, de pourpier et de melon, gomme adragante et arabique, rhapontic, rasure d'ivoire et suc de réglisse. On l'employait comme cordial et stimulant.

Poudre astringente: poudre composée, attribuée à Galien, renfermant aloès, encens, écorce de pin, terre sigillée, bol d'Arménie, pierre hématite, suc d'hypociste, safran et noix de galle. On l'employait comme hémostatique, directement appliquée sur les plaies.

Poudre diatragacanthé: voir à cet article.

Ligne n°243.

Poudre de vipère

Poudre de vipère: poudre préparée à partir de chair, foie et coeur de vipère desséchés puis pulvérisés (dans notre région: *Vipera aspis* L., de la famille des Vipéridés) d'après la formule de Lémery. La pulvérisation séparée des foies et coeurs de vipère donne le bézoard animal.

On l'employait comme sudorifique, fébrifuge et alexitère.

Ligne n°1030.

Poudre diagalangae

Poudre diagalanga (pulvis diagalangae): poudre composée, à base de poudre de rhizome du petit galanga.

Outre la racine de galanga, la poudre composée comprenait d'autres drogues excitantes: bois d'aloès, girofle, macis (arille entourant la noix muscade), semence de livèche, gingembre, poivre long, poivre blanc, cinnamome, racine d'acore vrai, calament, cardamome, spicanard, semences de persil, de fenouil, de carvi et d'anis vert selon la formule de Mésué transcrite par Bauderon. Lémery ajoutait de la menthe à côté du calament.

On l'employait comme excitant et stomachique, soit sous forme de poudre, soit transformée en électuaire avec du sucre ou du miel.

Ligne n°248.

Poudre diamargaritum frigidum

Poudre de diamargaritum frigidum (pulvis diamargariti frigidi): d'après Lemery, un diamargaritum "est une composition de poudre cordiale fortifiante dont les perles préparées font la base", du grec μαργαριτης, perle.

C'est une préparation différente du diamargaritum simplex, ou manus Christi, qui est composé d'un sirop préparé avec de l'eau de rose auquel on mélange la poudre de perle.

Le diamargaritum frigidum est composé des trois santaux, fleur de violette, semences de melon, trochisques diarrhodon (formule variable suivant les auteurs; par exemple, Mésumé les composait de roses rouges, réglisse, nard indien, bois d'aloès, mastic, spodium, safran, le tout mis en forme avec du vin blanc), soie crue, os de coeur de cerf, spodium (ivoire brûlé), racine de doronic, racine de behen blanc (silène enflé) et rouge (statice), nard indien, safran, rasure d'ivoire, poudre de perles, saphir, hyacinthe, émeraude, jaspe, bois d'aloès, semences de chicorée, semences d'oseille, ambre gris, feuilles d'or (pour la décoration), camphre et musc, d'après la formule d'auteur incertain transcrite par Bauderon.

D'après Lémery, la formule est essentiellement variable suivant les pharmacopées; la sienne est d'ailleurs assez différente de celle de Bauderon: perles préparées, roses rouges, fleurs de nénuphar et de violette, bois d'aloès, santal rouge et citrin, racines de tormentille, de diaptamne blanc (dictame blanc) et de quintefeuille, baies de myrte, graine de kermès, semences de melon, d'endive et d'oseille, rasures d'ivoire et de corne de cerf, corail blanc et rouge préparé, ambre gris, feuilles d'or (pour la décoration) et musc.

On l'employait comme cordial et stimulant

Ligne n°241.

Poudre épylectique, poudre de guttette

Poudre épylectique: plusieurs variantes de poudre antiépileptique à base de gui de chêne, de racine de pivoine ou de racine de valériane existent.

Une des plus courantes est la poudre de guttète ou poudre du marquis. Elle comprenait: racines de pivoine mâle (variété de pivoine à semence rouge), gui de chêne, rasures d'ivoire, ongle d'élan, licorne, spodium (ivoire brûlé), corail rouge et blanc préparé, perles préparées et feuille d'or, d'après la formule de Lémery (*Pulvis epilepticus marchionis*). Baumé la compose de gui de chêne, racines de dictame blanc et de pivoine, semences de pivoine et d'atriplex (arroche ou chénopode des jardins), corail rouge préparé et ongle d'élan, formule reprise par Dorvault.

On l'employait bien sûr comme antispasmodique, particulièrement dans le traitement de l'épilepsie.

Ligne n°238 & 1025.

Poudre hydragogue

Poudre hydragogue: poudre composée de formule variable suivant les auteurs.

Bauderon s'attribue la paternité du mélange suivant: racine de jalap, racine de méchoacan, rhubarbe, cinnamome, semences d'hièble, semences d'anis vert et feuille de soldanelle.

Baumé reprend la même formule en rajoutant de la gomme gutte.

Lémery décrit sous le même nom une formule beaucoup plus complexe qu'il attribue à Joseph Duchesne (Quercetanus): racine d'asaret (cabaret), racine de méchoacan, racine d'ésule (euphorbe cyparisse), feuille de soldanelle, espèces de la poudre de diacarthame (turbith, semences de carthame, poudre diatragacanthé froide [gomme adragante et arabique, réglisse, amidon, semences de pavot blanc et quatre semences froides majeures], hermodacte, diagrède [poudre de scammonée], gingembre et manne), diagrède (en double emploi, puisqu'elle est déjà dans la poudre de diacarthame), féculé de bryone et d'iris, trochisques de rhubarbe (rhubarbe, amande amère, rose rouge, spicanard, racine de garance et d'asaret, semence de persil et d'anis vert, grande absinthe et suc d'aigremoine), trochisques d'eupatoire (manne, rose rouge, spodium [ivoire brûlé], spicanard, rhubarbe, asaret, semence d'anis vert et suc d'aigremoine), poudre des trois santaux (santal citrin, blanc et rouge, rose rouge, semences de violette, d'endive, de pourpier et de melon, gomme adragante et arabique, rhapsodic, rasure d'ivoire et suc de réglisse), cinnamome, macis (arille entourant la noix muscade), safran de Mars et sucre rosat.

On l'employait comme purgatif, particulièrement pour traiter l'hydropisie.

Ligne n°282 & 1064.

Poudre laetificans gallerii

Poudre laetificans Galeni (pulvis laetificans Galeni ou pulvis laetitiae Galeni) : poudre de joie de Nicolas le Salernitain (*pulvis laetitiae Nicolai Salernitae*) que ce dernier attribuait à tort à Galien d'où le nom erroné indiqué dans l'inventaire mais très usité à cette époque.

C'est une poudre composée de safran, zédoaire, xylobalsamum (sinon, bois de lentisque), girofle, écorce de citron, galanga, macis, noix de muscade, styrax, semences de basilic et d'anis, rasures d'ivoire, thym, épithyme, perles, os de coeur de cerf, ambre grise, musc, camphre et feuilles d'or et d'argent pour la décoration, d'après la formule de Lémery. Bauderon donne la même, complétée en électuaire.

On l'employait comme stomachique, digestif, apéritif, cordial et surtout contre la mélancolie.

Ligne n°1036.

Poudre pour la confection hyacinthe

Poudre pour la confection de jacinthe: poudre composée, base de l'électuaire de même nom.

Voir à l'article confection de jacinthe.

Ligne n°642.

Poudre pour le mitridat

Poudre pour le mithridate: poudre composée préparée et stockée à l'avance afin de réaliser l'électuaire du même nom. Voir à l'article mithridate.

Ligne n°1001.

Poudre pour les pillules foetides

Poudre pour les pilules fétides: selon les auteurs, il existait deux variétés de pilules fétides.

Les pilules fétides mineures, préparées à partir d'une poudre composée de turbith, trochisques alhandal (pulpe de coloquinte, huile d'amande douce et gomme adragante pour Lémery; pulpe de coloquinte, huile rosat, gomme adragante, gomme arabique et bdelium pour Mésué et Bauderon), sagapenum, gomme ammoniacque, opopanax, bdelium et myrrhe, le tout mis en forme avec du suc de poireaux, d'après la formule de Lémery.

Les pilules fétides majeures, préparées à partir d'une poudre composée de sagapenum, gomme ammoniacque, opopanax, bdelium, coloquinte, aloès socotrin, semence de rue, épithyme, turbith, scammonée, ésule, hermodacte, gingembre, cinnamome, spicanard, safran, castoreum et euphorbe, le tout mis en forme avec du suc de poireaux, d'après une formule de Mésué reprise par Bauderon et Lémery.

La poudre préparée à l'avance et conservée permettait de fabriquer extemporanément les pilules.

On les employait toutes deux comme purgatif et emménagogue.

Ligne n° 1007.

Poudre pour les vers

Poudre pour les vers: ou plutôt poudre contre les vers, *pulvis contra vermes* ; il existe plusieurs formules répondant à cette dénomination:

Semen contra, semences d'oseille, de pourpier et de chou (rave), corne de cerf, corail, rasures d'ivoire, grande rhubarbe, dictamne, semences de citron et de lupin d'après la formule de Bauderon dont il s'attribue la paternité.

Lémery, sous le nom de *pulvis contra vermes vulgaris*, donne une formule plus simple mais proche: semen contra, semences de chou, de pourpier, de citron et de rhubarbe, fleurs de persil et feuilles de scordium. Il cite également quatre autres formules de poudres contre les vers, attribuées respectivement à Duchesne, Le Mort, Mynsycht et aux médecins de la Faculté de Paris, où on retrouve des ingrédients proches.

On l'employait bien sûr comme anthelminthique.

Ligne n° 1066.

Poudre requies nicolas, poudre requiy nicolai

Poudre de requies Nicolai: Le *requies Nicolai* est une variante de la Thériaque, principalement composée d'opium, codifiée par Nicolas d'Alexandrie.

La poudre permettait de préparer extemporanément la drogue finale en rajoutant le liant comme pour la poudre thériacale (térébenthine, miel et vin).

Elle comprenait: rose rouge, violette, opium, semences de jusquiame, de pavot blanc, d'endive, de laitue, de pourpier et de psyllium, écorce de racine de mandragore, noix de muscade, cinnamome, gingembre, sucre candi, trois santaux et gomme adragante selon la formule de Nicolas d'Alexandrie reprise par Bauderon. Lémery rajoutait du spodium (ivoire brûlé).

On l'employait principalement comme hypnotique.

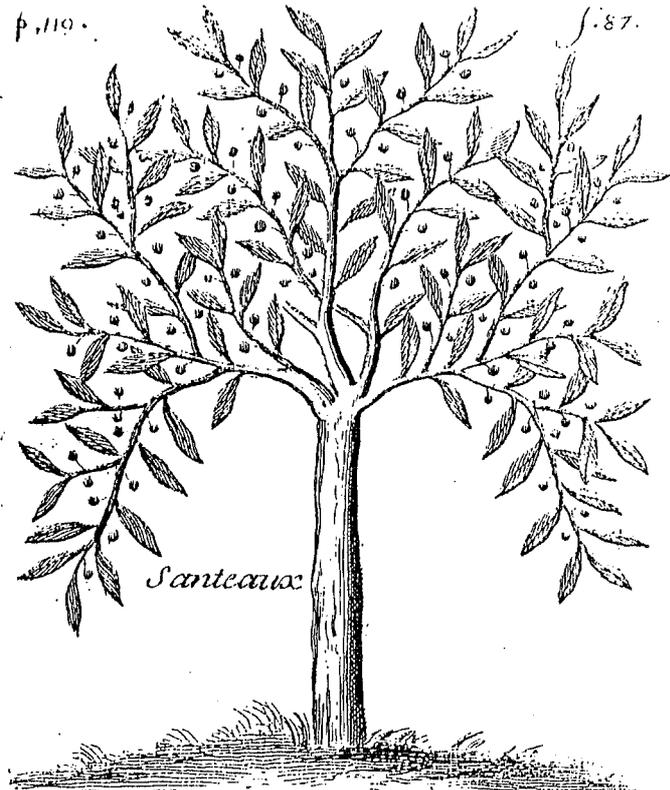
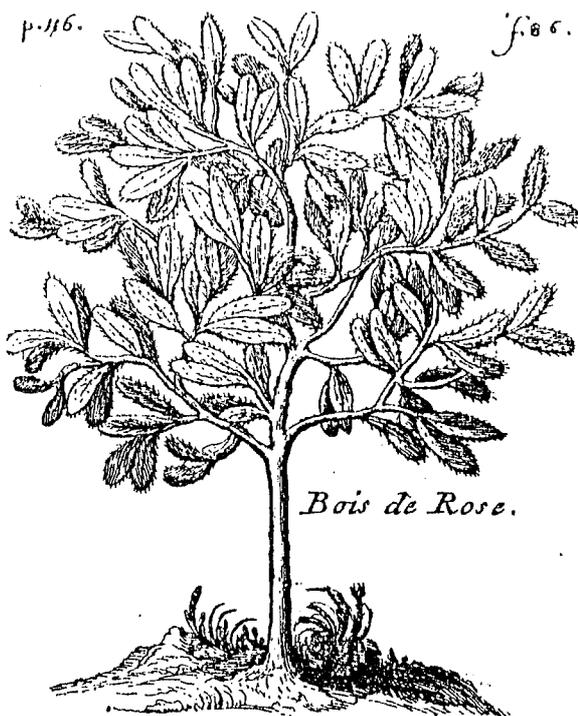
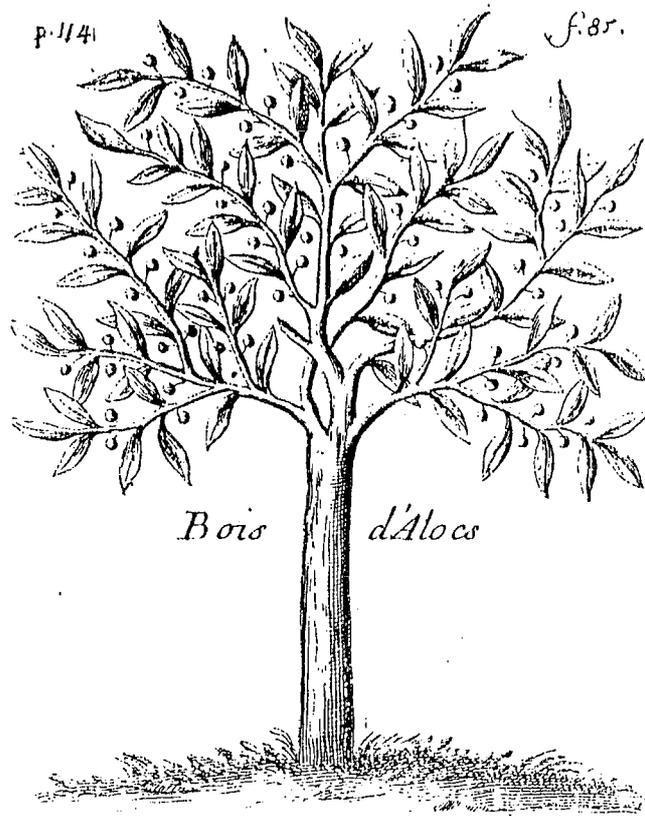
Ligne n° 244 & 1037.

Précipité blanc

Précipité blanc: il s'agit du chlorure mercurieux précipité.

Plus actif que le calomel, on l'employait surtout en usage externe dans les dermatoses.

Ligne n° 1022.



Précipité rouge

Précipité rouge: il s'agit de l'oxyde mercurique rouge, obtenu par action de l'acide nitrique sur le mercure.

On l'employait porphyrisé en ophtalmologie sous forme de pommades.

Ligne n°189.

Psyllium, semence dipsilio

Psyllium: semences d'une plante annuelle de la zone méditerranéenne, *Plantago psyllium* L., de la famille des *Plantaginaceae*.

On les employait comme laxatif en raison des mucilages qu'elles contiennent (action mécanique), et comme rafraîchissant.

Ligne n°155 & 724.

Pulpe de tamarin

Pulpe de tamarin: pulpe du fruit du tamarin. Voir à cet article.

Ligne n°257.

Pyllulles majeure, pillulle de coché

pilules majeures: de nombreuses formules de pilules sont dites majeures comme les pilules foetides, optiques, polychrestes, de bdellium, d'aigremoine ou d'hermodacte.

Il s'agit probablement ici des pilules cochées majeures à base de turbith, stoechas (variété de lavande), coloquinte, scammonée, poudre d'*hiera picra* (poudre composée principalement d'aloès), le tout mis en masse avec du sirop de stoechas ou du suc d'absinthe, d'après la formule donnée par Lemery qui souhaitait d'ailleurs la simplifier dans le sens de la formule moderne, essentiellement à base d'aloès, coloquinte et scammonée.

On les employait comme purgatif.

Ligne n°260 & 1048.

Pyretre, piretrum

Pyrèthre: racine d'une herbe vivace originaire d'Afrique du Nord (surtout Algérie), *Anacyclus pyrethrum* H. CASS., de la famille des *Asteraceae*.

C'est un remède populaire arabe (Akerkarhâ), déjà cité par Dioscoride et Ovide (comme aphrodisiaque)

On l'employait comme stimulant, rubéfiant, sialagogue (masticatoire) et dans les névralgies dentaires.

Ligne n°143 & 632.

Racine d'aron

Racine d'arum: tubercule d'une petite plante vivace des lieux ombragés, l'arum ou pied-de-veau, *Arum maculatum* L., de la famille des *Araceae*.

On l'employait comme purgatif, sudorifique, expectorant et cholagogue.

Ligne n°1016.

Racine d'orcanette

Racine d'orcanette: racine de l'orcanette, plante vivace de la région méditerranéenne, *Alkanna tinctoria* TAUSCH.; de la famille des *Boraginaceae*.

Son écorce intensément colorée en rouge violacé permettait de teinter de nombreux corps gras (onguents, pommades, cires, huiles ...)

On l'employait aussi, en plus de son pouvoir colorant, comme astringent et dessiccatif.

Ligne n° 637.

Racine de carline

Racine de carline: racine d'une variété de chardon, le chardon doré ou carline, *Carlina vulgaris* L., de la famille des *Asteraceae*.

L'empereur Charlemagne, dit-on, s'agenouilla devant elle: cette plante passait pour guérir la peste.

On l'employait comme cholagogue, diurétique et tonique.

Ligne n°709.

Racine de nimphea

Racine de nymphéa: rhizome du nénuphar blanc ou nymphéa ou lis des étangs ou volant d'eau, plante aquatique à feuilles et fleurs flottantes, *Nymphaea alba* L., de la famille des *nympheaceae*. Le nénuphar jaune, *Nuphar lutea* (L.) SMITH, a des propriétés différentes, surtout antibiotiques.

Il était connu des anciens et des médecins arabe pour ses capacités à calmer l'excitation sexuelle d'où son surnom d'herbe aux moines.

On l'employait comme rafraîchissant, dessiccatif, astringent, anaphrodisiaque, sédatif, hypnotique et anxiolytique.

Ligne n°681

Racine de zédoire

Racine de zédoaire: rhizome de la zédoaire, plante cultivée en Inde et Malaisie, *Curcuma Zedoaria* ROSC., de la famille des *Zingiberaceae*.

On distinguait deux variétés commerciales, la zédoaire longue et la zédoaire ronde, qui sont en fait des tubercules de la même plante.

On l'employait comme stimulant, excitant, vermifuge, alexipharmaque et dans le traitement des coliques.

Ligne n°667.

Racines de meum

Racines de meum: racine du meum, ombellifère très aromatique des montagnes de la Suisse, des Vosges, du Massif Central et des Pyrénées, connue aussi sous les noms de sistre, de fenouil des Alpes, de fenouil d'ours ou de baudremoine, *Meum athamanticum* JACQ., de la famille des *Apiaceae*.

Cette "racine d'or" jouit encore d'une réputation considérable comme pectorale dans les montagnes du Jura suisse.

On l'employait comme tonique, stimulant, aromatique, stomachique, diurétique et expectorant.

Ligne n°672.

Raponti, rapontique

Rhapontic: Rhizome de diverses rhubarbes européennes, principalement *Rheum rhaponticum* L., *Rheum compactum* L., et *Rheum undulatum* L., de la famille des *Polygonaceae*.

On l'employait en substitut de la rhubarbe vraie (Chine) aux mêmes doses comme laxatif doux ou purgatif, et comme tonique amer à faibles doses.

Ligne n°160 & 1015.

Réglisse

Réglisse: racine d'une plante herbacée vivace, *Glycyrrhiza glabra* L., de la famille des *Fabaceae*, poussant spontanément dans le sud de l'Europe et l'Asie orientale.

Connue des anciens comme matière sucrante (Théophraste, Dioscoride), elle fut cultivée dès le XIII^e siècle en Italie.

On l'employait comme simple édulcorant pour les tisanes ou pour masquer le goût de certaines drogues (Quinquina, Aloès, Quassia, Coloquinte).

Ligne n°349 & 670.

Robbe de coing

Rob de coing: suc des fruit du cognassier, *Cydonia vulgaris* Pers., de la famille des *Rosaceae*, épaissi en sirop par adjonction de sucre.

Préparation peu différente du sirop de coing. Voir à cet article.

On l'employait comme stomachique et antidiarrhéique.

Ligne n°797.

Rose de provem

Rose de Provins: ou rose rouge, fleur d'un arbuste épineux, *Rosa gallica* L. de la famille des *Rosaceae*, largement cultivé dans les jardins.

Les fleurs de la rose de Provins étaient utilisées pour la conserve de rose (voir à cet article).

On les employait comme astringent, détersif, stomachique, antinauséux, antidiarrhéique et hémostatique.

Ligne n°660.

Rubarbe, rubarbes

Rhubarbe: Rhizome de plusieurs plantes herbacées chinoises du genre *Rheum*, principalement *Rheum officinale* BAILLON, de la famille des *Polygonaceae*.

Citée dans la Chine ancienne (2700 avant J.-C.), la rhubarbe était connue de Dioscoride, Pline et Galien, arrivant par l'Inde et l'Asie Mineure et sera utilisée durant tout le Moyen-Age, transitant par la Russie.

On l'employait comme apéritif, tonique et surtout laxatif doux (enfants) à purgatif selon les doses.

Ligne n°133 & 643.

Saffran

Saffran: stigmates et extrémité du style de la fleur d'une plante bulbeuse à floraison automnale, *Crocus sativus* L., de la famille des *Iridaceae*, originaire d'Asie mineure.

Connu des grecs (cité par Homère dans l'Iliade) puis des arabes (le nom safran dérive d'ailleurs de l'arabo-persan za'faran), il fut cultivé en Espagne dès le X^e siècle et introduit en France (Gâtinais, Comtat) et en Allemagne à la suite des Croisades.

Il jouissait d'une très grande vogue aux XVII^e et XVIII^e siècles où il entra dans une multitude de préparations.

On l'employait comme apéritif, stimulant, stomachique, hypnotique, emménagogue et aphrodisiaque.

Ligne n°659.

Saffran de mars adstringent

Saffran de mars astringent: un des sesquioxydes de fer, anhydre et amorphe. On l'obtenait par calcination du safran de mars apéritif (sesquioxyde de fer hydraté).

Il avait les mêmes propriétés que le colcothar, principalement astringent.

Ligne n°225.

Saffran de Mars appéritif, extrait de Mars appéritif

Saffran de Mars apéritif: c'est le sesquioxyde de fer sesquihydraté, poudre d'un rouge jaunâtre obtenue autrefois à partir de la limaille de fer exposée à la rosée (rouille)

On l'employait comme astringent, tonique et emménagogue.

Ligne n°235 & 1021.

Sagapenum

Sagapenum: ou gomme sérapiu ou gomme séraphique, gomme-résine très proche du galbanum, produite par une espèce du même genre *Ferula*, originaire des secteurs désertiques de l'Iran, *Ferula persica* WILLD., de la famille des *Apiaceae*.

On l'employait comme excitant, antitussif et dans le traitement de l'épilepsie et de l'asthme.

Ligne n°645.

Salcepareille, salsepareille

Salsepareille: racine de diverses espèces américaines du genre *Smilax*, de la famille des *Liliaceae*. Les différentes variétés sont toutes originaires de l'Amérique chaude, Mexique, Amérique Centrale, Colombie et Brésil.

Introduite en Europe par les Espagnols au milieu du XVI^e siècle, les salsepareilles tirent leur nom de l'espagnol *sarza* (ronce) et *parilla* (petite vigne).

On l'employait contre la syphilis, comme sudorifique et surtout dépuratif.

Ligne n°140 & 648.

Salpêtre

Salpêtre: il s'agit du nitrate de potassium ou nitre, ou sel de nitre, dont la découverte est attribuée au moine Roger Bacon au XIII^e siècle.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°368 & 1114.

Sang de bouquetain

Sang de bouc ou sang de bouquetin: sang, séché et réduit en poudre, obtenu par saignée du bouc domestique, *Capra hircus* L., ou du bouquetin, *Capra ibex* L., mammifères ruminants onguligrades de la famille des Bovidés.

On l'employait comme sudorifique, apéritif et dans le traitement de la pleurésie.

Ligne n°281 & 1063.

Sang de dragon commun, sang dragon commun

Sang-dragon commun: voir à l'article sang-dragon en larmes.

Ligne n°172 & 594.

Sang de dragons en larmes, sang dragons en larmes

Sang-dragon en larmes: résine recouvrant les fruits de divers palmiers grimpants de Sumatra et Bornéo, principalement *Daemonorops draco* WILLD. et *Daemonorops propinquus* BECC. de la famille des Palmiers.

La forme en larmes est la plus rare; on trouvait plus couramment le sang-dragon en roseau (baguette de résine enveloppée d'une feuille d'arbre).

On l'employait comme tonique, astringent et hémostatique.

Ligne n°171 & 595.

Santal citrin pulvérisé

Santal citrin: bois d'un arbre originaire de l'Inde et de l'Indochine, *Santalum album* L., de la famille des *Santalaceae*. Le coeur du bois donne le santal citrin et l'aubier le santal blanc.

Connu très anciennement (cité dans les textes des Védas au V^e siècle av. J.-C.), il fut introduit en Europe par les Arabes.

On l'employait comme tonique, astringent, et contre le catarrhe.

Ligne n°139.

Santal rouge

Santal rouge: bois d'un arbre des Indes Orientales, *Pterocarpus santalinus* L., de la famille des *Fabaceae*.

Même emploi que le précédent, seul ou en association avec le santal blanc et le santal citrin (poudre des trois santaux).

Ligne n°138.

Saphir

Saphir: pierre précieuse bleue (variété du corindon).

On l'employait, au même titre que les autres pierres précieuses, comme cordial et alexipharmaque.

Ligne n°247.

Scamonez, scamoné

Scammonée: gomme-résine extraite de la racine d'au moins deux espèces de grands liserons originaires d'Orient (principalement Syrie), *Convolvulus scammonia* L. et *Convolvulus palaestinus* BOISS., de la famille des *Convolvulaceae*.

Très anciennement connue, elle est mentionnée par Théophraste, Dioscoride, Pline et Celse. D'usage courant au Moyen-Age elle était importée par les Vénitiens et les Florentins. La poudre de scammonée est plus connue sous le nom de diagrède.

On l'employait comme purgatif drastique. Elle entrait dans la composition de la plus part des préparations purgatives.

Ligne n°137 & 694.

Schiné

Squine: rhizome d'une plante asiatique (Japon, Chine), *Smilax china* L., de la famille des *Liliaceae*.

On l'employait comme dépuratif et contre la goutte et la syphilis.

Ligne n°141.

Scordium

Scordium: ou germandrée d'eau, *Teucrium scordium* L., plante vivace européenne, poussant dans les lieux humides, de la famille des *Lamiaceae*.

On employait les tiges fleuries comme vulnéraire, sudorifique, apéritif et fébrifuge. Elle entrait dans la composition de l'électuaire diascordium.

Ligne n°185.

Sebistes

Sébeste: fruit d'un arbuste asiatique, le sébestier, *Cordia myxa*, de la famille des *Boraginaceae*.

On l'employait séché dans les affections pulmonaires: phtisie, pleurésie.

Ligne n°96.

Sel ammoniac dépuré

Sel ammoniac dépuré: sel obtenu par purification du sel ammoniac ou sel armoniac. Voir à cet article.

Ligne n°752-753.

Sel armoniac

Sel ammoniac: Il s'agit du chlorure d'ammonium, sel cristallin, banc à gris suivant son degré de purification.

D'après les anciens, il se trouvait dans les sables de Lybie, à proximité du temple de Jupiter Ammon (d'où son nom de sel ammoniac) où il se formait par dessèchement de l'urine de chameaux. La vérité est proche puisqu'on obtenait en fait ce sel par distillation de la suie due à la combustion d'excréments de chameaux séchés au soleil. Il serait dit sel armoniac parce qu'on le trouvait aussi en Arménie.

On l'employait comme sudorifique, apéritif, diurétique, fébrifuge (fièvre quarte) et pour préparer l'eau bleue des oculistes.

Ligne n°117 & 692.

Sel d'absinthe

Sel d'absinthe: résidu obtenu par lessivage après calcination de la plante. Voir à l'article correspondant.

Le "sel", était principalement composé de carbonate de potassium, d'où une activité différente.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°199 & 739.

Sel d'eupraise

Sel d'eupraise: Résidu obtenu par lessivage après calcination d'une plante indigène, *Euphrasia officinalis* L., de la famille des *Scrophulariaceae*.

La plante était traditionnellement utilisée en ophtalmologie. Quant à au "sel", il était principalement composé de carbonate de potassium, d'où une activité différente.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°191.

Sel de centoré

Sel de centaurée: résidu obtenu par lessivage après calcination de la plante. Voir à l'article correspondant.

Le "sel", était principalement composé de carbonate de potassium, d'où une activité différente.

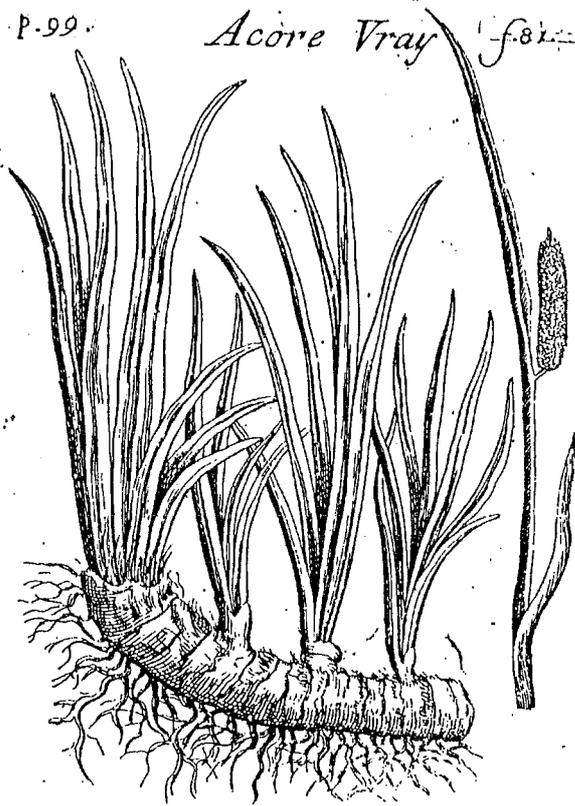
On l'employait comme diurétique.

Ligne n°740-741.

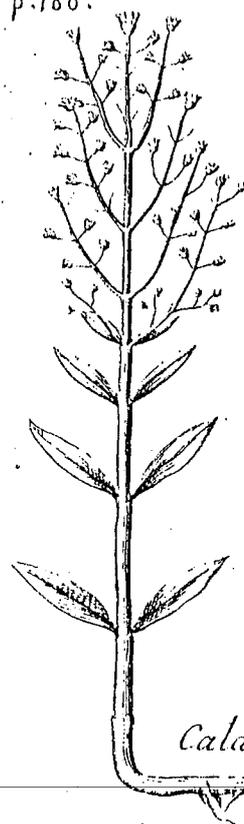
p. 99.

Acore Vray

f. 81.

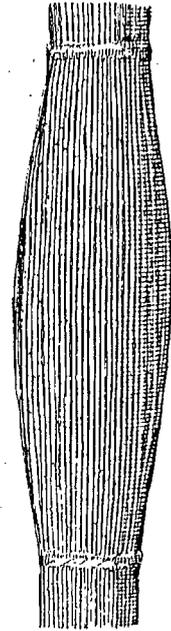


p. 100.



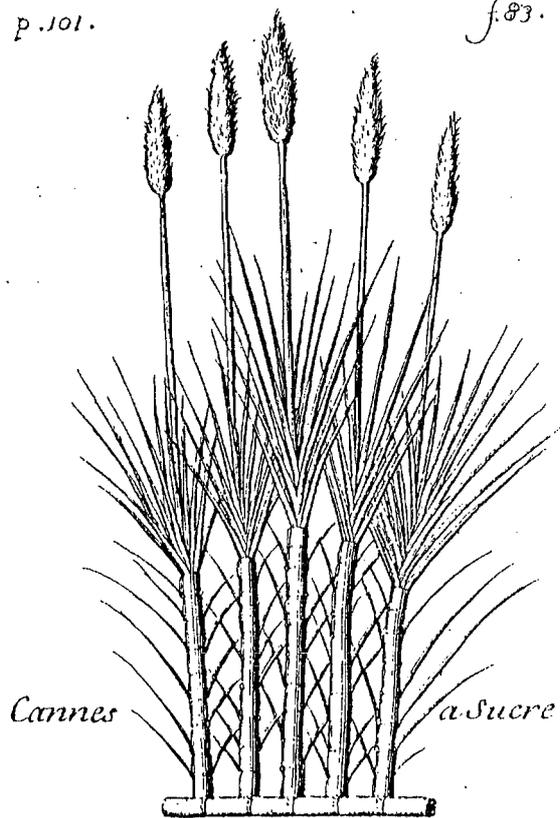
Calamus aromaticus

f. 82.



p. 101.

f. 83.



Cannes

a Sucre

Sel de chardon beny

Sel de chardon bénit: résidu obtenu par lessivage après calcination de la plante. Voir à l'article "extrait".

Le "sel", était principalement composé de carbonate de potassium, d'où une activité différente.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°195, 742 & 780.

Sel de mars

Sel de mars: il s'agit du sulfate de fer ou vitriol commun. Voir à cet article.

Ligne n°747.

Sel de nitre d'antimoine, sel de nictre antimoine

Sel de nitre d'antimoine: le nitre ou sel de nitre étant le nitrate de potassium, il s'agit probablement là du sel polychreste stibial ou nitre antimonié de Stahl, obtenu par évaporation des eaux de lavage de l'antimoine diaphorétique. Voir à cet article.

Ligne n°205 & 779.

Sel de saturne

Sel de Saturne: le sel de Saturne, nommé également sucre de Saturne ou sucre de plomb, est l'acétate de plomb cristallisé.

C'était un remède "polychreste", aux multiples usages.

On l'employait comme antidiarrhéique, dans le traitement des coliques, du scorbut, de l'érysipèle et en usage externe comme astringent et dessiccatif.

Ligne n°204.

Sel de tartre

Sel de tartre: il s'agit du carbonate de potassium (carbonate neutre) obtenu par calcination du bicarbonate de potassium ou à partir de la crème de tartre.

On l'employait principalement comme diurétique.

Ligne n°196.

Sel polichreste

Sel polychreste: C'est le sulfate de potassium, préparé à partir d'un mélange à parties égales de salpêtre et de soufre que l'on calcine. Le résidu, dissout et purifié constitue le sel.

Le nom vient du grec *πολυχρησος* c'est à dire servant à plusieurs usages.

On l'employait en effet à la fois comme purgatif et comme diurétique.

Ligne n°201, 777-778 & 781.

Sel scordium

Sel de scordium: résidu obtenu par lessivage après calcination de la plante. Voir à l'article correspondant.

Le "sel", était principalement composé de carbonate de potassium, d'où une activité différente.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°206.

Sel tamarisé, sel de tamaris

Sel de tamarin: résidu obtenu par lessivage après calcination de la plante. Voir à l'article correspondant.

Le "sel", était principalement composé de carbonate de potassium, d'où une activité différente.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n°197 & 776.

Sel végétal

Sel végétal: Il s'agit du tartrate neutre de potassium, sel blanc obtenu par dissolution de la crème de tartre dans l'eau bouillante et saturation par le carbonate de potassium.

On l'employait comme diurétique, laxatif et apéritif.

Ligne n°208 & 748.

Sel volatil de sel almoniac

Sel volatil de sel ammoniac: ou sel volatil d'Angleterre. C'est le carbonate d'ammonium obtenu par action du carbonate de potassium sur le sel ammoniac.

On l'employait comme excitant, sudorifique et diurétique.

Ligne n°214.

Semen contra

Semen contra: capitules de différentes espèces d'armoises orientales (mer d'Aral, mer Caspienne), principalement *Artemisia maritima* L. var *pauciflora* LEDEB. et *Artemisia cina* BERG., de la famille des *Asteraceae*.

Connu depuis l'antiquité (Dioscoride, Pline), on a longtemps cru qu'il s'agissait de graines.

On l'employait comme emménagogue et surtout comme anthelminthique, en particulier chez les enfants.

Ligne n°174.

Semence d'agnus castus

Semences d'agnus castus: graines du gatillier, agnus-castus ou petit poivre, *Vitex agnus-castus* L., arbrisseau du midi de l'Europe de la famille des *Verbenaceae*.

On les employait comme anaphrodisiaque.

Ligne n°730.

Semence d'asperge

Semences d'asperge, graines de l'asperge, *Asparagus officinalis* L., de la famille des *Liliaceae*.

Très utilisée pour ses propriétés culinaires dès l'antiquité, l'asperge (racine, pointes et semences) l'était aussi pour ses propriétés thérapeutiques.

On les employait comme diurétique.

Ligne n°733.

Semence d'endive

Semences d'endive: graines de l'endive vraie qui est une espèce à grosse racine de chicorée, *Cichorium endivia* L., dont dérivent de nombreuses variétés horticoles (scarole, chicorée frisée, etc...), ou de la laitue scarole, *Lactuca serriola* L., dont dériverait la laitue cultivée, *Lactuca sativa* L., toutes de la famille des *Asteraceae*.

C'est une des quatre semences froides mineures (chicorée, laitue, endive et pourpier).

On les employait comme diurétique, apéritif et rafraîchissant, en particulier dans la préparation de boissons adoucissantes comme le sirop d'orgeat.

Ligne n°726.

Semence de chardons beny

Semences de chardon bénit: graines du chardon bénit, plante annuelle de l'Europe méridionale, *Cnicus benedictus* GAERTN., de la famille des *Asteraceae*.

On les employait comme anthelminthique.

Ligne n°729.

Semence de citron

Semences de citron, graines du citronnier (nom français) ou limonier (nom anglais), *Citrus limonum* RISSO, petit arbre originaire du nord de l'Inde, de la famille des *Rutaceae*.

Le citronnier fut introduit en Europe à partir du XII^e siècle; il est cultivé aujourd'hui partout.

On les employait comme stomachique et anthelminthique.

Ligne n°731.

Semence de Percy

Semences de persil, graines du persil, plante potagère, *Petroselinum sativum* L., de la famille des *Apiaceae*.

Les semences de persil font partie des quatre semences chaudes mineures (ammi, persil, ache et carotte).

On les employait comme diurétique, antispasmodique et carminatif.

Ligne n°734.

Semence de pourpier

Semences de pourpier: graines du pourpier, *Portulaca oleracea* L., plante mucilagineuse cultivée comme plante potagère, de la famille des *Portulacaceae*.

C'est une des quatre semences froides mineures (chicorée, laitue, endive et pourpier).

On les employait comme anthelminthique.

Ligne n°727.

Semence de rave

Semences de rave: graines de la rave, *Brassica rapa* L., espèce bisannuelle à racine renflée, très proche du chou champêtre (*Brassica campestris* L.), de la famille des *Brassicaceae*.

On les employait comme alexitère et contre la rougeole.

Ligne n°736.

Semence des jusquiame

Semences de jusquiame: ou hannebane, graines de plantes herbacées bisannuelles européennes, la jusquiame blanche, *Hyoscyamus albus* L. (très répandue dans la région méditerranéenne) et la jusquiame noire, *Hyoscyamus niger* L., de la famille des *Solanaceae*.

La jusquiame était connue dans de nombreuses civilisations antiques (Babyloniens, Egyptiens, Hindous, Perses, Arabes, Gaulois ...), aussi bien pour ses propriétés thérapeutiques que pour ses propriétés hallucinogènes ou toxiques.

On l'employait comme antalgique et hypnotique.

Ligne n°725.

Semences d'ocus, semence de docus

Semences de daucus: graines de la carotte sauvage, *Daucus carota* L., de la famille des *Apiaceae*.

La carotte, cultivée pour sa racine, ne sera usitée qu'à la fin du XVIII^e siècle. Les semences de daucus font partie des quatre semences chaudes mineures (ammi, persil, ache et carotte) et furent souvent substituées aux semences de daucus de Crète, *Athamanta cretensis* L., ombellifère montagnarde.

On l'employait comme antitussif, cordial, diurétique et emménagogue.

Ligne n°373, 685 & 728.

Semences de cartame, semence de cartanme

Semences de carthame: ou graines de perroquet, graines d'une sorte de chardon originaire d'Orient puis cultivé en Inde, Europe et Afrique du Nord, le carthame, *Carthamus tinctorius* L., de la famille des *Asteraceae*.

Les fleurs servaient à falsifier le safran (safran bâtard, safran d'Allemagne).

On employait les graines comme apéritif et laxatif.

Ligne n°676 & 735.

Semences de chicoré amère

Semences de chicorée: graines de la chicorée, *Cichorium intybus* L., plante sauvage européenne, souvent cultivée, de la famille des *Asteraceae*.

C'est une des quatre semences froides mineures (chicorée, laitue, endive et pourpier).

On les employait comme diurétique, apéritif et rafraîchissant.

Ligne n° 1010.

Semences de laitues

Semences de laitues: graines de la laitue cultivée ordinaire, *Lactuca sativa* L., de la famille des *Asteraceae*. C'est une des quatre semences froides mineures (voir à cet article).

On les employait pour les mêmes usages et également contre la gonorrhée.

Ligne n° 154.

Semences de lin, graines de lin

Semences de lin: graines du lin, *Linum usitatissimum* L., plante annuelle cultivée dans toutes les régions tempérées et tropicales depuis la plus haute antiquité, de la famille des *Linaceae*.

Les propriétés mucilagineuses de la graine sont connues depuis l'antiquité (Théophraste).

On les employait comme émollient, antiinflammatoire, antitussif, diurétique et laxatif.

Ligne n° 367 & 592.

Semences de pavot blanc

Semences de pavot blanc: ou œillette, graines du pavot blanc, *Papaver somniferum* L. var. *album*, grande herbe annuelle de la famille des *Papaveraceae*.

Les semences, au contraire du latex (opium), ne contiennent pas d'alcaloïdes narcotiques. Elles étaient utilisées dès le Moyen-Âge en pâtisserie. Elles donnent par extraction à froid l'huile d'œillette utilisée dans de nombreuses préparations pharmaceutiques.

On utilisait indifféremment les graines du pavot noir ou pavot-œillette, *Papaver somniferum* L. var. *nigrum*.

On les employait comme rafraîchissant en mélange avec d'autres semences de même action.

Ligne n° 156 & 698.

Semences de sizelia

Semences de séséli: graines du séséli de Marseille ou fenouil tordu, *Seseli tortuosum* L., plante vivace d'Asie occidentale, Afrique septentrionale et Europe méridionale de la famille des *Apiaceae*.

On l'employait comme carminatif, aromatique, amer et emménagogue.

Ligne n° 682.

Semences froides

Semences froides: Les semences froides mineures sont celles de chicorée, de laitue, d'endive et de pourpier; les semences froides majeures sont celles de citrouille, concombre, courge et melon.

On les employait comme diurétique, apéritif et rafraîchissant, en particulier dans la préparation de boissons adoucissantes comme le sirop d'orgeat.

Ligne n°136 & 653.

Semences de fenouil

Semences de fenouil: fruits du fenouil doux majeur d'Italie ou fenouil de Florence ou fenouil romain ou fenouil officinal, *Fœniculum dulce* D.C., plante aromatique vivace sauvage ou cultivée de la famille des *Apiaceae*.

Connu depuis la plus haute antiquité (Assyro-Babyloniens), c'est une des quatre semences chaudes majeures.

On l'employait comme stomachique, digestif, carminatif et diurétique.

Ligne n°622.

Semences de lupin, semence de lupin

Semences de lupin: graines du lupin, *Lupinus albus* L., plante à grand épi fleuri de la famille des *Fabaceae*.

La farine retirée des semences fait partie des quatre farines résolutes (fenugrec, fève, lupin et orobe).

On employait les semences en décocté (très amer) ou en farine comme aphrodisiaque (très prisé des Arabes), anthelminthique, résolutif, émollient, dans les dermatoses et contre la gale.

Ligne n°679 & 732.

Semences de perles

Semences de perles: perles fines entières, par opposition aux perles préparées (réduites en poudre par porphyrisation). Voir à cet article.

Ligne n°744.

Senathe, fleur de schenante

Schœnanthe: ou jonc odorant, herbe aromatique très abondante dans les prairies de l'Inde et de la Malaisie, *Andropogon schœnanthus* L. de la famille des *Poaceae*.

On employait principalement les fleurs comme excitant, emménagogue diurétique et alexitère.

Ligne n°374 & 671.

Séné

Séné: folioles et follicules de plusieurs espèces d'arbrisseaux du genre *Cassia*, de la famille des *Fabaceae*, originaires d'Arabie, d'Iran et du Soudan égyptien.

Utilisé par les médecins arabes à partir du IX^e siècle, le séné provenait principalement de trois espèces, *Cassia acutifolia* DEL., *Cassia angustifolia* WAHL et *Cassia obovata* COLLAD., cette dernière cultivée en Italie dès le XVI^e siècle.

On l'employait comme laxatif et purgatif.

Ligne n° 104 & 989.

Sinabre

Cinabre: c'est le sulfure rouge de mercure qui se présente en masses d'un rouge sang; finement broyé, il porte le nom de vermillon, employé dans les arts picturaux depuis la plus haute antiquité. Il existe à l'état natif et était exploité dans de nombreuses mines. Le plus réputé venait d'Almaden en Espagne.

On l'employait en dermatologie dans la préparation de pommades et d'emplâtres. On cite aussi un usage interne contre la syphilis (Astruc, 1506) l'épilepsie et l'asthme.

Ligne n° 121 & 655.

Sirop altea, sirop d'altea

Sirop d'althæa : ou sirop de guimauve, sirop composé préparé avec des racines de guimauve, pois chiches (variété à graines rouges), racines de chiendent, d'asperge et de réglisse, grains de raisins, somités fleuries de guimauve, de mauve, de pariétaire et de pimprenelle, plantain, capillaire de Montpellier, capillaire noir, quatre semences froides majeures (citrouille, concombre, courge et melon) et quatre semences froides mineures (chicorée, laitue, endive et pourpier) d'après la formule de Jean Fernel décrite par Bauderon.

La formule de Lémery, tirée de la Pharmacopée Royale de Charras, est identique à part l'absence du plantain.

On l'employait comme diurétique.

Ligne n° 334 & 1090.

Sirop d'absinthe

Sirop d'absinthe: sirop préparé au miel à partir d'une infusion de sommités fleuries ou de feuilles de la grande absinthe. Voir à cet article.

On l'employait comme digestif, stomachique et anthelminthique.

Ligne n° 794.

Sirop d'écorces de citron, sirop d'écorce de citron

Sirop d'écorce de citron: sirop préparé avec une infusion d'écorces de citron, fruit du citronnier (nom français) ou limonier (nom anglais), *Citrus limonum* RISSO, petit arbre originaire du nord de l'Inde, de la famille des *Rutaceae*.

Le citronnier fut introduit en Europe à partir du XII^e siècle; il est cultivé aujourd'hui partout. Le sirop d'écorce est inconnu de Bauderon et Lémery qui ne mentionnent que le sirop de pulpe. Il est cité par Baumé.

On l'employait comme cordial, alexipharmaque, carminatif et anthelminthique.

Ligne n° 354 & 1082.

Sirop d'hysope

Sirop d'hysope: sirop composé préparé avec des feuilles d'hysope, racines d'ache, de fenouil, et de réglisse, capillaire de Montpellier, orge mondée, semence de mauve et de coing, gomme adragante, jujube, sébeste, raisins secs, figues grasses sèches et dattes grasses, le tout mis en sirop avec des penides (variété de sucre d'orge) d'après la formule attribuée à Mésué transcrite par Bauderon. Lémery ne met pas de dattes.

On l'employait comme antitussif, dans l'asthme et comme diurétique et emménagogue.

Ligne n° 335 & 1091.

Sirop d'oeillet, sirop d'oeüillet

Sirop d'oeillet: Sirop préparé à partir d'infusions successives de fleurs de la variété rouge de l'oeillet des jardins (oeillet giroflée ou oeillet des fleuristes), *Dianthus caryophyllus* L., ou de l'oeillet sauvage (friches des plateaux calcaires), *Dianthus armeria* L., tous deux de la famille des *Caryophyllaceae*.

On l'employait comme stomachique, tonique, cordial, fébrifuge et dans l'épilepsie.

Ligne n°338 & 795.

Sirop de brionia

Sirop de bryone: sirop probablement préparé avec le suc de la racine de bryone, *Bryonia dioeca* JACQU., plante herbacée vivace d'Europe, Afrique du nord et Orient, de la famille des *Cucurbitaceae*.

Ce sirop n'est cité ni par Bauderon, ni par Lémery, ni par Baumé.

On l'employait certainement comme purgatif et peut-être dans le traitement de l'épilepsie (Arnaud de Villeneuve).

Ligne n°336.

Sirop de cinq racines appétitives

Sirop des cinq racines: Sirop composé préparé avec des racines d'ache, de fenouil, de persil, d'asperge et de petit houx, auquel on rajoute à la fin du vinaigre blanc d'après la formule d'auteur incertain transcrite par Bauderon et reprise par Lémery qui souhaitait en retrancher le vinaigre.

On l'employait comme apéritif et diurétique.

Ligne n°333.

Sirop de liere terrestre

Sirop de lierre terrestre: sirop préparé avec le suc du lierre terrestre, *Glechoma hederacea* L., petite plante vivace commune en Europe de la famille des *Lamiaceae*.

On l'employait comme antitussif, emménagogue et sudorifique.

Ligne n°337 & 1093.

Sirop de vulvaria, sirop de vulvaira

Sirop de vulvaire: sirop préparé avec les feuilles de la vulvaire ou arroche puante ou herbe au bouc ou chénopode fétide, *Chenopodium vulvaria* L., herbe annuelle européenne de la famille des *Chenopodiaceae*.

Ce sirop semble inconnu de Bauderon et de Lémery, ce dernier citant cependant le miel de vulvaire qui n'est jamais qu'un sirop préparé avec du miel.

On l'employait dans les affections de la matrice.

Ligne n°331 & 1088.

Sirop magistral

Sirop magistral: ou sirop magistral cathartique, sirop composé préparé à partir de racine d'iris, d'hermodacte, de turbith, de méchoacan, de jalap, de hièble et de rhubarbe, feuilles de séné, tartre, trochisques d'agaric, semences de violette, feuilles de gratioline et de soldanelle, d'après la formule de Lémery.

On l'employait comme purgatif drastique.

Ligne n°1092.

Sirops de pommes rouge

Sirop de pommes rouges: sirop préparé avec le suc de pommes rouges (par opposition aux pommes reinettes, plus classiquement employées), fruits de différentes variétés du pommier, *Malus sylvestris* MILLER, arbre fruitier de la famille des *Rosaceae*.

C'est un des arbres fruitiers les plus anciennement connus (Égypte, Palestine).

On employait ce sirop comme cordial, antitussif et laxatif doux.

Ligne n°745.

Sirop de chicorée compensé, chicorée composé

Sirop de chicorée composé: cette formule complexe se composait de: grain d'orge entier (non mondé), racine d'ache, de fenouil et d'asperge, jeunes pousses de chicorée à feuilles larges (endive cultivée) et de chicorée à feuille étroite (laitue scarole ?), chicorée sauvage, pissenlit, laiteron lisse, laitue cultivée, laitue sauvage (laitue scarole), lichen étoilé (hépatique des fontaines), fumeterre, houblon, capillaire de Montpellier, capillaire noir, capillaire rouge, cétérach (doradille ou vrai scolopendre), réglisse, baies d'alkékenge (coqueret) et semence de cuscute, le tout préparé en sirop auquel on rajoutait ensuite rhubarbe et spicanard, d'après la formule de Nicolas Florentin transcrite par Bauderon.

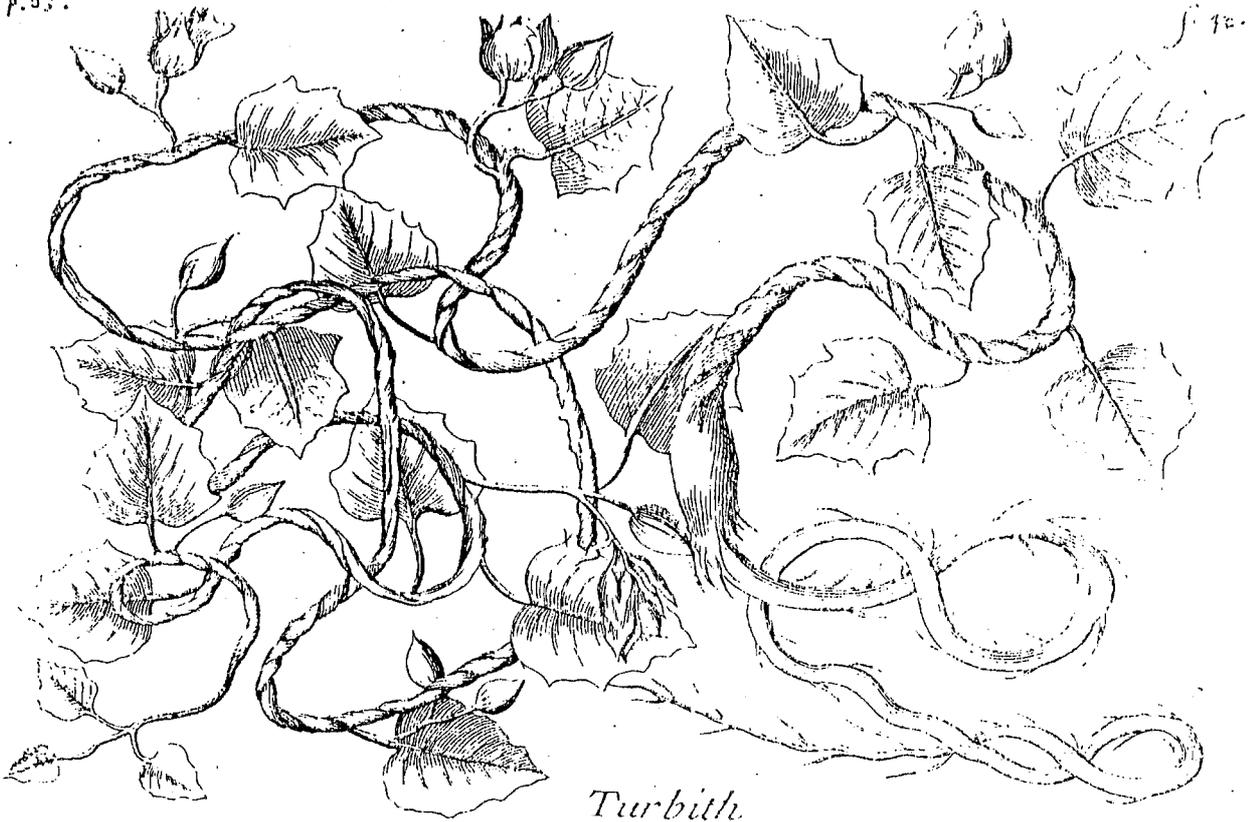
Lémery ne cite pas de chicorée à feuille étroite (qui semble faire double emploi avec la laitue scarole dans la formule de Bauderon) et distingue une formule sans rhubarbe (sirop de chicorée) et une formule avec rhubarbe (sirop de chicorée composé avec rhubarbe) à laquelle il retranche le spicanard. D'autres auteurs remplacent le spicanard par de la cannelle ou du santal citrin.

On l'employait comme cholagogue et laxatif.

Ligne n°323 & 1083.

p. 65.

f. 75.

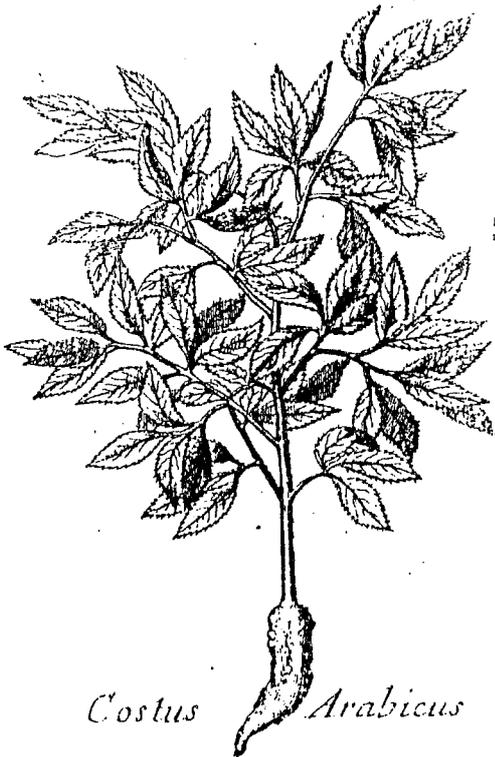


Turbith

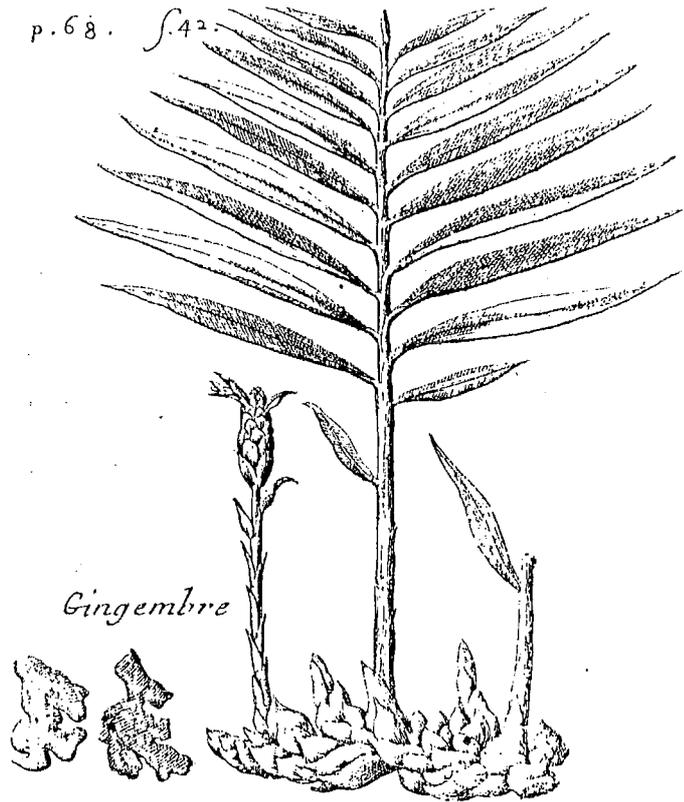
p. 66.

f. 41.

p. 68. f. 42.



Costus Arabicus



Gingembre

Sirot rosat solutif

Sirop rosat solutif: sirop préparé avec les pétales de la rose pâle (voir à cet article). Si Lémery utilise le qualificatif de "solutif" (*Syrupus rosatus solutivus*), synonyme de laxatif, Bauderon ne le connaît que sous le nom de sirop rosat simple (*Syrupus rosatus simplex*) et l'attribue à Mésué.

On l'employait comme laxatif doux, pouvant être donné avec assurance aux enfants, aux vieillards et aux femmes grosses» (Bauderon).

Ligne n°322.

Souffre en canon

Souffre en canon: soufre commun obtenu par simple purification du soufre vif. Voir à cet article.

Ligne n°1104.

Souffre vifs

Souffre vif: soufre natif, chargé d'impuretés, servant à préparer le soufre commun (soufre en canon) par simple purification ou la fleur de soufre par sublimation. Voir à cet article.

On l'employait directement contre les dartres et la teigne.

Ligne n°1004.

Sperme de baleine

Sperme de baleine: ou *spermaceti*, plus connu sous le nom de blanc de baleine. C'est un corps gras, mélange d'éthers cétyliques, qui est extrait de l'huile grasse contenue dans une vaste cavité de la tête du cachalot, principalement le cachalot macrocéphale, *Physeter macrocephalus* L., Cétacé de la famille des Physétéridés.

Les anciens croyaient qu'il s'agissait de la semence de l'animal, d'où son nom.

On l'employait comme adoucissant et dans le traitement du catarrhe suffoquant

Ligne n°242.

Spicanard, espicanard

Spicanard: ou Nard indien ou Valériane du Népal, rhizome et racine d'une plante originaire des Indes, *Nardostachys jatamansi* D.C., de la famille des *Valerianaceae*.

On l'employait comme sédatif et antispasmodique.

Ligne n°147 & 633.

Staphisagria

Staphisagria: ou staphisaigre ou herbe aux poux, herbe bisannuelle originaire de la région méditerranéenne, *Delphinium staphisagria* L., de la famille des *Ranunculaceae*.

Connue depuis l'antiquité, on utilisait uniquement sa semence sous le nom de graine de capucin.

Purgatif et vomitif violent (toxique) par voie interne, on l'employait principalement en usage externe, comme masticatoire ou en gargarismes dans les douleurs dentaires, et surtout pulvérisée contre les poux.

Ligne n° 640.

Stecas arabic

Stæchas arabique: fleur d'une variété de lavande, la lavande stœchas, *Lavandula stæchas* L., espèce méditerranéenne (Provence, Algérie, Espagne) de la famille des *Lamiaceae*. Abondante dans les îles d'Hyères (nommées îles Stœchades par les anciens) qui lui ont donné son nom.

On l'employait comme hémostatique, antiseptique, sudorifique, tonique et excitant.

Ligne n°352 & 684.

Sterax

Storax ou styrax; sous ces noms ont été souvent confondues deux oléo-résines, le "baume storax" produit par un arbuste méditerranéen, l'Aliboufier, *Styrax officinale* L., de la famille des *Styracaceae*, et le "storax liquide" ou "storax calamite" provenant du *Liquidambar orientalis* MILL., grand arbre d'Asie mineure, de la famille des *Saxifragaceae*.

On l'employait surtout comme expectorant dans la toux et le catarrhe, comme émoullient et digestif, et extérieurement comme antiseptique, cicatrisant et antiparasitaire contre la gale et les morpions.

Ligne n°131.

Sublimés corrosif, sublimé corrosif

Sublimé corrosif: il s'agit du chlorure mercurique qui était connu des arabes et dont la préparation était décrite depuis le VIII^e siècle. Fourni par la Hollande, ce n'est qu'à partir de 1793 qu'il fut fabriqué en France.

On l'employait comme antiseptique énergique dans diverses préparations.

Ligne n°84 & 807.

Suc d'acacia vera

Suc d'acacia vera: suc concret obtenu par évaporation, après expression des gousses vertes du principal acacia fournisseur de la gomme arabique, *acacia verek* GUILL. et PERR. (*acacia vera* WILLD.), de la famille des *Fabaceae*, particulièrement abondant en Afrique.

On l'employait comme astringent, hémostatique et antidiarrhéique.

Ligne n°678.

Suc iposistis

Suc d'hypociste: suc épaissi en masses noires, extrait par expression d'une plante qui parasite les racines de cistes (arbres méditerranéens, eux-mêmes producteur du *ladanum*), *Cytinus hypocistis* L., de la famille des *Aristolochiaceae*.

On l'employait, en raison de ses propriétés très astringentes, comme hémostatique et antidiarrhéique.

Ligne n° 806.

Succin, succin en poudre

Succin: ou karabé, résine fossile, plus connue sous le nom d'ambre jaune, produite par un arbre disparu, *Pitioxylon succinifer* KRAUSS., de la famille des *Pinaceae*.

Connu depuis les temps les plus reculés (fabrication de colliers dès la préhistoire) l'ambre jaune provenait principalement des côtes de la Baltique.

On l'employait, par voie générale mais principalement sous forme de fumigations, comme antispasmodique, excitant, hémostatique et contre le catarrhe. Porter un collier d'ambre jaune était même réputé préventif des inflammations de la gorge!

Ligne n° 129, 697 & 1002.

Succre

Succe: le sucre est principalement tiré de la canne à sucre, *Saccharum officinarum* L., herbe vivace à port de roseau de la famille des *Poaceae*.

On l'employait bien sûr pour son pouvoir édulcorant et comme base de la fabrication des sirops.

Ligne n° 371 & 1115.

Succe rouge, sucre rouge

Succe rouge: le sucre rouge, ou sucre de Chypre est une préparation de sirop de sucre brut, colorée par les impuretés.

On l'employait en lavements comme anthelminthique pour les enfants.

Ligne n° 356 & 1105.

Sucq de réglisse, suc de réglisse

Suc de Réglisse: suc extrait de la réglisse (voir à cet article).

Le suc de réglisse est un extrait sec, dur, brillant, noir, souvent impur et falsifié, remède populaire contre le catarrhe.

Ligne n° 101 & 988.

Tablettes diacarthamy

Tablettes diacarthami (*Electuarium tabellatum diacarthami*): électuaire solide à base de semences de carthame, d'où son nom. Il est composé de turbith, semences de carthame, poudre diatragacanthé froide (gomme adragante et arabe, réglisse, amidon,

semences de pavot blanc et quatre semences froides majeures), hermodacte, diagrède (poudre de scammonée), gingembre, manne, miel rosat et chair de coing confite (cotignat), le tout mis en tablettes avec du sucre blanc, d'après la formule d'Arnaud de Villeneuve transcrite par Bauderon et Lémery.

On l'employait comme purgatif
Ligne n°1055.

Tamarin

Tamarin: fruit d'un arbre des Indes et d'Afrique, *Tamarindus indica* L., de la famille des *Fabaceae*.

Connu des arabes dès le X^e siècle il a été apporté en Europe par l'Ecole de Salerne. Le nom de Tamarin est dérivé de l'hindou *tamari hindi* qui signifie datte de l'Inde.

On employait la pulpe du fruit comme laxatif et purgatif à doses peu élevées et comme rafraîchissant et fébrifuge.

Ligne n°115 & 993.

Tartre émétique,

Tartre émétique: il s'agit probablement du tartrate de potassium et d'antimoine, plus connu sous le simple nom d'émétique ou de tartre stibié.

Sa découverte est attribuée à Adrien de Mynsicht (1631).

On l'employait bien évidemment comme vomitif.

Ligne n°227.

Tartre rouge, tartres

Tartre rouge: tartre brut qui se déposait dans les tonneaux ayant conservé du vin rouge (par opposition au tartre blanc).

Par purification, on obtenait la crème de tartre (voir à cet article) ou bitartrate de potassium.

Ligne n°683 & 998.

Tartre stibié

Tartre stibié: autre nom du tartre émétique. Voir à cet article.

Ligne n°754.

Teinture d'alloës

Teinture d'aloës: Teinture alcoolique obtenue à partir du suc d'aloës. Voir à cet article.

On l'employait surtout en usage externe comme cicatrisant.

Ligne n°213.

Teinture de corail

Teinture de corail: teinture préparée par macération dans l'esprit de vin (alcool) d'un mélange à parties égales de corail rouge pulvérisé et de suc de berbérís. Le rôle du berbérís est de dissoudre le corail par son acidité.

On l'employait comme dépuratif, cordial, astringent et diurétique.

Ligne n°751.

Teinture de safran

Teinture de safran: teinture obtenue par digestion au soleil du safran dans l'esprit de vin (alcool). Voir à cet article.

On l'employait comme cordial: quelques gouttes sur la langue dans les cas de syncopes ou d'apoplexie.

Ligne n°749-750.

Terre sygille

Terre sigillée: variété de terre argileuse à base de carbonate d'alumine, semblable aux bols, originaire autrefois de l'île de Lemnos, puis importée de Constantinople, d'Allemagne et de France.

Elle devait son nom au fait qu'elle était formée en petits pains sur lesquels on apposait un sceau (*sigillum*) reproduisant les armoiries du lieu de production.

On l'employait comme astringent, dessiccatif, sudorifique, antidiarrhéique et hémostatique.

Ligne n°603.

Thériaque

Thériaque (theriaca Andromachi): Electuaire majeur des pharmacopées anciennes, la thériaque est un opiat dérivé du mithridate: c'est *Andromachus* l'ancien, natif de Candie (Crète), premier médecin de l'empereur romain Néron, qui la codifia le premier en vers élégiaques, sous le nom de Galene (du grec γαληνη, qui signifie tranquille, car la préparation calmait les maux des malades), d'où son appellation usuelle de Thériaque d'Andromaque. C'est beaucoup plus tard, à l'imitation du poète et médecin grec Nicandre (II^{ème} siècle av. J.-C.) qui appelait ainsi les médicaments alexitères, qu'on lui donna le nom de thériaque, du grec θηρ qui signifie bête sauvage, soit parce que la vipère y entre, soit parce que cet électuaire était réputé guérir les morsures d'animaux venimeux.

Soixante deux drogues simples et trois préparations (trochisques de scille, trochisques de vipère et trochisques hedycroi apportant en plus treize drogues simples et huit doublons), soit un total de soixante quinze drogues simples, la composent: trochisques de scille (scille et orobe blanc d'après Bauderon, scille et diptamne blanc [= dictame blanc] d'après Lémery), trochisques de vipère (chair de vipère cuite et mie de pain blanc d'après Bauderon; chair, foie, coeur de vipère séchés et gomme adragante d'après Lémery), trochisques hedycroi (marum, marjolaine, aspalathe, racine d'asaret, de calamus [acore vrai], de phu et de costus, schoenante, xylobalsamum et opobalsamum, cinnamome, myrrhe, feuille d'Inde, spicanard, safran, casse odorante, amome en grappe [variété de cardamome] et mastic d'après la formule de Bauderon, reprise par Lémery), poivre long, opium, iris de Florence, roses rouges, suc de réglisse, semences de bunias (navet sauvage), scordium, opobalsamum, cinnamome, agaric, spicanard, dictame de Crète, racines de costus, de rhapontic, de quintefeuille et de gingembre, prassium (marrube blanc), stoechas, schoenanthe, semence de persil de Macédoine, calament,

casse odorante, safran, poivre blanc et poivre noir, myrrhe, encens, térébenthine de Chio, amome en grappe (variété de cardamome), racines de gentiane, d'acore vrai, de meum, de phu et de nard celtique, chamœpitys (germandrée ivette), fleurs de millepertuis, semences d'ammi, de thlaspi, d'anis, de fenouil, de séséli et de petite cardamome, feuille d'Inde, fleurs de polium, chamædrydys (germandrée petit chêne), carpobalsamum, suc d'hypociste et d'acacia, gomme arabique, storax calamite, terre sigillée, chalcite (variété naturelle de sesquioxyde de fer), sagapenum, racine d'aristolochie longue, fleurs de petite centaurée, semence de daucus de Crète, opopanax, galbanum, bitume de Judée (asphalte) et castoreum, le tout mis en électuaire avec du miel dissous dans du vin d'après la formule transcrite par Bauderon. Lémery ne met pas de semences de fenouil.

On l'employait, à l'exemple du mithridate, comme une panacée universelle et principalement comme alexipharmaque.

Ligne n°303 & 1072.

Timelia, flûmelea

Thymelea: ou Thymélée, *Daphne thymelea* L., arbrisseau européen de la famille des *Thymeleaceae*. Il était souvent confondu avec d'autres daphnés de cette famille qui ont la même activité thérapeutique, le bois gentil, *Daphne mezereum* L., la lauréole, *Daphne laureola* L. et surtout le garou, *Daphne gnidium* L.

On employait principalement l'écorce comme purgatif violent et comme vésicant en usage externe.

Ligne n°176 & 638.

Topase

Topaze: pierre précieuse jaune transparente.

Voir à l'article topaze préparée.

Ligne n°636.

Topaze préparée

Topaze préparée: la topaze est une pierre précieuse jaune transparente.

Le terme préparé indique qu'elle était pulvérisée et mise en trochisques.

On l'employait, au même titre que les autres pierres précieuses, comme cordial et alexipharmaque.

Ligne n°198.

Trebentine de Chio

Térébenthine de Chio: il s'agit de la vraie térébenthine, celle de Dioscoride. Voir à l'article turbantine-trébantine.

Ligne n°757.

Trochesque lostie

Trochisque de?: la transcription du copiste, sans doute fautive, ne permet pas d'identifier cette variété de trochisques.

Ligne n°774.

Trochisque albis ratis

Trochisques blancs de Rhazès (trochisci albi Rhasis): composition de céruse, sarcocolle, amidon, gomme arabique, gomme adragante et camphre (parfois absent) selon la formule de Lémery. Les poudres étaient incorporées avec de l'eau de rose ou du lait de femme et on ajoutait dans certains cas de l'opium.

On donnait à ces trochisques la forme de petits grains d'avoine; c'était le sief des arabes, nom qu'ils donnaient aux collyres.

On les employait en usage externe, principalement comme base de fabrication de collyres . à visée antiinflammatoire.

Ligne n°250.

Trochisque d'agaris

Trochisques d'agaric (trochisci agarici): composition à base de poudre d'agaric (voir à cet article) mélangée avec du gingembre infusé dans du vin blanc (Mésué, Lémery) ou de l'eau de cannelle (Baumé).

On les employait comme purgatif.

Ligne n°237.

Trochisque de canfre

Trochisques de camphre (trochisci caphurae): composition à base de camphre (voir à cet article) dont la formule diffère suivant les auteurs (Mésué, Rhazès, Avicenne, Nicolas le Myrepe). La formule de Mésué, reprise par Bauderon semble être celle en usage au XVII^e-XVIII^e siècle: camphre, amidon, cardamome, bois d'aloès, semences froides majeures, gomme arabique, gomme adragante, safran, spicanard, réglisse, spode, santal citrin, sucre, manne, roses rouges, le tout mis en forme avec du mucilage de psyllium.

Lémery qui jugeait cette préparation comme un "assemblage d'ingrédients sans choix" proposait sa propre formule: camphre, myrrhe, asse fétide, castoreum, spicanard, safran, opium et huile de succin, le tout mis en forme avec de la gomme adragante.

On les employait dans les maladies du foie, la fièvre ardente et surtout comme antihystérique dans l'épilepsie.

Ligne n°264 & 693.

Trochisque de capres

Trochisques de capres (trochisci capparum): composition à base d'écorce de racine de caprier, semences d'agnus castus, gomme ammoniacque, amandes amères pelées, semences de nigelle et de cresson, calament, racines d'acore vrai, d'aristoloche ronde et de souchet, feuille de rue, cétérach (doradille ou vrai scolopendre), le tout mis en forme avec du suc d'eupatoire selon la formule de Mésué transcrite par Bauderon et Lémery.

On les employait comme diurétique, emménagogue et contre les flatulences.

Ligne n°1045.

Trochisque de mirrhe

Trochisques de myrrhe (trochisci myrrhae): composition à base de myrrhe (voir à cet article), lupin, feuilles de rue, feuilles de menthastre (nom général des variétés de menthe jusqu'à la fin du XVII^e siècle), feuilles de pouliot (menthe pouliot), racines de garance, asse fétide, sagapenum (gomme sérapi) et opopanax, le tout mis en masse avec du suc d'armoise ou de rue, d'après la formule originale de Rhazès.

D'autres auteurs ont incorporé de la semence de cumin (Bauderon) puis du dictame de Crète (Lémery). Baumé y ajoutait racine de valériane, camphre, safran, huile de succin et remplaçait la semence de cumin par celle du persil de Macédoine (athamante).

On les employait principalement comme emménagogue.

Ligne n°263.

Trochisque karabé

Trochisques de karabé (trochisci carabe): composition à base de succin ou karabé, corne de cerf, gomme arabique, gomme adragante, acacia, hypociste, balauste, mastic, corail rouge, gomme laque, semences de pavot noir, encens, safran et opium liés avec du mucilage de semence de psyllium tiré dans de l'eau de plantain, d'après la formule de Mésué reprise par Bauderon et Lémery.

On les employait pour leurs propriétés astringentes comme hémostatique et anti-diarrhéique.

Ligne n°775.

Turbantine, trebantine

Térébenthine: le nom de térébenthine s'appliquait autrefois à une oléo-résine secrétée par un pistachier, petit arbre répandu dans la région méditerranéenne, l'Asie mineure et l'Afrique du nord, *Pistacia terebinthus* L., de la famille des *Anacardiaceae*. C'est la vraie térébenthine ou térébenthine de Chio, celle de Dioscoride.

Ce nom a ensuite été étendu aux oléo-résines des *Pinaceae*, comme le pin maritime (térébenthine de Bordeaux), le pin d'Alep (térébenthine de Provence), le sapin blanc (térébenthine d'Alsace), de nombreuses espèces étrangères (Etats-Unis, Canada, Espagne, Autriche, Inde, Indochine) et surtout le mélèze, *Larix decidua* MILL., arbre à feuillage caduque répandu dans toutes les montagnes de l'Europe centrale, qui produit la térébenthine claire ou térébenthine de Venise appelée ainsi car la drogue arrivait autrefois dans le commerce par cette ville. Sans précision il s'agit probablement de celle-ci dans l'inventaire, car la zone de production au XVIII^e siècle s'étendait du Tyrol au Piémont et Dauphiné avec en particulier la Savoie.

On l'employait comme apéritif, diurétique et surtout en usage externe comme vulnéraire (elle entrait dans la composition de nombreux onguents).

Ligne n°299, 715 & 831.

Turbic

Turbith: mélange du rhizome et de la racine d'une grande herbe vivace indomalaisienne, *Ipomoea turpethum*, R. BR., de la famille des *Convolvulaceae*.

On l'employait comme purgatif drastique (à visée anthelminthique), seul ou associé, contre la goutte, la syphilis, la lèpre et la gale. Il entrait dans la composition de nombreuses préparations.

Ligne n°130 & 673.

Tutie préparée

Tutie préparée: la tuthie est un oxyde de zinc impur recueilli dans les cheminées des fourneaux où l'on grille les minerais de zinc (fours de bronziers). Elle est dite préparée lorsqu'elle a été porphyrisée, lavée et mise en trochisques.

On l'employait uniquement en usage externe, comme cicatrisant, pour les hémorroïdes, et surtout pour la préparation de collyres.

Ligne n°125, 999 & 1035.

Unguent basilic

Unguent basilic (unguentum basilicum): onguent supuratif ou onguent royal, préparé avec de la cire jaune, suif de mouton, résine, poix noire, térébenthine et huile d'olive, d'après la formule de Lémery qui suit la pharmacopée du Collège de Lyon. D'autres apothicaires (notations manuscrites du début XVIII^e en marge d'une pharmacopée de Lémery) utilisaient l'huile de lys à la place de l'huile d'olive et remplaçaient les deux tiers du suif de mouton par du beurre frais et du saindoux en parts égales.

La formule d'origine, attribuée à Mésué et retranscrite par Bauderon, ne comportait que quatre drogues (onguent tétrapharmaque ou onguent basilic mineur): cire, résine, poix noire et huile d'olive.

En rajoutant de la myrrhe et de l'encens on obtenait la formule de l'onguent basilic majeur, d'après Lémery.

C'est un des quatre onguents chirurgicaux (basilic, apostolorum, aureum et album)

On l'employait comme détersif, résolutif et antiinflammatoire pour faire mûrir les abcès.

Ligne n°1058.

Unguent d'albea, unguent d'altea

Unguent d'althæa (unguentum dialthæas): onguent à base de racine de guimauve, *Althæa officinalis* L., plante vivace de l'Europe et de l'Asie tempérées, de la famille des *Malvaceae*.

C'est un des quatre onguents chauds (onguents de guimauve, aregon, d'Agrippa et de Martianus).

Il comprenait, outre la racine de guimauve, des semences de lin, semences de fenugrec et oignon de scille, le tout infusé avec de l'eau de fontaine puis épaissi en un mucilage qui était ensuite cuit avec de l'huile avant d'ajouter cire jaune, colophane, résine, térébenthine, galbanum et gomme de lière jusqu'à consistance d'onguent, d'après la formule de Nicolas le Myrepse, transcrite par Bauderon. Lémery ne mettait pas de colophane.

On l'employait comme émollient et adoucissant pour échauffer, ramollir et faciliter la suppuration.

Ligne n°277, 803 & 1059.

Unguent de la comtesse

Unguent de la comtesse (Unguentum comitissae): onguent préparé à l'origine par Guillaume de Varignane pour une comtesse de Vabre, d'où son nom.

Il se composait de: écorce médiane de châtaignes, écorce de gland, de chêne et de fève, baies de myrtilles, queue de cheval (prêle), noix de galle, grains de raisin, sorbes et nèfles vertes et sèches, feuilles de prunellier ("acacia de nos officines") et de glaucie (pavot cornu), le tout mis en décoction dans de l'eau de plantain; cette décoction servait ensuite à laver un mélange d'huiles de myrte et de mastic dans de la cire fondue, mélange auquel on rajoutait une deuxième série de drogues mises en poudre pour obtenir l'onguent final: trochisques de karabé (succin, corne de cerf, gomme arabique, gomme adragante, acacia, hypociste, balauste, mastic, corail rouge, gomme laque, semences de pavot noir, encens, safran, opium, semence de psyllium et eau de plantain), écorce médiane de châtaigne, écorce de gland et de chêne, noix de galle, baies de myrtilles, grains de raisin, sorbes vertes et sèches et cendre d'os de boeuf, d'après la formule transcrite par Bauderon et Lémery. On pouvait remplacer la glaucie par la racine de chélidoine.

On l'employait comme astringent, principalement antiabortif, comme anti-diarrhéique et contre les hémorroïdes.

Ligne n°304 & 1073.

Unguent de Naples

Unguent napolitain (unguentum Neapolitanum): plusieurs formules ont eu cours pour cette célèbre préparation.

Lémery utilisait une formule classique avec environ une partie de mercure cru pour huit parties d'axonge après avoir éteint le mercure avec de la térébenthine de Venise.

Baumé utilisait un mélange à parties égales, sans l'artifice de la térébenthine, de même que Dorvault, suivant en cela le Codex.

Quant à Bauderon, il indiquait une formule personnelle beaucoup plus complexe: axonge, mercure cru, térébenthine lavée, cire jaune, huile de laurier, huile de rue, huile de pétrole, huile de vers, huile de camomille, huile d'aspic, styrax, euphorbe, litharge, cinabre, céruse, mine, mithridate et thériaque.

On l'employait, bien sûr, principalement contre le "mal de Naples", autrement dit la vérole, et également contre la gale, les dartres et pour tuer les poux, puces, punaises et morpions.

Ligne n°1056.

Unguent de pontsoli

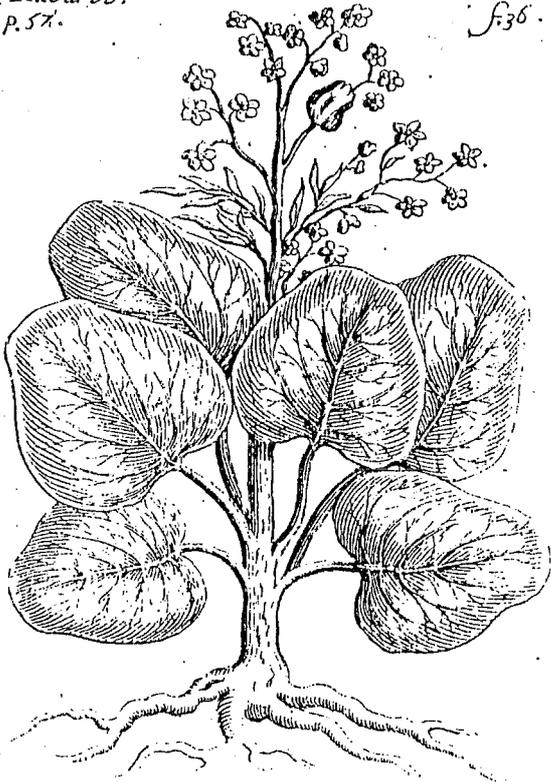
Unguent de pompholix (Unguentum pompholygos): préparation à base de pompholix c'est à dire d'oxyde de zinc. A défaut, on employait la tuthie préparée (oxyde de zinc impur). Cet onguent renfermait en outre: huile de roses (huile rosat), suc de graine de morelle, cire blanche, céruse, plomb brûlé et encens, d'après une formule d'auteur incertain transcrite par Bauderon et reprise par Lémery qui l'attribue à Nicolas d'Alexandrie.

On l'employait comme dessiccatif dans le traitement des ulcères.

Ligne n°309.

*Rhapontic de Prosper Alpin le quelle M.^r
de Tirnefort. ma assuré estre la véritable
Rubarbe.
p. 57.*

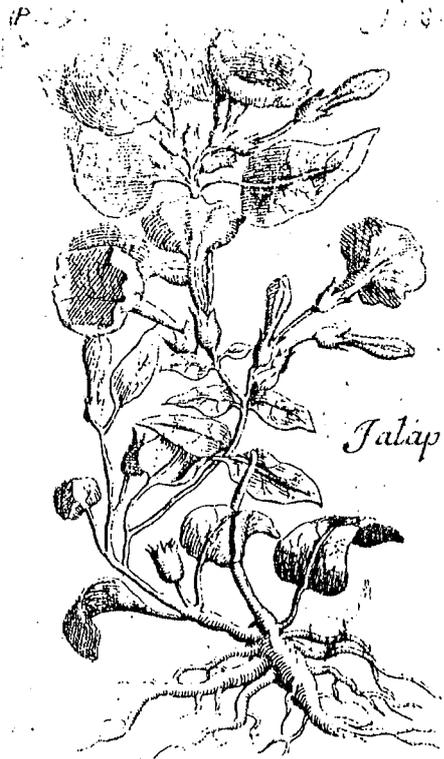
f. 36.



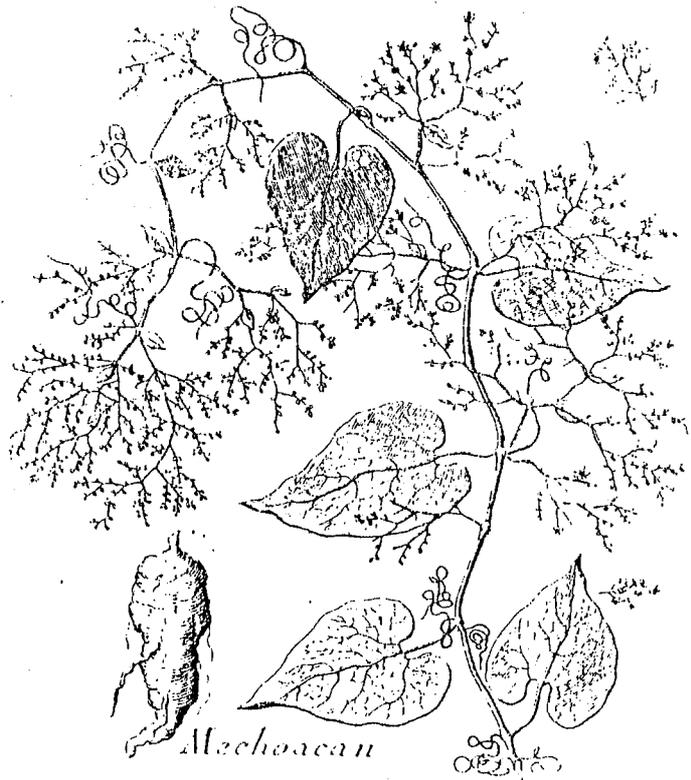
*Rubarbe des moins, ou Rhapontic
p. 58. de Montagne. f. 37.*



p. 61.



Jalap



Mechoacan

Unguent decicatif rouge

Unguent dessicatif rouge (Unguentum desiccativum rubrum): préparation à base de pierre calaminaire ou calamine, carbonate de zinc hydraté naturel qui lui donne la couleur rouge d'où elle tire son nom. Cet onguent renfermait en outre: huile de roses (huile rosat), cire blanche, terre sigillée (à défaut, bol d'Arménie), litharge d'or, céruse et camphre, d'après une formule d'auteur incertain transcrite par Bauderon. Lémery remplace l'huile de roses par de l'huile commune (huile d'olive).

On l'employait bien sûr comme dessicatif et cicatrisant.
Ligne n°308 & 1075.

Unguent egyptiac, unguent d'egyptiac

Unguent ægyptiac (Unguentum ægyptiacum): ou onguent d'Égypte ou onguent escharotique ou mellite de cuivre, il est composé de miel, vinaigre et vert de gris.

On l'employait comme escarotique pour nettoyer les ulcères. Il était surtout employé en médecine vétérinaire (Bourgelat)

Ligne n°306 & 1074.

Unguent gris

Unguent gris: c'est la pommade mercurielle faible, mélange d'une partie de mercure cru pour six parties d'axonge (graisse de porc) d'après la formule de Baumé. Dorvault mélange une partie d'onguent napolitain pour trois parties d'axonge benzoïnée.

C'est en fait une variante de l'onguent napolitain ou pommade mercurielle, mélange à parties égales pour Baumé, environ au 1/8 pour Lémery qui rajoute de la térébenthine de Venise. Bauderon utilise une formule beaucoup plus complexe.

On l'employait en usage externe contre les poux et les morpions.
Ligne n°300.

Unguent populeum

Unguent populeum (unguentum populeum): onguent à base de boutons de peuplier confits dans de la graisse de porc au moment de leur pousse. Pour la réalisation de l'onguent on rajoute des feuilles de pavot, de mandragore, de jusquiame, de morelle, de petite joubarbe (vermiculaire), de grande joubarbe, de laitue, de bardane, de violette, de cotylet (nombril de Vénus) et des pousses de ronce d'après la formule attribuée à Nicolas le Salernitain transcrite par Lémery. Bauderon fait cuire les feuilles dans du vin.

C'est un des quatre onguents froids (rosat, citrin, populeum et blanc de Rhazès).

On l'employait comme adoucissant, antiinflammatoire, contre les hémorroïdes et les brûlures et comme hypnotique.

Ligne n°1060.

Unguent rosat, unguent rosaz

Unguent rosat (unguentum rosatum): onguent préparé par mélange d'axonge (graisse de porc) et de pétales concassés de rose pâle (voir à cet article).

C'est un des quatre onguents froids (rosat, citrin, populeum et blanc de Rhazès).

Après digestion (sept jours) cuisson à petit feu et expression du mélange à parties égales, on rajoutait encore autant de pétales de rose pour enchaîner de nouveau digestion, cuisson et expression, d'après la formule de Lémery reprise par Baumé (ce dernier garde les calices). Bauderon, rapportant la formule de Mésué qui la tenait lui-même de Dioscoride, utilise la rose rouge (moins odorante) et rajoute de l'huile d'amande douce.

On l'employait comme adoucissant en particulier contre les hémorroïdes, l'érysipèle, l'herpès et comme antirhumatismal.

Ligne n°298 & 805.

Verre d'antimoine

Verre d'antimoine: oxysulfure d'antimoine obtenu de la même manière que le foie d'antimoine (voir à cet article) mais sans addition de sulfure de potassium.

On l'employait comme vomitif et purgatif.

Ligne n°599.

Vert de gris

Vert-de-gris: il s'agit de l'acétate basique de cuivre que l'on obtenait en immergeant des lames de cuivre dans du marc de raisin. Le sel obtenu, constitué d'un mélange d'acétates de cuivre, se présentait en gros pains d'un vert bleuâtre.

On l'employait comme escarotique dans diverses préparations: onguent égyptiac, emplâtre divin, baume vert de Metz.

Ligne n°77 & 624.

Vitriol commun

Vitriol commun: il s'agit du vitriol vert, ou couperose verte ou couperose d'Angleterre, c'est à dire du sulfate de fer, qui était connu depuis la plus haute antiquité.

On l'employait comme astringent et surtout comme hémostatique externe.

Ligne n°127 & 1000.

Vitriol de Chypre

Vitriol de Chypre: c'est le vitriol bleu, ou couperose bleue, c'est à dire le sulfate de cuivre.

On l'employait en usage externe pour soigner les aphtes et les petits ulcères, et il entrainait dans la composition de collyres. Par voie interne, il était employé comme antispasmodique, fébrifuge et vomitif.

Ligne n°128 & 686.

Yeux d'écrevisse, yeux d'écrivisse non préparé

Yeux d'écrevisse: petites concrétions de carbonate de calcium uni à une matière gélatineuse que l'on trouve aux approches de la mue à l'intérieur des écrevisses, principalement l'écrevisse à pattes rouges, *Astacus fluviatilis* L., Crustacé de la famille des Astacides.

On les employait pilés comme antiacide, antidiarrhéique, hémostatique et contre la goutte.

Ligne n°161 & 646.

Yeux d'écrevisses préparés, yeux d'écrivisses préparés

Yeux d'écrevisse préparés: Voir à l'article yeux d'écrevisse.

Le terme préparé indique qu'ils étaient pulvérisés et mis en trochisques.

Ligne n°229 & 767.

Ivoire rapé, rasures d'ivoire

Ivoire rapé: ou rasures d'ivoire, poudre de défense d'éléphant d'Afrique, *Loxodonta africana* L. et *Loxodonta cyclotis* L., ou d'éléphant d'Asie, *Elephas indicus* L. , derniers représentants de l'unique famille des Eléphantidés, en fonction des circuits commerciaux.

On l'employait surtout comme anthelminthique (enfants) et fébrifuge, et traditionnellement comme alexitère.

Ligne n°144 & 591.

COMMENTARIUM

La pensée médicale au début du XVIII^e siècle

Loin de notre perception actuelle de la thérapeutique, fondée sur des méthodes expérimentales, la pensée médicale au début du XVIII^e siècle était encore l'héritière de la tradition médiévale.

Le corps humain était perçu comme un reflet de l'univers, synthèse des quatre éléments fondamentaux: le feu (chaud), l'eau (froide), l'air (humide) et la terre (sèche). Il en découlait respectivement les quatre propriétés selon lesquelles étaient classées toutes les drogues et en particulier les plantes. On distinguait ainsi:

- Les drogues chaudes qui atténuent, raréfient et détergent.
- Les drogues froides qui épaississent, condensent et agglutinent.
- Les drogues humides qui adoucissent, relâchent et ramollissent.
- Les drogues sèches qui resserrent, cicatrisent et endurecissent.

Pour chaque propriété existait un degré d'action: par exemple, l'agaric était chaud au premier degré, l'aloès au second, le doronic au troisième; la coriandre était froide au premier degré, l'acacia au deuxième, la bistorte au troisième et la ciguë au quatrième [GUR (16)].

Parallèlement, on pensait le corps humain imbibé de quatre humeurs:

- Le sang, chaud et humide.
- La bile, chaude et sèche.
- La pituite ou phlegme, froide et humide.
- L'atrabile ou mélancholie, froide et sèche.

La maladie résultait de l'altération de l'équilibre entre ces quatre liquides; d'un tempérament normal, tempéré et "équilibré", on passait à un tempérament sanguin, bilieux, flegmatique ou mélancolique, suivant la prédominance de telle ou telle humeur.

La thérapeutique se résumait ainsi à combattre l'excès de qualité de chaque humeur par l'emploi d'une drogue de qualité opposée: une humeur était-elle considérée comme trop chaude ? On la combattait par l'emploi d'une drogue froide à un degré d'autant plus élevé que la chaleur de l'humeur était perçue comme forte.

Cette théorie scolastique s'exprimait parfaitement dans la maxime célèbre: *contraria contrariis curantur*.

L'art du médecin consistait à détecter le déséquilibre et à éliminer le trop plein de l'humeur correspondante en recourant à la saignée ou à la purgation. Purger n'était pas seulement évacuer l'intestin mais avait le sens plus large de nettoyer. Par l'emploi de drogues appropriées, on purgeait séparément chacune des humeurs, bile, pituite et atrabile.

Le classement des drogues, et en particulier des plantes qui en représentaient la majeure partie, résultait tout de même de l'expérience accumulée au cours des siècles dans leur emploi. Leurs propriétés sont souvent encore d'actualité même si l'on a abandonné les anciennes théories.

Ainsi ne reconnaissons-nous plus l'activité alexipharmaque (du grec *αλεχειν*, repousser et *φαρμακον*, poison) ou l'activité alexitère (du grec *αλεχειν*, repousser et *θηρα*, bête venimeuse). Et ce n'est qu'en 1908 que le Codex abandonna la thériaque d'Andromaque qui répondait au désir de renfermer dans le même médicament l'ensemble des propriétés utiles pour corriger tous les maladies connues et en particulier les plus terribles, comme la peste. Ce désir reste cependant dans la mémoire collective

quand on parle de panacée⁴² à propos d'un remède. Et, pour les nostalgiques, il reste encore en usage quelques formules anciennes comme notre Elixir Bonjean[®], liqueur éthérée⁴³ mise au point par Joseph Bonjean (1810-1896) douzième et dernier représentant de la dynastie des Bonjean, maîtres-apothicaires chambériens.

Tout l'art de l'apothicaire consistait donc à donner une forme, une consistance et une saveur agréable aux drogues reconnues pour leurs propriétés.

Les drogues simples

Répartition

Les drogues simples de l'inventaire Quinson-Merme sont de trois sortes:

- 219 d'entre elles sont d'origine végétale, soit en nature, soit transformées (sirops, extraits, conserves, teintures, etc...). Elles représentent 54 % de l'ensemble soit une large majorité. Si l'on tient compte d'autre part que la plus part des drogues composées utilisent des matières premières botaniques, on voit que le règne végétal est à l'origine de près de 75% des médicaments en usage chez nos apothicaires moûtiersains.

S'il n'est pas nouveau de constater que les drogues végétales constituaient la base de la pharmacologie du XVIII^e siècle [GIRARD (13)], il est intéressant d'en constater la variété; nombre d'entre elles sont aujourd'hui complètement oubliées (peut-être à tort), en particulier parmi celles d'origine orientale, issues de la matière médicale gréco-arabe: amome en grappe, baume de Judée, bois d'aspalathe, cardamome, costus, etc ...

Les familles botaniques représentées sont au nombre d'une soixantaine (cf. Index), parmi les plus fréquentes (plus de cinq représentants), on peut citer, par ordre décroissant, les *Asteraceae*, *Apiaceae*, *Fabaceae*, *Rosaceae*, *Lamiaceae*, *Liliaceae*, *Lauraceae*, *Burseraceae* et *Zingiberaceae*.

- 29 d'entre elles sont d'origine animale. Le Moyen-Age avait connu une grande vogue pour ce type de médicament; cet engouement s'atténue après le XVII^e siècle [GIRARD (13)]. Graisse humaine, poudre de crâne humain, de vipère, de crapaud et autres résidus n'ont en effet pas le même succès puisqu'ils ne représentent plus que 7% de notre inventaire, soit la plus faible part⁴⁴. Quelque grands classiques persistent cependant, certains étant toujours utilisés comme la cire, le miel, le saindoux ou le blanc de baleine.

- 69 d'entre elles sont d'origine minérale ou chimique. Parmi les premières, il faut noter la présence de pierres précieuses (4 drachmes pour l'émeraude et seulement en poudre ! Quelques onces pour les autres): hématite, émeraude, hyacinthe, lapis lazuli, saphir et topaze représentent un poids global de 12 onces et 5,5 drachmes, soit environ une livre ou trois cent soixante grammes. On pourrait s'étonner de la valeur que

⁴² Panacée, du grec παν, tout, et ακειν, guérir, était aussi le nom donné à une des filles d'Esculape dans la mythologie grecque.

⁴³ Une récente modification de formule (suppression de l'éther !) a définitivement rompu le lien de la tradition ...

⁴⁴ Dans l'inventaire de 1660 étudié par Edmond Gur (16), les drogues animales étaient plus nombreuses (vingt-cinq occurrences), mais ne représentaient que 6% du total.

représentait un telle masse de pierres précieuses. Mais il faut probablement suivre l'avis d'Edmond Gur (16):

"... les pierres fines ne sont que de vulgaires cailloux, des fragments de roches volcaniques qu'on rencontre si fréquemment dans les hautes montagnes, sorte de quartz impur, terne, semi-transparent, parcouru de veines verdâtres et bleuâtres sans aucun éclat ..."

Par contre l'émergence d'une pharmacologie basée sur la chimie se fait sentir. Ce ne sont encore que des balbutiements, surtout quand on voit la dangerosité de certains médicaments proposés: antimoine, arsenic, acide nitrique ou mercure. Cependant ces 17% de drogues d'origine chimique annoncent les travaux d'un Baumé ou d'un Lavoisier de la fin du XVIII^e siècle.

Origine géographique et circuits commerciaux

Dans la mesure du possible, nous avons indiqué, dans l'étude détaillée des drogues (*codex medicamentarius darantasiae*), l'origine géographique des plantes.

Certaines ont des origines multiples, tel l'aloès, exporté aussi bien d'Asie que d'Afrique ou d'Amérique.

D'autres, d'origine orientale, ont été acclimatées en Europe ou dans le pourtour du bassin méditerranéen depuis fort longtemps, comme le jujubier.

Il est donc parfois difficile de raisonner de manière précise sur les origines des drogues de l'inventaire, la même plante pouvant être une production européenne ou un import, d'autant plus que les origines commerciales ne sont pas indiquées dans l'inventaire. Cependant on peut donner un essai de répartition qui ne doit pas être très éloigné de la vérité:

Parmi les 219 drogues simples botaniques, plus de la moitié sont européennes, voire locales, un gros tiers est d'origine orientale et une dizaine purement africaines. Elles sont issues des pharmacopées gréco-latines et arabes, vulgarisées par les grandes écoles médiévales comme Salerne ou Montpellier.

Elles sont complétées par une douzaine de drogues, conséquence de la découverte du Nouveau Monde, apparues dans les pharmacopées au cours du XVI^e siècle:

Baume de copahu, baume du Pérou, bois de sassafras, bois néphrétique, contrayerve, gayac, salsepareille, gomme tacamaque, ipecacuanha, jalap, méchoacan et quinquina. Certaines sont toujours d'un grand intérêt.

La présence de toutes ces drogues "étrangères" dans notre inventaire est donc le reflet de circuits commerciaux bien organisés; la difficulté à se procurer certaines plantes augmentait d'autant leur valeur intrinsèque et par conséquence celle de l'inventaire. Il reste cependant un doute sur la qualité réelle de certaines drogues, de nombreuses falsifications devant être courantes.

L'approvisionnement se faisait probablement par les circuits commerciaux des épices, aux mains des grands groupes maritimes, Vénitiens, Génois, Portugais, Anglais, et surtout Hollandais qui dominent les échanges économiques avec l'Orient au début du XVIII^e siècle⁴⁵. La V.O.C., compagnie Hollandaise des Indes (*Vereenigde nederlandse geotroyeer Oost indische Compagny*), prospérait ainsi grâce à l'importation de produits phares comme le poivre (représentant souvent la moitié de la cargaison), clou de girofle, noix de muscade, cannelle, sucre, résine, salpêtre, opium ou camphre, tous produits faisant partie de notre inventaire.

⁴⁵ Cf. COUANON (6), p. 15-17.

Localement ils étaient relayés par des grossistes, apothicaires-droguistes, tels les associés Calvet et Dedieu, installés à Chambéry et cités dans l'inventaire, qui devaient entretenir des relations commerciales avec de nombreux pays.

Quantités stockées et valeur

Certains inventaires ont l'avantage d'indiquer une valorisation des drogues inventoriées⁴⁶. Ce n'est pas le cas de celui-ci. Seules les indications de poids sont mentionnées. On pourrait évidemment comparer avec les tarifs connus pour l'époque, tel celui publié le 10 avril 1710 par le gouvernement sarde⁴⁷ et en déduire une valeur estimée. Ce serait un très gros travail pour un résultat aléatoire (le système de pesée a en effet changé au cours de l'inventaire, comme on le verra plus loin).

D'autres sources nous permettent d'évaluer la valeur des fonds, comme les actes de vente: les valeurs globales de 900 à 1000 livres semblaient courantes avec des montants pour la seule part des drogues à partir de 300 livres. Par comparaison, certains gros négociants chambériens (droguistes, épiciers, drapiers ou merciers) avaient un stock de marchandise de 10 000 à 20 000 livres⁴⁸.

Les lignes de notre inventaire indiquent principalement des mesures en onces. Quand ce sont des livres, c'est en général une ou deux unités. Il semble donc que les quantités stockées soient peu importantes. Seuls quelques produits tranchent parmi les autres, comme le sucre (58,5 livres soit environ 28 kg), matière première importante pour toutes préparations, ou l'antimoine (16 livres soit environ 7,5 kg) reflet d'une production minière locale abondante.

Les drogues composées

Elles sont au nombre de 87, préparations toutes simples ou extrêmement complexes. On y retrouve bien sur des noms célèbres: électuaire alkermès, électuaire d'hyacinthe, catholicum, mithridate, orviétan et onguent de Naples disputent la vedette à la thériaque. Certaines sont stockées en grosses quantités ce qui indique un débit important: par exemple, quatre livres ou plus pour l'orviétan, la thériaque et le mithridate.

Une partie de ces préparations devaient être exécutées par l'apothicaire lui-même à partir des matières premières qu'il détenait. Mais la majeure partie des drogues composées était certainement achetée toute prête.

En effet, le tableau de matière médicale inséré en annexe démontre que nos apothicaires moûtierains ne détenaient pas la plus grande partie des drogues simples nécessaires pour réaliser les drogues composées inventoriées. Nous avons relevé ainsi 137 plantes, plus ou moins exotiques. Même si certaines pouvaient être momentanément manquantes, un si grand nombre est bien la preuve que le maître-apothicaire se

⁴⁶ Cf. l'inventaire de l'apothicaire troyen Jean Lhoste [GUR (16)] d'une valeur totale de 2209 livres et 6 sols dont 1735 livres et 11 sols de drogues.

⁴⁷ DUBOIN Felice Amato (compilata dall'avvocato), *Raccolta per ordine di materie delle leggi editti manifesti ecc. pubblicati sino agli 8 dicembre 1798 sotto il felicissimo dominio della Real Casa di Savoia in continuazione ed a compimento di quella del senatore Borelli*, Tome X, Livre VII, Titre XII, Chapitre 2, p. 105.

⁴⁸ NICOLAS (26), tome I, p. 322-323.

fournissait largement en drogues composées auprès des apothicaires grossistes ou droguistes.

La réalisation des préparations était d'ailleurs soigneusement réglementée; les ordres de 1568, 1618, 1709 et les Statuts de 1725 (cf. *supra*) l'indiquent avec précision: *Les apothicaires ne feront aucune composition médicinale qu'ils ne l'aient d'abord notifiée à notre protomédecin ... ou à un autre médecin du lieu, afin qu'il puisse y assister s'il le désire, et constater la qualité des simples entrant dans la composition; celle-ci faite, on notera l'année, le jour et le poids. Aucun maître apothicaire ne pourra faire des compositions qu'en la présence d'un médecin et d'un des maîtres jurés, qui feront leurs attestations dans un livre que les maîtres seront obligés de tenir à cet effect, d'avoir vu la dépensation des drogues et d'en avoir vu faire le mélange, à peine de 25 livres d'amandes.*

Le Magistrat du Protomédecin éditera même en 1751 un Formulaire qu'il fallait respecter *dans la préparation et composition des médicaments dits officinaux* [GIRARD (13)].

A côté des circuits d'approvisionnement réguliers et officiels, il existait tout un commerce parallèle, certainement florissant, exercé par des marchands ambulants et suffisamment important pour attirer contre lui les foudres de l'administration, comme le montre ce texte du protomédecin Torrini [GIRARD (13)] en 1676: *... et plus particulièrement nous défendons aux apothicaires de délivrer aux malades les susdites confections et antidotes falsifiés qu'ils pourraient avoir déjà achetés, et d'acheter à l'avenir aucune sorte de médicaments composés aux susdits vagabonds, qui n'ayant pas de boutique stable vendent des drogues sur leur passage, sous peine de 25 écus d'or.*

Un exemple régional précis du commerce des drogues composées est celui de la thériaque et de l'eau thériaque (lignes n° 303, 1071 & 1072 de l'inventaire). Les fouilles du château de Chillon, au bord du lac Léman (appartenant à la même zone commerciale que la Savoie dont certains secteurs, comme Moûtiers, utilisaient la livre de Genève), ont livré trois capsules en métal stannifère destinées, soit à boucher des flacons, soit à sceller ou décorer un quelconque récipient en terre cuite, portant l'inscription suivante:

THERIACA . F . AL . PARADISO . IN . VEN

Cette légende doit être lue *theriacha f(atta) al Paradiso in Ven(ezia)*, thériaque fabriquée à l'enseigne du Paradis, à Venise. La boutique d'apothicaire à l'enseigne du Paradis faisait partie, du XVI^e au XVIII^e siècle, de la liste des pharmacies *triacante*, c'est à dire celles autorisées par l'autorité souveraine de Venise à préparer la thériaque sous le contrôle de la Commission de Santé. Colin MARTIN (24) pensait plutôt à des capsules de bouteilles d'eau thériaque qu'à des récipients de thériaque. Quoi qu'il en soit, il est surtout intéressant de noter l'exemple d'échange commercial induit par cette drogue composée.

Les indications thérapeutiques: fréquence et diversité

Pour chacune des drogues inventoriées ont été indiquées, dans l'étude détaillée des drogues (*codex medicamentarius darantasiae*), les usages thérapeutiques les plus fréquents pour l'époque. Il sont également repris dans l'index.

Il n'est évidemment pas surprenant, au vu de la pensée médicale de l'époque (cf. *supra*), de constater que l'indication la plus courante est celle de purgatif. Il est par contre intéressant de lister les dix indications les plus fréquentes, par ordre décroissant:

- Purgatif (40 occurrences)
- Cordial (34 occurrences)
- Stomachique (32 occurrences)
- Stimulant (28 occurrences)
- Astringent (26 occurrences)
- Anthelminthique (25 occurrences)
- Emménagogue (25 occurrences)
- Diurétique (25 occurrences)
- Apéritif (24 occurrences)
- Sudorifique (23 occurrences)

On voit ainsi que les préoccupations médicales de nos prédécesseurs, à part la position particulière des purgatifs, étaient peu éloignées de nos préoccupations actuelles en terme de statistiques: on retrouve aujourd'hui encore dans les médicaments les plus fréquemment vendus ceux ayant trait aux maladies cardio-vasculaires et ulcéreuses ainsi que la nébuleuse des fortifiants et autres compléments vitaminiques, plus joliment nommés autrefois "stimulants".

Il faudrait évidemment tempérer cette estimation avec les chiffres de la fréquence de délivrance des drogues correspondant à telle ou telle indication. L'inventaire ne nous donne cependant pas ce genre d'indication que l'on pourrait peut-être retrouver en étudiant dans le détail le fameux *livre maître* d'Hector Mermoz.

Les ustensiles

Ils sont répertoriés principalement dans deux parties de l'inventaire, en fin du *revêtement* (lignes n°411 à 477) et en fin de l'inventaire des drogues et ustensiles restant après le *revêtement* (lignes n°809 à 894).

La liste alphabétique regroupée en est la suivante (les quantités de chaque ustensile sont données entre crochets):

- alambic de cuivre de seize livres [1]
- alambic de neuf livres treize onces [1]
- alambic de treize livre trois quarts [1]
- balances (paire) moyennes [1]
- balances (paire) pour les poudres des bols [2]
- balances (paire) [2]
- bassine de faïence pour la confection de hyacinthe [1]
- bassine de cuivre à anses en fer de dix-neuf livre et demi [4]
- bassine de cuivre pour les emplâtres de huit livres [1]
- boîte grande de couleur rouge [106]
- boîte longue [27]
- boîte petite pour les semences [16]
- boîte ronde et grande de couleur bleue [106]
- boîte ronde pour poudres [27]
- bouteille carrée d'un demi pot de contenance pour les eaux spiritueuses [26]
- bouteille de fer blanc de trois jovelots de contenance [1]
- bouteille de verre d'un demi pot de contenance [2]
- bouteille de verre de trois jovelots de contenance [3]
- bouteille de verre grande pour eaux distillées, dont une rapiécée [25]

- broccard de terre commune grand ou petit [14]
- chandelier d'étain [1]
- ciseaux (paire) pour chirurgien [1]
- coquemar de cuivre pour lavements [1]
- davier [2]
- drap blanc pour passer les *bivacs* ⁴⁹[1]
- écuelle d'étain d'une livre sept onces [1]
- écuelle de cuivre jaune de quinze onces [1]
- figuette de cristal [1]
- fiole de verre ronde et petite pour esprits, sels et poudres [27]
- fourneau de fer grand avec ses pinces [1]
- fourneau de fer petit avec ses pinces [1]
- fourneau de fer [1]
- lancette avec son étui [7]
- livret de feuilles d'argent [3]
- livret de feuilles d'or [3]
- mortier de fer avec son pilon de quarante deux livres [1]
- mortier de marbre [1]
- mortier de métal avec son pilon de dix-huit livres [4]
- mortier de métal avec son pilon de neuf livres onze onces [2]
- mortier de pierre pour faire les conserves [2]
- moulin à poivre en fer [1]
- papier timbré pour le tabellion, mesuré en mains [2]
- pélican de fer à quatre branches [1]
- porphyre de marbre sans bords [1]
- pot d'étain à bec [12]
- pot de faïence à bec pour sirops ou huiles [62]
- pot de faïence d'un demi pot de contenance pour conserves [17]
- pot de faïence long pour onguents, conserves et électuaires [49]
- pot de faïence pour pilules, extraits et opiates [37]
- pot de faïence rond de couleur bleue [16]
- pot de terre commune grand avec couvercle de six pots de contenance [2]
- pot de terre commune grand pour la thériaque ou l'orviétan [1]
- pot de terre vert de quatre pots de contenance pour huile d'olive [2]
- pot de terre vert grand pour la térébenthine [1]
- pot de terre vert grand pour les onguents [1]
- poudrier [36]
- presse avec ses bancs, ses plaques et sa barre de fer [1]
- réchaud à fourneau [1]

⁴⁹ Pas d'explication logique à ce terme. Est-ce une erreur de transcription ?

- sacoches de cuir [1]
- seringue d'étain de quatre livres et six onces [2]
- seringue d'étain [1]
- tamis avec tambour pour poudres [1]
- tamis de crin [1]
- tamis de soie pour les poudres [1]
- terrine de terre rouge rapiécée [1]
- verre pour poudres et trochisques [30]

A la lecture de cette liste, on voit que les ustensiles se répartissent en quatre groupes: les récipients, les ustensiles pour les préparations, les ustensiles pour les soins et les objets divers.

Les récipients

Il sont la plus part du temps mentionnés avec une description succincte de leur forme et de leur taille, voir de leur contenance plutôt qu'avec leur nom pharmaceutique réel. Il semble que la destination des récipients (souvent indiquée), leur forme, leur taille ou leur matière étaient des indications suffisantes pour les experts présents à l'inventaire.

Néanmoins, on peut reconnaître dans ces descriptions les fameux pots d'apothicaire qui ont pour véritable nom *chevrette* (pour pots de faïence à bec), destinés à contenir sirops, miels, huiles, et préparations liquides diverses, *pots à canons* (pour pots de faïence longs⁵⁰), destinés à la conservation des préparations solides ou pâteuses comme les électuaires, baumes et onguents, *piluliers* (pour pots de faïence pour pilules, extraits et opiates), destinés, comme indiqué dans l'inventaire, à conserver les extraits et les masses de pilules ou *bouteilles* (pour pots de faïence ronds de couleur bleue), vases à panse ronde et long col destinés à la conservation des eaux distillées, liqueurs et d'une manière générale des liquides [LÉMERY (21)].

Pour la verrerie, les bouteilles et fioles de différentes contenances (cf. *infra*, chapitre sur les poids et mesures) étaient destinées à conserver les eaux distillées, eaux spiritueuses, teintures, élixirs, esprits et essences. Les *verres pour poudre et trochisques* étaient des poudriers en verre, sorte de pots oblongs ou ovales munis d'un pied comme un verre à boire (dits verres à piédouche), destinés à la conservation des poudres composées, des concrétions naturelles et des formes galéniques divisées (trochisques, pilules, bols et tablettes) [LÉMERY (21)].

Les boîtes rondes et grandes de couleur rouge ou bleue sont les récipients les plus nombreux: 106 de chaque couleur ! Ils correspondent aux *silènes*, récipients en bois de châtaignier, souvent de forme cylindrique, munis d'un couvercle, de la taille d'une boîte à chapeaux, soigneusement étiquetés, qui étaient utilisés pour la conservation des simples, d'où leur nombre important à côté d'autres boîtes de formes et tailles différentes.

Parmi les autres récipients, on note également des noms inconnus, probablement locaux, comme le *broccard* en terre commune ou la *figuette* de cristal; le premier est

⁵⁰ La description pourrait aussi correspondre aux albanelles, de même destination, mais ces derniers furent surtout en usage au XVI^e siècle et XVII^e siècle.

sûrement dérivé du mot "broc", le second pouvant peut-être se rapprocher de l'expression "fillette" qui désigne une demi bouteille.

les ustensiles pour les préparations

On retrouve là le matériel classique et nécessaire à l'exercice de l'art de tout bon apothicaire:

- matériel de laboratoire (alambics, réchaud, fourneaux, presse)
- matériel de préparation (bassines, coquemar⁵¹, écuelles, mortiers de fer, de marbre ou de pierre, moulin à poivre, porphyre, tamis, drap à passer⁵²)
- matériel de mesure (balances, pots en étain à bec)

Les ustensiles pour les soins

Il faut noter en premier lieu les seringues en étain: les petites servaient à faire des injections dans les plaies ou pour un usage gynécologique; les grandes (ici deux de quatre livres et demie) servaient bien entendu à l'administration des clystères (lavements) acte pharmaceutique primordial à l'époque.

Le reste des ustensiles de soin conviendrait plutôt à l'exercice de la profession de chirurgien-barbier: ciseaux "pour chirurgien", davier⁵³, jeu de sept lancettes⁵⁴, pélican⁵⁵.

On voit donc que nos apothicaires n'hésitaient pas à jouer les dentistes, voire à donner des soins courants de chirurgie (saignée).

Objets divers

Ils ne sont pas spécifiques de la profession d'apothicaire: papier timbré, mesuré en mains (c'est-à-dire un cahier de 25 feuilles), chandelier et sacoches.

Une mention particulière doit cependant être faite pour les livrets de feuilles d'or et d'argent: quelques drogues composées, comme la confection alkermès ou la confection de hyacinthe, comportaient la présence de ces feuilles d'or ou d'argent dans leur formule; c'était en fait plus par tradition et pour le décor que par efficacité thérapeutique.

⁵¹ Sorte de bouilloire.

⁵² Plus couramment appelé *blanchet*.

⁵³ Tenaille de forme particulière, destinée aux extractions dentaires.

⁵⁴ Les lancettes étaient des lames tranchantes, à la pointe très aiguë, utilisées pour ouvrir les veines, artères et abcès. Suivant la localisation, on utilisait la lancette à grain d'orge, à grain d'avoine, en pyramide, à langue de serpent ou à abcès [COUANON (6)].

⁵⁵ Instrument recourbé dont on se servait autrefois pour l'extraction des molaires.

Le mobilier

Sa description se trouve à la suite de celle des ustensiles, dans les deux parties concernées de l'inventaire. On peut en dresser la liste alphabétique suivante:

- armoire en sapin avec deux buffets à grille, trois buffets à porte et un tiroir [1]
- banc en sapin avec dossier [1]
- comptoir en noyer [2]
- comptoir en sapin avec deux tiroirs et deux buffets [1]
- comptoir en sapin [2]
- étagère en sapin avec buffet en dessous [4]
- étagère en sapin [2]
- étagère pour pots et boîtes [?]
- marchepied en sapin à trois marches [1]
- montre en sapin [2]

Il semble relativement aisé, au vu de cette liste, de faire revivre l'intérieur de la boutique de nos apothicaires moûtiersains, par comparaison aux classiques gravures anciennes représentant des apothicaireries ou à d'autres descriptions⁵⁶:

En vitrine, deux montres⁵⁷ posées sur l'étal en pierre de la devanture exposent quelques drogues courantes pour attirer le chaland; elles sont retirées à l'intérieur lors de la fermeture de la boutique. Le client, en rentrant se retrouve face aux comptoirs d'accueil, supportant les balances et les registres. Dans un angle, un banc pour patienter. Au delà, l'espace de travail de l'apothicaire avec, s'alignant contre les murs, les buffets renfermant les drogues, surmontés de leurs étagères couvertes de pots à canons et chevrettes en faïence. Ailleurs, des rangées d'étagères supportent les multiples silènes en bois joliment colorés en bleu ou en rouge, remplis de simples. Un marchepied permet leur accès. Au centre, se trouvent d'autres comptoirs de travail pour exécuter les préparations, couverts de mortiers et autres ustensiles.

La technique de rédaction de l'inventaire (cf. *supra*) ne nous permet pas cependant d'estimer avec précision la manière dont étaient rangées les drogues dans ce mobilier. Tout au plus devine-t-on un rangement principal par formes pharmaceutiques (électuaires, eau distillées, huiles, semences, poudres, pilules, trochisques, etc...) au sein duquel il devait y avoir une répartition par activité thérapeutique.

La bibliothèque

Même si elle est loin d'avoir la richesse et la diversité de celle de son grand-père, qui comportait plus de soixante-dix ouvrages professionnels (cf. *supra*), la bibliothèque d'Hector Mermoz nous renseigne cependant sur les références pharmaceutiques qu'il utilisait pour la préparation des drogues. La liste alphabétique en est la suivante:

- Alphabet d'érudition contenant les mémoires de monsieur De Blonay⁵⁸

⁵⁶ Voir par exemple l'inventaire des biens du frère d'Hector Mermoz, Jean-Baptiste, apothicaire à Chambéry. Archives Départementales de la Savoie, tabellion de Chambéry, 1728, tome I, folio 1194.

⁵⁷ Boîte d'étalage fermée d'une vitre, de façon qu'on puisse voir les objets qu'elle renferme sans pouvoir y toucher.

⁵⁸ Ouvrage régional, courant dans les bibliothèques de l'époque, que l'on peut classer dans les manuels de savoir-vivre.

- Anatomie de Dionis⁵⁹
- Chimie de madame Fouquet⁶⁰
- Commentaire sur l'école de Salerne
- Cours d'opérations de Dionis⁶¹
- Dictionnaire pharmaceutique de monsieur De Meuve⁶² en deux tomes
- Histoire générale des plantes⁶³ en deux tomes in folio (deux fois citée)
- Pharmacopée de Lémery⁶⁴
- Pharmacopée Royale⁶⁵
- Traité nouveau de médecine des maladies de la poitrine

Tous les ouvrages identifiés ont été publiés entre 1676 et 1707. La bibliothèque professionnelle de nos apothicaires était donc de composition récente, ce qui laisse supposer que la boutique n'existait pas depuis longtemps et était probablement une création du dernier quart du XVII^e siècle. Les fonds d'apothicaires plus anciens comportent en général des ouvrages de date plus haute, telle l'abondante bibliothèque du grand-père d'Hector Mermoz que l'on retrouve intégralement chez son autre petit-fils et successeur chambérien, Jean-Baptiste [GIRARD (13)].

Peu d'ouvrages, certes, mais de qualité; on y retrouve en particulier les trois principaux auteurs d'ouvrages pharmaceutiques de l'époque, dont la réputation était internationale: Charras, Lémery et Pomet.

La présence des deux ouvrages de Dionis est à rapprocher de celle des instruments de chirurgie dans l'inventaire: nos deux apothicaires, ou un de leurs prédécesseurs, auraient-ils eu un penchant pour la chirurgie ?

Les poids et mesures

La lecture des différents ouvrages de pharmacie écrits entre le XVI^e et le XIX^e siècle laisse toujours une sensation de complexité effroyable pour la définition des poids

⁵⁹ Pierre Dionis, chirurgien français mort à Paris en 1718, était professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin des Plantes en 1672. Ses ouvrages ont été longtemps classiques. *Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes* date de 1690.

⁶⁰ Le titre exact est: *Recueil de recettes où est expliquée la manière de guérir à peu de frais toutes sortes de maux tant internes qu'externes invétérés et qui ont passé jusqu'à présent pour incurables, divisé en deux parties, le tout a été expérimenté par les charitables soins de Madame Fouquet*. Lyon 1677. Ce recueil de "recettes de bonne femme" représente la version XVII^e siècle des dérivés littéraires autour de la santé telles que l'on en voit encore aujourd'hui (RIKA ZARAÏ, *Ma médecine naturelle*, Paris 1985). La dame Fouquet en question est probablement la mère de Nicolas Fouquet, surintendant des finances de Louis XIV, connue pour s'être consacrée au service des pauvres et des malades.

⁶¹ Cf. note *supra* sur Pierre Dionis. *Cours d'opérations de chirurgie* date de 1707.

⁶² Ouvrage publié à Paris pour la première fois en 1678. 6^{ème} édition en 1689.

⁶³ Il s'agit probablement de l'ouvrage de Pierre Pomet (32) dont Mermoz ne pouvait posséder que la première édition, publiée en 1694.

⁶⁴ Ouvrage de Lémery (21) publié à Paris en 1697.

⁶⁵ Il s'agit de l'ouvrage suivant: CHARRAS Moïse, *Pharmacopée royale galénique et chimique*, Paris 1676.

et mesures. Chaque école, chaque auteur croyait détenir la vérité et cherchait généralement à imposer ce qui n'était bien souvent qu'un particularisme local.

Dans ce maquis de valeurs différentes qui se cachaient parfois sous des noms identiques il y a cependant un fond de logique et un fil conducteur. Il est nécessaire, pour saisir ce fil d'Ariane, de se pencher sur l'histoire de la métrologie⁶⁶.

Les poids

A l'origine était le grain

Toute mesure se base forcément sur la définition d'un étalon, plus ou moins fiable suivant les époques. Les premiers systèmes pondéraux n'échappent pas à cette règle fondamentale: ils utilisèrent les graines végétales, témoins naturels de valeur sensiblement constante, assurant une exactitude suffisante pour l'époque.

La principale fut le grain de blé, mais on utilisa aussi les grains d'orge⁶⁷, de lupin et de caroube⁶⁸. C'est ainsi que le "grain", en tant qu'unité de poids, a traversé les siècles jusqu'à nos jours.

Les premiers systèmes pondéraux

Le premier système pondéral fut créé à Babylone: la mine babylonienne pesait 491,4 g. Puis les Grecs empruntèrent aux Babyloniens leurs systèmes de poids et furent à leur tour copiés par les Romains: après la conquête de la Grèce par Rome, les deux civilisations se mélangèrent ce qui conduisit à une fusion de leurs systèmes pondéraux. Cette filiation est assurée par l'égalité du grain romain et du grain assyrien, base pondérale de tous les systèmes qui suivirent.

Grain, livre commerciale et livre médicinale

Toute la complexité provient de l'utilisation de multiples, portant le même nom mais calculés sur des rapports différents suivant les utilisations, à partir du grain romain classique de 0,0472 g. Toutes ces unités différentes sont le fruit de multiplications et de

⁶⁶ Pour notre démonstration, nous utiliserons comme base les recherches précédemment conduites par Guilhiermoz (14), Machabey (23), Lavagne (18) et Garnier (11).

⁶⁷ Les deux *Codex* (1638 et 1732) de l'Ecole de Paris définissaient le grain comme *granum hordei modice crassum*, c'est à dire un grain d'orge moyennement épais. Lémery (21) indique en 1697 à propos du grain: "On doit se servir de celui qui est de leton, & qu'on employe dans le commerce, car quand on se sert des grains de blé ou des grains d'orge comme plusieurs font, on n'est pas bien sûr du poids, à cause que ces grains sont de pesanteurs différentes." Ces deux remarques prouvent qu'à cette époque la plus part des apothicaires se servaient encore des graines végétales comme étalon de base.

⁶⁸ A l'origine du mot "carat", apparu en 1555, qui possède deux sens différents (DELAVEAU [8]):

- Unité de mesure pondérale des joailliers équivalent actuellement à 0,2 g.
- Vingt-quatrième partie d'un poids.

Carat ou karat vient de l'italien *carato*, issu du latin médiéval des alchimistes *carratus*, traduisant l'arabe *qîrât* (petit poids), soit 1/24 du denier (équivalent du scrupule), du grec κερρατιον, fruit du caroubier.

divisions successives dans des systèmes décimaux, duodécimaux ou sexagésimaux suivant les pays.

Cependant, la plus part des systèmes peuvent se comprendre facilement si l'on respecte deux principes valables dans la majorité des cas:

- La base plus ou moins lointaine à l'origine de tout système de mesure pondéral est le **grain romain de 0,0472 g**.

- Il existait concurremment une **livre marchande**, utilisée pour les pesées classiques, et une **livre médicinale** utilisée par les médecins puis les apothicaires lorsque leur corporation émergea à partir du XII^e siècle (en Europe).

Les livres médicales sont généralement égales aux 3/4 de la livre commerciale correspondante car formées à partir de 12 onces contre 16 pour la livre commerciale (l'once étant évidemment la même pour un lieu donné)⁶⁹. Cette donnée générale n'était pas toujours respectée et représente certainement une vision réductrice de la réalité: on verra dans l'évolution historique l'existence de livres basées sur des nombres d'onces différents.

Période antique

La livre marchande romaine pesait 326,4 g et se décomposait principalement en quatre sous-unités suivant un système duodécimal⁷⁰:

- 12 onces de 27,2 g
- 96 drachmes de 3,4 g pour 8 drachmes à l'once
- 288 scrupules de 1,33 g pour 3 scrupules à la drachme
- 6912 grains de 0,0472 g pour 24 grains au scrupule, 72 à la drachmes, et 576 à l'once.

Parallèlement existait une **mine médicinale** grecque de 544 g formée de 20 onces marchandes romaines de 27,2 g. Cette mine fut par la suite divisée en 16 onces ce qui donna naissance à une once de 34g. Ce serait celle qui est citée par Galien. Cette même once de 34g, multipliée cette fois-ci par 12 créa une **mine marchande** grecque de 408 g, attestée par plusieurs monuments pondéraux. Comme pour les deux types de livre par la suite, mais dans un rapport inverse, ces deux mines formaient un seul système basé sur une once de 34 g.

⁶⁹ La livre marchande (de 16 onces en général, mais parfois de 14, 15, 18, 20, 22 ou 48 onces ...) est souvent nommée aussi livre grosse par opposition à la livre légère ou petite livre ou livre soutive (ou subtile) qui était celle employée en médecine (12 onces). Pour compliquer l'ensemble, d'autres corps de métier utilisaient des valeurs différentes: livre carnassière ou de boucherie (égale en général à trois livres marchandes), livre poids de soie, livre de boulanger, etc...

⁷⁰ Il en existait aussi d'autres comme l'obole (1/2 scrupule) ou la silique (4 grains) ainsi que tous les multiples de l'once (de deux onces à onze onces) qui portaient chacun un nom particulier. Les chercheurs s'accordent actuellement sur la valeur de 326,4 g pour la livre romaine à la suite des travaux de Boeckel sur les monnaies "fleur de coin", la caractéristique des mesures de masse étant d'être originellement liées à la monnaie (GARNIER [11]) ce qui sera de nouveau vérifié à propos de la livre "poids de marc".

Moyen-Age

A partir du VI^e siècle, la civilisation arabe se développa à travers l'Afrique du Nord puis l'Espagne. Elle emprunta le système gréco-romain de poids et mesures qu'elle adapta à ses propres normes: la principale modification fut de remplacer le compte de 24 grains au scrupule par un compte de 20 grains au scrupule pour se mettre en accord avec l'unité monétaire le *dirhem* qui contenait 20 grains.

Ce sont les arabes qui introduisirent, sous le nom de *ratl* d'Irak, la mine marchande grecque de 408 g dans le midi de la France où elle donna naissance à la livre "poids de table", **livre marchande** de 408 g en usage dans les principales villes du Languedoc et de la Provence (Barcelone, Toulouse, Montpellier, Nîmes, Marseille, jusqu'à Grenoble et Lyon) jusqu'au XVIII^e siècle, divisée en 16 onces de 25,5 g.

Parallèlement les principales écoles de médecine médiévales (Salerne et à sa suite Montpellier) adoptèrent, dès le XII^e siècle, sous l'influence des médecins arabes une **livre médicinale** de 306 g fondée sur le grain marchand romain de 0,0472 g mais avec, comme eux, 20 grains au scrupule (60 grains au drachme au lieu de 72) et 9 drachmes à l'once ce qui permettait de retrouver une once de 25,5 g identique à celle de la livre marchande "poids de table", avec le fameux rapport 3/4 entre les deux types de livres⁷¹.

Paris adopta la même livre médicinale de 306 g mais en la divisant à la mode padouane en 12 onces de 8 drachmes de 60 grains ce qui la faisait correspondre à la valeur du **grain "poids de marc" de 0,0531 g** que l'on voit apparaître aussi au milieu du XII^e siècle. Ce grain "poids de marc" est celui de la livre des orfèvres et monnayeurs, couramment appelée marc des orfèvres, dont la plus ancienne mention se trouve dans une charte de l'archevêque de Bourges (entre 1143 et 1171). Ce marc était divisé en 8 onces de 8 drachmes de 72 grains, pour une valeur métrique de 244,8 g.

Armand Machabey (23) a magistralement démontré que ce marc des orfèvres, adopté par Paris était celui des célèbres foires médiévales de Champagne connu sous le nom de "marc de Troyes" et que sa valeur métrique est restée stable du XIII^e au XVIII^e siècle.

Il est bien sûr tentant de penser, vu la concordance des dates, que ce marc des orfèvres soit réellement né de la livre médicinale de 306 g, d'autant plus que la corporation des épiciers-apothicaires était réputée gardienne des poids et mesures.

Du XIV^e au XVIII^e siècle

Sans doute sous l'influence de la Renaissance, on abandonna le compte de 60 grains pour revenir à la méthode gréco-romaine de 72 grains à la drachme:

Vers la fin du XIV^e siècle, sinon au début du XV^e siècle, le grain "poids de marc" de 0,0531g donna ainsi naissance à la **livre marchande** "poids de marc", ou livre de Paris (égale à deux marcs)⁷², de 16 onces de 8 drachmes de 72 grains, soit 489,6 g et sa corollaire la **livre médicinale** "poids de marc" de 12 onces de 8 drachmes de 72 grains, soit 367,2 g pour une valeur commune de l'once égale à 30,6 g.

⁷¹ Il existait bien sûr d'autres valeurs de la livre médicinale suivant les villes: celle de Padoue ne faisait que 272 g car elle comptait 8 drachmes au lieu de 9 à l'once pour toujours 60 grains romains au drachmes. Celle de Naples (320,8 g) comptait 10 drachmes à l'once mais avec un drachme égal à 60 grains romains affaiblis à 0,0445 g.

⁷² Auparavant, la livre marchande de Paris était formée de 15 onces «poids de marc» d'après l'édit de Philippe le Bel de l'année 1307.

La livre "poids de marc" se retrouvait ainsi directement liée à la livre romaine antique dans le rapport 3/2: 1 livre "poids de marc" = 1,5 livre romaine.

On relève dans différentes villes, également basée sur cette once de 30,6 g des livres de 9 onces soit 275,4 g (Bruxelles) ou de 15 onces soit 459 g.

La livre médicinale de 306 g continua à être employée concurremment à celle de 367,2 g: un édit de 1537 ordonne d'ailleurs aux médecins et apothicaires de se servir de la livre "romaine" de 12 onces avec un scrupule de 20 grains; il s'agit là manifestement d'une livre romaine moderne dont les divisions indiquées dans l'édit (inusitées pour la livre romaine antique), sont calculées pour obtenir la valeur de 306 g à partir du grain "poids de marc".

Le premier *Codex* de 1638 supprima l'ancienne division salernitaine de 9 drachmes (ce qui indique qu'elle était sûrement encore employée, d'où les erreurs de dosage que l'on peut supposer⁷³) et ne laissa subsister que la livre médicinale de 12 onces "poids de marc".

Le *Codex* de 1732 imposa définitivement la livre de 16 onces "poids de marc" au grand dam de l'école rivale de Montpellier qui refusa d'abandonner sa livre médicinale de 306 g qui s'harmonisait si bien avec sa livre marchande régionale et ne céda qu'à l'instauration du système métrique après la Révolution.

Les poids savoyards

La Savoie était au carrefour des différentes écoles médicales françaises ou italiennes et son système pondéral marchand variait comme partout, suivant les villes.

Au début du XVIII^e siècle quatre livres marchandes locales étaient utilisées dans le Duché de Savoie, les livres de Chambéry (assimilable à celle de Montpellier), d'Annecy, de Turin et de Genève, en plus de la livre "poids de marc" française [RAYMOND (34)].

Ces livres étaient toutes basées sur le grain poids de marc de 0,0531 g. La seule différence résidait dans le nombre d'onces à la livre et le nombre de grains au drachme (et donc la valeur de l'once). L'once de Chambéry et d'Annecy était la même que celle de Lyon et de Grenoble, c'est à dire celle de Montpellier, alors que celle de Turin et de Genève était semblable à l'once "poids de marc" de France⁷⁴.

⁷³ Paul Guilhaumoz (14) commentait parfaitement ces problèmes: "On se demande, non sans inquiétude, comment, en pratique, on se débrouillait dans ce chaos, mais il ne paraît guère douteux que personne ne s'en préoccupait: le médecin délivrait ses ordonnances sans s'inquiéter de savoir quel était le poids dont se servirait l'apothicaire, et l'apothicaire les exécutait avec la même sérénité [...] Cette négligence s'explique du reste par le fait que la composition des remèdes est affaire de proportion, non de quantité; la différence des poids ne se faisait donc sentir que dans les doses administrées aux malades, et comme les substances dangereuses ne sont jamais administrées qu'en quantités infimes, cette différence restait insensible pour la santé du malade: elle n'était sensible que pour sa bourse."

⁷⁴ "Le poids de Turin pour les gabelles est de douze onces de marc la livre. Le poids de Chambéry pour toute la Savoie est de seize onces la livre et les onces sont semblables à celles d'Annecy, de Lyon et de Grenoble. Le poids de Genève pour la province de Châblais et pour la plus grande partie du Genevois, de même que Rumilly, Aiguebelle, Moûtiers, est de dix-huit onces de marc la livre; Le Faussigny se sert du même poids. Le poids d'Annecy est de vingt-quatre onces la livre et les onces sont semblables à celles de Chambéry; l'on s'en sert dans tous le mandement d'Annecy de même qu'à Thône, son mandement, et à Sallanches ainsi qu'à La Roche. Le poids de marc est de seize onces la livre et les onces sont semblables à celles de Turin et de Genève; l'on se sert de ce poids au Pontbeauvoisin, à Yenne, aux Echelles et leurs environs, à Conflans et à ses environs, à Saint-Jean-de-Maurienne de même que chez les orpèvres ..." DUBOIN Felice Amato (compilata dall'avvocato), *Raccolta per ordine di materie delle leggi editti manifesti ecc. pubblicati sino agli 8 dicembre 1798 sotto il felicissimo dominio della Real Casa di Savoia in continuazione ed a compimento di quella del senatore Borelli*, Tome XV, Livre IX, Titre V, p. 1058, note.

• Livre de Turin	12 onces	72 grains au drachme soit 367,2 g
• Livre de Genève	18 onces	72 grains au drachme soit 550,6 g
• Livre de Chambéry	16 onces	60 grains au drachme soit 408,0 g
• Livre d'Annecy	24 onces	60 grains au drachme soit 612,0 g

Toutes ces valeurs sont bien sûr théoriques car, dans la pratique, les poids utilisés pour les pesées admettaient une marge d'erreur souvent importante en raison du manque de précision pour l'étalonnage et de l'usure des matériaux⁷⁵.

Quant au système pondéral médicinal, les ordres du 20 octobre 1568, ceux du 22 février 1709 et du 15 septembre 1751 précisent que les poids médicaux seront des grains de froment de bonne sorte, que vingt grains vaudront un scrupule, trois scrupules une drachme, huit drachmes une once, douze onces une livre [GIRARD (13)]. Cela correspond probablement, comme on l'a vu précédemment, à la livre médicinale de 306 g, divisée à la mode padouane et rapportée au grain "poids de marc". La livre médicinale savoyarde valait donc les 3/4 de la livre de Chambéry et utilisait les mêmes onces de 25,5 g.

Les poids de l'inventaire Quinson-Merme

L'inventaire Quinson-Merme indique principalement des poids libellés en onces. On rencontre également le drachme (écrit *dragme*) et la livre. Il n'y a pas de précisions sur le type de poids utilisé, sauf pour quelques cas:

• ligne 369	5 livres 3/4 de salpêtre, poids de marc (écrit <i>mars</i>)
• ligne 370	16 livres d'antimoine, poids de Moûtiers
• ligne 371-372	58 livres 1/2 de sucre, poids de marc (écrit <i>mars</i>)
• ligne 628-629	18 livres d'antimoine du pays, poids de Montpellier
• ligne 708-709	1/2 livre de racine de carline, poids de Montpellier
• ligne 844-845	42 livres pour un mortier de fer, poids de Montpellier
• ligne 832-833	14 livres moins 1/4 pour un alambic, poids de Chambéry
• ligne 834-835	9 livres 13 onces pour un alambic, poids de Chambéry

D'autre part, on sait par le texte même de l'inventaire que la balance utilisée pour le réaliser avait été prêtée par un commerçant de Moûtiers, Joseph Desalles (ligne 489 à 509): la pesée a donc dû se faire suivant un système pondéral marchand.

On relève par ailleurs de nombreuses fois des nombres d'once égaux ou supérieurs à douze, jusqu'à quinze (lignes 162, 177, 278, 281, 289, 315, 344, 346, 355, 356, 357, 359, 593, 595, 598, 605, 608, 610, 611, 613, 614, 625, 637, 644, 652, 663, 668, 669, 717, 794, 815, 987, 993, 996, 998, 1005, 1044, 1052, 1055, 1068, 1076, 1091, 1093, 1099) et jusqu'à dix-sept (lignes 624, 665, 1079).

Or, la livre marchande en usage à Moûtiers était la livre de Genève [RAYMOND (34)] formée de 18 onces "poids de marc". Cela correspond donc parfaitement à la technique de compte de l'inventaire utilisant comme sous-multiple de la livre des

⁷⁵ La mesure d'une livre de Chambéry a été trouvée égale à 418,52 g (Raymond [34]) soit une variation de 2,5% par rapport à la valeur théorique.

nombres de 1 à 17 onces. Il faudrait donc traduire ces poids sur la base d'une livre de 550,6 g, d'une once de 30,6 g et d'un drachme de 3,8 g. Mais alors pourquoi ces huit références à des livres particulières au cours de l'inventaire ?

En fait, il faut reprendre le déroulement des événements au cours de ce long inventaire (sept jours, répartis du 27 avril au 20 mai 1735).

La première étape, avec les balances du marchand J. Desalles, est le *revetissement* ou *investissement* de l'inventaire préexistant de la veuve Merme, trouvé dans un tiroir du comptoir (lignes 58 à 73), c'est à dire le contrôle de l'existence des drogues et de leurs quantités indiquées sur ce document (jusqu'à la ligne 376). C'est à la fin de cette première étape que l'on trouve groupées les trois premières références à des poids particuliers (lignes 368 à 372): la mention de la livre de Moûtiers est encadrée de deux mentions de la livre poids de marc. On peut donc penser que dans cette première étape seule la ligne 370 est exprimée en livre marchande de Moûtiers ⁷⁶ et que le reste est en livre marchande poids de marc qui pouvait logiquement être utilisée habituellement par un commerçant comme J. Desalles.

La deuxième étape de la pesée (ligne 581) est reprise après une interruption de 10 jours et après la récupération de ses balances par J. Desalles (ligne 505). Il s'agit cette fois de peser les drogues restantes après le *revetissement* précédent. Or on constate que c'est seulement à partir de cette deuxième étape qu'apparaissent des mentions de nombres d'onces supérieurs à quinze, jusqu'à dix-sept, ce qui laisserait penser que cette fois on a bien utilisé le système pondéral local (livre de Moûtiers divisée en 18 onces) avec peut-être la balance et les poids de la boutique. Et pourtant cette deuxième étape comporte trois mentions de la livre de Montpellier, pour 18 livres d'antimoine (ligne 628-629), pour une 1/2 livre de racine de carline (ligne 708-709) et pour un mortier de fer de 42 livres (ligne 844-845) ainsi que deux mentions de la livre de Chambéry (égale à la livre de Montpellier) pour deux alambics (lignes 832 à 835). Faut-il imaginer une explication semblable à l'hypothèse émise pour la première partie, c'est à dire des paquets non entamés et, dans le cas du matériel, des valeurs de poids gravées sur les ustensiles ou des références à une pesée extraite d'un autre inventaire ou d'un livre d'achat?

Il semble difficile de trancher définitivement et cet inventaire est le parfait reflet de la complexité des systèmes pondéraux évoquée en introduction.

Les mesures

Pour les matières sèches, et en particulier le grain (ou les semences dans le cas de notre inventaire), les mesures en usage dans la région de Moûtiers sont la carte et le bichet⁷⁷:

- la carte de Conflans, d'environ 23 litres
- la carte de Beaufort, d'environ 18 litres
- le bichet de Moûtiers (cité dans l'inventaire) et d'Aime, d'environ 15 litres

Il faut, de surcroît, distinguer la mesure *rase* de la mesure *comble*.

⁷⁶ On peut supposer par exemple que les seize livres d'antimoine en question, probablement d'origine locale (cf. ligne 629) forment un ou plusieurs paquets non entamés et portant la mention de leurs poids d'origine établis suivant le système pondéral local.

⁷⁷ Dans divers points de la Savoie on utilise les noms suivants: bichette, coupe, coupet, émine, meidier, muid, oynée, picot, quart, quartal, quarte, quartan, ras, setier, varcine, veissel, mouldurier, pour des valeurs métriques souvent très différentes pour un même nom.

Pour les liquides, l'unité de base est le pot dont l'équivalent métrique est évidemment essentiellement variable suivant les villes. Pour la région de Moûtiers on peut citer:

- le pot d'Aime, d'environ 1,8 litres
- le pot de Beaufort, d'environ 1,5 litres
- le pot de Bourg-Saint-Maurice, d'environ 1,7 litres
- le pot de Conflans, d'environ 1,8 litres
- le pot de Moûtiers, d'environ 1,5 litres

L'inventaire Quinson-Merme cite également le jovelot⁷⁸, terme patois, qui correspond à la chopine ou quart de pot. L'inventaire fait référence plusieurs fois à des bouteilles de 3 jovelots, soit pratiquement 1 litre.

Au-dessus existait le setier, valant 48 pots.

⁷⁸ Jovelot, jouvellot, gevelot, jevelot ou pichollette: BERNARD Félix (abbé), *Histoire de Montmélian*, Chambéry 1956, p. 411-415. A Montmélian, le pot valait environ 2,2 litres.

CONCLUSIO

"Mais sans user d'une si insolente exagération, je passe bien plus avant, et soutiens hautement, comme une proposition très certaine et importante, que quiconque veut exceller en la médecine, ne doit point ignorer la chimie."

Ainsi écrivait G. SAUVAGEON⁷⁹ dans l'avertissement au lecteur de son petit traité ajouté à la fin d'une édition de 1681 de la Pharmacopée de Bauderon.

"On trouvera dans cette Pharmacopée un grand nombre d'opérations de Chymie, néanmoins je n'y traite point à fond de cette belle partie de la Pharmacie, parce que j'en ay composé depuis long-temps un Livre en particulier, qui a eu tout le succez que j'en pouvois espérer, c'est où je renvoye le Lecteur."

Ainsi lui répondait, en quelque sorte, N. LÉMERY, dans la préface de sa Pharmacopée Universelle (21), faisant allusion à un de ses autres ouvrages majeurs, son cours de chimie (19), dont la première édition date de 1675.

A travers ces deux citations, on perçoit tout l'enjeu de cette époque charnière. Entre le dernier quart du XVII^e siècle et le premier quart du XVIII^e siècle, les apothicaires vont accomplir leur révolution chimique.

Ils conserveront, certes, le vieux fond gréco-arabe de la pharmacie traditionnelle, mais en le soumettant à une saine critique:

"Maintenant, comme nous sommes dans un temps où l'antiquité ne prévaut plus sur la raison, & où l'on est revenu de cette vénération aveugle qu'on avoit pour les premiers Auteurs, j'entreprends un ouvrage qui est extrêmement souhaité, & auquel personne que je sçache n'a encore travaillé. C'est une PHARMACOPÉE UNIVERSELLE dans laquelle j'ay ramassé toutes les descriptions de Pharmacie anciennes & modernes qui sont en usage dans la Médecine, tant en France que dans les autres parties de l'Europe; j'y parle de leurs vertus, de leurs doses, des manières d'opérer les plus simples & les meilleures, & je fais des Remarques sur chaque opération, de sorte que sans toucher aux anciennes formules, je donne des avis raisonnez sur la réformation & les changemens que je croy y devoir estre apportez, soit pour la proportion des doses, soit pour le retranchement ou l'addition des drogues, soit pour l'opération." LÉMERY (21)

L'inventaire Quinson-Merme est le parfait reflet de cette époque de transition et fait écho à ce souci de modernité qui transparait dans la pensée de Nicolas Lémery.

Quoi de plus actuel et de plus troublant que le passage, mis en exergue de cette thèse, qui pourrait tout à fait s'appliquer à nos combats professionnels récents contre les pseudo-médicaments (Vitamine C sous-dosée, etc...) de la grande distribution ?

Hector Mermoz, Etienne Quinson et tous ces anciens apothicaires qui ont fait la renommée de notre profession ont un message primordial à nous transmettre: restons des scientifiques et des professionnels et résistons le plus possible au chant des sirènes du commerce facile.

⁷⁹ Sauvageon G., *Traité chymique contenant les préparations, usages, facultez & doses des plus célèbres & usitez médicaments chymiques*, Lyon 1681. La première édition date de 1654 [Guitard (15)].

ANNEXES

MATIERE MEDICALE

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DROGUES SIMPLES BOTANIQUES ABSENTES DE L'INVENTAIRE MAIS NÉCESSAIRES POUR RÉALISER LES DROGUES COMPOSÉES INVENTORIEES

NOM USUEL	PARTIE UTILE	GENRE ET ESPÈCE	FAMILLE BOTANIQUE	DROGUE COMPOSÉE
Acacia	Suc	<i>Acacia verek</i> GUIL. et PERR.	Fabaceae	Thériaque (B & L), Onguent de la comtesse (B & L)
Ache	Semence, racine, suc	<i>Apium graveolens</i> L.	Apiaceae	Bénédictine laxative (B & L), Sirop de chicorée composé (B), Sirop des cinq racines (B & L), Sirop d'hysope (B & L), Philonium romanum (B & L), Electuaire de psyllium (B & L), Emplâtre de bétoine (B & L), Emplâtre de mélilot (B)
Aconit anthore	Racine	<i>Aconitum anthora</i> L.	Ranunculaceae	Emplâtre pour la matrice (B)
Aigremoine	Suc	<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	Rosaceae	Poudre hydragogue (L), Electuaire de psyllium (B & L)
Alkékenge	Fruit	<i>Physalis alkekengi</i> L.	Solanaceae	Sirop de chicorée composé (B)
Alléluia (Pain de coucou)	Feuille	<i>Oxalis acetosella</i> L.	Oxalidaceae	Opiate de Salomon (L)
Amidon	Semence	<i>Triticum vulgare</i> VILL.	Poaceae	Poudre diatragacanthé (L), Poudre hydragogue (L), Trochisques blanc de Rhazès (L), Trochisques de camphre (B), Electuaire de psyllium (B & L)
Ammi	Semence	<i>Ammi copticum</i> L.	Apiaceae	Thériaque (B & L), Emplâtre de mélilot (B)
Aneth	Fruit	<i>Anethum graveolens</i> L.	Apiaceae	Huile de renard (B & L)
Angélique	Racine	<i>Angelica archangelica</i> L.	Apiaceae	Orviétan (L), Baume des innocents (b), Eau thériacale (B & L)
Aristolochie ronde	Racine	<i>Aristolochia rotunda</i> L.	Aristolochiaceae	Orviétan (F), Emplâtre divin (L), Emplâtre contre les hernies (B & L), Trochisques de capres (B & L)
Arroche (Chénopode)	Semence	<i>Atriplex hortensis</i> L.	Chenopodiaceae	Poudre épileptique (b)
Asaret	Racine	<i>Asarum europaeum</i> L.	Aristolochiaceae	Diarrhodon abbatis (B), Poudre hydragogue (L), Thériaque (B & L), Hiera picra (B & L), Electuaire de psyllium (B & L)

B = Bauderon, b = Baumé, C = Codex 1758, F = Fouquet, L = Lémery, R = Rhazès

Aspalathe	Bois	<i>Aquilaria agallocha</i> ROXB.	Thymeleaceae	Mithridate (B), Thériaque (B & L)
Aunée	Racine	<i>Inula helenium</i> L.	Asteraceae	Catholicum (L), Opiate de Salomon (B & L)
Bardane (grande)	Feuille	<i>Arctium lappa</i> L.	Asteraceae	Onguent populeum (B & L)
Basilic	Semence	<i>Ocimum basilicum</i> L.	Lamiaceae	Diarrhodon abbatis (L), Pulvis laetitiae (B & L)
Behen blanc (Silène enflé)	Racine	<i>Cucubalus behen</i> L.	Caryophyllaceae	Poudre diamargaritum frigidum (B), Poudre cordiale (L)
Behen rouge (Statice)	Racine	<i>Statice limonium</i> L.	Plombaginaceae	Poudre diamargaritum frigidum (B), Poudre cordiale (L)
Berberis	Semence	<i>Berberis vulgaris</i> L.	Berberidaceae	Diarrhodon abbatis (B), Electuaire de psyllium (B & L)
Bétoine	Feuille	<i>Betonica officinalis</i> L.	Lamiaceae	Catholicum (L), Emplâtre de bétoine (B & L), Eau thériacale (B)
Bourrache	Suc	<i>Borrago officinalis</i> L.	Boraginaceae	Electuaire de psyllium (B & L), Eau thériacale (B)
Bryone	Racine	<i>Bryonia dioeca</i> JACQ.	Cucurbitaceae	Poudre hydragogue (L), Sirop de bryone
Buglosse	Fleur, racine, suc	<i>Anchusa officinalis</i> L.	Boraginaceae	Confection de Hyacinte (B), Catholicum (L), Electuaire de psyllium (B & L), Opiate de Salomon (B & L)
Bunias (navet sauvage)	Semence	<i>Brassica napus</i> L.	Brassicaceae	Thériaque (B & L)
Calament	Feuille, Fleur	<i>Calamintha officinalis</i> MOENCH.	Lamiaceae	Poudre diagalangae (B), Thériaque (B & L), Trochisques de capres (B & L), Emplâtre pour la matrice (B)
Capillaire de Montpellier	Feuille	<i>Adiantum capillus veneris</i> L.	Adiantaceae	Sirop de chicorée composé (B), Sirop d'althaea (B & L), Sirop d'hysope (B & L), Electuaire de psyllium (B & L)
Capillaire noir	Feuille	<i>Asplenium adiantum nigrum</i> L.	Adiantaceae	Catholicum (L), Sirop de chicorée composé (B), Sirop d'althaea (B & L)
Capillaire rouge	Feuille	<i>Asplenium trichomanes</i> L.	Adiantaceae	Sirop de chicorée composé (B)
Caprier	Racine	<i>Capparis spinosa</i> L.	Capparidaceae	Trochisques de capres (B & L)
Carvi	Semence	<i>Carum carvi</i> L.	Apiaceae	Poudre diagalangae (B), Bénédicte laxative (B & L), Emplâtre de mélilot (B)
Cétérach	Feuille	<i>Ceterach officinarum</i> D.C.	Adiantaceae	Sirop de chicorée composé (B)
Chamædryes (Germandrée petit chêne)	Feuille	<i>Teucrium chamædryes</i> L.	Lamiaceae	Thériaque (B & L)
Chamœpitys (Germandrée ivette)	Feuille	<i>Teucrium chamæpithys</i> L.	Lamiaceae	Thériaque (B & L), Huile de renard (L)
Châtaigne	Fruit (écorce médiane)	<i>Castanea vesca</i> GAERTN.	Fagaceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Chélidoine	Racine	<i>Chelidonium majus</i> L.	Papaveraceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Chêne	Ecorce, Fruit (écorce)	<i>Quercus robur</i> L.	Fagaceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Chiendent	Racine	<i>Agropyrum repens</i> Beauv.	Poaceae	Sirop d'althaea (B & L)
Ciguë	Fruit, Suc	<i>Conium maculatum</i> L.	Apiaceae	Emplâtre de ciguë (L)

Citrouille	Semence	<i>Cucurbita pepo</i> L.	Cucurbitaceae	Diarrhodon abbatis (B), Poudre diatragacanthé (L), Catholicum (L), Electuaire de psyllium (B & L)
Coing	Semence	<i>Cydonia vulgaris</i> PERS.	Rosaceae	Sirop d'hysope (B & L), Emplâtre contre les hernies (L)
Concombre	Semence	<i>Cucumis sativus</i> L.	Cucurbitaceae	Diarrhodon abbatis (L), Poudre diatragacanthé (L), Catholicum (L)
Consoude (grande)	Racine	<i>Symphytum officinale</i> L.	Boraginaceae	Emplâtre contre les hernies (B & L), Emplâtre pour les fractures (B & L)
Consoude (petite)	Feuille	<i>Brunella vulgaris</i> L.	Lamiaceae	Emplâtre contre les hernies (B & L), Emplâtre pour les fractures (B)
Cotylet	Feuille	<i>Cotyledon umbilicus</i> L.	Crassulaceae	Onguent populeum (B & L)
Courge	Semence	<i>Cucurbita pepo</i> L.	Cucurbitaceae	Diarrhodon abbatis (B), Poudre diatragacanthé (L), Catholicum (L)
Cresson	Semence	<i>Nasturtium officinale</i> R. BR.	Brassicaceae	Trochisques de capres (B & L)
Cynoglosse	Racine	<i>Cynoglossum officinale</i> L.	Boraginaceae	Pilules de cynoglosse (L)
Datte	Fruit	<i>Phoenix dactylifera</i> L.	Palmae	Sirop d'hysope (B), Diaphœnic (B & L)
Daucus de Crète	Semence	<i>Athamanta cretensis</i> L.	Apiaceae	Mithridate (B), Thériaque (B & L), Philonium romanum (B & L), Diaphœnic (B & L)
Doronic	Racine	<i>Doronicum pardalianches</i> L.	Asteraceae	Poudre d'ambre (L), Poudre diamargaritum frigidum (B)
Esule	Racine	<i>Euphorbia cyparissias</i> L.	Euphorbiaceae	Poudre hydragogue (L), Bénédicte laxative (B & L), Pilules fétides majeures (B & L)
Eupatoire	Feuille	<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	Asteraceae	Catholicum (L), Trochisques de capres (B & L)
Euphorbe	Résine	<i>Euphorbia resinifera</i> BERG.	Euphorbiaceae	Philonium romanum (B), Pilules fétides majeures (B & L)
Fenouil	Racine	<i>Foeniculum dulce</i> D.C.	Apiaceae	Sirop de chicorée composé (B), Sirop des cinq racines (B & L), Sirop d'hysope (B & L)
Fève	Fruit (écorce)	<i>Vicia faba</i> L.	Fabaceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Figue	Fruit	<i>Ficus carica</i> L.	Moraceae	Sirop d'hysope (B & L)
Fragon	Semence	<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Liliaceae	Bénédicte laxative (B & L)
Frêne	Feuille, Racine	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Oleaceae	Emplâtre pour les fractures (B & L)
Fumeterre	Feuille, suc, semence	<i>Fumaria officinalis</i> L.	Papaveraceae	Sirop de chicorée composé (B), Electuaire de psyllium (B & L), Confection Hamech (B & L)
Galega	Feuille	<i>Galega officinalis</i> L.	Fabaceae	Orviétan (L)
Garance	Racine	<i>Rubia tinctorum</i> L.	Rubiaceae	Poudre hydragogue (L), Trochisques de myrrhe (R), Electuaire de psyllium (B & L)
Genévrier	Baies	<i>Juniperus communis</i> L.	Cupressaceae	Orviétan (L), Mithridate (B), Eau thériacale (L), Opiate de Salomon (B & L)
Gentiane	Racine	<i>Gentiana lutea</i> L.	Gentianaceae	Mithridate (B), Diascordium (L), Eau thériacale (L), Opiate de Salomon (B & L)
Glaucie	Feuille	<i>Glaucium flavum</i> L.	Papaveraceae	Onguent de la comtesse (B & L)

B = Bauderon, b = Baumé, C = Codex 1758, F = Fouquet, L = Lémery, R = Rhazès

Gratiolle	Feuille	<i>Gratiola officinalis</i> L.	Scrophulariaceae	Sirop magistral (L)
Guimauve	Racine, fleur	<i>Althaea officinalis</i> L.	Malvaceae	Catholicum (L), Onguent d'althaea (B), Sirop d'althaea (B & L), Emplâtre pour les fractures (B & L)
Hépatique	Feuille	<i>Marchantia polymorpha</i> L.	Marchantiaceae	Sirop de chicorée composé (B)
Hièble	Semence	<i>Sambucus ebulus</i> L.	Caprifoliaceae	Poudre hydragogue (B), Sirop magistral (L)
Houblon	Fleur	<i>Humulus lupulus</i> L.	Moraceae	Sirop de chicorée composé (B)
Hysope	Feuille	<i>Hyssopus officinalis</i> L.	Lamiaceae	Catholicum (L), Huile de renard (B), Sirop d'hysope (B & L)
Impéatoire	Racine	<i>Imperatoria ostruthium</i> L.	Apiaceae	Orviétan (L), Eau thériacale (L)
Joubarbe (petite)	Feuille	<i>Sempervivum tectorum</i> L.	Crassulaceae	Onguent populeum (B & L)
Joubarbe (grande)	Feuille	<i>Sedum acre</i> L.	Crassulaceae	Onguent populeum (B & L)
Laitue cultivée	Feuille	<i>Lactuca sativa</i> L.	Asteraceae	Sirop de chicorée composé (B)
Laitue scarole	Feuille	<i>Lactuca serriola</i> L.	Asteraceae	Sirop de chicorée composé (B)
Laurier	Feuille, baie	<i>Laurus nobilis</i> L.	Lauraceae	Emplâtre de bétouine (L)
Lièrre	Gomme- résine	<i>Hedera helix</i> L.	Araliaceae	Onguent d'althaea (B)
Lis	Fleur	<i>Lilium candidum</i> L.	Liliaceae	Opiate céphalique (L)
Livèche	Semence	<i>Levisticum officinale</i> KOCH.	Apiaceae	Poudre diagalangae (B)
Mandragore	Racine, feuille	<i>Mandragora officinarum</i> L.	Solanaceae	Poudre de Requies Nicolai (B), Onguent populeum (B & L)
Marjolaine	Feuille	<i>Origanum majorana</i> L.	Lamiaceae	Thériaque (B & L), Emplâtre de mélilot (B), Eau impériale (L)
Marum (Germandrée maritime)	Feuille	<i>Teucrium marum</i> L.	Lamiaceae	Thériaque (B & L)
Mauve	Fleur	<i>Malva sylvestris</i> L.	Malvaceae	Sirop d'althaea (B & L), Sirop d'hysope (B & L)
Mélilot	Fleur	<i>Melilotus officinalis</i> DESR.	Fabaceae	Emplâtre de mélilot (B & L)
Mélitte	Feuille	<i>Melittis melissophyllum</i> L.	Lamiaceae	Catholicum (L), Eau thériacale (B)
Melon	Semence	<i>Cucumis melo</i> L.	Cucurbitaceae	Diarrhodon abbatis (L), Poudre diatragacanthé (L), Catholicum (L), Poudre diamargaritum frigidum (B & L), Poudre hydragogue (L)
Menthastre	Feuille	<i>Mentha divers</i>	Lamiaceae	Trochisques de myrrhe (R)
Menthe	Feuille	<i>Mentha piperita</i> L.	Lamiaceae	Poudre diagalangae (L)
Millefeuille	Semence	<i>Achillea millefolium</i> L.	Asteraceae	Bénédictine laxative (B & L)
Millepertuis	Fleurs, semence	<i>Hypericum perforatum</i> L.	Guttiferae	Baume des innocents (b), Mithridate (B), Thériaque (B & L), Eau thériacale (L)
Morelle	Fruit (suc)	<i>Solanum nigrum</i> L.	Solanaceae	Onguent de pompholix (B & L), Onguent populeum (B & L)
Muscade	Semence	<i>Myristica moschata</i> THUMB.	Myristicaceae	Catholicum (L), Mithridate (B), Poudre d'ambre (C & L), Poudre de Requies Nicolai (B), Opiate céphalique (L)
Myrte	Fruit	<i>Myrtus communis</i> L.	Myrtaceae	Poudre diamargaritum frigidum (L), Onguent de la comtesse (B & L)
Myrtilles	Fruit	<i>Vaccinium myrtillus</i> L.	Ericaceae	Onguent de la comtesse (B & L), Emplâtre contre les hernies (L), Emplâtre pour les fractures (B & L)

Nard celtique	Racine	<i>Valeriana celtica</i> L.	Valerianaceae	Mithridate (B), Thériaque (B & L)
Nèfle	Fruit	<i>Mespilus germanica</i> L.	Rosaceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Nigelle	Semence	<i>Nigella arvensis</i> L.	Ranunculaceae	Trochisques de capres (B & L)
Opobalsamum	Gomme-résine	<i>Commiphora opobalsamum</i> ENGL.	Burseraceae	Mithridate (B), Thériaque (B & L)
Orge	Semence	<i>Hordeum vulgare</i> L.	Poaceae	Sirop de chicorée composé (B), Sirop d'hysope (B & L)
Orme	Ecorce	<i>Ulmus campestris</i> L.	Ulmaceae	Emplâtre pour les fractures (L)
Orobe blanc	Semence	<i>Ervum ervilia</i> L.	Fabaceae	Thériaque (B), Opiate céphalique (L)
Pariétaire	Fleur	<i>Parietaria officinalis</i> L.	Urticaceae	Sirop d'althaea (B & L)
Persil de Macédoine	Semence	<i>Athamanta macedonica</i> L.	Apiaceae	Orviétan (L), Mithridate (B), Trochisques de myrrhe (b), Thériaque (B & L), Philonium romanum (L)
Petit Houx	Racine	<i>Ruscus aculeatus</i> L.	Liliaceae	Sirop des cinq racines (B & L)
Phu	Racine	<i>Valeriana phu</i> L.	Valerianaceae	Mithridate (B), Thériaque (B & L), Emplâtre pour la matrice (B)
Pimprenelle	Fleur	<i>Poterium sanguisorba</i> L.	Rosaceae	Sirop d'althaea (B & L)
Pissenlit	Feuille	<i>Taraxacum dens leonis</i> DESF.	Asteraceae	Sirop de chicorée composé (B)
Pivoine	Racine, Semence	<i>Paeonia officinalis</i> L.	Paeoniaceae	Poudre épiléptique (L & b), Opiate céphalique (L)
Plantain	Feuille	<i>Plantago major</i> L.	Plantaginaceae	Onguent de la comtesse (B & L), Sirop d'althaea (B), Emplâtre de bétoine (B & L)
Pois chiche	Semence	<i>Cicer arietinum</i> L.	Fabaceae	Sirop d'althaea (B & L)
Polium	Fleur	<i>Teucrium polium</i> L.	Lamiaceae	Mithridate (B), Thériaque (B & L)
Pouliot	Feuille	<i>Mentha pulegium</i> L.	Lamiaceae	Trochisques de myrrhe (R)
Prassium (Marrube blanc)	Feuille	<i>Marrubium vulgare</i> L.	Lamiaceae	Thériaque (B & L)
Prunellier	Feuille	<i>Prunus spinosa</i> L.	Rosaceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Queue de cheval (Prêle)	Feuille	<i>Equisetum arvense</i> L.	Equisetaceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Quintefeuille	Racine	<i>Potentilla reptans</i> L.	Rosaceae	Poudre diamargaritum frigidum (L), Thériaque (B & L)
Raisin	Fruit	<i>Vitis vinifera</i> L.	Vitaceae	Onguent de la comtesse (B & L), Sirop d'althaea (B & L), Sirop d'hysope (B & L), Confection Hamech (B & L)
Romarin	Feuille, fleur	<i>Rosmarinus officinalis</i> L.	Lamiaceae	Huile de renard (L), Opiate de Salomon (B & L)
Rue	Feuilles Semence	<i>Ruta graveolens</i> L.	Rutaceae	Orviétan (F), Trochisques de myrrhe (R), Opiate céphalique (L), Diaphœnic (B & L), Pilules fétides majeures (B & L), Trochisques de capres (B & L), Eau thériacale (L)
Sarcocolle (succédané de la gomme adragante)	Gomme-résine	<i>Astragalus divers</i>	Fabaceae	Trochisques blanc de Rhazès (L)
Sariette	Fleur	<i>Satureia hortensis</i> L.	Lamiaceae	Eau impériale (L)
Sauge	Feuille	<i>Salvia officinalis</i> L.	Lamiaceae	Orviétan (L), Huile de renard (L)
Saule	Feuille	<i>Salix alba</i> L.	Salicaceae	Emplâtre pour les fractures (B & L)
Saxifrage	Semence	<i>Saxifraga granulata</i> L.	Saxifragaceae	Bénédicté laxative (B & L)

Scille	Bulbe	<i>Scilla maritima</i> L.	Liliaceae	Onguent d'althea (B), Thériaque (B & L), Opiate céphalique (L)
Scorsonère	Racine	<i>Scorsonera hispanica</i> L.	Asteraceae	Orviétan (L), Eau thériacale (B)
Soldanelle	Feuille	<i>Convolvulus soldanella</i> L.	Convolvulaceae	Poudre hydragogue (B & L), Sirop magistral (L)
Sorbe	Fruit	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	Rosaceae	Onguent de la comtesse (B & L)
Souchet	Racine	<i>Cyperus longus</i> L.	Cyperaceae	Mithridate (B), Emplâtre de méliilot (B & L), Trochisques de capres (B & L)
Sumac	Fleur	<i>Rhus coriaria</i> L.	Anacardiaceae	Electuaire de psyllium (B & L)
Thlaspi	Semence	<i>Iberis amara</i> L.	Brassicaceae	Thériaque (B & L)
Thym	Feuille	<i>Thymus vulgaris</i> L.	Lamiaceae	Huile de renard (B & L), Pulvis laetitiae (B & L), Confection Hamech (B & L)
Tormentille	Racine	<i>Potentilla tormentilla</i> D.C.	Rosaceae	Confection de Hyacinte (B), Poudre diamargaritum frigidum (L), Diascordium (L), Poudre cordiale (L), Eau thériacale (B)
Valériane	Racine	<i>Valeriana officinalis</i> L.	Valerianaceae	Trochisques de myrrhe (b), Poudre cordiale (L), Eau thériacale (L)
Verveine commune	Feuille	<i>Verbena officinalis</i> L.	Verbenaceae	Emplâtre de bétouine (L)
Xylobalsamum	Bois	<i>Commiphora opobalsamum</i> ENGL.	Burseraceae	Thériaque (B & L), Hiera picra (B & L), Pulvis laetitiae (B & L)

BIOGRAPHIES

abrégées des principaux auteurs cités

[d'après GUITARD E.-H. (15)]

ACTUARIUS JOANNES	Médecin byzantin. 1281-1328.
ANDROMAQUE L'ANCIEN	Médecin de l'empereur romain Néron. I ^{er} s. après J.-C.
ARISTOTE	Philosophe et savant grec. 384-322 avant J.-C.
ARNAUD DE VILLENEUVE	Médecin français. 1240-1311.
AVICENNE	<i>Abu Ali al Husain</i> ou <i>Ibn Sinâ</i> , philosophe et médecin arabe né en Perse. 980-1037.
BAUDERON BRICE	Docteur en médecine bourguignon formé à Montpellier, auteur d'une pharmacopée réputée. 1540-1623.
BAUMÉ ANTOINE	Pharmacien parisien. 1728-1804.
BOURGELAT CLAUDE	Avocat, mousquetaire, fondateur et directeur de la première école vétérinaire à Lyon. 1712-1779.
CELSE	<i>Aurelius Cornelius Celsus</i> , médecin romain. I ^{er} s. avant J.-C.
CHARRAS MOÏSE	Médecin français, auteur de la <i>Pharmacopée royale galénique et chimique</i> parue à Paris en 1676. 1618-1698.
CHRISTOPHORE	<i>Christoforo a Costa</i> , médecin de Burgos. XVI ^e siècle.
CROLLIUS OSWALD	Médecin allemand. 1560-1609.

DAMOCRATE	Médecin grec qui exerça à Rome. I ^{er} s. après J.-C.
DE LA POTERIE PIERRE	ou <i>Poterius</i> , médecin et chimiste français. XVII ^e siècle.
DIOSCORIDE	<i>Pedacios Dioskoridès</i> , médecin et botaniste (<i>De Materia Medica</i>) grec. I ^{er} s. après J.-C.
DU CHESNE JOSEPH	Seigneur de La Violette, médecin du roi Henri IV, plus connu sous son nom latinisé en <i>Quercetanus</i> (ou en français, Quercetan). 1544-1609.
FERNEL JEAN	Médecin français, attaché au roi Henri II, surnommé le Galien français. 1497-1558.
FOUQUET MME	Guérisseuse française célèbre. XVII ^e siècle.
FRACASTORI GIROLAMO	Médecin et poète italien né à Vérone. 1483-1553.
GALIEN CLAUDE	Claudius Galenus Pergamensis, médecin grec né à Pergame. Il exerçait à Rome. 130-202.
GUILLAUME DE VARIGNANE	Médecin italien. XIII ^e siècle.
HILDEGARDE (SAINTE)	Abesse du monastère de Rupertsberg, célèbre pour ses ouvrages sur les plantes médicinales. 1098-1179.
HIPPOCRATE	Médecin grec. 460-377 avant J.-C.
JOUBERT LAURENT	Médecin français, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier 1529-1582.
LEMERY NICOLAS	Médecin, apothicaire et chimiste français, auteur d'une pharmacopée réputée. 1645-1715.

LULLE RAYMOND	Philosophe et alchimiste français. XIII ^e siècle.
MANLIUS DE BOSCO JEAN-JACQUES	Médecin italien (Pavie). XV ^e siècle.
MATTHIOLE	<i>Pietro Andrea Mattioli</i> , médecin botaniste italien . 1500-1577.
MÉSUE JEAN	<i>Abu Zakaria Yahiah ben Masouïah</i> , médecin arabe des califes de Bagdad. 776-855.
MYNSICHT (DE) ADRIEN	XVII ^e siècle
NICANDRE	Médecin naturaliste grec. II ^e s. avant J.-C.
NICOLAS D'ALEXANDRIE	Médecin byzantin né à Alexandrie et qui exerçait à Nicée. Connu également sous le nom de <i>Nicolas le Myrepse</i> . XIII ^e siècle.
NICOLAS LE SALERNITAIN	Médecin italien appartenant à l'école de Salerne. Il transcrivit le fameux <i>Antidotarium</i> de cette célèbre école médicale, connu sous le nom d'Antidotaire Nicolas. XII ^e siècle.
PARACELSE	<i>Philippus Aureolus Theophrastus Bombastus von Hohenheim</i> , médecin suisse. 1493-1541.
PLATEARIUS MATTHAEUS	Médecin salernitain auteur d'un traité de matière médicale réputé, le <i>Circa instans</i> . XII ^e siècle.
PLINE L'ANCIEN	<i>Caius Plinius Secundus</i> , naturaliste romain. 23-79 après J.-C.
POMET PIERRE	Droguiste et botaniste parisien. 1658-1699.
PRÉVOST NICOLAS	<i>Nicolaus Praepositus</i> , médecin français. XV ^e siècle.

PSYCHRISTE JACQUES	Médecin alexandrin du pape Léon I ^{er} le Grand. V ^e s. après J.-C.
PYTHAGORE	Philosophe et mathématicien grec. VI ^e s. avant J.-C.
RHAZÈS	<i>Aba Bekr al Razi</i> , médecin persan du calife El Mansor à Bagdad. 850-923.
RONDELET GUILLAUME	Médecin français qui exerçait à Montpellier. 1507-1566.
SALERNE	Célèbre école médicale (XI ^e -XIV ^e siècle), près de Naples, qui est à l'origine de l'influence de la médecine arabe sur la médecine occidentale. Apogée au XII ^e siècle.
SCRIBONIUS LARGUS	Médecin de l'empereur romain Tibère. I ^{er} s. après J.-C.
SÉRAPION LE VIEUX	Médecin arabe né à Baalbek. La littérature de la Renaissance le désignait sous le nom de <i>Jean de Damas</i> ou <i>Damascène</i> . IX ^e ou X ^e siècle.
TEXTOR BENOIT	Médecin français. 1480-1535.
THÉOPHRASTE	Philosophe et botaniste grec, élève d'Aristote. Vers 372-287 avant J.-C.
VIGO JEAN	Chirurgien italien. 1450-1525.

GENEALOGIES

des familles môtiéraines concernées

Pour mieux comprendre les liens familiaux étroits entre les divers personnages cités dans l'inventaire Quinson-Merme, il s'est avéré nécessaire de faire une recherche généalogique la plus détaillée possible. Elle concerne principalement quatre familles:

La famille Anceney (et ses liens avec la famille Prompt)

La famille Mermoz

La famille Petitjean

La famille Bérard-Blay

ANCENEY Claude
 #1649 / >1721
 Notaire
 P. :
 M. :
 Mariage le 27-02-1673 avec
 MORIS Marie
 0000 / 03-05-1692
 Mariage le >1692 avec
 ETIENNE Anne Marie
 0000 / 0000



ANCENEY Etienne Innocent
 26-08-1683 / 0000
 P. : PESSOZ Etienne Innocent
 M. : ANCENEY Gabrielle
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

<p>ANCENEY Catherine 08-08-1678 / 07-09-1738 P. : MORIS Maxime M. : ASCAMBERS Henriette Mariage le 18-04-1702 avec PROMPT Antoine, apothicaire 0000 / 1710 Mariage le 03-12-1715 avec PETIT-JEAN Jean Pierre 24-04-1690 / <1738</p>	<p>ANCENEY Louise 12-01-1680 / 30-01-1740 P. : CHATELET Claude M. : ALEMOZ Antoinette Mariage le 09-06-1712 avec MERMOZ Hector, apothicaire 27-10-1690 / 05-12-1729</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



PROMPT Claude Antoine (1)
 03-01-1703 / 0000
 P. : ANCENEY Claude
 M. : ETIENNE Anne Marie
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

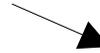
PROMPT Pétronille (=Péronne)
 29-05-1704 / <1761
 P. : DE GILLY Melchior
 M. : ANCENEY Péronne
 Mariage le 0000 avec
PETIT-JEAN Jean Jacques
 0000 / 0000

PROMPT Claude Antoine (2)
 18-11-1710 / 0000
 P. : ANCENEY Claude
 M. : ANCENEY Louise
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

PROMPT Françoise
 22-01-1708 / 0000
 P. : LACHENAL Jean Chatellin
 M. : VILLIEN Michelette
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

PROMPT Catherine
 14-01-1709 / 0000
 P. : BOULAND Maurice
 M. : GEY Genette
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

MERMOZ Philippe
 0000 / 0000
 Apothicaire à Chambéry en 1627
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000



MERMOZ Hector
 0000 / fév.-mars 1707
 Apothicaire à Chambéry
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

MERMOZ Joseph
 0000 / 0000
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000



MERMOZ Hector
 <1670 / <1702
 Apothicaire à Chambéry
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 SANCET Péronne
 0000 / 0000

MERMOZ Pierre
 08-05-1685 / 0000
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

MERMOZ Marie
 0000 / 0000
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 LARACINE
 0000 / 0000

MERMOZ Françoise
 21-01-1687 / 0000
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

MERMOZ Pierre
 0000 / 0000
 Religieux à Sainte-Marie
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

MERMOZ Claude
 13-02-1689 / 0000
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

MERMOZ Charles
 24-03-1692 / 0000
 P. : QUINSON Charles Maurice
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

MERMOZ Hector
<1670 / <1702
Apothicaire à Chambéry, Bourgeois
P. :
M. :
Mariage le 0000 avec
SANCET Péronne
0000 / 0000



MERMOZ Joseph
<1683 / #1705

P. :
M. :
Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

MERMOZ Jean Baptiste
03-12-1687 / 0000
Apothicaire à Chambéry
P. : COSTE Jean Baptiste
M. :
Mariage le 0000 avec
D'HAUTEVILLE Péronne
0000 / 0000

MERMOZ Marie
30-04-1689 / 0000

P. : SANCET Jean Baptiste
M. : MERMOZ Marie
Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

MERMOZ Hector
27-10-1690 / 05-12-1729
Apothicaire à Moûtiers
P. : MERMOZ Hector
M. : BUTIN Françoise
Mariage le 09-06-1712 avec
ANCENEY Louise (témoin: QUINSON Etienne)
12-01-1680 / 30-01-1740

MERMOZ Anne
0000 / 0000

P. :
M. :
Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

MERMOZ Hector
 27-10-1690 / 05-12-1729
 Apothicaire à Moûtiers
 P. : MERMOZ Hector
 M. : BUTIN Françoise
 Mariage le 09-06-1712 avec
 ANCENEY Louise (témoin: QUINSON Etienne)
 12-01-1680 / 30-01-1740



<p>MERMOZ Hector 04-01-1714 / 0000</p> <p>P. : FOURNIER Raymond M. : GEAY Françoise Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>MERMOZ Jean Vincent 05-05-1715 / 1796 Chanoine</p> <p>P. : CANORET Jean Vincent M. : VAROT Anne, ép. CANORET Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>MERMOZ Pierre François 31-01-1717 / 04-02-1773 Médecin</p> <p>P. : PETIT-JEAN Jean Pierre François M. : ANCENEY Catherine, ép. PETIT-JEAN Mariage le 0000 avec CHAPPEL Péronne 0000 / 15-07-1770</p>	<p>MERMOZ Jeanne Antoine 31-05-1719 / 06-10-1724</p> <p>P. : FERLEY Jacques M. : MORIS Jeanne Antoine Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>MERMOZ Anne Marie 17-03-1721 / 0000</p> <p>P. : ANCENEY Claude M. : ETIENNE Anne Marie, ép. ANCENEY Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>MERMOZ Jean François Marie 06-02-1725 / 0000</p> <p>P. : REVIN Jean François Marie M. : VIGUET Jeanne Jacqueline Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>

MERMOZ Pierre François
31-01-1717 / 0000
Médecin
P. : PETIT-JEAN Jean Pierre François
M. : ANCENEY Catherine, ép. PETIT-JEAN
Mariage le 0000 avec
CHAPPEL Péronne
0000 / 0000



<p>MERMOZ Marie Jacqueline 30-09-1750 / 0000</p> <p>P. : PETIT-JEAN Jean Jacques M. : MERMOZ Anne Marie Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>MERMOZ Péronne 26-08-1751 / 03-09-1751</p> <p>P. : MERMOZ Jean Vincent M. : PROMPT Péronne, ép. PETIT-JEAN Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>MERMOZ Pierre François Hector 22-03-1753 / 22-09-1782 Prêtre à Sainte-Marie P. : CHAPPEL Claude François M. : GRAND Péronne, ép. CHAPPEL Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>MERMOZ Pierre Vincent Hector 14-01-1755 / 0000</p> <p>P. : VIGUET Jean Claude M. : JAY Martine Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>MERMOZ Jean Marie 03-02-1761 / 0000</p> <p>P. : M. : Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>MERMOZ Vincent Louis Hector 02-03-1762 / 0000</p> <p>P. : MERMOZ Pierre François Hector M. : MERMOZ Marie Jacqueline Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>MERMOZ Pierre Vincent Louis 09-09-1763 / 0000</p> <p>P. : MERMOZ Pierre Vincent Hector M. : MERMOZ Marie Jacqueline Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>MERMOZ Charles Joseph Désiré Louis 04-03-1766 / 0000</p> <p>P. : M. : Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>MERMOZ Joseph Antoine Casimir 09-08-1767 / 0000</p> <p>P. : M. : Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	

PETIT-JEAN ?
 0000 / 0000

 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec

 0000 / 0000

PETIT-JEAN Jean Pierre
 <1677 / 07-09-1722

 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 ODE Jeanne Anne
 0000 / 0000

PETIT-JEAN François
 <1677 / <1731

 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec

 0000 / 0000

PETIT-JEAN Aimé
 <1677 / 24-10-1731

 P. :
 M. :
 Mariage le <1679 avec
 DUCLOZ Marguerite
 0000 / 0000

PETIT-JEAN Anne
 <1677 / 12-08-1731

 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 MARION Nicolas
 0000 / 0000

PETIT-JEAN Urbaine
 <1677 / 01-10-1720

 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 BOCH, négociant
 0000 / <1720

PETIT-JEAN Pernelle
 <1677 / 0000

 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 SIMILLE Jean Philippe ?
 0000 / 0000

PETIT-JEAN Anne Marie
 <1677 / 27-03-1728

 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 VILLIEN Mathieu
 0000 / <1728

PETIT-JEAN Claudine Louise
 04-02-1679 / 0000

 P. : BOZON Claude
 M. : LEGER Louise
 Mariage le 0000 avec

 0000 / 0000

<p>PETIT-JEAN Aimé <1677 / 24-10-1731</p> <p>P. : M. : Mariage le 0000 avec DUCLOZ Marguerite 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Nicolas 26-10-1702 / 0000</p> <p>P. : MARION Nicolas M. : PETIT-JEAN Anne Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Anne Marie 02-01-1679 / 0000</p> <p>P. : DUCLOZ Pierre M. : EXCOFFIER Antoinette Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Gaspard 14-07-1697 / 0000</p> <p>P. : COTTRAY Claude M. : VIGUET Joachina Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Antoine 08-12-1679 / 0000</p> <p>P. : VARAMBON Discret Antoine M. : VARAMBON Louise Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Marie Jacqueline 19-10-1694 / 0000</p> <p>P. : LABORET Maximin M. : VARAZ Jacqueline Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Françoise 07-01-1681 / 0000</p> <p>P. : SOQUER Jean Pierre M. : REHAN Jeanne Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Jeanne Claudine 13-03-1693 / 0000</p> <p>P. : DUMURGER Jean Claude M. : ABONDANCE Jeanne Pernelle Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Jeanne Claude 27-01-1682 / 0000</p> <p>P. : BOZON Jean Claude M. : FLEURY Claudine Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Jean Pierre (2) 24-04-1690 / <1738</p> <p>P. : PETIT-JEAN Jean Pierre M. : PETIT-JEAN Urbaine Mariage le 03-12-1715 avec ANCENEY Catherine, veuve PROMPT 08-08-1678 / 07-09-1738</p>
<p>PETIT-JEAN Jean Pierre François 04-03-1683 / <1729</p> <p>P. : CHEDAL Pierre François M. : NAUDE Jeanne Mariage le 0000 avec GIROD Andrée Anne 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Jean François 02-11-1687 / 18-04-1750 Prêtre</p> <p>P. : LEIMON Jean Claude M. : NORAZ Louise Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Jeanne Alexandrine 18-03-1684 / 0000</p> <p>P. : VARAZ Jean Michel M. : LABORET Jeanne Alexandrine Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Jean Pierre (1) 30-08-1686 / 0000</p> <p>P. : SIMILLE Jean Philippe M. : PETIT-JEAN Pernelle Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>

PETIT-JEAN Jean Pierre François

04-03-1683 / <1729

P. : CHEDAL Pierre François
 M. : NAUDE Jeanne
 Mariage le 0000 avec
 GIROD Andrée Anne
 0000 / 0000

**PETIT-JEAN François Joseph**

22-12-1694 / 0000

P. : GROGNET Joseph
 M. : GIROD Anne
 Mariage le 25-11-1734 avec
 DIARD Antoinette
 0000 / 0000

PETIT-JEAN Jean Jacques

13-04-1697 / >1761

P. : FERLEY Jacques
 M. : MORIS Jeanne Antoine
 Mariage le 0000 avec
 PROMPT Péronne
 29-05-1704 / <1761
 Mariage le <1761 avec
 MORGE Marguerite
 0000 / 0000

PETIT-JEAN Nicolas

04-01-1704 / 02-03-1729

P. : MARION Nicolas
 M. : PETIT-JEAN Anne
 Mariage le 06-11-1725 avec
 PESSY Jeanne Marie
 0000 / 0000

PETIT-JEAN Marie

08-09-1705 / 0000

P. : DUNAND François
 M. : RARD Balthazard
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Philibert

10-10-1706 / 03-12-1716

P. : SAUGEY Philibert
 M. : BORREL Marie
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Françoise

15-03-1711 / 0000

P. : LAFORGE Benoît
 M. : FOURGY Françoise
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Pierre François

12-11-1713 / 0000

Propriétaire de Mermoz en 1735
 P. : GUERIN Jean François
 M. : GIROD Andrée Anne
 Mariage le 01-09-1742 avec
 ALOY Antoinette, veuve VILLIOD
 Mariage le 30-07-1763 avec
 RAYMOND Jeanne Antoinette veuve
 TOURNIEUX

PETIT-JEAN Marie Maximine

15-09-1726 / 0000

P. : PESSY Maximin
 M. : BERNARD Marie
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Jeanne Antoine

03-06-1728 / 0000

P. : CORNEILLE Jean Baptiste
 M. : BERNARD Jeanne Antoine ép. CORNEILLE
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Nicolas

09-11-1729 / 0000

P. : BERNARD Maximin
 M. : PESSY Marie Aimée
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN François Joseph

22-12-1694 / 0000

P. : GROGNET Joseph
 M. : GIROD Anne
 Mariage le 25-11-1734 avec
 DIARD Antoinette
 0000 / 0000

**PETIT-JEAN Jeanne Louise**

20-09-1735 /0000

P. : DIARD Jacques
 M. : VIBERT Jeanne Louise
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Jeanne Marie

22-11-1736 /0000

P. : PETIT Jean François
 M. : DURANDARD Mariane
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Joseph Jean

18-03-1738 /0000

P. : CLANET Jean Claude
 M. : DURANDARD Marie
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Jean François

04-05-1744 /0000

P. : CLANET Jean François
 M. : ASPORD B.
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Mauricette

03-02-1745 / 10-08-1747

P. : PATISSIER Amano
 M. : SAMSE Maurice
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN François Nicolas

15-11-1749 /0000

P. : GIROD François Nicolas
 M. : REYMOND Philiberte ép. GIROD
 Mariage le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Claudine

0000 / 26-06-1743

P. :
 M. :
 Mariagee le 0000 avec

0000 / 0000

PETIT-JEAN Jean Jacques
 13-04-1697 / >1761

P. : FERLEY Jacques
 M. : MORIS Jeanne Antoine
 Mariage le 0000 avec
 PROMPT Péronne
 29-05-1704 / <1761
 Mariage le <1761 avec
 MORGE Marguerite
 0000 / 0000



<p>PETIT-JEAN Françoise Catherine 28-01-1726 / 0000</p> <p>P. : PETIT-JEAN Pierre François M. : PROMPT Caherine Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Louise 0000 / 09-09-1727</p> <p>P. : M. : Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Marie 28-09-1729 / 02-12-1732</p> <p>P. : ANCENAY Claude M. : PETIT-JEAN Marie Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Hector 0000 / 09-09-1743</p> <p>P. : M. : Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Jeanne Françoise 05-07-1761 / 0000</p> <p>P. : M. : Mariage le 0000 avec</p> <p>0000 / 0000</p>	

PETIT-JEAN Pierre François
 12-11-1713 / 0000
 Propriétaire de Mermoz en 1735
 P. : GUERIN Jean François
 M. : GIROD Andrée Anne
 Mariage le 01-09-1742 avec
 ALOY Antoinette, veuve VILLIOD
 Mariage le 30-07-1763 avec
 RAYMOND Jeanne Antoinette veuve
 TOURNIEUX



<p>PETIT-JEAN Anne Marie 08-12-1745 / 12-12-1745 P. : CAPITE Charles Antoine M. : SAUDE Anne Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN Anne 08-12-1745 / 10-03-1746 P. : DURANDARD Joseph M. : GROGNIER Anne Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Anne Josephe 08-12-1772 / 0000 P. : M. : Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>PETIT-JEAN François Louis 24-04-1774 / 0000 P. : M. : Mariage le 0000 avec CURIAL Marie Josephe 0000 / 0000</p>
<p>PETIT-JEAN Anne Sophie 0000 / 0000 P. : M. : Mariage le 0000 avec MUGNIER 0000 / 0000</p>	

PETIT-JEAN François Louis
24-04-1774 / 0000

P. :
M. :
Mariage le 0000 avec
CURIAL Marie Josephe
0000 / 0000



PETIT-JEAN Joseph François
29-11-1798 / 0000
Médecin

P. : CURIAL Joseph Marie
M. : PETIT-JEAN Anne Sophie, ép. MUGNIER
Mariage le 29-11-1836 avec
CURTET Marie Louise
0000 / 0000



PETIT-JEAN Sophie Louise
16-10-1837 / 0000

P. : PETIT-JEAN François Louis
M. : PETIT-JEAN Anne Sophie ép. MUGNIER
Marié le 03-02-1857 avec
BERARD-BLAY Joseph Louis, notaire
0000 / 0000

BERARD-BLAY Alexis
 1693 / 29-05-1758
 Négociant
 P. :
 M. :
 Mariage le 0000 avec
 MONIER Anne
 0000 / 0000

BERARD-BLAY Angélique
 0000 / 15-02-1760
 P. :
 M. :
 Mariage le 04-02-1755 avec
 BERNARD Laurent
 0000 / 0000

BERARD-BLAY Pierre
 0000 / 25-06-1768
 Négociant
 P. :
 M. :
 Mariage le 13-08-1749 avec
 PIRON Marie Anne, veuve ULLIEL
 29-03-1722 / 01-07-1797

<p>BERARD-BLAY Jean Pierre 02-07-1750 / 0000 P. : DUCIS Jean Pierre (Chanoine) M. : MONIER Anne ép. BERARD-BLAY Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>BERARD-BLAY Marie Anne 27-05-1751 / 0000 P. : DESALE Claude M. : ROUSE Mariane Mariage le 26-02-1770 avec RAYMOND François 0000 / 0000</p>
<p>BERARD-BLAY Jean Simon 12-06-1752 / 0000 P. : BERARD-BLAY Jean Simon M. : PIRON Sébastienne ép. RUFFIER Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>BERARD-BLAY Joseph 30-07-1753 / 0000 P. : RUFFIER Joseph M. : PIRON Peronne Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>
<p>BERARD-BLAY Alexis 06-08-1756 / 09-01-1832 P. : BERARD-BLAY Alexis M. : DESALE Jeanne Catherine Mariage le 21-06-1785 avec CROSE Louise Vincente, fille de Louis Henri 07-11-1764 / 09-02-1840</p>	<p>BERARD-BLAY Marie Pierre 06-01-1759 / 20-10-1808 P. : BERARD-BLAY Jean Pierre M. : BERARD-BLAY Marie Anne Mariage le 00-00-1796 avec CROSE Louis Henri, veuf de DESALLE Angélique 16-04-1741 / 23-10-1807</p>
<p>BERARD-BLAY Elisabeth 09-01-1763 / 0000 P. : TARDIEU Vincent M. : DESSALE Elisabeth Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>	<p>BERARD-BLAY Marie Josephe 10-10-1765 / 11-12-1824 P. : BERARD-BLAY Joseph M. : GAI Théodile Mariage le 0000 avec 0000 / 0000</p>

BERARD-BLAY Alexis
06-08-1756 / 09-01-1832

P. : BERARD-BLAY Alexis
M. : DESALE Jeanne Catherine
Mariage le 21-06-1785 avec
CROSE Louise Vincente, fille de Louis Henri
07-11-1764 / 09-02-1840

BERARD-BLAY Louise Anne Angélique
27-08-1788 / 0000

P. : CROSE Louis-Henry
M. : PIRON Anne-Marie
Mariage le 08-12-1808 avec
MORIN Prosper Henri
0000 / 0000

BERARD-BLAY Elisabeth
06-03-1793 / 0000

P. : TARDIEU Vincent Esprit
M. : DESSALES Elisabeth
Mariage le 0000 avec
0000 / 0000

BERARD-BLAY Alexis
29-06-1794 / 15-05-1859
négociant, bourgeois de Moûtiers
P. : CROSE Louis-Henry
M. : BERARD-BLAY Marie Péronne
Mariage le 11-11-1823 avec
JACQUEMOD Lucrèce Joséphine
1801 / 22-05-1880

BERARD-BLAY Pierre Louis
17-07-1790 / 01-03-1847

P. : BERARD-BLAY Jean-Pierre
M. : DESSALES Angélique
Mariage le 28-01-1819 avec
SALLE Jeannette
1796 / 10-03-1873

BERARD-BLAY Marie Louise
27-02-1820 / 0000

P. : BERARD-BLAY Alexis
M. : CROSE Louise Vincente ép. BERARD-BLAY
Mariage le 0000 avec
0000 / 0000

BERARD-BLAY Jeanne Marie
09-11-1821 / 30-12-1874
Mère du missionnaire Pierre Marie BARRAL
P. : SALLE Anthelme
M. : MARION Jeannette ép. SALLE
Mariage le 20-08-1844 avec
BARRAL Louis
1822 / 27-06-1875

BERARD-BLAY Joseph Louis
07-08-1825 / 18-10-1869
Notaire
P. : BERARD-BLAY Alexis
M. : CROSE Louise Vincente ép. BERARD-BLAY
Mariage le 0000 avec
DUBETTIER Jeanne Adèle
1837 / 12-12-1855
Mariage le 03-02-1857 avec
PETIT-JEAN Sophie Louise
16-10-1837 / 0000

BERARD-BLAY Louise Emma
11-06-1858 / 0000

P. : PETIT-JEAN Francois Louis
M. : BERARD-BLAY Jeannette
Mariage le 0000 avec
0000 / 0000

BERARD-BLAY Alexis
 29-06-1794 / 15-05-1859
 négociant, bourgeois de Moûtiers
 P. :
 M. :
 Mariage le 11-11-1823 avec
JACQUEMOD Lucrèce Joséphine
 1801 / 22-05-1880



BERARD-BLAY Louise Claudine Félicie
 18-10-1825 / 25-02-1876
 Religieuse
 P. : JACQUEMOD Jean Claude
 M. : CROSE Louise Vincente ép. BERARD-BLAY
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

BERARD-BLAY Louis François
 26-11-1827 / 1909
 Député
 P. : BERARD-BLAY Alexis
 M. : CURIAL Jeanne Françoise ép. JACQUEMOT
 Mariage le 0000 avec
 ARNAUD Augusta
 0000 / 30-10-1917

BERARD-BLAY Pierre Joseph Antoine
 19-01-1830 / 22-08-1900
 négociant, puis banquier
 P. : PERRIER DE LA BATHIE Marie Antoine
 M. : CURIAL Marie Josette ép. PETIT-JEAN
 Mariage le 14-12-1864 avec
 GONTHIER Marie Antonine
 02-06-1848 / 03-12-1924

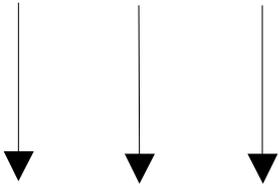
BERARD-BLAY Marie Joséphine
 04-06-1833 / 0000
 P. : JACQUEMOD Joseph Félix
 M. : CROSE Marie Claudine ép. P DE LA BATHIE
 Mariage le 0000 avec
 0000 / 0000

BERARD-BLAY M. Fr. Césarine Hélène
 28-12-1837 / 02-09-1920
 P. : JACQUEMOD François Louis
 M. : CONTE Jeannette Césarine ép. JACQUEMOD
 Mariage le 10-09-1859 avec
 PERRIER DE LA BATHIE Eugène, Baron
 09-06-1825 / 31-05-1916

BERARD-BLAY Marie Josephe Léonie
 07-11-1865 / 1963
 P. : GONTHIER Marie Antoine
 M. : BERARD-BLAY Lucrèce Joséphine
 Mariage le 21-11-1893 avec
 LESCOUVE Adrien Léon
 1865 / 1947

BERARD-BLAY Marie Clotilde Adélaïde
 01-11-1866 / 1924
 P. : GONTHIER Auguste
 M. : GONTHIER Clotilde
 Mariage le 20-11-1894 avec
 DE RIOLS DE FONCLARE Georges
 1870 / 1952

BERARD-BLAY Augusta Marie Louise
 16-08-1873 / 1969
 P. : BERARD-BLAY Louis
 M. : BERARD-BLAY Augusta
 Mariage le 25-09-1895 avec
 COMBARNOUS Louis
 1863 / 1947



Sept descendants directs
 Vente du magasin "Belleville"
 le 26-06-1963 à
 ZELDINE Serge Henri Vladimir

BIBLIOTHECA

1. BAUDERON Brice, *Pharmacopée de Bauderon*, augmentée de plusieurs compositions nécessaires et des facultés de chaque composition, avec un traité des plus usités et célèbres médicaments chimiques par G. Sauvageon, nouvelle édition revue et exactement corrigée de quantité de fautes qui s'étaient glissées dans les autres éditions. Lyon, Guillaume Chaunod, 1681.
2. BAUMÉ Antoine, *Eléments de pharmacie théorique et pratique*, 8^e éd., Paris 1797.
3. BERGERI Jean-Paul, Les épidémies en Savoie, *L'Histoire en Savoie*, revue trimestrielle historique de la S.S.H.A., 22^e année, n°89, mars 1988.
4. BOURGELAT Claude, *Matière médicale raisonnée à l'usage de l'Ecole Royale Vétérinaire*, Lyon 1765.
5. CODEX MEDICAMENTARIUS GALLICUS, *Pharmacopée Française*, Paris, V^e éd. (1908), VI^e éd. (1937), VII^e éd. (1949) et X^e éd.
6. COUANON Catharina, *Le coffre de mer du vaisseau "l'Amsterdam" navire de la Compagnie Hollandaise des Indes à travers le tarif de 1739*, Thèse pour le doctorat en pharmacie 1994 de l'Université de Nantes.
7. DEBUIGNE Gérard (Dct), *Larousse des plantes qui guérissent*, Paris 1974.
8. DELAVEAU Pierre, *La mémoire des mots en médecine, pharmacie et sciences*, Paris 1992.
9. DICTIONNAIRE BOTANIQUE ET PHARMACEUTIQUE, par une société de médecins, de pharmaciens et de naturalistes, 2^e éd., Paris 1829.
10. DORVAULT François, *L'officine, ou répertoire général de pharmacie pratique*, 14^e éd., Paris 1898, 17^e éd., Paris 1928, 18^e éd., Paris 1948, 22^e éd. Paris 1977.
11. GARNIER Bernard (Dir.), *Introduction à la métrologie historique*, Paris 1989.
12. GIRARD Pierre, Apothicaires et pharmaciens de Savoie, *Revue de Savoie*, Janvier-Mars 1956.
13. GIRARD Pierre, *Contribution à l'histoire de la pharmacie en Savoie*, Thèse pour le doctorat en pharmacie 1954 de l'Université de Strasbourg, Chambéry 1954.
14. GUILHIERMOZ Paul, Remarques diverses sur les poids et mesures du Moyen-Age, *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, tome LXXX, Paris 1919.
15. GUITARD E.-H., *Manuel d'histoire de la littérature pharmaceutique*, Paris 1942.
16. GUR Edmond, *La boutique d'un apothicaire troyen au temps de Molière*, Troyes 1958.
17. JULLIEN R. , *La santé en Savoie au XVIII^e siècle*, T.E.R. Chambéry, 1976, Archives Départementales de la Savoie, J545.
18. LAVAGNE François, Métrologie pondérale de la médecine et de la pharmacie, *Bulletin de liaison (n°4) de l'Association des amis du musée de la pharmacie de Montpellier*, p. 19-35, Montpellier 1979.
19. LEMERY Nicolas, *Cours de chymie*, Paris 1756.

20. LEMERY Nicolas, *Dictionnaire ou traité universel des drogues simples*, 2^e éd., Paris 1714.
21. LEMERY Nicolas, *Pharmacopée universelle*, 1^e éd., Paris 1697.
22. LETANCHE Jean, L'hôpital d'Yenne, *Mémoires de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, Tome XXXII, Chambéry 1893, p. 81-99.
23. MACHABEY Armand (J^{or}), *La métrologie dans les musées de province et sa contribution à l'histoire des poids et mesures en France depuis le treizième siècle*. Troyes 1962.
24. MARTIN Colin, De theriaca, in *Nouvelles pages d'histoire vaudoise*, Bibliothèque historique vaudoise XL, p. 117-129, Lausanne 1967.
25. MONTEGUT Jacques, *Encyclopédie analytique des champignons*, Ostende 1992.
26. NICOLAS Jean, *La Savoie au 18^e siècle, noblesse et bourgeoisie*, Paris 1977.
27. PHARMACOPEA TAURINENSIS, *Pharmacopée de Turin*, Turin 1736.
28. PLANCHON Louis (Dct), *Précis de matière médicale*, Paris 1928.
29. PLATEARIUS Matthaeus, *Le livre des simples médecines*, d'après le manuscrit français du XVI^e siècle n°12322 de la Bibliothèque Nationale, copie du *Circas instans* du XII^e siècle, Paris 1986.
30. POCCARD Jean-Frédéric, *Le Chanoine Jean-Vincent Merme (1715-1796) et les serments ecclésiastiques (1793-1794)*, Montpellier 1929.
31. POCCARD Jean-Frédéric, Quelques médecins, chirurgiens, apothicaires des XVII^e et XVIII^e siècles, *Mémoires et Documents de l'Académie de la Val d'Isère*, nouvelle série, Tome VII, 1931-1933, Montpellier 1931.
32. POMET Pierre, *Histoire générale des drogues simples et composées*, 2 vol., Paris 1735.
33. PRAZ Jean, *Contribution à l'histoire de la pharmacie dans le Royaume sarde aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Thèse pour le doctorat en pharmacie 1982 de l'Université de Grenoble, Archives Départementales de la Savoie, J800.
34. RAYMOND G.-M., Notices sur les poids et mesures du Duché de Savoie, *Mémoires de la Société Royale Académique de Savoie*, Tome IX, Chambéry 1839.
35. RENEVIER Christiane, La vie municipale à Moûtiers dans la première moitié du XVIII^e siècle, T.E.R. Grenoble 1967.

INDEX

AVERTISSEMENT

L'index ci-après fait uniquement référence au chapitre consacré à l'identification des 404 drogues citées dans l'inventaire.

Il comporte comme entrées:

- Les noms des drogues citées dans l'inventaire avec l'orthographe d'origine sauf distinction entre majuscules et minuscules.
- Les noms des même drogues en français actuel, parfois peu différents, d'où souvent une sensation de doublons, mais qui est volontaire.
- Les noms latins (genre et espèce) des drogues simples, botaniques ou animales.
- Les noms chimiques actuels des drogues simples chimiques.
- Les noms latins, usités au XVIII^e siècle, des drogues composées.
- Les noms des familles botaniques ou animales.
- Les indications thérapeutiques de chaque drogue au XVIII^e siècle (action ou maladie traitée).

A

- Abscès133; 184
 Absinthe 90; 106; 172
 Absorbant145
 Acacia arabica.....128
 Acacia seyal128
 Acacia vera177
 Acacia verék128; 177
 Acétate basique de cuivre188
 Acétate de plomb cristallisé.....166
 Acétate de plomb liquide138
 Acide antimonieux152
 Acide arsénieux93
 Acide benzoïque125
 Acide chlorhydrique121
 Acide nitrique114
 Acide sulfureux.....122
 Acide sulfurique122
 Acore vrai90; 99
 Acorus calamus.....90
 Acorus verus90; 99
 Adoucissant 91; 108; 113; 128; 131; 133; 136; 176;
 184; 187; 188
 Agaric90; 182
 Agaric blanc.....90
 Agnus-castus.....167
 Alces alces146
 Alcool éthylique114; 122
 Alcoolat de fioravanti113
 Alcyonidés109
 Alexipharmaque 91; 106; 109; 116; 117; 131; 137;
 142; 145; 152; 159; 163; 172; 181
 Alexitère .91; 109; 116; 122; 153; 169; 171; 189
 Algue rouge109
 Aliboufier,177
 Alkanna tinctoria159
 Alloès90
 Alloès cabalin91
 Allun91
 Aloe vulgaris90
 Aloès90; 123
 Aloès cabalin91
 Aloès caballin90
 Aloès des barbades90
 Aloès en calebasse90
 Aloès hépatique90
 Aloès soccotrin90
 Aloès succotrin90
 Alpinia officinarum146
 Althæa officinalis184
 Alun91
 Alun de potasium91
 Alun de rome91
 Alunite91
 Amandes douces91; 131
 Amandier commun91
 Amandres douces91
 Ambre gris152
 Ambre jaune152; 178
 Amer170
 Aminonaum91
 Ammomum91
 Ammoniacum128
 Amome en grappe91
 Amomum91
 Amomum cardamomum91
 Amomum xanthioides100
 Amygdalus communis var. Dulcis91
 Anacarde.....91
 Anacarde oriental91
 Anacardiaceae91; 139; 183
 Anacardier d'orient91
 Anacyclus pyrethrum158
 Analgésique103; 122; 134
 Anamirta cocculus103
 Anaphrodisiaque.....99; 159; 167
 Andropogon schœnanthus171
 Angines.....99; 102
 Anis92; 113; 131
 Anis vert92; 113; 131
 Antalgique111; 120; 132; 143; 146; 169
 Anthelminthique 90; 93; 98; 103; 109; 110; 112;
 113; 114; 123; 124; 129; 131; 132; 139; 144; 156;
 167; 168; 169; 171; 172; 178; 183; 189
 Anthemis nobilis123; 132
 Anthozoaie109
 Antiabortif102; 104; 130; 185
 Antiacide109; 110; 145; 188
 Antiblennorragique.....96
 Antidiarrhéique 95; 97; 99; 100; 102; 107; 108; 109;
 110; 130; 137; 139; 142; 143; 145; 151; 160; 166;
 177; 178; 180; 183; 185; 188
 Antidotum orvietanum144
 Antiethique poterius92
 Antihectica poterii92
 Antihectique de potier92
 Antihystérique101; 109; 113; 182
 Antiinflammatoire 98; 114; 132; 133; 136; 170; 182;
 184; 187
 Antimétrorragique95
 Antimoine92
 Antimoine diagrèdié151
 Antimoine diaphorétique92; 166
 Antimoine diaphorétique92
 Antimoniate acide de potassium92
 Antimoniate de potassium92
 Antinauséux108; 139; 144; 151; 160
 Antinévralgique93
 Antiparasitaire99; 130; 131; 139; 177

Antirhumatismal 98; 121; 122; 127; 129; 131; 133; 134; 188	Astringent 91; 95; 97; 99; 102; 104; 107; 117; 122; 129; 130; 137; 140; 142; 146; 149; 150; 159; 160; 161; 162; 166; 177; 180; 185; 188
Antiseptique 95; 97; 99; 103; 114; 121; 122; 134; 140; 177	Athamanta cretensis 169
Antispasmodique 123	B
Antispasmodique 92; 93; 97; 99; 101; 107; 110; 123; 127; 128; 131; 132; 140; 141; 154; 168; 176; 178; 188	Baies de genièvre 124
Antitussif 91; 96; 97; 102; 107; 108; 111; 128; 130; 131; 137; 143; 149; 161; 169; 170; 173	Baies de laurier 95
Anxiolytique 159	Baies de myrte 95
Apéritif 90; 93; 97; 107; 121; 123; 124; 127; 128; 144; 145; 150; 155; 161; 162; 163; 164; 167; 168; 169; 170; 171; 173; 183	Bainjoin 93
Aphrodisiaque 99; 125; 128; 158; 161; 171	Balaustes 95
Aphtes 99; 102; 188	Baloste 95
Apiaceae 92; 93; 109; 111; 127; 128; 144; 161; 168; 169; 170; 171	Balsamique 93; 121; 140
Apiaires 111; 140	Balsamita major 97
Apis mellifica 111; 140	Balsamite odorante 97
Apoplexie 180	Balsamum capivi 96
Aqua apoplectica 143	Bâtonnet à mâcher 136
Aqua theriacalis 116	Baudremoine 160
Aquilaria agallocha 98	Baume coq 97
Araceae 90; 159	Baume d'egypte 100
Arachnides 131	Baume d'encens 95
Arcançon 150	Baume de copahu 95
Arcenis 93	Baume de fioravanti 113
Arille 139	Baume de judée 96; 100
Aristoloché clématite 93	Baume de la mecque 100
Aristoloché longue 93	Baume de momie 97
Aristoloches longues 93	Baume de myrrhe 95
Aristolochia clematitis 93	Baume de soufre 96
Aristolochiaceae 93; 178	Baume des innocents 96
Armoile 93	Baume du commandeur de pernes 96
Armoise 93	Baume du pérou 96
Armoise commune 93	Baume storax 177
Aromatique 91; 100; 160; 170	Baume vert de metz 188
Arroche puante 174	Baume vrai 96
Arsenic 93	Baumier 96; 100
Arsenic blanc 93	Baye de laurier 95
Arsenic jaune 144	Baye de mirthe 95
Artemisia absinthium 90	Bdelion 95
Artemisia cina 167	Bdelium 95
Artemisia maritima 167	Beaume d'encens 95
Artemisia vulgaris 93	Beaume d'innocent 96
Arum 159	Beaume de capai 95
Arum maculatum 159	Beaume de judé 96
Asparagus officinalis 168	Beaume de pérou 96
Asperge 168	Beaume de souffre 96
Asphalte 97	Beaume du pérou 96
Aspic 131	Beaume innocent 96
Aspidiaceae 150	Beaume serq en coq 97
Assa foetida 93	Béconquille 136
Astacides 188	Benedicta laxativa 97
Astacus fluviatilis 188	Bénédicté laxative 97
Asteraceae 90; 93; 97; 101; 103; 107; 108; 116; 121; 123; 125; 132; 158; 159; 167; 168; 169; 170	Benjoin 93; 125
Asthme 93; 96; 125; 161; 172; 173	Berberidacées 152
Astragalus gummifer 128	Berberis vulgaris 152
	Besoard oriental 97
	Bézoard animal 152; 153
	Bézoard minéral 152
	Bézoard occidental 152
	Bézoard oriental 97; 152

Bicarbonate de potassium	166
Bigaradier	114
Bistorte	97
Bitartrate de potassium	110; 179
Bitume de judé	97
Bitume de judée	97
Blanc de baleine	176
Blanc rasis	98
Bleu outremer	137
Bleuet	116
Bois d'agalloche	98
Bois d'alloës	98
Bois d'aloès	98
Bois d'aspalathe	98
Bois de gayac	127
Bois de sasafraz	98
Bois de sasafraz	98
Bois de sassafras	98
Bois de vie	127
Bois gentil	181
Bois néfrétique	98
Bois néphrétique	98
Bois saint	127
Bois sudorifiques	98; 127
Bol commun	98
Bol d'arménie	99
Bol du levant	99
Bol en bille	98
Bol fin	99
Bol oriental	99
Boraginaceae	159; 163
Borate de sodium	99
Borax	99
Boswellia carterii	121
Bouc domestique	162
Bouquetin	162
Bovidés	162
Brassica campestris	169
Brassica rapa	169
Brassicaceae	169
Brucine	142
Brûlures	98; 118; 133; 134; 187
Bryonia dioeca	173
Burseraceae	95; 96; 100; 121; 129; 140
Buthus occitanicus	131
C	
Cachalot	152; 176
Calamine	146; 187
Calamus aromaticus	90; 99
Calcotaz	104
Calculs néphrétiques	131
Calendula officinalis	107
Callitris quadrivalvis	129
Calomel	140
Caloste	95
Camomille romaine	123; 132
Camphre	99; 182
Camphrier	99
Canarium commune	129
Canéficier	100
Canelle	100
Canfre	99
Canidés	134
Canne à sucre	101; 178
Cannelle	100
Cannelle de ceylan	100
Cannelle de chine	100
Cantarides	99
Cantharide	99
Cantharidine	99
Capra hircus	162
Capra ibex	162
Caprifoliaceae	125
Carbonate d'alumine	180
Carbonate d'ammonium	122; 167
Carbonate de calcium	145; 188
Carbonate de plomb	101
Carbonate de potassium	164; 166; 167
Carbonate de zinc hydraté	146; 187
Cardamome	100
Cardamome rond	91
Caries	122
Carlina vulgaris	159
Carline	159
Carminatif 92; 100; 109; 111; 128; 129; 139; 144; 146; 168; 170; 171; 172	
Carotte sauvage	169
Carpo balsamum	100
Carpobalsamum	100
Carthame	169
Carthamus tinctorius	169
Caryophyllaceae	107; 173
Casse	100
Casse en batons	100
Casse en bâtons	100
Casse odorante	100
Cassia acutifolia	172
Cassia angustifolia	172
Cassia fistula	100
Cassia lignea	100
Cassia obovata	172
Cassonade	101
Castor	101
Castor fiber	101
Castoreum	101
Castoridés	101
Cataplasme	150
Catarrhe 95; 96; 108; 121; 125; 128; 133; 136; 149; 162; 177; 178	
Cathérétique	114
Catholicum	116
Catholicum commun	116
Cattor	101
Caustique	91; 114; 121; 122
Cein doux	101
Centaurea centaurium	101
Centaurea cyanus	116
Centauree	101
Centauree officinale	101

Centoré.....	101	Cistus cyprius	137
Cephaelis ipecacuhana	136	Cistus ladaniferus	137
Cératosponges.....	121	Citronnier	168; 172
Cérats	131	Citrouille.....	132; 171
Ceruse	101	Citrullus colocynthis	104
Céruse	101	Citrus bigaradia	114
Cerveau	143	Citrus limonum.....	168; 172
Cervidés.....	110; 122; 146	Clou de girofle.....	103; 122
Cervus elaphus.....	110; 122	Clou de girophle	103
Cétacé	152; 176	Cnicus benedictus.....	123; 168
Chardon bénié	123; 168	Coc du levant.....	103
Chardon doré	159	Coccides	129; 130
Chavica officinarum	150	Coccus manniparus	138
Chavica roxburghii	150	Cochenille.....	130
Chelbenah	127	Cochenilles	129
Chêne des teinturiers	142	Cognassier	102; 160
Chénopode fétide	174	Colcetar	104
Chenopodiaceae.....	174	Colchicum autumnale.....	130
Chenopodium vulvaria	174	Colchicum illyricum.....	130
Chermes vermilio	130	Colchicum variegatum	130
Chicoré composé	174	Colcothar	104; 161
Chicorée.....	107; 170; 171	Colcotoz	104
Chlorure d'ammonium	164	Coléoptères	99
Chlorure d'antimoine	151	Coliques	159; 166
Chlorure de plomb	138	Colloquintes	104
Chlorure mercureux	140	Collyres	110; 182; 184; 188
Chlorure mercureux précipité.....	156	Coloquinte	104; 124
Chlorure mercurique.....	177	Colorant	159
Cholagogue... 107; 111; 123; 140; 150; 159; 174		Combretaceae	141
Chou champêtre	169	Commiphora abyssinica	140
Christal mineral	102	Commiphora africana.....	95
Cicatrifiant 93; 96; 103; 118; 119; 121; 122; 133; 134; 146; 148; 177; 179; 184; 187		Commiphora agallocha	95
Cichorium endivia	121; 168	Commiphora erythraea	140
Cichorium intybus	107; 170	Commiphora opobalsamum	96; 100
Cinabre.....	172	Commiphora schimperi	140
Cinchona.....	137	Concombre	171
Cinnamome.....	100	Condiment	150
Cinnamomum	127	Confectio alkermes.....	104
Cinnamomum camphora.....	99	Confectio cephalica	143
Cinnamomum cassia.....	100	Confectio de hyacintho.....	106
Cinnamomum malabathrum	127	Confectio hamech major	106
Cinnamomum zeylanicum	100	Confection alkermès.....	104; 130
Cire	111	Confection alkermes.....	104
Cire blanche	111	Confection amec.....	106
Cire brute	111	Confection céphalique	143
Cire jaune.....	111	Confection de jacinthe.....	106; 155
Cire neuve.....	111	Confection de kermes.....	104
Cire vierge	111	Confection hamech.....	106
Cirop de kermes.....	102	Confection hamech majeure.....	106
Cirop de nerprum.....	102	Confection hamech mineure.....	106
Cirot de coin	102	Confection jacinthe	106
Cirot de meure	102	Conserva lili convallii	107
Cirot de pavot rouge	102	Conserve d'absinthe.....	106
Cirot de pêche	103	Conserve d'oeillet	107
Cirot de tussillage	103	Conserve d'oeuilliets	107
Cirot éméthique	103	Conserve de chicoré	107
Cistaceae	137	Conserve de chicorée	107
Cistes	178	Conserve de chinarodum	107
Cistus creticus.....	137	Conserve de cynorrhodon.....	107
		Conserve de fleurs de souci.....	107

Conserve de fleurs de soucy	107
Conserve de liliu convallium	107
Conserve de liliu convallium	107
Conserve de pavots rouges	107
Conserve de rose	108
Conserve de salvia vita	108
Conserve de sauge	108
Conserve de soucy	107
Conserve de thussillage	108
Conserve de tussillage	103; 108
Conserve de tussillage	108
Conserve de violette	108
Conserves de violettes	108
Contrahiervaz	109
Contrayerve	109
Convallaria majalis	107
Convolvulaceae	111; 137; 139; 163; 183
Convolvulus mechoacana	139
Convolvulus palaestinus	163
Convolvulus scammonia	163
Copahu de colombie	96
Copahu des guyanes	96
Copahu du Brésil	96
Copaifera guyanensis	96
Copaifera lansdorfii	96
Copaifera officinalis	96
Coq de jardin	97
Coque du levant	103
Coquelicot	102; 107
Coqueluche	136
Corail blanc	109
Corail blanc préparé	109
Corail rouge	109
Corail rouge préparé	109
Coraline	109
Corallina officinalis	109
Coralline blanche	109
Coralline noire	109
Corallium rubrum	109
Cordia myxa	163
Cordial 90; 91; 96; 98; 100; 102; 103; 104; 106; 107; 108; 109; 112; 113; 114; 117; 122; 130; 133; 137; 139; 145; 151; 152; 153; 154; 155; 163; 169; 172; 173; 174; 180; 181	
Coriandre	109
Coriandrum sativum	109
Corne de cerf préparé	110
Corne de cerf préparée	110
Corne de cerf rapée	110
Cornes de cerf rappés	110
Cornes de cerfs préparée	110
Cosmétique	138
Costus	110
Costus arabicus	110
Costus des apothicaires	97
Costus doux	110
Couperause	110
Couperause blanche	110
Couperose	110
Couperose blanche	110
Couperose bleue	188
Couperose d'angleterre	188
Couperose verte	188
Courge	132; 171
Crème de tartre	110; 166; 167; 179
Crevasses	93
Cristal minéral	102
Crocus metallorum	110
Crocus sativus	161
Crustacé	188
Cubebe	111
Cucurbita pepo	132
Cucurbitaceae	104; 132; 173
Cuminum cyminum	111
Cumin	111
Cupressaceae	124; 129
Curcuma zedoaria	159
Cuscuta epithimum	111
Cuscuta europaea	111
Cuscutes	111
Cydonia vulgaris	102; 160
Cynips gallae tinctoriae	142
Cynorrhodons	107
Cyre neuve	111
Cyrop diacode	111
Cytinus hypocistis	178
D	
Daemonorops draco	162
Daemonorops propinquus	162
Daphne gnidium	181
Daphne laureola	181
Daphne mezereum	181
Daphne thymelea	181
Daphnés	181
Dartres	106; 110; 142; 176; 185
Dattes	112
Daucus carota	169
Delphinium staphisagria	177
Dentifrice	109; 129
Dépilatoire	144
Dépuratif	98; 107; 122; 140; 162; 163
Dermatoses 99; 106; 133; 134; 139; 140; 142; 148; 153; 156; 171	
Dessiccatif 99; 101; 117; 118; 127; 138; 140; 144; 146; 149; 150; 159; 166; 180; 185; 187	
Détersif	118; 119; 138; 150; 160; 184
Diacostum	110
Diagrède	163
Diamargaritum frigidum	154
Diamargaritum simplex	154
Diamorum	102
Dianthus armeria	107; 173
Dianthus caryophyllus	107; 173
Diaphenic	112
Diaphœnic	112
Diaphonic	112
Diaptamne	113
Diarhodon abbatis	112
Diarhodon abbatis sans saphir et sans perle ..	112

Diarrhodon.....	112
Diarrhodon.....	112
Diascordium.....	112
Diatragagant.....	113
Dictam blanc.....	113
Dictam de crête.....	113
Dictame blanc.....	113
Dictame de crête.....	113
Dictamnus albus.....	113
Digestif 90; 100; 103; 107; 108; 109; 114; 122; 123; 124; 129; 139; 144; 155; 171; 172; 177	
Dipsacaceae.....	140
Diptame.....	113
Diptamne.....	113
Diurétique 93; 98; 101; 102; 107; 110; 111; 125; 131; 136; 140; 159; 160; 162; 164; 166; 167; 168; 169; 170; 171; 172; 173; 182; 183	
Dorema ammoniacum.....	128
Dorema aucheri.....	128
Dorstenia brasiliensis.....	109
Douleurs dentaires.....	177
E	
Eau apoplectique de mynsyht.....	143
Eau bleue.....	164
Eau canelle.....	114
Eau d'anis.....	113
Eau de bleuet.....	116
Eau de canelle.....	114
Eau de cannelle.....	114
Eau de casse-lunettes.....	116
Eau de fleur d'orange.....	114
Eau de fleur d'oranger.....	114
Eau de fleurs d'orange.....	114
Eau de naphe.....	114
Eau de vie.....	114; 122
Eau distillée d'anis.....	113
Eau distillée de rose.....	124
Eau forte.....	114
Eau impériale.....	116
Eau ophtalmique.....	116
Eau phetalmi.....	116
Eau thériacal.....	116
Eau thériacale.....	116
Ecorces de citron.....	172
Ectique de poterius.....	92
Edulcorant.....	160
Eglantier.....	107
Elan.....	146
Electuaire alkermès.....	104
Electuaire catholicum.....	116
Electuaire catholicum de la framboisière.....	116
Electuaire catholicum double.....	116
Electuaire de psillio.....	117
Electuaire de psyllium.....	117
Electuaire diascordium.....	163
Electuarium catholicum simplex.....	116
Electuarium de psylio.....	117
Electuarium diaphœnicum.....	112
Electuarium diascordium.....	112
Electuarium tabellatum diacarthami.....	178
Elémi.....	129
Eléphant d'afrique.....	189
Eléphant d'asie.....	189
Eléphantidés.....	189
Elephas indicus.....	189
Elettaria cardamomum.....	100
Elettaria major.....	100
Eliccir de propriété.....	117
Elixir de propriété.....	117
Ellébore blanc.....	130
Ematite.....	117
Emeraude préparée.....	117
Emétique.....	179
Emménagogue 90; 93; 96; 100; 107; 109; 111; 112; 113; 114; 116; 120; 123; 127; 128; 140; 156; 161; 167; 169; 170; 171; 173; 182; 183	
Emollient 96; 119; 120; 125; 144; 170; 171; 177; 184	
Emplastrum ad herniam.....	119
Emplastrum catagmaticum.....	120
Emplastrum contra rupturam.....	119
Emplastrum de betonica.....	118
Emplastrum de cerusa.....	118
Emplastrum de meliloto.....	118
Emplastrum diapalma vulgare.....	118
Emplastrum divinum.....	119
Emplastrum nigrum.....	121
Emplastrum oxycroceum.....	120
Emplastrum palmeum.....	118
Emplastrum pro fracturis et dislocatione ossium.....	120
Emplastrum pro fracturis et luxatione ossium.....	120
Emplastrum pro matrice.....	120
Emplastrum sticticum crollii.....	119
Emplatre ad herniam.....	119
Emplâtre blanc.....	118
Emplâtre contre les hernies.....	119
Emplatre de betoine.....	118
Emplâtre de bétaine.....	118
Emplatre de bitoine.....	118
Emplatre de ceruse.....	118
Emplâtre de céruse.....	118
Emplatre de cigu.....	118
Emplatre de cigue.....	118
Emplâtre de ciguë.....	118
Emplatre de diapalme.....	118
Emplatre de melilot.....	118
Emplâtre de mélilot.....	118
Emplâtre de palmier.....	118
Emplatre de stiptic de crollius.....	119
Emplatre devin.....	119
Emplatre divin.....	119
Emplâtre divin.....	119; 188
Emplâtre herniam.....	119
Emplatre noir.....	121
Emplâtre noir.....	121
Emplatre occicroccum.....	120
Emplatre oxicroceum.....	120
Emplâtre oxycroceum.....	120
Emplatre pour la matrice.....	120

Emplâtre pour la matrice	120
Emplâtre pour les fractures	120
Emplatre pro fractum	120
Emplatre pro fracturis	120
Emplâtre stictique de crolius	119
Emplâtres	149; 150
Emplatres noirs	121
Emplâtres simples	138
Encens	95; 121
Encent	121
Endive	121; 171
Endive vraie	168
Endivve	121
Engelures	93
Enhaemon	129
Enrobage	129
Entorse	134
Epanille	98
Epicéa	150
Epilepsie 101; 107; 113; 130; 141; 146; 154; 161; 172; 173; 182	
Epine-vinette	152
Epithyme	111
Epitimes	111
Eponge	121
Erithalis fruticosa	98
Erysipèle	125; 153; 166; 188
Erythraea centaarium	101
Escarotique	93; 187; 188
Escorse de gayac	127
Espicanard	176
Esprit de sel	121
Esprit de sel fumant	121
Esprit de soufre	122
Esprit de soufre	122
Esprit de vin	114; 122
Esprit de vitriol	104; 122
Esprit volatil de corne de cerf	122
Esprit volatil de vipère	122
Esprit volatil de vipères	122
Essence de girofle	122
Essence de girophle	122
Essence de romarin	123
Ethiops	123
Ethiops mineral	123
Ethiops minéral	123
Euphrasia officinalis	164
Euspongia officinalis	121
Excipient	101; 111; 140
Excitant 93; 97; 100; 103; 107; 111; 121; 122; 146; 152; 154; 159; 161; 167; 171; 177; 178	
Exogonium purga	137
Expectorant 92; 103; 108; 109; 111; 113; 125; 128; 136; 140; 143; 144; 150; 159; 160; 177	
Extrait d'alloès	123
Extrait d'aloès	123
Extrait de camolnile	123
Extrait de camomille	123
Extrait de chardon bénit	123
Extrait de chardon beny	123
Extrait de colloquainte	124
Extrait de coloquinte	124
Extrait de genevre	124
Extrait de genièvre	124
Extrait de gentiane	124
Extrait de jeancianne	124
Extrait de mars appétitif	161
Extrait de rhubarbe	124
Extrait de rose	124
Extrait de roses	124
Extrait de rubarbes	124
Extrait de scordium	124
Extrait de sureau	125
Extrait de suroz	125
F	
Fabaceae 96; 100; 125; 128; 160; 163; 171; 172; 177; 179	
Fagaceae	130; 142
Fagara octandra	129
Fagarier	129
Farines résolutive	171
Faux-sapin	150
Febrefugium	101
Fébrifuge 90; 93; 99; 101; 110; 112; 122; 123; 124; 137; 148; 150; 151; 152; 153; 163; 164; 173; 179; 188; 189	
Fenouil d'ours	160
Fenouil de florence	171
Fenouil des alpes	160
Fenouil doux majeur d'italie	171
Fenouil officinal	171
Fenouil romain	171
Fenouil tordu	170
Fenugrec	125
Ferula assa foetida	93
Ferula galbaniflua	127
Ferula persica	161
Ferula rubricaulis	127
Ferula schair	127
Feuille d'inde	127
Fève de malac	91
Fièvre ardente	182
Fièvre hectique	92
Flatulences	119; 133; 139; 150; 151; 182
Fleur de benjoin	125
Fleur de muscade	139
Fleur de schenante	171
Fleur de soufre	125
Fleur de soufre	125; 138; 176
Fleur du bainjoin	125
Fleurs de soufre	125
Fleurs de tussilage	125
Fleurs de tussillage	125
Fleurs pectorales	108
Flûmelea	181
Fœniculum dulce	171
Foie	107; 110; 121; 182
Foie d'antimoine	103; 110; 127; 188
Foix d'antimoine	127

Folium indum	127
Fomitopsis pinicola	90
Fortifiant	93; 99; 104; 112; 125; 133; 143
Foulure	133; 134
Fractures	119; 120
Fraxinelle	113
Fraxinus ornus	138
Frêne d'italie	138
Fruits pectoraux	137

G

Gaïac	127
Galactogène	92
Galanga	146; 153
Galbanum	127
Galbanum en larmes	127
Gale 106; 110; 125; 140; 142; 171; 177; 183; 185	
Galene	180
Galipot	149
Gallicoles	142
Garcinia hanburyi	129
Gardamomy	100
Gargarisme	143
Garou	181
Gatillier	167
Gayac	127
Genévrier	124
Gentiana lutea	124
Gentianaceae	101; 124
Gentiane	124
Germandrée d'eau	163
Gingembre	128
Gingembre	128
Giroflier	103
Glechoma hederacea	173
Glycyrrhiza glabra	160
Goître	121
Gomme adragan	128
Gomme adragant	128
Gomme adragante	113; 128
Gomme ammoniac	128
Gomme ammoniacque	128
Gomme amononiac	128
Gomme arabic	128
Gomme arabique	128
Gomme du pérou	129
Gomme élémi	129
Gomme elemy	129
Gomme gutte	129
Gomme lac	129
Gomme laque	129
Gomme sandaract	129
Gomme sandaraque	129
Gomme séraphique	161
Gomme sérapin	161
Gomme tacamacaz	129
Gomme tacamaque	129
Gomme tragacante	128
Gonorrhée	101; 110; 170
Goudron	150

Goutte	98; 103; 127; 131; 134; 163; 183; 188
Graine d'écarlate	130
Graine de capucin	177
Graine de kermès	102; 104; 130
Graine kermes	130
Graines de lin	170
Graines de perroquet	169
Graisse de porc	101
Granade	130
Grande centaurée	101
Grande sauge	108
Grenade	130
Grenadier	95; 130
Grene de kermes	130
Guayacum officinale	127
Gui de chêne	130
Guimauve	184
Guttiferae	129; 134
Guy de chêne	130

H

Hannebane	169
Heire	136
Helbord blanc	130
Hématite	117
Hémoptysis	136
Hémorroïdes	153; 184; 185; 187; 188
Hémostatique 91; 95; 96; 99; 104; 108; 110; 122;	
141; 153; 160; 162; 177; 178; 180; 183; 188	
Herbe au bouc	174
Herbe aux moines	159
Herbe aux poux	177
Herbe de la saint-jean	93
Hermodacte	130
Hermodate	130
Hernies	119
Herpès	93; 188
Hiera picra	136; 158
Hiera picra simplex	136
Homoptères	129
Huile commune	132
Huile d'amandes douces	131
Huile d'amandre douces	131
Huile d'anis	131
Huile d'aspic	131
Huile d'aspicq	131
Huile d'escorpion	131
Huile d'hypericum	134
Huile d'œillette	170
Huile d'olive	132
Huile de camomille	132
Huile de citrouille	132
Huile de laurier	95; 133
Huile de lis	133
Huile de lis blanc simple	133
Huile de menthe	133
Huile de muscade	133
Huile de muscades	133
Huile de pericum	134
Huile de renard	134

Huile de reynard	134
Huile de romarin	123
Huile de roses	136
Huile de scorpion	131
Huile de tartre	134
Huile de tartres	134
Huile de vers	134
Huile de vitriol	122
Huile rosat	136
Huile rosaz	136
Huile vierge	132
Huile volatile de corne de cerf	122
Hyacinthe	106; 136
Hyacinthe préparés	136
Hydrargyre	139
Hydropisie	102; 155
Hyera picra	136
Hyerapiera	136
Hyménoptère	111; 140; 142
Hyoscyamus albus	169
Hyoscyamus niger	169
Hypecacuana	136
Hypericum perforatum	134
Hypnotique 102; 111; 112; 143; 146; 149; 156; 159; 161; 169; 187	
I	
Ipeca	136
Ipécacuanha	136
Ipomoea turpethum	183
Iridaceae	136; 161
Iris de florence	136
Iris florentina	136
Ivoire rapé	189
J	
Jacinthe	106; 136
Jacinthe préparée	136
Jalap	137
Jalap blanc	139
Jaunisse	107
Jonc odorant	171
Jujube	137
Jujubier	137
Jujubre	137
Juniperus communis	124
Jusquiame blanche	169
Jusquiame noire	169
K	
Karabé	178
Karabé de sodome	97
Kermès	104; 130
Kina	137
Kinnah	127
L	
Labdanum	137
Lactuca sativa	121; 168; 170
Lactuca serriola	121; 168
Lactuca sylvestris	121
Ladanum	137; 178
Laitue	171
Laitue cultivée	170
Laitue sauvage	121
Laitue scarole	121; 168
Lamellibranches	145
Lamiaceae 108; 113; 123; 131; 133; 163; 173; 177	
Lapis lazuli	137
Larix decidua	183
Lauraceae	95; 98; 99; 100; 127; 133
Lauréole	181
Laurier commun	95; 133
Laurier d'apollon	95; 133
Laurier-sauce	95; 133
Laurus nobilis	95; 133
Lavande	177
Lavande officinale	131
Lavande stœchas	177
Lavandins	131
Lavandula latifolia	131
Lavandula officinalis	131
Lavandula stœchas	177
Laxatif 100; 101; 103; 109; 111; 124; 125; 131; 139; 140; 150; 158; 160; 161; 167; 169; 170; 172; 174; 176; 179	
Lecanora esculenta	138
Lentisque	139
Lèpre	91; 183
Lierre terrestre	173
Liliaceae	90; 107; 130; 133; 162; 163; 168
Lilium candidum	133
Lilium convallium	107
Limaille de fer	161
Limonier	168; 172
Lin	170
Linaceae	170
Linum usitatissimum	170
Liquidambar orientalis	177
Lis	133
Lis des étangs	159
Litarge d'or	138
Litharge	138
Litharge d'argent	138
Litharge d'or	138
Loganiaceae	142
Lombric	134
Lombricidés	134
Loochs	128
Loranthaceae	130
Loxodonta africana	189
Loxodonta cyclotis	189
Lumbricus herculeus	134
Lupinus albus	171
Lytta vesicatoria	99
M	
Macis	139
Magistère de saturne	138
Magistère de souffre	138

Magistère de soufre	138
Mal de Naples	185
Malabathre	127
Maladies contagieuses	144
Maladies vénériennes	123; 145
Malus sylvestris	174
Malvaceae	184
Manna calabrini	138
Manne commune	138
Manne des hébreux	138
Manne du frêne	138
Manne du sinai	138
Manne en larmes	139
Manne en sortes	138
Manne fine	138
Manne grasse	138
Mannes de conifères	138
Manus christi	154
Massicot	149
Massis	139
Mastic	139
Masticatoire	139; 158; 177
Matrice	174
Mechoacan	139
Mechoacan noir	137
Mecoacan	139
Médecine dentaire	122
Médecine vétérinaire	91; 104; 109
Mélancolie	155
Mélèze	183
Mellite de cuivre	187
Méloïdes	99
Melon	171
Menispermaceae	103
Mentha piperita	133
Menthastre	133
Menthe coq	97
Menthe poivrée	133
Mercure	123; 139
Mercure cru	139
Mercure crue	139
Mercure doux	140; 145
Meum	160
Meum athamanticum	160
Miel	140
Miel de vulvaire	174
Millepertuis	134
Mine	136
Minium	140
Mirrhe	140
Mithridate	127; 141; 155
Mithridatium damocratis	141
Mitridat	141
Momie	141
Moraceae	102
Morpions	177; 185; 187
Mors-du-diable	140
Morsus diaboli	140
Morus nigra	102
Moschidés	141
Moschus moschiferus	141
Mousse de corse	109
Mucilages	128
Muguet	99; 107
Mumie	141
Murier noir	102
Mus	141
Musc	141
Muscadier	133; 139
Mysicht	153; 179
Myristica moschata	133; 139
Myristicaceae	133; 139
Myrobolan	141
Myrobolans bellérique	141
Myrobolans chébules	141
Myrobolans citrins	141
Myrobolans embliques	141
Myrobolans indiques	141
Myrrhe	140; 183
Myrrhe de l'inde	95
Myrtaceae	95; 103
Myrtillus margaritifera	145
Myrtus communis	95
Mytiloïdés	145
Mytridat	141
N	
Nacre	145
Nard	131
Nard indien	176
Nardostachys jatamansi	176
Nénuphar blanc	159
Nénuphar jaune	159
Nerprun	102
Névralgies dentaires	158
Nitrate de potassium	102; 162; 166
Nitre	102; 162
Nitre antimonié de stahl	166
Noix de galle	142
Noix de marais	91
Noix de muscade	133; 139
Noix vomique	142
Noix vomiques	142
Nuphar lutea	159
Nutritum	142
Nymphæa alba	159
Nymphéa	159
Nympheaceae	159
O	
Occimel	143
Oeillet des fleuristes	107; 173
Oeillet des jardins	107; 173
Oeillet giroflée	107; 173
Oeillet sauvage	107; 173
Œ	
Œillette	170

O

Olea europæa	132
Oleaceae.....	132; 138
Oliban	121
Olivier	132
Onguent ægyptiac	187; 188
Onguent basilic	184
Onguent basilic majeur.....	184
Onguent basilic mineur.....	184
Onguent blanc de rhazès.....	98
Onguent d'althæa	184
Onguent d'egypte	187
Onguent de la comtesse	185
Onguent de litharge	142
Onguent de pompholix	185
Onguent dessiccatif rouge	187
Onguent escharotique	187
Onguent gris	187
Onguent napolitain	185; 187
Onguent nutritum.....	142
Onguent populeum	187
Onguent rosat.....	187
Onguent royal	184
Onguent supuratif	184
Onguent tétrapharmaque.....	184
Onguents	149
Onguents chauds.....	184
Onguents chirurgicaux.....	184
Onguents froids	98; 187
Ophtalmologie	116; 158; 164
Opiata salomonis	143
Opiate cephalique	143
Opiate céphalique	143
Opiate de salomon	143
Opium	143
Opobalsamum	100
Opopanax	144
Opoponax	144
Oppiate de salomon	143
Oppopanax.....	144
Oranger amer	114
Orcanette.....	159
Origan dictame	113
Origanum dictamnus.....	113
Orpimand	144
Orpiment	144
Orpin	144
Orvietan	144
Orviétan	144
Os de seche	145
Os de seiche	145
Oseille.....	145
Ouseille.....	145
Oxychlorure d'antimoine	151
Oxyde blanc d'antimoine	92
Oxyde blanc de plomb.....	101
Oxyde de plomb demi-vitreux	138
Oxyde de zinc	184; 185
Oxyde mercurique rouge	158

Oxyde plomboso-plombique	140
Oxyde rouge de plomb	140
Oxymel simple	143
Oxysulfure d'antimoine	110; 188
Oxysulfure d'antimoine et de potassium	127

P

Palmiers	162
Palpitations	130
Panacée	108
Panacée mercurielle.....	145
Panosse mercuriale	145
Pansements chirurgicaux	121
Papaver rhoeas.....	102; 108
Papaver somniferum.....	111; 143; 170
Papaveraceae	102; 108; 111; 143; 170
Parfums.....	110
Pas d'âne	103; 108; 125
Pastèque	132
Pastilles.....	128
Pastinaca opopanax	144
Pavot blanc	170
Pavot noir	170
Pavot rouge.....	102; 107
Pavot-œillette	170
Pêcher	103
Perles fines	171
Perles préparées.....	145; 171
Perles préparés.....	145
Persil.....	168
Pertes blanches	97
Pesse	150
Peste	112; 139; 145
Petit galanga	146; 153
Petit galangaz	146
Petit poivre	167
Petite centaurée	101
Petroselinum sativum	168
Philonium magnum	146
Philonium romanum	146
Phoenugrec	125
Phtisie	90; 163
Physeter macrocephalus	152; 176
Physétéridés.....	152; 176
Picea abies	150
Pied d'élan	146
Pied d'hélan	146
Pied-de-veau	159
Pierre calaminaire.....	146; 187
Pierre d'azur.....	137
Pierre hématite.....	117
Pierre médicinale de crollius	148
Pillule purgative	148
Pillules de rubarbe.....	148
Pillule cinogloste	149
Pillule de coché	158
Pillule sinoglosse.....	149
Pillules sene quibus	149
Pillules stomachiques	149
Pilulae sine quibus esse nolo	149

Pilules aloétiques émoullientes.....	148	Pommes reinettes.....	174
Pilules ante cibum.....	148; 149	Pommes rouges.....	174
Pilules cochées majeures.....	148; 158	Pommier.....	174
Pilules cochées mineures.....	148	Pompholix.....	185
Pilules de cynoglosse.....	149	Ponceau.....	102; 107
Pilules de rubarbe.....	148	Porte-musc.....	141
Pilules de rudius.....	148	Portulaca oleracea.....	169
Pilules fétides majeures.....	156	Portulacaceae.....	169
Pilules fétides mineures.....	156	Poudre antiépileptique.....	154
Pilules hydragogues de bontius.....	148	Poudre aromatique de rose.....	151
Pilules hydragogues purgatives d'helvetius.....	148	Poudre astringente.....	153
Pilules majeures.....	158	Poudre contre les vers.....	156
Pilules panchimagogues.....	148	Poudre cordial.....	151
Pilules purgatives.....	148	Poudre cordiale.....	151
Pilules purgatives universelles d'helvetius.....	148	Poudre cornachine.....	151
Pilules sine quibus.....	149	Poudre d'algarot.....	151
Pilules stomachiques.....	149	Poudre d'algaroth.....	151
Pimpinella anisum.....	92	Poudre d'ambre.....	152
Pin d'alep.....	183	Poudre d'ambre composée.....	152
Pin maritime.....	149; 183	Poudre d'armand.....	152
Pinaceae.....	149; 150; 178; 183	Poudre de besoard.....	152
Pinus pinaster.....	149	Poudre de bézoard.....	152
Piper cubeba.....	111	Poudre de bouillon blanc de mysicht.....	153
Piper nigrum.....	150	Poudre de diacarthame.....	155
Piperaceae.....	111; 150	Poudre de diamargaritum frigidum.....	154
Piretrum.....	158	Poudre de guttète.....	154
Pistachier.....	183	Poudre de guttette.....	154
Pistacia lentiscus.....	139	Poudre de hiera picra.....	136
Pistacia terebinthus.....	183	Poudre de joie.....	155
Pitioxylon succinifer.....	178	Poudre de lune de mysicht.....	143
Plaies.....	118	Poudre de minsic.....	153
Plantaginaceae.....	158	Poudre de mysicht.....	153
Plantago psyllium.....	158	Poudre de mysicht pour les érysipèles.....	153
Pleurésie.....	102; 108; 162; 163	Poudre de requies nicolaï.....	156
Plomb brûlé.....	149	Poudre de scammonée.....	163
Poaceae.....	171; 178	Poudre de serpent.....	152
Poi résine.....	149	Poudre de tribus.....	151
Poivre à queue.....	111	Poudre de trojunte.....	153
Poivre blanc.....	150	Poudre de vipère.....	153
Poivre en grain.....	150	Poudre des trois santaux.....	153; 155; 163
Poivre en grains.....	150	Poudre diagalanga.....	153
Poivre long.....	150	Poudre diagalangae.....	153
Poivre noir.....	150	Poudre diamargaritum frigidum.....	154
Poivrier.....	150	Poudre diarrhodon abbatis.....	112
Poix blanche.....	150	Poudre diatragacanthé chaude.....	113
Poix de bourgogne.....	150	Poudre diatragacanthé froide.....	113; 178
Poix jaune.....	150	Poudre du comte de warwick.....	151
Poix navale.....	150	Poudre du marquis.....	154
Poix noire.....	150	Poudre épileptique.....	154
Poix résine.....	149	Poudre épylectique.....	154
Polipode.....	150	Poudre hydragogue.....	154
Polygonaceae.....	97; 145; 160; 161	Poudre lætificans galeni.....	155
Polygonum bistorta.....	97	Poudre lætificans gallerii.....	155
Polype.....	109	Poudre pour la confection de jacinthe.....	155
Polypode.....	150	Poudre pour la confection hyacinthe.....	155
Polypode du chêne.....	150	Poudre pour le mithridate.....	155
Polypodium vulgare.....	150	Poudre pour le mitridat.....	155
Polypore officinal.....	90	Poudre pour les pillules foetides.....	155
Pommade mercurielle.....	187	Poudre pour les pilules fétides.....	155
Pommade mercurielle faible.....	187	Poudre pour les vers.....	156

Poudre requies nicolas	156
Poudre requiy nicolai	156
Poudres dentifrices	145
Pourpier	169; 171
Poux	103; 131; 177; 185; 187
Précipité blanc	156
Précipité rouge	158
Prolapsus utérin	120
Protochlorure de mercure	140
Protoxyde de plomb	149
Prunus dulcis	91
Prunus persica	103
Psyllium	158
Pterocarpus santalinus	163
Puces	185
Pulpe de tamarim	158
Pulpe de tamarin	158
Pulvis contra vermes	156
Pulvis contra vermes vulgaris	156
Pulvis diagalangae	153
Pulvis dialunae	143
Pulvis diamargariti frigidi	154
Pulvis diarhodon abbatis	112
Pulvis diatragacanthi calidi	113
Pulvis diatragacanthi frigidi	113
Pulvis epilepticus marchionis	154
Pulvis lætificans galeni	155
Pulvis lætitiae galeni	155
Pulvis lætitiae nicolai salernitae	155
Punaises	185
Punica granatum	95; 130
Punicaceae	95; 130
Purgatif 90; 91; 92; 97; 102; 103; 104; 106; 110; 112; 117; 125; 127; 129; 130; 136; 137; 139; 140; 141; 148; 149; 151; 155; 156; 158; 159; 160; 161; 163; 166; 172; 173; 174; 177; 179; 181; 182; 183; 188	
Pyllulles majeure	158
Pyrèthre	158
Pyretre	158
Q	
Quercus coccifera	130
Quercus infectoria	142
Quinine	137
Quinoïde armand	152
Quinquina	137
Quinquinaz	137
R	
Racine d'aron	159
Racine d'arum	159
Racine d'or	136; 160
Racine d'orcanette	159
Racine de carline	159
Racine de nimphea	159
Racine de nymphéa	159
Racine de zédoaire	159
Racine de zédoire	159
Racines de meum	160
Rafrâchissant 110; 117; 121; 122; 145; 158; 159; 168; 170; 171; 179	
Ranunculaceae	177
Raponti	160
Rapontique	160
Rasures d'ivoire	189
Rasures d'yvoire	189
Rate	110
Rave	169
Réglisse	160; 178
Régule	92
Renard	134
Requies nicolai	156
Résine commune	149
Résine d'élémi	129
Resine de jalap	137
Résolutif 99; 101; 118; 119; 120; 125; 127; 128; 129; 136; 137; 144; 149; 150; 171; 184	
Rhamnaceae	102; 137
Rhamnus cathartica	102
Rhapontic	160
Rheum compactum	160
Rheum officinale	161
Rheum rhaponticum	160
Rheum undulatum	160
Rhubarbe	124; 161
Rob de coing	160
Rob de sureau	125
Robbe de coin	160
Rodophyceae	109
Romarin	123
Rosa canina	107
Rosa centifolia	108; 124
Rosa gallica	108; 124; 136; 160
Rosaceae 91; 102; 103; 107; 108; 124; 136; 160; 174	
Rose	108; 124
Rose de provem	160
Rose de provins	160
Rose pâle	108; 124; 187
Rose rouge	112; 136; 160; 188
Rose rouge de provins	108; 124
Roseau aromatique	90
Rosmarinus officinalis	123
Rouge d'angleterre	104
Rougeole	169
Rouille	161
Rubarbe	161
Rubarbes	161
Rubéfiant	158
Rubiaceae	98; 136; 137
Rumex acetosa	145
Rutaceae	113; 114; 129; 168; 172
S	
Saccharum officinarum	178
Saffran	161
Saffran de mars adstringeant	161
Saffran de mars appétitif	161
Safran	161; 169; 180
Safran bâtard	169

Safran d'Allemagne.....	169	Sel de chardon beny	166
Safran de mars apéritif.....	161	Sel de mars	166
Safran de mars astringent	161	Sel de nictre antimoine	166
Sagapenum.....	161	Sel de nitre.....	102; 162
Saindoux	101	Sel de nitre d'antimoine	166
Salcepareille.....	162	Sel de saturne	166
Salpêtre	162	Sel de scordium	167
Salpêtre	102; 162	Sel de tamarin.....	167
Salsepareille.....	162	Sel de tamaris	167
Salvia officinalis	108	Sel de tartre.....	166
Salvia vita	108	Sel policreste	166
Sambucus nigra.....	125	Sel polychreste	166
Sandarac.....	129	Sel polychreste stibial.....	166
Sang de bouc.....	162	Sel scordium	167
Sang de bouquetain.....	162	Sel tamarisé	167
Sang de bouquetin	162	Sel végétal	167
Sang de dragon commun	162	Sel volatil d'Angleterre.....	167
Sang de dragons en larmes	162	Sel volatil de sel almoniac.....	167
Sang dragon commun	162	Sel volatil de sel ammoniac.....	167
Sang dragons en larmes	162	Semecarpus anacardium	91
Sang-dragon commun.....	162	Semen contra	167
Sang-dragon en roseau.....	162	Semence d'agnus castus.....	167
Sang-dragon en larmes	162	Semence d'asperge	168
Sanguine	117	Semence d'endive	168
Santal blanc.....	162	Semence de cartame	169
Santal citrin.....	162	Semence de chardons beny	168
Santal citrin pulvérisé	162	Semence de docus	169
Santal rouge	163	Semence de jusquiame	169
Santalaceae	162	Semence de lupin	171
Santalum album	162	Semence de pavot blanc	170
Saphir.....	163	Semence de percy.....	168
Sapin blanc	183	Semence de pourpier	169
Sapin de norvège	150	Semence de rave.....	169
Sapin rouge	150	Semence des jusquiame.....	169
Sassafras officinale	98	Semence dipsilio	158
Sassaphras.....	98	Semences chaudes majeures.....	92; 111; 171
Saxifragaceae.....	177	Semences chaudes mineures	168; 169
Scabieuse succise.....	140	Semences d'agnus castus	167
Scabiosa succisa	140	Semences d'asperge	168
Scammonée.....	163	Semences d'endive	168
Scamonné.....	163	Semences d'ocus.....	169
Scamonez.....	163	Semences de cartame	169
Schiné	163	Semences de carthame	169
Schœnanthe.....	171	Semences de chardon bénit	168
Scorbut.....	106; 121; 145; 166	Semences de chicoré amère.....	170
Scordium.....	124; 163	Semences de chicorée.....	170
Scorpion.....	131	Semences de daucus	169
Scrophulariaceae.....	164	Semences de daucus de crête	169
Sébeste	163	Semences de fenouil.....	171
Sébestier.....	163	Semences de laitues.....	170
Sebistes	163	Semences de lin	170
Sédatif	114; 143; 159; 176	Semences de lupin	171
Sel ammoniac	164; 167	Semences de pavot blanc.....	170
Sel ammoniac dépuré.....	164	Semences de perles.....	171
Sel armoniac	164	Semences de persil	168
Sel d'absinthe	164	Semences de pourpier.....	169
Sel d'eupraïze	164	Semences de rave	169
Sel de centaurée	164	Semences de séséli	170
Sel de centoré.....	164	Semences de sizelia	170
Sel de chardon bénit	166	Semences froides.....	170; 171

Semences froides majeures 112; 113; 116; 132; 155; 171; 172; 179	Sirop magistral 174
Semences froides mineures .. 168; 169; 170; 171	Sirop magistral cathartique..... 174
Semences de fenouil 171	Sirop rosat simple 176
Semences de lupim 171	Sirop rosat solutif 176
Semences de perles 171	Sirops de pommes rouge 174
Senathe..... 171	Sirot de chicoré compensé..... 174
Séné 172	Sirot rosat solutif 176
Sepia officinalis 145	Sistre 160
Sépioïdés..... 145	Smilax..... 162
Sépion 145	Smilax china 163
Séséli de marseille 170	Solanaceae 169
Sesquioxyde de fer..... 117	Souci 107
Sesquioxyde de fer sesquihydraté..... 161	Souffre en canon..... 176
Sesquioxides de fer 104; 161	Souffre vifs 176
Sialagogue 139; 158	Soufre 123
Sief des arabes 182	Soufre commun 176
Sinabre 172	Soufre en canon 176
Sirop altea 172	Soufre natif 176
Sirop d'absinthe 172	Soufre précipité 138
Sirop d'altea 172	Soufre vif 176
Sirop d'althæa 172	Spermaceti 176
Sirop d'écorce de citron 172	Sperme de baleine 176
Sirop d'écorce de citron 172	Spic 131
Sirop d'écorces de citron 172	Spicanard 176
Sirop d'hysope 173	Spongiaires 121
Sirop d'oeillet 173	Squine 163
Sirop d'oeuillet 173	Stannate de potassium 92
Sirop de brionia 173	Staphisagria 177
Sirop de bryone..... 173	Staphisaigre 177
Sirop de chicorée 174	Stecas arabic 177
Sirop de chicorée composé 174	Sterax..... 177
Sirop de chicorée composé avec rhubarbe 174	Sternutatoire 130; 146
Sirop de cinq racines appétitives 173	Stimulant 95; 98; 99; 100; 103; 107; 109; 111; 121; 122; 123; 124; 127; 128; 137; 139; 140; 141; 142; 143; 145; 146; 153; 154; 158; 159; 160; 161
Sirop de coing 102	Stoechas arabe 177
Sirop de diacode 111	Stomachique 90; 95; 96; 98; 100; 101; 102; 104; 108; 109; 111; 114; 116; 117; 123; 124; 128; 133; 139; 144; 150; 151; 152; 154; 155; 160; 161; 168; 171; 172; 173
Sirop de guimauve 172	Stomatites 99
Sirop de kermès 102	Storax 177
Sirop de kermès 102; 104	Storax calamite 177
Sirop de liere terrestre..... 173	Storax liquide 177
Sirop de lierre terrestre 173	Strychnine..... 142
Sirop de meures 102	Strychnos nux vomica 142
Sirop de mûres simple 102	Styracaceae 93; 177
Sirop de nerprum 102	Styrax 177
Sirop de nerprun 102	Styrax benzoin 93
Sirop de pavot rouge 102	Styrax officinale 177
Sirop de pavot simple 111	Styrax tonkinensis 93
Sirop de pêcher 103	Sublimé corrosif 177
Sirop de pommes rouges..... 174	Sublimés corrosif..... 177
Sirop de rose 124	Suc d'acacia vera 177
Sirop de thussilage..... 103	Suc d'acacia vera 177
Sirop de tussilage simple 103	Suc d'hypociste 178
Sirop de vulvaire..... 174	Suc de réglisse 178
Sirop de vulvaire..... 174	Suc iposistis 178
Sirop de vulvaire..... 174	Succin 152; 178
Sirop des cinq racines 173	Succin en poudre 178
Sirop diacode 111	
Sirop émétique 103	
Sirop émétique 103	
Sirop hydragogue..... 102	

Succe	178
Succe rouge	178
Sucq de réglisse	178
Sucre	178
Sucre brut.....	101
Sucre de chypre	178
Sucre de plomb	166
Sucre de saturne.....	166
Sucre rouge	178
Sudorifique 92; 93; 98; 101; 102; 107; 108; 111; 114; 117; 122; 125; 127; 140; 152; 153; 159; 162; 163; 164; 167; 173; 177; 180	
Suidés	101
Sulfate de cuivre	188
Sulfate de fer.....	166; 188
Sulfate de potassium.....	166
Sulfate de zinc	110
Sulfate double d'aluminium et de potassium ...	91
Sulfure d'antimoine.....	92; 127; 151
Sulfure d'antimoine et de potasse	103
Sulfure jaune d'arsenic.....	144
Sulfure noir de mercure	123
Sulfure rouge de mercure	172
Sureau	125
Sus	101
Syncopes.....	104; 130; 180
Syphilis.....	127; 162; 163; 172; 183
Syrupus rosatus simplex	176
Syrupus rosatus solutivus	176
Syzygium aromaticum	103
T	
Tablettes diacarthami.....	178
Tablettes diacarthamy.....	178
Tacamahaca	129
Taccardia lacca	129
Tamarim.....	179
Tamarin.....	158; 179
Tamarindus indica	179
Tamaris gallica	138
Tanin	142
Tartrate de potassium et d'antimoine.....	179
Tartrate neutre de potassium.....	167
Tartre	134; 179
Tartre blanc.....	110; 179
Tartre émétique.....	153; 179
Tartre rouge	110; 179
Tartre stibié.....	179
Tartres	179
Teigne	106; 110; 176
Teinture balsamique	96
Teinture d'alloès.....	179
Teinture d'aloès.....	179
Teinture d'aloès et de myrrhe safranée	117
Teinture de safran.....	180
Teinture de safran	180
Térébenthine	149; 150; 181; 183
Térébenthine claire	183
Térébenthine d'alsace.....	183
Térébenthine de bordeaux	183
Térébenthine de chio	181; 183
Térébenthine de provence	183
Térébenthine de venise.....	183
Terminalia	141
Terre sigillée.....	180
Terre sygille.....	180
Testicule de cattor	101
Teucrium scordium	163
Theriaca andromachi	180
Theriacque.....	180
Thériaque.....	104; 127; 141; 144; 156; 180
Thériaque d'andromaque	180
Thériaque des allemands	124
Thériaque des paysans.....	124
Thymelea	181
Thymeleaceae.....	98; 181
Thymélee	181
Timelia	181
Toluifera pereirae	96
Tonique 90; 97; 98; 101; 107; 112; 116; 121; 123; 124; 125; 137; 152; 159; 160; 161; 162; 173; 177	
Topase	181
Topaze	181
Topaze préparée	181
Topique.....	99; 128
Toux	93; 125; 141; 177
Trebantine.....	183
Trebentine de chio	181
Trigonella foenum graecum	125
Trochesque lostie.....	181
Trochisci agarici.....	182
Trochisci albi rhasis	182
Trochisci aliptæ moschatae	120
Trochisci caphurae	182
Trochisci capparum	182
Trochisci carabe	183
Trochisci galliæ moschatae	120
Trochisci myrrhae	183
Trochisque albis ratis	182
Trochisque d'agaris.....	182
Trochisque de canfre	182
Trochisque de capres	182
Trochisque de mirrhe	183
Trochisque karabé	183
Trochisques blancs de rhazès	182
Trochisques cypheos	141
Trochisques d'agaric	182
Trochisques d'eupatoire	155
Trochisques de berberis.....	117
Trochisques de camphre.....	182
Trochisques de capres	182
Trochisques de karabé.....	183
Trochisques de myrrhe	183
Trochisques de rhubarbe	117; 155
Trochisques de scille	180
Trochisques de spodium.....	117
Trochisques de vipère.....	180
Trochisques diarrhodon.....	117
Trochisques hedycroi	180
Turbantine	183

Turbic	183
Turbith	183
Tussilage	103; 108; 125
Tussilago farfara	103; 108; 125
Tuthie	184
Tuthie préparée	184
Tutie préparée	184

U

Ulcères ..	110; 118; 121; 123; 148; 185; 187; 188
Unguent basilic	184
Unguent d'albea	184
Unguent d'altea	184
Unguent d'egyptiac	187
Unguent de la contesse	185
Unguent de naples	185
Unguent de pontsoli	185
Unguent decicatif rouge	187
Unguent egyptiac	187
Unguent gris	187
Unguent populeum	187
Unguent rosat	187
Unguent rosaz	187
Unguentum ægyptiacum	187
Unguentum album rhasis	98
Unguentum basilicum	184
Unguentum comitissae	185
Unguentum desiccativum rubrum	187
Unguentum dialthæas	184
Unguentum neapolitanum	185
Unguentum nutritum	142
Unguentum pompholygos	185
Unguentum populeum	187
Unguentum rosatum	187
Unguentum tripharmacum	142

V

Valerianaceae	176
Valériane du népaul	176
Varaire blanc	130
Ver de terre	134
Vérâtre	130
Veratrum album	130
Verbenaceae	167
Vermifuge	97; 159
Vermillon	172
Vernis	129
Vérole	185
Verre d'antimoine	188
Verrues	114

Vert de gris	188
Vert-de-gris	188
Vésicant	91; 99; 181
Vif argent	139
Viola calcarata	108
Viola canina	108
Viola cenisia	108
Viola hirta	108
Viola odorata	108
Viola silvestris	108
Viola sudetica	108
Violaceae	108
Violette	108
Vipera aspis	122; 153
Vipère	122; 153
Vipéridés	122; 153
Viscum album	130
Vitex agnus-castus	167
Vitriol blanc	110; 122
Vitriol bleu	188
Vitriol commun	188
Vitriol de chypre	188
Vitriol rouge	104
Vitriol vert	188
Volant d'eau	159
Vomiquier	142
Vomitif 103; 110; 127; 136; 142; 151; 177; 179; 188	
Vulnéraire 93; 95; 96; 97; 101; 113; 123; 129; 144; 163; 183	
Vulpes vulpes	134
Vulvaire	174

X

Xylobalsamum	100
--------------------	-----

Y

Yeux d'écrevisse	188; 189
Yeux d'écrevisse préparés	189
Yeux d'écrevisses préparés	189
Yeux d'ecrivisse non préparé	188
Yeux d'ecrivisses préparés	189
Yvoire rapé	189

Z

Zédoaire	159
Zingiber officinalis	128
Zingiberaceae	91; 100; 110; 128; 146; 159
Zizyphus vulgaris	137
Zygophyllacées	127

AUTORISATION D'IMPRESSION
ET DE
SOUTENANCE

De la Thèse dont l'intitulé est :

une boutique d'apothicaire à Maitiers au XVIII^e siècle.
L'inventaire Quinson-Mame de 1735.

CANDIDAT : M MERRET CHRISTIAN

Vu

GRENOBLE, le 21/06/1956

Le Président du Jury

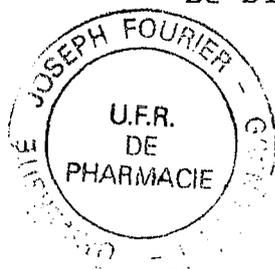
Marlotte

Vu

GRENOBLE, le 24/06/56

P/ Le Président de l'Université
Joseph FOURIER - GRENOBLE I
Sciences. Technologie. Médecine

Le Directeur de l'U.F.R.
Pharmacie



J. ROCHAT

NOM, PRENOM: MERMET Christian

TITRE DE LA THESE: UNE BOUTIQUE D'APOTHIKAIRE A MOUTIERS
AU XVIII^e SIECLE. L'INVENTAIRE QUINSON-
MERME DE 1735.

RESUME:

Les maîtres-apothicaires Hector Mermoz et Etienne Quinson ont exercé leur art à Moûtiers (Savoie) au début du XVIII^e siècle. A travers l'étude détaillée de l'inventaire après décès de leur boutique, nous avons cherché à faire revivre la conception de la pharmacie qui était en usage à cette époque charnière de l'évolution de la profession, époque qui voit naître progressivement une perception plus expérimentale et plus chimique à partir du fonds traditionnel gréco-arabe.

MOTS CLEFS: Histoire de la pharmacie (XVIII^e siècle) - Inventaire d'apothicaire

JURY:	Président,	Madame A.M. MARIOTTE	Professeur
		Monsieur Y. ROMIEUX	Chargé de cours
		Monsieur P. GIRARD	Docteur en Pharmacie

DATE DE SOUTENANCE: 30 septembre 1996